



CDG Capital S.A

**DOCUMENT DE REFERENCE RELATIF A L'EXERCICE
2020**

Enregistrement de l'autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 21 septembre 2021, sous la référence EN/EM/023/2021.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, des dites actualisations et rectifications.

ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

ACAPS	Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale
3 CIF	Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liability Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché de Capitaux
ASFIM	Association des Sociétés de Gestion et Fonds d'Investissements Marocains
BAM	Bank Al-Maghrib
BEL	Bourse En Ligne
BDT	Bons du Trésor
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BPA	Bénéfice par Action
CA	Chiffre d'Affaires
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CMM	Caisse Marocaine des Marchés
CNI	Carte Nationale d'Identité
CPPG	Capitaux Propres Part du Groupe
CV	Curriculum Vitae
DAT	Dépôts à Terme
DDHDC	Développement Humain & Durable et de la Communication
Dh(s)	Dirham(s)
DPA	Dividende par Action
DTFE	La direction du Trésor et des Finances Extérieures
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ECL	Expected Credit Loss
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Communs de Placement
GIPS	Global Investment Performance Standard
GPBM	Groupement Professionnel des Banques Marocaines
HT	Hors Taxes
IG	Intégration globale
IPO	Initial Public Offering / Introduction en bourse
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôts sur les sociétés
KDH	Millier de dirhams
LOA	Location avec Option d'Achat
LCP	Livraison Contre Paiement
MAD	Dirham marocain
MBA	Master of Business Administration
MMAD	Millions de dirhams
MEE	Mise en équivalence
Mrd(s)	Milliard(s)
NA	Non Applicable
NDC	National Determined Contribution
NS	Non Significatif
OCT	Obligations Court Terme
OMLT	Obligations Moyen et Long Terme
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
Pbs	Points de base
Pdm	Part de marché
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
%	Pourcentage
Rex	Résultat d'Exploitation
RNC	Résultat Net Consolidé
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
RoA	Return on Asset ou rentabilité des actifs
RoE	Return On Equity ou Rentabilité des Capitaux propres
S.A	Société Anonyme
(S/N)	Spot Next
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SPPI	Solely Payment of Principal and Interests
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
TTC	Toutes Taxes Comprises
VAN	Valeur Actuelle Nette
Var	Variation
Yc	Y compris

SOMMAIRE

Avertissement	2
Abréviations et Définitions	3
Partie I. Attestations et coordonnées.....	5
I. <i>Le Président du Conseil d'Administration</i>	6
II. <i>Les Commissaires aux comptes</i>	7
III. <i>Le Conseiller Financier</i>	9
IV. <i>Le responsable de l'information et de la communication financière</i>	10
Partie II. Présentation générale de CDG Capital	11
I. <i>Présentation Générale de CDG Capital</i>	12
II. <i>Renseignements sur le capital de CDG Capital</i>	14
III. <i>Gouvernance de CDG Capital</i>	31
IV. <i>Organes d'administration de CDG Capital</i>	33
V. <i>Organes de Direction de CDG Capital</i>	50
VI. <i>Organisation de CDG Capital</i>	55
VII. <i>Autres comités</i>	61
VIII. <i>Comités additionnels</i>	66
Partie III. Activité de CDG Capital.....	67
I. <i>Historique de CDG Capital</i>	68
II. <i>Appartenance de CDG Capital au Groupe CDG</i>	70
III. <i>Filiales de CDG Capital</i>	92
IV. <i>Secteur d'activité de CDG Capital</i>	101
V. <i>Activité de CDG Capital</i>	128
VI. <i>Evolution de l'activité de CDG Capital</i>	137
VII. <i>Informations environnementales et sociales de CDG Capital</i>	140
VIII. <i>Stratégie d'investissement et moyens techniques de CDG Capital</i>	155
IX. <i>Gouvernance des risques de CDG Capital</i>	160
Partie IV. Situation financière du groupe CDG Capital	162
I. <i>Situation financière du groupe CDG Capital 2018-2020 (IFRS)</i>	163
Partie V. indicateurs trimestriels	215
Partie VI. Perspectives	217
Partie VII. Faits exceptionnels	221
Partie VIII. Litiges et Affaires contentieuses	223
Partie IX. Facteurs de risques	225
Partie X. Annexes.....	235

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

I. Le Président du Conseil d'Administration

I.1. Coordonnées du Président du Conseil d'Administration

Dénomination ou raison sociale :	CDG Capital
Représentant légal :	M. Abdellatif ZAGHNOUN
Fonction :	Président du Conseil d'Administration
Adresse :	Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia, Rabat
Numéro de téléphone :	+212 5 37 66 52 02
Numéro de fax :	+212 5 37 66 52 00
Adresse électronique :	Boutaina.bouhafs@cdgcapital.ma

I.2. Attestation du Président du Conseil d'Administration

Objet : Document de référence de CDG Capital S.A relatif à l'exercice 2020

Le Président du Conseil d'Administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CDG Capital. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Abdellatif ZAGHNOUN
Président du Conseil d'Administration

II. Les Commissaires aux comptes

II.1. Coordonnées des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale :	FIDAROC GRANT THORNTON
Représentant légal et signataire :	M. Faiçal MEKOUAR
Fonction :	Président
Adresse :	Centre Allal Ben Abdellah, 47, Rue Allal Ben Abdellah, 5 ^{ème} étage, Casablanca
Numéro de téléphone :	+212 5 22 54 48 00
Numéro de fax :	+212 5 22 29 66 70
E-mail	fidaroc@fidarocgt.ma
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2013
Date de renouvellement mandat	-
Date d'expiration du mandat	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
<hr/>	
Dénomination ou raison sociale :	MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Représentant légal et signataire :	M. Taha FERDAOUS
Fonction :	Associé
Adresse :	101, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Numéro de téléphone :	+212 5 22 54 48 00
Numéro de fax :	+212 5 22 29 66 70
E-mail	Taha.Ferdaous@mazars.ma
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2016
Date de renouvellement mandat	AGO du 29 mars 2019
Date d'expiration du mandat	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
<hr/>	
Dénomination ou raison sociale :	DELOITTE AUDIT
Représentant légal et signataire :	Mme. Sakina BENSOUA-KORACHI
Fonction :	Associée
Adresse :	Bd. Sidi Mohammed Ben Abdellah, Bâtiment C, Ivoire III, Etage 3, La Marina - Casablanca
Numéro de téléphone :	+212 5 22 22 40 35
Numéro de fax :	+212 5 22 22 40 78
E-mail	s.bensouda@deloitte.co.ma
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2019
Date de renouvellement mandat	AGO du 29 mars 2019
Date d'expiration du mandat	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

II.2. Attestations de concordance des commissaires aux comptes

Objet : Document de référence de CDG Capital S.A relatif à l'exercice 2020

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux et aux états financiers consolidés en normes IAS/IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux de CDG CAPITAL tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Mazars Audit et Conseil et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et par nos soins au titre des exercices 2019 et 2020 ;
- Les états financiers annuels consolidés en normes IAS/IFRS de CDG CAPITAL tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Mazars Audit et Conseil et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et par nos soins au titre des exercices 2019 et 2020.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités de CDG CAPITAL.

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

III. Le Conseiller Financier

III.1. Coordonnées

Dénomination ou raison sociale :	CDG Capital
Représentant légal :	M. Saad LEMZABI
Fonction :	Directeur Equity Capital Market
Adresse :	Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia – Rabat
Numéro de téléphone :	+212 5 37 66 52 77
Numéro de fax :	+212 5 37 66 52 56
Adresse électronique :	lemzabi@cdgcapital.ma

III.2. Attestation

Objet : Document de référence de CDG Capital S.A relatif à l'exercice 2020

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de CDG Capital et de ses filiales à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de CDG Capital ;
- L'analyse des comptes sociaux et consolidés en normes IFRS relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- La lecture des rapports généraux des Commissaires aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes, certifiant les comptes consolidés au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- La lecture des rapports spéciaux sur les conventions réglementées relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- La lecture des rapports de gestion de CDG Capital relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- La lecture des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées des actionnaires de CDG Capital établis en 2018, 2019 et 2020 et de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du document de référence ;
- Le rapport détaillé des Commissaires aux comptes sur la revue du système de contrôle interne et de révision de la comptabilité de l'exercice clos au 31 décembre 2020.
- Les statistiques sectorielles au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 (GPBM, ASFIM, APSB...);

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CDG Capital. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La direction Equity Capital Market fait partie de CDG Capital, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été désignés.

M. Saad LEMZABI
Directeur Equity Capital Market

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Dénomination ou raison sociale :	CDG Capital
Responsable :	M. Mohamed WADDAD
Fonction :	Directeur Financier Responsable de la Communication Financière
Adresse :	Tour Mamounia, Place Moulay El Hassan, Rabat.
Numéro de téléphone :	+212 537 66 52 52
Numéro de fax :	+212 522 66 52 00
Adresse électronique :	Comfin@cdgcapital.ma

PARTIE II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE CDG CAPITAL

I. Présentation Générale de CDG Capital

I.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	CDG Capital
Siège social	Place Moulay El Hassan, Immeuble Mamounia, Rabat.
Forme juridique	Société Anonyme
Téléphone / Fax	05 37 66 52 52/ 05 37 66 52 00
Site Web	www.cdgcapital.ma
Date de constitution	20 Mars 2006
Registre du commerce	62 905 Rabat
Durée	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	<p>Selon l'article 2 des statuts, la société a pour objet au Maroc et dans tous pays, et sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ses activités :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les opérations de change ;- Le placement, la souscription, l'achat, la gestion, la garde et la vente de valeurs mobilières et de tout produit financier ;- L'octroi de crédits ;- La collecte de fonds reçus du public ;- La mise à disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion ;- Le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine ;- Le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et, de manière générale, tous les services destinés à faciliter, la création et le développement des entreprises, sous réserve des dispositions légales relatives à l'exercice illégal de certaines professions ; et,- Plus généralement, toutes opérations bancaires, commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement en tout ou partie à l'objet social décrit ci-dessus et à tout objet similaire ou connexe susceptible de faciliter, ou de favoriser ou non le développement de la Société et de son activité.
Capital social	MAD 930 000 000 au 1 ^{er} juin 2021
Lieu de consultation des documents juridiques	<p>Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les rapports de gestion, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés sur demande au siège social de CDG Capital.</p> <p>De par sa forme juridique, son appartenance à l'état marocain et son activité, CDG Capital, société anonyme à Conseil d'administration, est régie par les dispositions de la loi 17-95, relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.</p>
Textes législatifs et réglementaires applicables à la société	<p>De par son activité, CDG Capital est régie par les principaux textes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire). <p>De par l'émission de certificats de dépôt, CDG Capital sera régie par :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;• La loi 35-94 relative à certains titres de créances.• Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à

l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;

- L'Arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif à certains titres négociables tel que modifié par les Arrêtés 692-00, 1311-01 et 2232-02 ;
- L'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°2169-16 du 14 juillet 2016 approuvant le règlement général de l'AMMC.
- Les circulaires de l'AMMC relatives aux opérations et informations financières.
- Le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- Le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998, complété et modifié par l'arrêté 1961-01 publié au bulletin officiel 4966 du 3 janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005.
- Le Dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation de la loi 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux".

De par son appartenance au groupe CDG, soumis au contrôle de l'état, CDG Capital est régie par :

- Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 portant promulgation de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal de Commerce de Rabat

Régime fiscal

CDG Capital est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10% pour les opérations bancaires et 20% pour les opérations de conseil)

II. Renseignements sur le capital de CDG Capital

II.1. Renseignements à caractère général

Au 1^{er} juin 2021, le capital social de CDG Capital s'élève à MAD 930 000 000, divisé en 9 300 000 actions obligatoirement nominatives d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

II.2. Historique du Capital de CDG Capital

Date	Capital initial (MAD)	Nature de l'opération	Montant de l'augmentation ou réduction de capital (MAD)	Nombre de titres émis	Valeur nominale (MAD)	Prix d'émission (MAD)	Nombre total d'actions émises (post opération)	Capital final (MAD)
2006	-	Constitution	500 000 000					500 000 000
2018	500 000 000	Augmentation de capital	130 000 000	1 300 000	100	100	6 300 000	630 000 000
2019	630 000 000	Augmentation de capital	150 000 000	1 500 000	100	100	7 800 000	780 000 000
2020	780 000 000	Augmentation de capital	150 000 000	1 500 000	100	100	9 300 000	930 000 000

Source : CDG Capital

Depuis la création de CDG Capital, le capital social a subi trois modifications sous la forme d'augmentations de capital en numéraire :

- MAD 130 000 000 (1 300 000 actions de MAD 100 l'action) conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 04 Juin 2018 dont la réalisation définitive a été constatée par le Conseil d'Administration du 17 Décembre 2018 ;
- MAD 150 000 000 (1 500 000 actions de MAD 100 l'action) conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 Mai 2019, dont la réalisation définitive a été constatée par le Conseil d'Administration du 16 juillet 2019.
- MAD 150 000 000 (1 500 000 actions de MAD 100 l'action) conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 avril 2020, dont la réalisation définitive a été constatée par le Conseil d'Administration du 05 juin 2020.

Le capital de CDG Capital est entièrement détenu par la CDG. Le Président du Conseil d'Administration, M. Abdellatif ZAGHNOUN ainsi que les administrateurs, Mme Latifa ECHIHABI, M. Nouaman AL AISSAMI, M. Hamid TAWFIKI, M. Mohamed Amine FILALI et M. Khalid EL HATTAB détiennent chacun une action.

II.3. Evolution du Capital de CDG Capital

Evolution du capital de CDG Capital sur les 5 dernières années :

Actionnaires	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019		31/12/2020	
	Nbre d'actions	% du capital	Nbre d'actions	% du capital	Nbre d'actions	% du capital	Nbre d'actions	% du capital	Nbre d'actions	% du capital
CDG	5 000 000	100%	5 000 000	100 %	6 300 000	100%	7 800 000	100%	9 300 000	100%
Total	5 000 000	100%	5 000 000	100 %	6 300 000	100%	7 800 000	100 %	9 300 000	100%

Source : CDG Capital

CDG Capital, étant une filiale à 100% de CDG depuis sa constitution, la structure de son actionariat n'a connu aucun changement au cours des 5 dernières années

- Augmentation de capital de MAD 130 millions en 2018 :

Nombre d'actions émises	1 300 000 actions
Prix par action	MAD 100 par action
Actionnaires souscripteurs	CDG

Le cadre et les conditions de l'opération

- Le prix de souscription pour chaque action nouvelle est égal à 100 (cent) dirhams et est libéré à la souscription en numéraire, par versement d'espèces, à hauteur de 130.000.000 (cent trente millions) de dirhams ;
- Par application des dispositions de l'article 189 de la loi n° 17-95 telle qu'amendée et complétée, les actionnaires de la Société ont eu un droit de préférence à la souscription de 1.300.000 (un million trois cent mille) actions nouvelles émises, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent ;
- Les 1.300.000 (un million trois cent mille) actions nouvelles, sont assujetties à toutes les stipulations statutaires et assimilées également en matière de droits et d'obligations, aux actions anciennes à compter de leur émission ;
- Les souscriptions ont été recueillies par la Société à son siège social, durant la période de souscription du 21 Novembre au 12 décembre 2018.

- Augmentation de capital de MAD 150 millions en 2019 :

Nombre d'actions émises	1 500 000 actions
Prix par action	MAD 100 par action
Actionnaires souscripteurs	CDG

Le cadre et les conditions de l'opération

- Le prix de souscription pour chaque action nouvelle est égal à 100 (cent) dirhams et est libéré à la souscription en numéraire, par versement d'espèces, à hauteur de 150.000.000 (cent cinquante millions) de dirhams ;
- Par application des dispositions de l'article 189 de la loi n° 17-95 telle qu'amendée et complétée, les actionnaires de la Société ont eu un droit de préférence à la souscription de 1.500.000 (un million cinq cent mille) actions nouvelles émises, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent ;
- Les 1.500.000 (un million cinq cent mille) actions nouvelles, sont assujetties à toutes les stipulations statutaires et assimilées également en matière de droits et d'obligations, aux actions anciennes à compter de leur émission ;

- Les souscriptions ont été recueillies par la Société à son siège social, durant la période de souscription du 17 Juin au 08 Juillet 2019.

▪ Augmentation de capital de MAD 150 millions en 2020 :

Nombre d'actions émises	1 500 000 actions
Prix par action	MAD 100 par action
Actionnaires souscripteurs	CDG

Le prix de souscription pour chaque action nouvelle est égal à 100 (cent) dirhams et est libéré à la souscription en numéraire, par versement d'espèces, à hauteur de 150.000.000 (cent cinquante millions) de dirhams ;

Par application des dispositions de l'article 189 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée, les actionnaires de la Société ont eu un droit de préférence à la souscription de 1.500.000 (un million cinq cent mille) actions nouvelles émises, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent ;

Les 1.500.000 (un million cinq cent mille) actions nouvelles, sont assujetties à toutes les stipulations statutaires et assimilées également en matière de droits et d'obligations, aux actions anciennes à compter de leur émission ;

Les souscriptions ont été recueillies par la Société à son siège social, durant la période de souscription du 04 mai au 25 mai 2020.

Le cadre et les conditions de l'opération

II.4. Actionnariat actuel

Actionnaires	Nbre d'actions	01/06/2021	
		% du capital	Droit de vote
CDG	9 299 994	100%	100%
Mr Abdellatif Zaghoun (Administrateur)	1	-	-
Mr Hamid Tawfiki (Administrateur)	1	-	-
Mr Mohamed Amine Filali (Administrateur)	1	-	-
Mr Nouaman Al Aissami (Administrateur)	1	-	-
Mr Khalid El Hattab (Administrateur)	1	-	-
Mme Latifa Echihabi (Administrateur)	1	-	-
Total	9 300 000	100%	100,00%

Source : CDG Capital

II.5. Capital potentiel de CDG Capital

A la date d'enregistrement du document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

II.6. Informations relatives aux actionnaires

Caisse de Dépôt et de Gestion	
Activité	La CDG est une institution financière, créée sous forme d'établissement public. Elle a pour rôle central de recevoir, conserver et gérer des ressources d'épargne qui, de par leur nature ou leur origine, requièrent une protection spéciale.
Résultat net Part du Groupe	31/12/2019 MAD 621 millions
	31/12/2020 MAD - 3 819 millions

Total Bilan	31/12/2019	MAD 279 milliards
	31/12/2020	MAD 295 milliards
Fonds propres	31/12/2019	MAD 22 milliards
	31/12/2020	MAD 18 milliards
Produit net bancaire consolidé	31/12/2019	MAD 8 223milliards
	31/12/2020	MAD 5 017 milliards
Actionnariat	Établissement Public	

Source : Groupe CDG - Publication financière au 31/12/2019 et au 31/12/2020

II.6. Négociabilité des titres de capital

L'article 11 des statuts de la Société prévoit :

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables à compter de la réalisation de celle-ci.

Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation. La cession des actions s'opère à l'égard de la société et des tiers par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est préalablement inscrit sur un registre coté et paraphé, tenu chronologiquement, dit « registre des mouvements »

La société est tenue de procéder cette inscription et à ce virement dès réception du bordereau de transfert.

La société est tenue de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception du bordereau de transfert.

Le bordereau de transfert est tenu de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception du bordereau de transfert.

Le bordereau de transfert, établi sur un formulaire fourni ou agréé par la société, est signé par le cédant ou son mandataire, si les actions ne sont pas entièrement libérées, mention doit être faite de la fraction non libérée.

La transmission d'actions à titre gratuit ou en suite de décès s'opère également par un ordre de mouvement, transcrit sur le registre des mouvements, sur justification de la mutation dans les conditions légales.

Les frais de transfert des actions sont à la charge des cessionnaires, sauf convention contraire entre cédants et cessionnaires.

Les actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

iii- Sauf en cas de succession ou de cessions soit à un conjoint, soit à un ascendant ou descendant jusqu'au deuxième degré inclus, ainsi qu'en cas de cession à une filiale du cédant, à la société mère du cédant ou à une filiale de la société mère du cédant (les termes filiales et Société mère devant être entendus conformément aux dispositions de l'article 143 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes), ou de cession d'actions de garantie à un administrateur, la cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément du conseil d'administration de la société et est l'objet d'un droit de préemption exercé par un ou plusieurs actionnaires de la société.

Seront assimilés à des actions pour l'exercice de ces droits, tous droits de souscription et d'attribution d'actions en cas d'augmentation de capital ainsi que généralement tous titres pouvant donner accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de la société que les actionnaires détiennent ou viendraient à détenir.

Les cessions d'actions présentes et à venir s'entendent de tout transfert d'actions, en toute propriété, nue-propriété ou en usufruit, sous quelque forme que ce soit et notamment toute cession à titre onéreux ou gratuit, cession de gré à gré, adjudication, apport en société, apport partiel d'actif, fusion, scission, échange ou partage.

La mise en nantissement d'actions ainsi que l'octroi de toute autre sûreté sur les actions sera assimilé à une cession.

A cet effet, la demande d'agrément doit être notifiée à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le conseil d'administration disposera d'un délai total de trente (30) jours à compter de la réception de la demande pour porter à la connaissance des autres actionnaires, par lettre recommandée, l'ouverture du droit de préemption afin de recueillir leur avis. Ces actionnaires disposent d'un délai de quinze jours à compter de la lettre précitée pour se porter acquéreurs desdites actions, en indiquant au Conseil d'Administration le nombre d'actions qu'ils désirent préempter.

Dans le cas où plusieurs actionnaires sont désireux de racheter les actions offertes en vente, ces actions leur sont cédées proportionnellement aux actions déjà détenues par eux.

Sous réserve de l'exercice du droit de préemption précité, l'opération se déroule dans le respect des prescriptions édictées par les articles 254 et suivants de la loi.

Le titre est transmis à l'égard des tiers par un transfert sur le registre destiné à cet effet au vu d'un bulletin de transfert signé du cédant et, si l'action n'est pas entièrement libérée, accepté par le cessionnaire.

II.7. Politique de distribution des dividendes

Disposition statutaire :

Selon l'article 36 des statuts de CDG Capital, le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque, le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice l'assemblée Générale détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes et prélève toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

En outre, l'assemblée Générale peut décider la mise en distribution ou l'affectation de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Ces fonds de réserve extraordinaires peuvent être affectés notamment, suivant ce qui est décidé par l'assemblée générale Ordinaire, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit à l'amortissement total de ces actions ou à leur amortissement partiel par voie de tirage au sort ou autrement.

Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les autres actions, sauf en cas de liquidation ou à leurs droits se limitent au remboursement de leur capital.

Or le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée Générale, inscrite à un compte spécial, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs, jusqu'à extinction.

Selon l'article 38 des statuts de CDG Capital, les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut, par le Conseil d'administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf (9) mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé à la demande du Conseil d'Administration.

Aucune restitution de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en restitution est prescrite trois (3) ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Toutes les actions jouissent des mêmes droits notamment s'agissant des droits de dividendes et de vote.

La politique de distribution de dividendes de CDG Capital :

Aucune politique de distribution de dividendes n'est préalablement définie par CDG Capital.

Tableau de distribution de dividendes sur les trois derniers exercices :

Le tableau ci-dessous présente le ratio de distribution de dividendes sur les trois derniers exercices :

En milliers de dirhams	2018	Var	2019	Var	2020	Var
Résultat net (Comptes sociaux)	83 460	- 46 %	81 169	-3%	91 801	13%
Dividendes distribués en N+1 au titre de l'année N	230 000	-	219 960	-4%	87 420	-60%
Taux de distribution de dividendes	276 %	+ 126 pts	271%	-5 pts	95%	-176 pts
Nombre d'actions	6 300 000	+ 26 %	7 800 000	24%	9 300 000	19%
Résultat net / Nombre d'actions	13	- 57 %	10	-20%	10	-1%
Dividende par action	37	- 21 %	28	-24%	9	-67%
Dividende par action ajusté ¹	46	0%	44	-4%	17	-60%

Source : CDG Capital – comptes sociaux

CDG Capital a distribué MAD 230 millions en 2018, MAD 220 millions en 2019 et MAD 87,4 millions en 2020, avec un taux de distribution de dividendes de 276%, et 271% et 95% respectivement.

Le taux de distribution de dividende sur la période 2018-2020 répond à un besoin ponctuel de liquidité de la part de la CDG, actionnaire unique de CDG Capital.

¹ Dividende par action ajusté = Dividendes distribués en N+1 au titre de l'année N / Nombre d'actions avant augmentation de capital opérée en 2019 et 2020.

II.8. Endettement

A) Dette privée (Marché)

CDG Capital émet régulièrement des Certificats de Dépôt sur le marché de la dette privée.

L'encours total des Certificats de Dépôt émis par CDG Capital est de MAD 1 140 millions au 01/06/2021.

Caractéristiques du programme	
Nature du programme	Certificats de dépôt.
Plafond du programme	MAD 2 500 000 000 (25 000 titres).
Valeur nominale unitaire	MAD 100 000 ² .
Encours du programme au 01/06/2021	KMAD 1 140 000
Nombre de Titre	1 140 titres

Source : CDG Capital

Compte tenu de l'augmentation de l'activité de CDG Capital, le Conseil d'Administration a autorisé le relèvement du plafond d'un montant de MAD 2,5 milliards, à un montant de MAD 3,5 milliards suite à la décision du Conseil d'Administration en date du 11 mars 2021.

A date du 1^{er} juin 2021, les caractéristiques des lignes en cours sont les suivantes :

Nature des titres	Date d'émission/juissance	Date d'échéance	Montant en MDH	Maturité	Taux actuellement en vigueur	Mode de remboursement	Valeur nominale	Nature du taux	Fréquence et date de révision ³
CD Ordinaire	02/08/2018	02/08/2023	200	60 mois	3.29	InFine	100	Fixe	-
CD Ordinaire	22/12/2020	22/06/2021	350	6 mois	1.80	InFine	100	Fixe	-
CD Ordinaire	22/01/2021	18/01/2022	510	12 mois	1.81	InFine	100	Fixe	-
CD Ordinaire	22/01/2021	18/10/2021	80	9 mois	1.74	InFine	100	Fixe	-
Total de l'encours au 01/06/2021			1 140			MDH			

Source : CDG Capital

Les émissions de CDG Capital sont modulées et programmées en fonction de plusieurs considérations : contraintes liées à la gestion Actif-Passif (ALM), contexte de marché (appétit des investisseurs, liquidité, courbe des taux), encours et évolution des ressources de la clientèle (dépôts à vue et dépôts à terme). Par conséquent, les émissions se font en continu en fonction des facteurs précités.

B) Emissions obligataires subordonnées

Emission obligataire subordonnée par placement privé 2021 :

En mars 2021, CDG Capital a clôturé avec succès son émission obligataire subordonnée par placement privé auprès d'un nombre restreint d'investisseurs qualifiés pour un montant de MAD 500 millions.

² En application de l'article 9 de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et de l'arrêté du Ministère de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme du 10 juillet 2001 relatif à certains titres de créances négociables, le montant unitaire des certificats de dépôt est fixé à MAD 100 000.

³ Taux révisable annuellement

Le tableau suivant présente les caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné :

Emetteur	CDG Capital
Type de placement	Placement privé (de gré à gré)
Nature de l'opération	Emission obligataire subordonnée
Montant de l'émission	500 000 000 MAD
Nombre de titres émis	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD
Prix d'émission	Au pair, soit 100 000 dirhams à la date de jouissance
Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées
Maturité	10 ans
Date de jouissance	09 mars 2021
Date d'échéance	09 mars 2031
Taux de référence	2,34%
Mode de remboursement	In fine
Nature de Taux	Fixe
Taux d'intérêt facial	3,14 % (le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché primaire des bons du Trésor calculé par extrapolation de la ligne 10 ans adjudgée lors de la séance primaire du 26 janvier 2021, règlement de livraison du 1er février 2021 avec le dernier 5 ans primaire adjudgée lors de la séance du 12 janvier 2021, règlement de livraison le 18 janvier 2021)
Prime de risque	80 points de base
Garantie	Aucune

L'émission a été réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières⁴, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite. A l'issue de la période de souscription, la répartition par Catégorie de souscripteurs se présente comme suit :

Catégorie de souscripteurs	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Part des montants alloués en %
OPCVM	450 000 000	450 000 000	90%
Entreprise d'assurance et de réassurance	50 000 000	50 000 000	10%

C) Dette bancaire

CDG Capital recourt au système bancaire pour le refinancement partiel de ses emplois, principalement sous forme d'emprunts de trésorerie et de pensions livrées sur des maturités à très court terme (allant de 1 à 30 jours). Le reliquat des refinancements est assuré par les dépôts clientèle, les émissions de certificats de dépôt et les dettes interbancaires.

⁴ Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent. Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.

Les choix en matière de refinancement (type d'instruments, montants à lever et maturités) sont définis et structurés en fonction des objectifs de développement de la Banque, des contraintes de gestion actif-passif (ALM) et du coût d'endettement.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le conseil d'administration de CDG Capital ne prévoit aucune émission d'obligations ou de dettes subordonnées additionnelles.

La composition et l'évolution de l'endettement bancaire du Groupe CDG Capital de 2018 à 2020 se présente comme suit (en millions de dirhams) :

Instrument	2018	2019	Var	2020	Var
Comptes à vue	42	61	+ 46%	128	109%
Emprunts de trésorerie	1 154	970	-16%	2 809	190%
<i>Au jour le jour</i>	648	970	+ 50%	2 640	172%
<i>A terme (<= 30 jours)</i>	506	-	-100%	-	-
<i>A terme (> 30 jours)</i>	-	-	-	169	100%
Pensions livrées	1 922	2 278	+ 19%	1 723	-24%
<i>Au jour le jour</i>	431	502	+ 16%	-	-100%
<i>A terme (<= 30 jours)</i>	1 491	1 776	+ 19%	1 533	-14%
<i>A terme (> 30 jours)</i>	-	-	-	190	100%
Emprunts financiers	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	1	1	- 50%	0	-52%
Autres dettes	-	-	-	3	100%
Dettes locative	-	29	+ 100%	61	109%
Endettement bancaire	3 119	3 339	+ 7%	4 724	41%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés

Au 31 décembre 2019, l'endettement bancaire du groupe CDG Capital s'inscrit en hausse de 7%, passant de MAD 3,1 milliards à MAD 3,3 milliards. Cette évolution intègre principalement un recours plus important aux pensions livrées (+19%) par rapport aux emprunts de trésorerie (-16%).

Au 31 décembre 2020, l'endettement bancaire du groupe CDG Capital évolue de 41% à MAD 4,7 milliards. Cette augmentation s'explique par la hausse des besoins en refinancement induits par la croissance des emplois en crédits à la clientèle et en titres de transaction et de placement.

Le recours privilégié de la banque aux instruments de financement interbancaires s'explique par le contexte de liquidité favorable constaté sur le marché monétaire en décembre 2020, induit principalement par l'amélioration des réserves de change du pays.

Il est à noter qu'à fin 2020, que près de 56% de l'endettement bancaire est contracté auprès de CDG, sous forme d'emprunts de trésorerie.

La ligne « dette locative » loge la contrepartie des droits d'utilisation comptabilisés à l'actif conformément à la norme IFRS 16 entrée en application à partir du 1^{er} janvier 2019.

Il est à noter que CDG Capital ne s'endette pas à l'international, n'octroie pas de garanties en couverture de ses emprunts.

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, CDG Capital ne dispose pas de covenants sur ces dettes bancaires

II.9. Engagements Hors Bilan

Hors Bilan Social

L'évolution des engagements donnés et reçus sur la période 2018 à 2020 se présente comme suit (en milliers de dirhams) :

Hors-bilan	2018	2019	Var	2020	VAR
Engagements donnés	2 588 624	2 995 483	+ 22 %	2 217 515	-26%
Engagements de financement donnés aux ECA	-	-	-	-	-
Engagements de financement donnés à la clientèle	126 730	166 832	+ 122 %	62 932	-62%
Engagements de garantie d'ordre d'ECA	-	-	-	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 239 456	1 255 978	- 7 %	3 043	-100%
Autres titres à livrer	1 222 438	1 572 673	+ 67 %	2 151 540	37%
Engagements reçus	510 075	1 220 943	- 0,02 %	640 251	-48%
Engagements de financement reçus d'ECA	500 000	500 000	-	500 000	0%
Engagements de garantie reçus d'ECA	9 438	9 438	-	0	-100%
Autres titres à recevoir	637	711 505	- 15 %	140 251	-80%

Source : CDG Capital – Comptes sociaux
ECA : Etablissements de Crédit et Assimilés

➤ Au titre de l'exercice 2019 :

- Les engagements donnés sont en hausse de 16% sous l'effet combiné de la progression de 32% des engagements de financement donnés à la clientèle ainsi que de l'évolution de 29% de l'encours titres à livrer.
- Le poste « autres titres à livrer » enregistre les engagements de vente de titres conclus en 2019 mais dont les délais de règlement-livraison interviennent post 31 décembre 2019. L'évolution du solde de ce poste est tributaire du volume des transactions de vente en instance de dénouement au 31 décembre de chaque année.
- L'encours des engagements reçus sont en hausse de 139% à MAD 1 221 millions, impacté par la forte hausse de l'encours des titres à recevoir ; lui-même corrélé au volume des transactions d'achats de titres en instance de règlement-livraison au 31 décembre 2019.
- Les engagements donnés et reçus de CDG Capital n'intègrent pas d'opérations avec ses filiales.

➤ Au titre de l'exercice 2020 :

- Les engagements donnés s'inscrivent globalement en baisse de 26%, intégrant l'effet compensé de l'arrivée à échéance courant 2020 d'une importante garantie de capital d'ordre à la clientèle (-100%), ainsi que de la hausse 37% de l'encours titres à livrer. Ce dernier loge les engagements de vente de titres dont les délais de règlement-livraison sont postérieurs au 31 décembre 2020. Les postes « titres à livrer » et « titres à recevoir » n'ont pas un caractère cumulatif ; leur évolution d'un arrêté à l'autre ne reflète pas donc une tendance particulière. Ces postes sont destinés à loger les opérations ponctuelles de vente (respectivement d'achat) où il existe des délais d'usage entre la date d'engagement et la date de règlement-livraison.
- L'encours des engagements reçus diminue de 48% à MAD 640 millions, suite à la baisse de 80% de l'encours des titres à recevoir à MAD 140 millions contre MAD 711 millions à fin décembre 2019.
- Les engagements donnés et reçus de CDG Capital n'intègrent pas d'opérations avec ses filiales.

Hors Bilan consolidé IFRS

L'évolution des engagements de financement et de garantie donnés et reçus sur la période 2018 à 2020 se présente comme suit (en milliers de dirhams) :

	2018	2019	Var	2020	Var
Engagements de financements et de garantie donnés	1 363 293	1 421 520	4%	62 974	-96%
Engagements de financement en faveur d'ECA	-	-	-	-	-
- Crédits documentaires import	-	-	-	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-	-	-	-
- Ouvertures de crédit confirmées	-	-	-	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-	-	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-	-	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	126 730	166 832	32%	62 309	-63%
- Crédits documentaires import	-	-	-	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-	-	-	-
- Ouvertures de crédit confirmées	126 730	166 832	32%	16 344	-90%
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-	-	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-	-	45 965	ns
Engagements de garantie d'ordre d'ECA	-	-	-	-	-
- Crédits documentaires export confirmés	-	-	-	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-	-	-	-
- Garanties de crédits données	-	-	-	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-	-	-	-
- Engagements en souffrance	-	-	-	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 236 563	1 254 688	1%	665	-100%
- Garanties de crédits données	-	-	-	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-	-	-	-
- Autres cautions et garanties données	1 236 563	1 254 688	1%	665	-100%
- Engagements en souffrance	-	-	-	-	-
Engagements de financements et de garantie reçus	509 438	509 438	-	500 000	-2%
Engagements de financement reçus d'ECA	500 000	500 000	-	500 000	0%
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-	-	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-	-	-
- Autres engagements de financement reçus	500 000	500 000	-	500 000	0%
Engagements de garantie reçus d'ECA	9 438	9 438	-	-	-
- Garanties de crédits	9 438	9 438	-	-	-
- Autres garanties reçues	-	-	-	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes divers	-	-	-	-	-
- Garanties de crédits	-	-	-	-	-
- Autres garanties reçues	-	-	-	-	-

Source : CDG Capital

ECA : Etablissements de Crédit et Assimilé

➤ Au titre de l'exercice 2019 :

- L'encours global des engagements de financement et de garanties donnés s'accroît de 4% par rapport à fin 2018 pour atteindre MAD 1 421 millions au 31 décembre 2019. Cette évolution recouvre principalement la hausse de 32% à MAD 167 millions des engagements de financement donnés à la clientèle.
- Les engagements de financement et de garantie reçus n'ont pas connu de variation et restent stables à MAD 509 millions.

➤ Au titre de l'exercice 2020 :

- L'encours global des engagements de financement et de garanties donnés baisse de 96% à MAD 62 millions contre MAD 1 421 millions une année auparavant. Cette variation fait suite à l'arrivée à échéance courant 2020 d'une importante garantie de capital d'ordre à la clientèle.
- Les engagements de financement et de garantie reçus enregistrent une légère baisse de 2% à MAD 500 millions, suite à l'arrivée à terme courant 2020 de cautions financières à hauteur de MAD 9,4 millions.
- Le montant de la garantie de capital d'ordre à la clientèle arrivée à échéance s'élève à 665 KMAD

II.10. Notation

Fitch Ratings – CDG Capital (18/12/2020):

Fitch Ratings a confirmé la note "Excellent (mar) avec perspective stable" de la catégorie « gestion des fonds institutionnels » à CDG Capital. Cette distinction vient confirmer le positionnement de CDG Capital en tant que gestionnaire d'actifs institutionnels global, responsable et engagé.

➤ Principaux facteurs de notation

La confirmation de la note de CDG Capital pour la gestion sous mandat de ses fonds institutionnels est soutenue par la robustesse des processus d'investissement et de gestion des risques. Les ressources d'investissement sont bien adaptées aux besoins de l'activité. Cependant le score des ressources d'investissement est limité par la rotation des effectifs ayant eu lieu en 2019 et 2020. Le score de la société et du service client met en balance une croissance modérée des encours sous gestion sur les cinq dernières années et une marge sur encours inférieure aux pairs, avec la solidité financière de la société mère, Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), créée en 1959.

La note 'Excellent' est basée sur les scores des catégories ci-dessous :

- Processus d'Investissement : Excellent
- Ressources d'Investissement : Solides
- Gestion des Risques : Excellente
- Performances : Consistantes
- Société et Service Client : Solides

➤ Processus d'Investissement

Le processus d'investissement est bien défini avec des objectifs clairs. Les deux principales stratégies sont la gestion sous benchmark traditionnelle et la gestion actif-passif. Ces deux stratégies utilisent des données issues de l'équipe de recherche interne et de la recherche sell-side. La première stratégie se décline en trois étapes : l'analyse fondamentale, la construction de portefeuille et l'exécution. Dans le cadre de la gestion actif-passif, les portefeuilles sont construits de manière à couvrir les besoins des clients concernant les passifs à court terme et long-terme, et à générer un surplus de performances. Ainsi, l'actif est réparti entre un compartiment « core » (principalement investi en produits de taux) et un compartiment satellite

(investi en actifs risqués tels que les actions et les actifs alternatifs). L'actif est investi selon un budget de risque prédéterminé.

➤ Ressources d'Investissement

L'équipe d'investissement possède un niveau d'expérience au sein de l'entreprise inférieur à celui de ses pairs en raison d'un taux de rotation des effectifs important en 2019 et 2020. Les effets négatifs de cette rotation sont atténués par une gestion de portefeuille efficace.

CDG Capital pour la gestion sous mandat de ses fonds institutionnels dispose du meilleur ratio de gérants par portefeuille parmi ses pairs. L'organisation ne compte pas de directeur des investissements, mais dispose de responsables concernant les mandats « core » et les investissements alternatifs. L'entité est globalement bien organisée avec des fonctions distinctes telles que la gestion de portefeuille, le contrôle interne et le risque management, toutes dédiées à la gestion sous mandat

Fitch estime que le projet d'implémentation d'un système front-to-back est positif, mais qu'il pourrait également être source de risques opérationnels durant la phase d'implémentation en raison de son impact sur les systèmes d'information.

CDG Capital pour la gestion sous mandat de ses fonds institutionnels possède une architecture informatique robuste permettant au personnel de travailler à distance en période de pandémie.

➤ Gestion des Risques

CDG Capital pour la gestion sous mandat de ses fonds institutionnels fait partie des quelques sociétés au Maroc disposant d'une équipe de gestion des risques indépendante avec quatre niveaux de contrôles (front-office, middle-office, risques and contrôle interne). Les risques clés tels que les risques de marché, de crédit et opérationnels font l'objet d'une surveillance étroite. L'attention de l'équipe se porte sur les indicateurs les plus importants tels que la VaR (value at risk) et le budget de risque ainsi que sur les stress tests effectués sur une base mensuelle.

Tous les mandats sont sujets à des limites contractuelles déterminées par les clients et des limites internes mises en place par la gestion des risques. Les limites internes peuvent inclure des limitations concernant les notations de crédit, les types d'émetteurs, les classe d'actifs, l'exposition aux actifs internationaux. La notation interne de crédit inclut des processus quantitatifs et qualitatifs, et une analyse sectorielle. Des rapports sont produits de manière hebdomadaire et mensuelle.

➤ Performances

La performance globale est largement dépendante du principal mandat (75% de l'encours sous gestion à fin septembre 2020). Il s'agit d'un portefeuille gestion actif-passif géré pour le compte d'un client de CDG. Le portefeuille est ainsi investi avec l'objectif principal de couvrir les besoins de financement du client. Entre fin 2017 et fin septembre 2020, ce mandat a surperformé de manière constante par près de 4%.

➤ Société et Service Client :

CDG Capital « gestion des fonds institutionnels » a été créée en 2006 et investit dans une large gamme de classes d'actifs, tels que les actions, les produits de taux, l'immobilier et le capital-investissement. La clientèle est très concentrée et est composée d'institutions financières. L'encours sous gestion a progressé entre 2014 et 2019 mais son augmentation a été plus faible que celle des pairs. La société de gestion applique des frais de gestion inférieurs à ses pairs.

Fitch Ratings – CDG Capital Gestion (18/12/2020):

Fitch Ratings a confirmé la note 'Excellent (mar)' avec perspective stable de la catégorie « Investment Performance » à CDG Capital Gestion. Un rating qui reflète la grande stabilité des processus d'investissement et de risque ainsi que la profondeur des ressources d'investissement de la société de gestion.

La note 'Excellent' est basée sur les scores (inchangés) des catégories ci-dessous :

- Processus d'Investissement : Excellent

-
- Ressources d'Investissement : Excellentes
 - Gestion des Risques : Excellente
 - Performances : Consistantes
 - Société et Service Client : Excellent

➤ Processus d'Investissement

Les objectifs d'investissement et les stratégies des fonds gérés par CDG Capital Gestion sont clairement définis avec une prépondérance des produits de taux (91% des encours sous gestion à mi-octobre 2020). Le processus d'investissement prend en considération des analyses fondamentales et macroéconomiques. Le portefeuille cible est d'abord déterminé, puis l'équipe de gestion procède à la construction du portefeuille en se basant sur des processus qualitatifs et quantitatifs incluant des stress tests. Les portefeuilles font l'objet de surveillances lors de comités hebdomadaires et mensuels.

➤ Ressources d'Investissement

Les ressources humaines de CDG Capital Gestion comptent 34 employés à fin septembre 2020. La taille des effectifs a augmenté en 2019 et 2020, avec quatre départs et cinq arrivées. Malgré cette rotation du personnel, les capacités de la société demeurent intactes en raison de l'équipe d'investissement qui dispose d'une expérience parmi les plus grandes au Maroc. Les neuf gérants de portefeuille de la société sont responsables de la gestion de 62 fonds, ce qui se traduit par un ratio de gérant par fonds en ligne avec les autres acteurs du marché Marocain.

CDG Capital Gestion possède un système front-office modulable ainsi que des middle et back-offices solides en support. Le principal système de la société est MANAR, un logiciel dédié à la gestion d'actifs largement utilisée au Maroc. Il s'agit d'une solution front-to-back, interfaçant les différents services et prestataires, permettant ainsi une plus grande automatisation des opérations. CDG Capital Gestion a amélioré ses processus et ses capacités informatiques pour permettre à ses équipes de travailler à distance et de maintenir l'activité en périodes de crise. La société se dote actuellement d'outils d'informatique décisionnelle d'aide à la décision afin de les intégrer au processus d'investissement et à la production de rapports destinés à la clientèle

➤ Gestion des Risques

CDG Capital Gestion est une des premières sociétés au Maroc à disposer d'une équipe de gestion des risques indépendante. L'équipe effectue le contrôle des risques de marché, de crédit, opérationnels des indicateurs internationaux et différents scénarios applicables. Des alertes bloquantes et non-bloquantes concernant les dépassements de limites sont implémentées dans le système et des procédures d'escalade peuvent être initiées si nécessaire. L'équipe de compliance et le contrôle interne est en charge d'un certain nombre de contrôle incluant notamment, l'allocation équitable des transactions, du trading du personnel et la prévention des conflits d'intérêt. Les contrôles de limites pré-trade automatisés ont été implémentés en 2020. A la suite de la crise du Covid-19, le département de gestion des risques a mis en place des stress tests détaillés concernant la liquidité et les variations de marché, respectivement sur des bases mensuelles et trimestrielles

➤ Performances

Fitch considère que la performance d'investissement de CDG Capital Gestion est élevée. Fitch a déterminé que 85% de l'encours sous gestion de la société a surperformé ses pairs sur une période de trois ans, à fin octobre 2020, selon les données de l'Association des Sociétés de gestion et Fonds d'investissement Marocains. Depuis 2018, 90% des actifs sous gestion ont connu une performance supérieure par rapport à leurs benchmarks. Par ailleurs, Fitch considère également d'autres facteurs tels que le ratio de Sharpe, un indicateur de performance ajusté du risque. Fitch estime que le ratio de Sharpe des actifs sous gestion est élevé. A fin octobre 2020, 60% de l'encours de CDG Capital Gestion présente un ratio de Sharpe supérieur à ses pairs.

➤ Société Solide et Service Client

L'encours sous gestion de CDG Capital Gestion a progressé d'environ 5% depuis 2015, en comparaison au 9% de croissance enregistré par le marché marocain. La stratégie de croissance de la société est basée sur le développement de nouvelles relations institutionnelles et corporate plutôt que sur son réseau de distribution bancaire. Le service client est de haute qualité, s'appuyant sur une structure organisationnelle centrée sur la relation avec la clientèle. La stratégie en matière de service-client se concentre en particulier sur la transformation digitale. La société bénéficie d'une grande stabilité en raison d'une forte rentabilité en comparaison à ses pairs

II.11. Nantissement d'actifs ou saisie conservatoire ou hypothécaire

Valeurs et sûretés données et reçues en garantie :

L'évolution des valeurs et sûretés données et reçues en garantie se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Valeurs et sûretés données en garantie	3 577 237	3 631 132	2%	2 622 274	-28%
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 932 298	2 783 685	-5,1%	2 064 326	-25,84%
Autres titres	644 939	847 447	31,4%	557 949	-34,16%
Hypothèques	-	-	na	-	na
Autres valeurs et sûretés	-	-	na	-	na
Valeurs et sûretés reçues en garantie	3 384 431	4 617 209	36,4%	4 000 097	-13%
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	na	-	na
Autres titres	429 322	465 407	8,4%	518 594	11,43%
Hypothèques	233 270	233 270	0,0%	233 270	0,00%
Autres valeurs et sûretés	2 721 839	3 918 531	44,0%	3 248 233	-17,11%

Source : CDG Capital

A fin décembre 2019, l'encours des valeurs données en garantie évoluent globalement de 2% à MAD 3 631 millions, avec une prédominance des bons de Trésor à hauteur de 77% (vs 82% en 2018). Ces titres servent de collatéral dans les opérations de financement sécurisé contractées par la Banque sur le marché monétaire.

L'encours des valeurs et sûretés reçues en garantie enregistre un rebond de 36,4% dans un contexte de relance de l'activité crédits.

A fin décembre 2020, l'encours des valeurs données en garantie, constitué majoritairement de Bons de Trésor, s'affiche en baisse de 28% à MAD 2 622 millions, en lien avec le volume de dettes garanties levées sur le marché monétaire à fin décembre 2020.

II.12. Nantissement des titres de participations/nantissement d'actions CDG Capital

A la date d'enregistrement du document de référence, aucune action CDG Capital n'est nantie.

III. Gouvernance de CDG Capital

III.1. Assemblées générales

Les modes de convocation, les conditions d'admission, et les conditions d'exercice des droits de vote des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de CDG Capital sont en conformité avec la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Les conditions de Quorum et de majorité sont spécifiques à CDG Capital mais respecte tout de même le minimum requis par la loi n°17-95.

Les caractéristiques des assemblées de CDG Capital se présentent comme suit :

	Assemblée Générale Ordinaire	Assemblée Générale Extraordinaire
Le mode de convocation	La convocation est faite quinze (15) jours au moins avant la date de l'assemblée, soit par un avis inséré dans un journal d'annonces légales de la Préfecture ou Province du siège social, contenant les indications prescrites par la loi, soit par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire et contenant les mêmes indications, lorsque toutes les actions sont nominatives. (Cf. Article 25 des statuts)	
Les conditions d'admission	Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et d'une inscription de ses actions au registre des actions nominatives tenu par la Société, cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'assemblée. (Cf. Art 27 des statuts)	
Les conditions d'exercice des droits de vote	Toutes les actions de la Société jouissent des mêmes droits, notamment, s'agissant des droits de vote. Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix. (Cf. art 29 des statuts) Au cas où les actions sont nanties, le droit de vote est exercé par son propriétaire	
Les conditions de Quorum et de majorité	Sur 1 ^{ère} convocation, l'AGO ne délibère valablement, que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance dans le délai prescrit possèdent au moins le 1/2 des actions ayant le droit de vote au lieu de 1/4 uniquement prévu par la loi n° 17-95. Sur 2 nd e convocation, aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris celles des actionnaires ayant voté par correspondance dans le délai prescrit. (Cf. Art 30 des statuts)	Sur 1 ^{ère} convocation, l'AGE ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins les 3/4 au lieu de 1/2 uniquement prévu par la loi 17-95 Sur 2 nd convocation, la moitié des actions ayant le droit de vote au lieu de 1/4 uniquement prévu par loi n° 17-95. Elle statue à la majorité des 2/3 des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris celles des actionnaires ayant voté par correspondance dans le délai prescrit. (Cf. Art 31 des statuts) La société ne peut valablement voter avec ses propres actions par elle souscrites, acquises ou prises en gage. Il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum. Aux termes des articles 30 et 31 des statuts, sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification, dans le respect des

	Assemblée Générale Ordinaire	Assemblée Générale Extraordinaire
		<p>conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la loi.</p> <p>Aux termes de l'article 31 des statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur 1^{ère} convocation les 3/4 et, sur 2[°] convocation, la 1/2 des actions ayant le droit de vote. Aussi, il est précisé au dernier alinéa dudit article que sont réputés également présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans les mêmes conditions que celles prévues pour les réunions du conseil d'administration.</p>
Les conditions d'acquisition des droits de vote double éventuels	<p>Les statuts de la Banque ne prévoient pas la possibilité d'attribution ou d'acquisition de droit de vote double.</p> <p>En effet, aux termes de l'article 29 des statuts, il est précisé qu'à égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix.</p>	

IV. Organes d'administration de CDG Capital

IV.1. Disposition statutaire

L'article 14 des Statuts de CDG Capital stipule les éléments suivants en matière d'administration de la société :

(A) La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

(B) La durée des fonctions des premiers administrateurs nommés par les statuts est de trois (3) années.

La durée des fonctions des administrateurs nommés par les Assemblées Générales est de six (6) années ; elle expire à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

(C) Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente ; il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société sans délai, par lettre recommandée et de désigner, selon les mêmes modalités un nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

(D) Si un ou plusieurs sièges d'administrateurs deviennent vacants entre deux (2) Assemblées Générales, par suite de décès ou de démission, le Conseil d'Administration peut procéder à une ou plusieurs nominations à titre provisoire.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

S'il ne reste qu'un seul ou que deux administrateurs en fonction, celui-ci ou ceux-ci ou, à défaut, le ou les Commissaires aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Toutefois, le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration.

IV.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration

Pouvoirs du Conseil d'Administration (Article 18 des Statuts)

Le Conseil d'Administration de CDG Capital détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de CDG Capital et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Toute cession par la société d'immeuble par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration. Toutefois, lorsque la cession ou les cessions desdits actifs portent sur plus de 50% des actifs de la société pendant une période de (12) mois, une autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire est exigée dans les conditions prévues par la loi.

Délibérations du Conseil d'Administration (Article 17 des Statuts)

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'exige la loi et que l'intérêt de la Société le nécessite, sur la convocation de son Président. Sans préjudice des dispositions légales, la convocation émane du Président qui en fixe l'ordre du jour, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le ou les Commissaires aux comptes. En outre, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peuvent demander au Président de convoquer le conseil s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir. Dans ce dernier cas, c'est le directeur ou les administrateurs, selon le cas, qui établissent l'ordre du jour objet de la convocation.

La convocation est faite sans délai et par tous moyens. Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil d'Administration.

Tout membre du conseil peut donner, même par lettre ou par télégramme, mandat à un des administrateurs de le représenter à une séance du conseil.

Toute convocation doit mentionner les principales questions à l'ordre du jour et doit être accompagnée de l'information nécessaire aux administrateurs pour leur permettre de se préparer aux délibérations.

La participation des membres du Conseil d'Administration aux réunions de ce dernier à distance est possible à condition qu'elle se fasse à l'aide de moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant l'identification suffisante et préalable des participants concernés, satisfaisant à des caractéristiques techniques garantissant leur participation effective à la réunion dont les délibérations sont transmises de façon continue, permettant l'enregistrement fiable des discussions et délibérations, et enfin les procès-verbaux de ces réunions doivent faire état de tout incident technique relatif à la visioconférence lorsqu'il a perturbé le déroulement de la réunion. Toutefois, la présence physique des membres du Conseil d'Administration est obligatoire lorsqu'ils statuent sur la nomination ou la révocation du président du conseil, la nomination des Directeurs Généraux Délégués, la révocation du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués, et sur l'arrêté des comptes annuels.

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues.

En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante. Les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents sont pris en compte, pour le calcul du quorum et de la majorité.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs et les autres personnes participant à la séance.

La justification du nombre des administrateurs en exercice résulte valablement, vis-à-vis des tiers, de la seule énonciation dans le procès-verbal de chaque réunion des noms des administrateurs présents, représentés ou absents.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés par le Président de séance et par au moins un (1) administrateur ou, en cas d'empêchement, par deux (2) administrateurs au moins.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement certifiées par le Président du Conseil d'Administration uniquement ou par un Directeur Général, conjointement avec le secrétaire ou, en cas de liquidation, par un liquidateur.

Nomination et durée des fonctions (Article 14 des Statuts)

I- La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

II- La durée des fonctions des premiers administrateurs nommés par les statuts est de trois (3) années.

La durée des fonctions des administrateurs nommés par les Assemblées Générales est de six (6) années ; elle expire à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Les administrations sont toujours rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

III- Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente ; il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société sans délai, par la lettre recommandée et de désigner, selon les mêmes modalités un nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

IV- Si un ou plusieurs sièges d'administrateurs deviennent vacants entre deux (2) Assemblées Générales, par suite de décès ou de démission, le Conseil d'Administration peut procéder à une ou plusieurs nominations à titre provisoire.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'administration deviennent vacantes entre deux (2) assemblées Générales, par suite de décès ou de démission, le Conseil d'Administration peut procéder à une ou plusieurs nominations à titre provisoire.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

S'il ne reste qu'un seul ou deux administrateurs en fonction, de celui-ci ou, à défaut, le ou les commissaires aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Toutefois, le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration.

Actions de garantie

Les administrateurs hors administrateurs indépendants doivent être chacun propriétaire d'une (1) action de la Société.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur hors administrateurs indépendants n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois (3) mois.

Bureau du Conseil d'Administration (Article 16 des Statuts)

Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres personnes physiques un Président, dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Le Conseil d'Administration élit de même, s'il le juge utile, un ou plusieurs Vice-présidents dont il fixe également la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de leur mandat d'administrateur.

Le Conseil peut également désigner un secrétaire même en dehors de ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président, le Conseil désigne à chaque séance, celui de ses membres présents qui doit présider la séance.

IV.3. Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration de CDG Capital à la date d'enregistrement du présent document de référence se présente comme suit :

	Nom et prénom	Qualité	Date de nomination par l'AG	Date de renouvellement du mandat	Date expiration du mandat
Président	M. Abdellatif ZAGHNOUN	Directeur Général CDG	Janv-15	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
	Mme Latifa ECHIHABI	Secrétaire Générale CDG	Sept - 17	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
	CDG représentée par M. Mustapha LAHBOUBI	Directeur du Pôle Stratégie et Développement CDG	Fév -06	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Administrateurs	M. Hamid TAWFIKI	Directeur Général CDG Capital	Sept- 2010	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
	M. Nouaman Al AISSAMI	Adjoint au Directeur DTFE / Ministère de l'Economie et des Finances	Déc-13	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

M. Mohammed Amine FILALI	Directeur du Pôle Gestion de l'épargne CDG	Mars-2020	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
M. Khalid EL HATTAB	Directeur du Pôle Finance CDG	Sept-17	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Thierry SCIARD	Administrateur indépendant	Déc-20	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Source : CDG Capital

Les dispositions des statuts de la société relatives à la composition, aux attributions et au fonctionnement du Conseil d'Administration de CDG CAPITAL S.A. sont conformes à la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.

Les administrateurs qui ne sont ni président, ni directeur général, ni directeur général délégué, ni salarié de la société exerçant des fonctions de direction doivent être plus nombreux que les administrateurs ayant l'une de ces qualités.

Changements au sein du conseil d'administration courant 2020 :

Nomination de Monsieur SCIARD Thierry en tant qu'administrateur indépendant à partir du 02 décembre 2020 pour une durée de trois années venant à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice le 31 décembre 2022.

Administrateurs indépendants

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la gouvernance des établissements de crédit, l'assemblée générale ordinaire de CDG Capital du 02 décembre 2020 a nommé Monsieur Thierry SCIARD en tant qu'administrateur indépendant.

Il a été précisé lors de la réunion du conseil d'administration du 11 mars 2021 que la nomination de deux autres administrateurs indépendants est en cours et interviendra dans les meilleurs délais et a été également rappelé l'engagement continu de CDG Capital de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

Critères en matière d'indépendance des administrateurs

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'administration de CDG Capital, et en se référant à la circulaire N°5/W/16 de Bank Al Maghrib relative à la désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit, est considéré Administrateur indépendant, tout Administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature

que ce soit avec CDG Capital, le groupe auquel il appartient, la Direction ou les filiales de CDG Capital, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ou être de nature à le placer en situation de conflit d'intérêts avec la Direction, CDG Capital, le groupe auquel il appartient ou les filiales de CDG Capital.

Ainsi, l'Administrateur indépendant ne doit pas :

- Être salarié ou dirigeant de CDG Capital, représentant permanent, salarié ou Administrateur d'un actionnaire dominant ou d'une entreprise qu'il consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois (3) années précédentes ;
- Ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle CDG Capital détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- Être dirigeant d'une institution dans laquelle CDG Capital détient directement ou indirectement un mandat d'administration ou dans laquelle un dirigeant de CDG Capital (actuel ou l'ayant été depuis moins de trois ans) détient un mandat d'Administrateur ;
- Être Administrateur ou dirigeant d'un client ou fournisseur significatifs de CDG Capital ou de ses filiales (y compris pour les services de conseil et de maîtrise d'ouvrage), ou pour lequel CDG Capital ou ses filiales représente une part significative de l'activité ;
- Avoir de lien de parenté (jusqu'au deuxième degré) avec un membre de la Direction ou d'un Administrateur ou son conjoint ;
- Avoir été commissaire aux comptes de CDG Capital au cours des trois (3) années précédentes ;
- Avoir exercé un mandat de conseil de CDG Capital au cours des trois années précédentes ;
- Être Administrateur de CDG Capital au cours des six dernières années.

Le comité chargé de l'appréciation de la qualité d'indépendance des administrateurs est le comité de nominations et des rémunérations.

La qualité de chaque administrateur indépendant est examinée pour chaque nouvelle nomination ou renouvellement de mandat, et, est revue annuellement.

Politique suivie dans la composition des organes d'administration

Le Conseil d'administration est composé de huit membres.

Aux termes de son règlement intérieur, le conseil d'administration veille à la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes parmi ses membres.

Le taux de représentativité des femmes au sein du Conseil d'Administration est de 13% en 2020.

Qualifications et expériences professionnelles des administrateurs :

Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN

M. ZAGHNOUN est Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion depuis 2015. En 1982, il a intégré l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) où il a occupé diverses fonctions de responsabilité, dont celles de Directeur des Mines et membre du comité exécutif du Groupe OCP. En 2004, il est devenu Directeur Général de l'Administration des Douanes et des Impôts Directs, poste qu'il a occupé jusqu'en 2010 avant d'être nommé Directeur Général de la Direction Générale des Impôts.

M. ZAGHNOUN est ingénieur d'État diplômé de l'École Mohammedia des Ingénieurs (EMI).

Madame Latifa ECHIHABI

Mme ECHIHABI est actuellement Secrétaire Générale de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Après un parcours professionnel riche au sein du Département du Commerce et de l'Industrie où elle a occupé plusieurs postes dont celui de Directeur des Études et de la Planification Industrielle, elle a été nommée en novembre 2002 Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Moyenne Entreprise (ANPME). En 2013, elle est devenue Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique. Mme ECHIHABI est Ingénieur d'État diplômée de l'École Mohammedia des Ingénieurs (EMI).

Monsieur Mustapha LAHBOUBI

M. LAHBOUBI est Directeur du Pôle Stratégie et Développement de la CDG. En 2001, il a occupé le poste de Directeur de Fusion – Acquisition à AFG Investment Bank. En 2004, il est devenu Directeur Financier du Fonds d'Équipement Communal (FEC). En 2008, il a intégré la CDG en qualité de Directeur du Pôle Finances, poste qu'il a occupé jusqu'en décembre 2011 où il est devenu Directeur du Pôle Risk Management. En octobre 2019, il est nommé Directeur du Pôle Stratégie et Développement. M. LAHBOUBI est un Statisticien - Économiste (Option Finance – Actuariat) diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE-Paristech).

Monsieur Nouaman AL AISSAMI

M. AL AISSAMI est Directeur Adjoint en charge du Secteur Financier au sein du Directoire du Trésor et Finances Externes – Ministère de l'Économie des Finances et de la Réforme de l'Administration du Royaume du Maroc.

M. AL AISSAMI est titulaire d'un doctorat en mathématiques appliqués de l'Université de Rabat ainsi d'un MBA de l'Institut Supérieur du Commerce et d'Administration des Entreprises à Casablanca.

Monsieur Khalid EL HATTAB

M. EL HATTAB est Directeur du Pôle Finances de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) depuis juin 2017.

De 2009 à 2017, il a occupé le poste de directeur de la trésorerie et des activités de marché au sein de la CDG.

Il a occupé plusieurs postes auparavant notamment :

- Directeur Général de Arabian Aircraft Equipment Leasing Co entre septembre 2018 et janvier 2019,
- Responsable du service des risques et de l'analyse des performances au sein de Bank Al Maghrib de mai 2004 à août 2008.
- Responsable administratif et financier de Exprom en 2004

M. EL HATTAB est titulaire d'un Master of Business Administration (MBA) en Finance de Oklahoma City University.

Monsieur Mohammed Amine FILALI

M. FILALI est actuellement Directeur du Pôle Gestion de l'Épargne de la CDG. De 2019 à 2021, il a occupé le poste de Directeur du Pôle Risk Management de la CDG.

Il a occupé plusieurs postes auparavant notamment :

- Directeur des Risques Financiers et Pilotage Prudentiel de la CDG de 2014 à 2019
- Directeur de Gestion Globale des Risques de CDG Capital de 2007 à 2014.

M. FILALI est titulaire d'un MBA de l'École Supérieure des Affaires (ESA)

Monsieur Hamid TAWFIKI

M. TAWFIKI est administrateur Directeur Général de CDG Capital depuis 2010. Il a occupé le poste de Président du conseil d'administration de la Bourse de valeurs de Casablanca de juin 2016 à juin 2020, ainsi que plusieurs postes à hautes responsabilités, notamment :

- Directeur Générale et co-fondateur de Avenir Global Investment Advisors en Suisse,
- Responsable mondial Commodities Sales & Structuring et responsable mondial des marchés émergents au sein de CACIB Londres,
- Responsable régional de la banque de financement et d'investissement en charge de Global Coverage, Corporate Finance, Private Equity, Debt Capital Markets & securitization au sein de Banque Indosuez Hong-Kong
- Responsable mondial du marketing et des investissements pour la gestion de fortune au sein Banque Indosuez Paris

M. TAWFIKI est titulaire d'un diplôme d'ingénieur à l'École Polytechnique et Ecole des Mines de Paris, ainsi qu'un DEA en Mathématique Appliqué à l'Université Paris Dauphine.

Monsieur Thierry SCIARD :

M. SCIARD est administrateur indépendant au sein de CDG Capital. Il occupe le poste de Président du comité d'audit et membre du comité grands risques et stratégie

Riche d'une grande expérience internationale, M. SCIARD dispose d'une expertise éprouvée sur les différents compartiments des marchés de capitaux, de la Banque de Financement & d'Investissement et de la Gestion d'Actifs. En effet, tout au long de sa carrière, M.SCIARD a occupé des positions de senior management dans plusieurs établissements financiers prestigieux : Bank of America, Citibank, Salomon Smith Barney, Calyon, Lehman Brothers Europe, Fortis Investment et Storm Harbour Partners.

M. SCIARD est titulaire d'un diplôme en finance de l'ESCP.

Autres mandats du Président du Conseil d'Administration

Au 31/12/2020, hormis son mandat de Président du Conseil d'Administration de CDG Capital, M. Abdellatif ZAGHNOUN est administrateur ou Président du Conseil d'Administration/Surveillance des sociétés suivantes :

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH	Conseil d'administration	Membre
Bank Of Africa	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
BARID AL MAGHRIB "BAM"	Conseil d'administration	Membre
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE "SCR"	Conseil d'administration	Président
CFCA	Conseil d'administration	Membre
CDG Invest	Conseil d'Administration	Président
Fipar Holding	Conseil d'administration	Président
CIMAR	Conseil d'administration	Vice-Président
Orange	Conseil d'administration	Membre
TMPA	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Fonds Marocain de Placement "FMP"	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Président
Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs "SMVK "	Conseil d'administration	Vice-Président
UIR	Conseil d'administration	Membre
Foncière Chellah	Conseil d'administration	Président
FONDATION CDG	Conseil d'administration	Président
FONDATION AHLY	Conseil d'administration	Président
Institut Marocain des Administrateurs	Conseil d'administration	Président
Société d'Aménagement Ryad	Conseil d'administration	Président
TMSA	Conseil de surveillance	Membre
CDG Développe	Conseil d'administration	Président
NOVEC	Conseil d'administration	Président
MEDZ	Conseil de surveillance	Président
CGI	Conseil d'administration	Président
SONADAC	Conseil d'administration	Vice-Président
AUDA	Conseil d'administration	Président
SAZ	Conseil d'administration	Président
PATRILOG	Conseil d'administration	Président
Société de Développement de Saidia "SDS"	Conseil d'administration	Président
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout "SAPST "	Conseil d'administration	Président
Al Akhawayn University (AU)	Conseil d'administration	Membre
Al Omrane	Conseil de Surveillance	Membre
Oued Chbika Développement	Conseil d'administration	Membre

Source : CDG

Autres mandats des autres administrateurs

Mandats de Mme. Latifa ECHIHABI

Au 31/12/2020, hormis son mandat d'Administrateur de CDG CAPITAL, Mme. Latifa ECHIHABI occupe les mandats suivants :

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH	Conseil d'administration	Administrateur
AL BARID BANK	Conseil de Surveillance	Représentant permanent CDG
FINEA	Conseil d'administration	Président du CA
AJARINVEST	Conseil d'administration	Président du CA
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Conseil d'administration	Administrateur
CDG INVEST	Conseil d'Administration	Administrateur
Fipar Holding	Conseil d'administration	Administrateur
MADAEF	Conseil d'administration	Administrateur
Foncière Chellah	Conseil d'administration	Administrateur
CDG Développement	Conseil d'administration	Administrateur
NOVEC	Conseil d'administration	Administrateur
MEDZ	Conseil d'administration	Administrateur
CGI	Conseil d'administration	Administrateur
Société d'Aménagement de Zenata	Conseil d'administration	Administrateur
FONDATION CDG	Conseil d'administration	Administrateur
FONDATION AHLY	Conseil d'administration	Administrateur

Source : CDG

Autres mandats de M. Mustapha LAHBOUBI

Au 31/12/2020, hormis son mandat de représentant permanent de CDG au sein du Conseil d'Administration de CDG Capital, M. Mustapha LAHBOUBI occupe les mandats suivants :

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH	Conseil d'administration	Membre
Massira Capital Managemen "MCM"	Conseil d'administration	Président
MCM	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Crédit Agricole du Maroc "CAM"	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
SCR	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
SBVC	Conseil d'administration	Membre
UMNIA BANK	Conseil d'administration	Membre
Fipar Holding	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Invest	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Fonds Maroc Forêts	Conseil d'administration	Président
FONDS INFRAMAROC	Conseil d'administration	Président
FONDS INFRAMAROC	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CAPMEZZ I	Conseil d'administration	Président
CAPMEZZ II	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Mdina Bus	Conseil d'administration	Membre
UIR	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Foncière Chellah	Conseil d'administration	Membre
DXC TECHNOLOGY	Conseil de surveillance	Président
CDG Dév	Conseil d'administration	Membre
MEDZ	Conseil de surveillance	Membre
CGI	Conseil d'administration	Membre
Société de Développement de Saidia	Conseil d'administration	Membre
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout" SAPST	Conseil d'administration	Membre

Source : CDG

Autres mandats de M. Mohammed Amine FILALI

Au 31/12/2020, hormis son mandat d'Administrateur de CDG Capital, M. Mohammed Amine FILALI occupe les mandats suivants :

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH	Conseil d'administration	Représentant permanent MCM
Nama Holding (ex-Acacia Participations)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Invest	Conseil d'administration	Membre
FINEA	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Membre
CDG DEV	Conseil d'administration	Membre
FIPAR	Conseil d'administration	Membre
MEDZ	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Foncière Chellah	Conseil d'administration	Membre
CGI	Conseil d'administration	Membre

Source : CDG

Autres mandats de M. Nouaman AL AISSAMI

Au 31/12/2020, hormis son mandat d'Administrateur de CDG Capital, M. Nouaman AL AISSAMI occupe les mandats suivants :

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
Fonds de Solidarité contre les Catastrophes naturelles	Conseil d'administration	Membre
Africa 50	Conseil d'administration	Membre

Source : CDG Capital

Autres mandats de M. Khalid EL HATTAB

Au 31/12/2020, hormis son mandat d'Administrateur de CDG Capital, M. Khalid EL HATTAB occupe les mandats suivants :

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH	Conseil d'administration	Membre
Maroclear	Conseil d'administration	Membre
FINEA	Conseil d'administration	Membre
AJARINVEST	Conseil d'administration	Membre
UMNIA BANK	Conseil de surveillance	Membre
CDG PREMIUM IMMO	Conseil d'administration	Président
CDG Pierre SECURE	Conseil d'administration	Président
Atlanta-Sanad	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Fipar Holding	Conseil d'administration	Membre
CDG Invest	Conseil d'administration	Membre
CAPMEZZ II	Conseil d'administration	Président
CAPMEZZ II	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
MADAEF	Conseil d'administration	Membre
SHRA	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
FONCIERE UIR	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Foncière Chellah	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Lafarge Holcim Maroc	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
FEC	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG DEV	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
SAZ	Conseil d'administration	Membre
CGI	Conseil d'administration	Membre
Fondation CDG	Conseil d'administration	Administrateur

Source : CDG

Autres mandats de M. Hamid TAWFIKI

Au 31/12/2020, hormis son mandat d'Administrateur de CDG Capital, M. Hamid TAWFIKI occupe les mandats suivants :

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
SCR	Conseil d'administration	Membre
Fondation CDG	Conseil d'administration	Membre
CDG Capital Gestion	Conseil d'administration	Président
Maghreb Titrisation	Conseil d'administration	Président

Source : CDG Capital

Autres mandats de M. Thierry SCIARD

Au 31/12/2020, hormis son mandat d'Administrateur indépendant de CDG Capital, M. Thierry SCIARD occupe les mandats suivants :

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
VTB Capital Plc	Conseil d'administration	Membre
VTB Holdco	Conseil d'administration	Membre

Source : CDG Capital

IV.4. Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration

Disposition statutaire

D'après l'article 20 des statuts de la Société :

I. L'assemblée Générale peut allouer aux administrateurs une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est porté aux charges d'exploitation de la société et reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale

Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

II. La rémunération du président du conseil d'administration, celle du ou des Directeurs Généraux délégués est fixée par le conseil d'administration. Elle peut être fixe ou proportionnelle, ou à la fois fixe et proportionnelle.

III. Le conseil peut, en outre, allouer à certains de ses membres des rémunérations exceptionnelles pour des missions ou mandats à eux confiés. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le conseil peut également autoriser le remboursement des frais de voyages et de déplacement engagés sur décision préalable de sa part dans l'intérêt de la société.

Aucune autre rémunération, permanente ou non, que celles ici prévues, ne peut être allouée aux administrateurs, sauf s'ils sont liés à la société par un contrat de travail dans les conditions autorisées par la loi.

Au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020), aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

Aucune rémunération exceptionnelle outre les jetons de présence n'est versée aux administrateurs pour les missions qui leurs sont confiés au cours des 3 derniers exercices

IV.5. Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration

Aucun prêt n'a été accordé par CDG Capital aux membres du conseil d'Administration durant les 3 dernières années.

IV.6. Comités issus du Conseil d'Administration

L'article 15 de la Directive 1/w/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit stipule : « l'organe d'administration institue en son sein, des comités spécialisés notamment le comité d'audit, le comité des risques, le comité de rémunération et le comité de nomination qui sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet ».

Dans ce cadre, ces comités doivent :

- Être régis par une charte ou règlement intérieur définissant leurs mandats, composition, périmètre et règles de fonctionnement,
- Envisager périodiquement une rotation au niveau de leur membre et présidence sans que cela puisse porter atteinte à leur compétence collective, expérience et efficacité
- Tenir des réunions régulières et documenter leurs délibérations et décisions (procès-verbaux, synthèse des questions examinées et des décisions prises, suivi des précédentes décisions, etc.)

En application de cette réglementation, CDG Capital a mis en place les comités ci-après :

a) Comité de Nomination et de Rémunération

Conformément à la réglementation en vigueur (notamment la directive de Bank Al Maghrib n° n°1/W/14 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit), le Conseil d'Administration constitue un comité chargé de l'assister dans :

- Le processus de nomination et de renouvellement des mandats des administrateurs et des membres de l'organe de direction ;
- D'évaluer périodiquement la structure, la taille et la composition de l'organe d'administration et de soumettre des recommandations à ce dernier en vue de modifications éventuelles concernant la nomination ou la réélection de ses membres y compris son président.
- D'identifier et de proposer à l'approbation de l'organe d'administration des candidats aux fonctions vacantes.
- D'évaluer la situation de chaque membre de l'organe d'administration et égard aux critères d'indépendance et d'identifier les administrateurs indépendants potentiels.
- De préparer et soumettre à l'organe d'administration les dispositions relatives au plan de succession.
- De proposer la désignation d'administrateurs pour les responsabilités au sein des comités spécialisés.
- D'identifier, traiter, voire éliminer les situations de conflits d'intérêts émanant du processus de nomination

L'article 19 de la Directive 1/w/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit stipule :

Le comité des rémunérations est chargé d'accompagner l'organe d'administration dans la conception et le suivi d'un bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de l'établissement, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives ou réglementaires.

Ce comité se réunit une fois par an.

Le Comité de Nomination et de Rémunération de CDG Capital est composé de deux administrateurs nommés parmi les membres du conseil d'administration et se réunit en tant que de besoin.

❖ Composition du comité de Nomination et de Rémunération de CDG Capital au 01/06/2021.

Membres	Fonction
M. Abdellatif ZAGHNOUN	Président du comité
Mme. Latifa ECHIHABI	Administrateur Membre

Source : CDG Capital

Le troisième membre est en cours de désignation.

b) Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration constitue un comité chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation du dispositif du contrôle interne, conformément à la circulaire de Bank Al Maghrib n°4/W/2018.

La mission du comité d'audit est d'assister l'organe d'administration dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif du contrôle interne conformément à l'article 1 de la circulaire 04/w/2018 relative au contrôle interne des établissements de crédit.

Le comité des risques est chargé d'accompagner l'organe d'administration en matière de stratégie et de gestion des risques conformément à l'article 12 de la circulaire sur le contrôle interne.

Le Comité d'Audit et des Risques est composé de quatre membres non exécutifs, et se réunit au moins quatre fois par an à raison d'au moins une réunion par trimestre.

❖ Composition du comité d'Audit et des Risques de CDG Capital au 01/06/2021.

Membres	Fonction
M. Thierry SCIARD ⁵	Président du Comité
M. Khalid EL HATTAB	Membre
M. Mohamed Amine FILALI	Membre
M. Nouaman AI AISSAMI	Membre

Source : CDG Capital

Le Conseil d'administration de CDG Capital, réuni le 2 décembre 2020 a nommé Thierry SCIARD président du comité d'audit et Risque.

c) Comité Grands Risques et Stratégie

Le Comité Grands Risques et Stratégie est une instance décisionnelle émanant du Conseil d'Administration de la Banque qui a pour rôle d'examiner et de statuer sur :

- Les engagements (bilan et/ou hors bilan) de la banque dont l'exposition dépasse soixante (60) millions de dirhams. Par engagements, il est entendu :
 - Les opérations de crédit ; et
 - les engagements par signature (Garanties à première demande, prise ferme, cautions) ;
- Toute opération relevant des activités de marché à l'exception des investissements dans un titre émis par un établissement de crédit et dans un fonds OPCVM obligataire dont la part autre que les BDT et les titres émis par un établissement de crédit dépasse, au moment de la souscription, soixante millions de dirhams. Les investissements dans un fonds OPCVM sont traités par effet de transparence. Pour les opérations sur produits dérivés, le montant de l'engagement correspond à l'équivalent risque de crédit calculé conformément à la réglementation en vigueur ;
- Tout engagement précité sur une contrepartie dont la réalisation engendre un dépassement de soixante millions de dirhams ;

⁵ Nomination de M. Thierry Sciard en tant que président du comité d'audit et des risques le 22/12/2020

-
- Et, les dossiers de crédits aux apparentés, quel que soit le montant conformément aux dispositions de l'article 51 de la circulaire n°40/G/2007 relative au contrôle interne au sein des établissements de crédit.

Selon la charte du comité, ce comité est composé de cinq (5) membres, dont un (1) au moins doit avoir la qualité de membre indépendant. Et trois (3) au moins doivent avoir la qualité d'administrateurs. Les membres sont nommés par le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration tenu le 11 mars 2021, a désigné Monsieur Thierry SCIARD en tant qu'administrateur membre indépendant du comité Grands Risques et Stratégie de CDG Capital.

La mise en harmonie avec les stipulations de la nouvelle charte du comité se fera incessamment dans la mesure où le profil de certains candidats est en cours d'examen.

La composition du comité peut être modifiée à tout moment par simple décision du conseil d'administration ;

Le comité se réunit, en tant que de besoin, à la demande d'un de ses membres et à chaque demande d'engagement éligible à ce comité.

❖ **Composition du comité des Grands Risques et Stratégie de CDG Capital au 01/06/2021**

Membres	Fonction
M. Hamid TAWFIKI	Président du Comité
M. Mohamed Amine FILALI	Administrateur Membre
M. Mustapha LAHBOUBI	Administrateur Membre
M.Thierry SCIARD ⁶	Administrateur indépendant membre

Source : CDG Capital

⁶ Nomination de M. Thierry Sciard en tant que membre au sein du CGRS depuis le 11/03/2021

V. Organes de Direction de CDG Capital

V.1. Direction Générale de CDG Capital

L'article 19 des Statuts de CDG Capital stipule que la Direction Générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général Délégué.

Sur proposition du Directeur Général Délégué, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général.

Le Conseil d'Administration a opté pour la séparation des fonctions de président de conseil d'administration et de directeur général.

V.2. Liste des principaux dirigeants du groupe CDG Capital

La liste des Principaux Dirigeants du groupe CDG Capital à date du présent document de référence se présente comme suit :

Prénom, Nom	Fonction	Age	Date de nomination à la fonction actuelle	Date d'entrée à CDG Capital	Date d'entrée dans le groupe CDG
M. Hamid TAWFIKI	Administrateur Directeur Général	57 ans	2010	2010	2010
Mme. Ouafae MRIOUAH	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Investment Management	48 ans	2015	2006	1998
Mme. Fatine DINIA	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support & Développement Humain & Durable et de la Communication	45 ans	2017	2011	2002
Mme. Iitimad OUZZANI	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Pilotage et Contrôle	46 ans	2017	2017	2008
M. Mohamed Amine MAAMRI	Directeur Délégué en charge du Pôle Securities Services	47 ans	2013	2006	2004

Source : CDG Capital

V.3. Mouvement des principaux dirigeants de CDG Capital en 2020.

Aucun mouvement n'a été opéré au 31/12/2020.

V.4. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Hamid TAWFIKI

- M. Hamid TAWFIKI est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris. Il est également titulaire d'un DEA en mathématiques de l'Université Paris Dauphine.
- M. TAWFIKI a occupé plusieurs postes de responsabilité dans différents pays en Europe, au Moyen-Orient, et en Asie.
- Au sein du Groupe Crédit Agricole Indosuez, M. TAWFIKI a été successivement nommé Responsable mondial des matières premières, Responsable mondial des marchés émergents, Directeur régional Asie-Pacifique du Corporate & Investment Banking, Directeur du marketing et des investissements, Responsable des études stratégiques et de l'organisation pour l'international, et Directeur du budget & de la planification.
- M. Hamid TAWFIKI a, par ailleurs, été Président Directeur Général et cofondateur d'Avenir Global Investment Advisors, société Suisse de conseil en investissement et de gestion d'actifs spécialisée dans le domaine du développement durable.
- En septembre 2010, M. TAWFIKI a rejoint CDG Capital en qualité d'Administrateur Directeur Général.

Mandats exercés par M. TAWFIKI dans d'autres entités :

- Administrateur fondation CDG
- Administrateur SCR ;
- Président du conseil d'administration de CDG Capital Gestion ;
- Président du conseil d'administration de Maghreb Titrisation.

Mme. Ouafae MRIOUAH

- Mme. MRIOUAH est diplômée de l'École Mohammedia des Ingénieurs et du cycle supérieur de gestion de l'ISCAE.
- Après 2 années passées à la Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information de la BMCI, elle a intégré la CDG, en 1998, pour participer essentiellement au projet de refonte du schéma directeur informatique de la Caisse.
- Elle a occupé par la suite plusieurs postes de responsabilité au sein de l'Organisation et des Services Bancaires et Financiers de la CDG puis de CDG Capital.
- Mme. MRIOUAH a été nommée, le 12 juillet 2010, Directeur Délégué en charge des Ressources et Opérations au sein de CDG Capital. En 2015, elle est nommée Directeur Général Adjoint en charge du pôle Investment Management.

Mandats exercés par Mme. MRIOUAH dans d'autres entités :

- Président Directeur Général de Prev Invest ;
- Administrateur de Chwiter Jdid (Ex-SAI M'DIQ) ;

-
- Administrateur CDG Capital Real Estate ;
 - Administrateur Directeur Général de CDG Capital Gestion.

Mme. Fatine DINIA

- Mme. DINIA est Ingénieur d'Etat diplômée de l'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (INSEA) en 1999 et est titulaire d'un MBA de l'Université Virginia Tech, Etats-Unis, options « Gestion des risques » et « Investissement et services financiers » en 2001.
- En 2007, elle obtient un diplôme de Master Spécialisé « Management en Mode Projet », fruit du partenariat entre l'Ecole des Mines de Paris-HEC et la Caisse de Dépôt et de Gestion.
- Mme. DINIA a rejoint la CDG en février 2002 où elle a occupé notamment le poste de responsable de la Direction des Participations Directes au sein du Pôle Finances de la CDG depuis 2007.
- Mme. DINIA a exercé plusieurs mandats d'administrateur et de membre des comités d'audit et d'investissement des filiales du groupe CDG, elle siège notamment au sein des Conseils d'Administration de toutes les filiales de CDG Capital.
- Mme. DINIA a été nommée, le 1er mai 2011, Directeur Délégué en charge du Pilotage et Contrôle. Depuis juillet 2017, Mme. DINIA est nommée Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et de la direction Développement Humain & Durable et de la Communication (DDHDC).

Mandats exercés par Mme. DINIA dans d'autres entités :

- Administrateur de Chwiter Jdid (ex-Sai M'diq) ;
- Administrateur CDG Capital Gestion ;
- Président du conseil d'administration de CDG Capital Real Estate ;
- Représentant permanent de CDG Capital au sein du conseil d'administration de CDG Capital Bourse ;
- Représentant permanent de CDG Capital au sein du conseil d'administration de CDG Capital Gestion ;
- Représentant permanent de CDG Capital au sein du conseil d'administration de CDG Capital Real Estate ;
- Représentant permanent de CDG Capital au sein du conseil d'administration de Maghreb Titrisation.

Mme. litimad OUZZANI

- Mme. Ouazzani est titulaire d'un diplôme du cycle normal option « Finances et Comptabilité » et du cycle d'expertise comptable de l'ISCAE, Mme. Ouazzani a occupé plusieurs postes de responsabilité avant de rejoindre le groupe CDG en 2008.
- Elle occupa le poste d'Assistant Manager spécialiste du secteur Bancaire à PricewaterhouseCoopers entre 1999 et 2004 où elle pilota les missions d'audit et de

certifications des comptes de Banques nationales. Elle rejoindra en 2004 Bank Al Maghrib, où elle assurera la responsabilité successivement du Service Audit Comptable puis Audit Général.

- Elle intègre la Caisse de Dépôt et de Gestion en 2008 en tant que « Directrice du Contrôle de Gestion et ALM » avant d'assurer la « Direction du Pilotage de la Performance Groupe » de novembre 2015.
- En juillet 2017, Mme. Iitimad Ouazzani a été nommée Directeur Délégué en charge du Pôle Pilotage et Contrôle.
- En mai 2020, elle est nommée Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Pilotage et Contrôle.

Mandats exercés par Mme.OUZZANI dans d'autres entités :

- Administrateur CDG Capital Gestion ;
- Administrateur CDG Capital Real Estate ;
- Administrateur CDG Capital Bourse ;
- Représentant permanent de CDG au sein du conseil d'administration de Maghreb Titrisation ;

M. Amine MAAMRI

- M. Amine MAAMRI est diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion de Paris.
- Après 4 années passées à la salle des marchés de Casablanca Finance Group, M. MAAMRI a intégré CDG Capital en 2004, en tant que Responsable Activité Sales à la salle des marchés.
- M. MAAMRI a ensuite participé au projet de création de la banque privée de CDG Capital avant d'en être nommé Directeur.
- Depuis 2013, M. MAAMRI occupe la fonction de directeur délégué en charge du Pôle Securities Services au sein de CDG Capital.

Mandats exercés par M. Amine Maamri dans d'autres entités

- Administrateur Loterie nationale ;

V.5. Rémunération attribuée aux principaux dirigeants de CDG Capital

Au titre de l'exercice 2020, le montant global de la rémunération annuelle brute attribuée aux principaux dirigeants du groupe CDG Capital S.A s'est élevé à MAD 10 277 milliers, contre MAD 13 956 milliers en 2019 et MAD 12 907 milliers en 2018.

La rémunération se limite uniquement aux dirigeants de CDG Capital S.A

V.6. Prêts accordés aux principaux dirigeants de CDG Capital

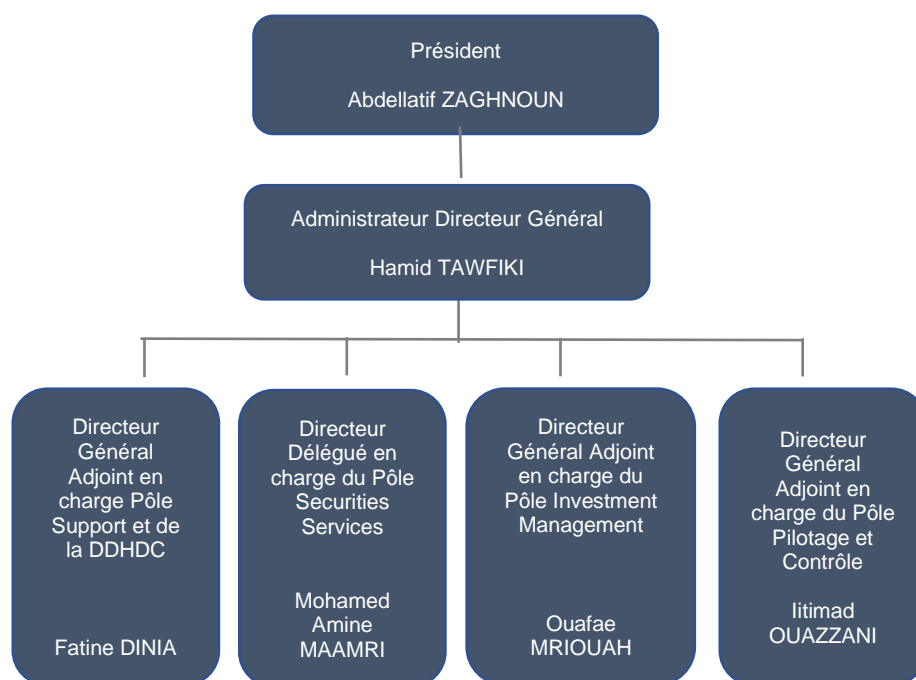
Aucun prêt n'a été accordé par CDG Capital aux membres dirigeants. Les seuls prêts dont ils disposent sont accordés par des organismes financiers externes ou par la CDG⁷.

⁷ Prêt logement CDG

VI. Organisation de CDG Capital

CDG Capital a atteint un niveau de maturité lui permettant de devenir une banque d'affaires confirmée avec une position de leadership dans une grande partie de ses métiers. CDG Capital se repose sur une organisation claire et performante assurant un équilibre entre Métiers, fonctions de support et de contrôle.

VI.1. Organigramme fonctionnel de CDG Capital



Consciente de l'importance de chaque structure au sein de son groupe, CDG Capital veille au respect et à l'alignement de son organisation aux dimensions de son projet de développement.

L'organigramme de la Banque traduit, en effet, une volonté de réunir toutes les conditions nécessaires pour mieux valoriser l'expertise interne et orienter les prestations, eu égard aux évolutions des marchés financiers.

VI.2. Structures rattachées au Directeur Général

1- Audit Interne

La fonction d'audit interne apporte à la Direction Générale et au comité d'audit et Risques une assurance sur la qualité et l'efficacité de son dispositif de contrôle interne, sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribue à la création de la valeur ajoutée. Elle peut mener des missions de conseil visant l'amélioration des processus de gouvernement d'entreprise, de management des risques et de contrôle interne.

La fonction d'audit interne aide la banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité.

La fonction d'audit interne contribue à la protection des intérêts de la banque et procède, pour ce faire, à l'évaluation périodique, des procédures, des politiques internes et du bon fonctionnement des différents niveaux de contrôle. Elle évalue également, et périodiquement, le processus de communication financière, les reporting internes et réglementaires, le système d'information ainsi

que la pertinence et la fiabilité de l'information reçue par les organes d'administration et de direction.

2- Stratégie et développement

Rattachée au Directeur Général de CDG Capital, la Direction Stratégie et Développement constitue une structure centrale, fonctionnant de manière transversale au service du développement de l'ensemble des métiers de la Banque. La direction a pour missions principales de :

- Accompagner la Direction Générale dans l'élaboration des orientations stratégiques et l'identification des pistes de développement et d'innovation ;
- Mener les réflexions stratégiques et organisationnelles relatives à CDG Capital et à ses filiales ;
- Etudier les opportunités de développement de nouvelles activités au sein de la Banque ou de ses filiales ;
- Etudier et mettre en place les différents partenariats ;
- Mettre en place des processus favorisant les synergies commerciales, de compétences et de coûts entre les différents métiers de CDG Capital et de ses filiales ; Suivre la mise en œuvre des chantiers et recommandations du plan stratégique de CDG Capital.

3- Direction Business Development

La direction Business Development a pour mission de développer le portefeuille clients et produits et de renforcer l'ancrage de CDG Capital dans son écosystème.

Ses principales attributions sont les suivantes :

- Elaborer la stratégie commerciale de la banque, conjointement avec les métiers, la décliner en plan d'actions et piloter sa mise en œuvre ;
- Suivre les évolutions de marché, secteurs, clients en vue de l'identification d'opportunités de transaction potentielles ;
- Piloter, coordonner et veiller à la cohérence des actions commerciales de prospection, d'entrée en relation, de suivi et de fidélisation de la clientèle ;
- Elaborer et structurer, avec la contribution des métiers, les solutions et les offres de la Banque de manière proactive ou en réponse aux besoins des clients ;
- Structurer, planifier et développer des partenariats stratégiques ciblés et créateurs de valeur ajoutée ;
- Incuber, piloter, animer et coordonner le développement des nouveaux produits et services ;
- Centraliser les informations et données clients et développer le capital connaissance client ;
- Suivre l'expérience client (parcours, moments de vérité et réclamations) et piloter les actions de mesure de satisfaction et de fidélisation des clients ;

-
- Centraliser l'offre de la banque (catalogue des produits et services et tarifications,)
 - Analyser et piloter la performance commerciale ;

4- Développement Humain, Durable & Communication

La structure est rattachée au Directeur Général hiérarchiquement et au Directeur Général Adjoint en charge du Pôle support fonctionnellement, ses attributions consistent à proposer et à mettre en œuvre la politique ressources humaines définie par la Banque notamment en matière de recrutement, de gestion des carrières, de formation du personnel et d'évaluation des performances. La structure Capital Humain est aussi en charge de la gestion administrative du personnel mais aussi a pour objectif de renforcer l'image de CDG Capital dans son environnement et d'accompagner les lignes Métiers dans leurs projets de développement

VI.3. Pôle Pilotage et Contrôle

1. Gestion Globale des Risques

Organisé autour de 4 axes, il s'agit de :

- **Risque Crédit et suivi des engagements** : Analyse et évaluation du risque de crédit, préparation et animation du Comité de Crédit et du Comité des Grands Risques, suivi consolidé des engagements et système de notation interne ;
- **Risques opérationnels et PCA (Plan de Continuité d'Activité)** : en charge du PCA et de son maintien en condition opérationnelle, de la production et la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et de collecte et traitement des incidents opérationnels ;
- **Le contrôle permanent** : déploiement du dispositif de contrôle interne et traitement des anomalies remontées par les contrôleurs internes ainsi que le suivi des indicateurs d'alerte ;
- **La Gestion des risques financiers et gestion du capital** : mise en place des dispositifs de suivi des risques de marché et des risques structurels du bilan et gestion du capital et ratio de solvabilité.

2. Direction Juridique

La Direction Juridique : au cœur de la politique de prévention et de gestion du risque juridique, ses principales tâches sont :

- L'encadrement juridique de la gouvernance de CDG Capital ;
- Le pilotage et conduite des études et avis juridiques ;
- La prise en charge des requêtes judiciaires et administratives ;
- La prise en charge de la sécurité juridique au niveau de CDG Capital.

3. Direction Conformité

Entité « Conformité » chargée du suivi du risque de non-conformité. C'est une composante du dispositif du contrôle interne qui traite des aspects suivants :

- La veille réglementaire ;
- Le suivi de risque de non-conformité ;
- La déontologie ;
- La lutte contre le blanchiment de capitaux ;

-
- La formation et la sensibilisation sur l'obligation du respect des normes de la conformité

4. Direction Organisation & Qualité

La Direction Organisation et Qualité « DOQ » veille sur la cohérence du référentiel organisationnel et pilote le système qualité de la banque. La DOQ est chargée notamment de :

- Définir les référentiels organisationnels et les processus ;
- Maintenir la cohérence de la documentation normative ;
- Conseiller et faire des propositions concourant au fonctionnement des processus et des organisations ;
- Piloter le système qualité et les projets de certification et d'accréditation ;
- Consolider les référentiels normatifs.

5. Direction Contrôle Permanent

La direction contrôle permanent a pour mission de s'assurer de la maîtrise des risques opérationnels. Elle remplit sa mission pour CDG Capital, ses activités externalisées et ses filiales.

Les principales attributions de la direction Contrôle permanent sont les suivantes :

- Définir les méthodologies et les normes du contrôle permanent dans le respect de la réglementation et en accord avec les bonnes pratiques ;
- Contribuer à l'élaboration de processus, des procédures, et des cartographies des risques opérationnels ;
- Concevoir avec les entités de la banque, dans le cadre d'une approche orientée risque, le dispositif de contrôle permanent et veiller à son déploiement ;
- Emettre des recommandations de progrès et concertation avec les entités concernées et suivre leur mise en œuvre ;
- Rendre compte à la direction générale, aux instances de gouvernance de CDG Capital et aux régulateurs sur le fonctionnement du dispositif de contrôle permanent et l'adéquation des moyens alloués ;
- Sensibiliser et ancrer une culture de contrôle au sein de la banque et veiller à l'adhésion des entités aux pratiques de contrôle ;
- Coordonner les travaux de contrôle avec les fonctions intervenant dans le système de contrôle interne ;
- Piloter la filière Contrôle permanent de CDG Capital et de ses filiales ;

VI.4. Pôle support

1- Direction de la Transformation Digitale et des Systèmes d'Information

La direction des systèmes d'information est organisée comme suit :

- La structure de services applicatifs est en charge de la transformation informationnelle, et du renforcement de nos capacités de développement et d'intégration applicatifs.
- La structure de services technologiques est en charge de la transformation de l'architecture technologique, de la stratégie Cloud d'Outsourcing et de la sécurité des systèmes d'informations.

2-Direction Financière

La Direction Financière a comme mission :

- La tenue de la comptabilité et la production des états comptables réglementaires conformément à la réglementation en vigueur ;
- La production des comptes consolidés de CDG Capital ;
- La mise en place et la tenue d'une comptabilité analytique ;
- La gestion des règlements et des comptes de trésorerie ;
- La gestion ALM rattachée à la direction financière, elle vise la prise des mesures nécessaires pour la couverture du risque de taux, l'adéquation des sources de liquidité et l'optimisation de la structure du bilan.

3-Direction Contrôle de Gestion et Project Management Office (PMO)

Afin d'accompagner la dynamique de transformation engagée par CDG Capital et filiales et de renforcer le pilotage de notre portefeuille de projets, la direction contrôle de gestion est réorganisée, avec la création d'une nouvelle fonction PMO.

Désormais dénommée Direction Contrôle de Gestion et PMO, elle a pour mission principale de :

- Piloter et optimiser le rapport entre les moyens engagés et les résultats obtenus.
- Et de garantir la cohérence et l'alignement du portefeuille des projets sur les objectifs de la banque et veiller sur sa mise en œuvre.

Attributions :

Fonction Project Management Office (PMO)

- Accompagner le Comex dans la définition du portefeuille des projets d'investissement de la banque et en assurer le suivi ;
- Animer le processus d'élaboration du programme de projets en veillant sur son alignement avec le plan stratégique, sur l'équilibre et la cohérence d'ensemble en termes d'interdépendances, des contraintes et des ressources à engager ;
- Analyser les risques des projets ;
- Suivre l'avancement du programme des projets en vue de garantir le respect des objectifs, des échéanciers, des budgets et des bénéfices attendus ;
- Définir, promouvoir et vérifier l'application de la méthodologie et des outils liés à la gestion du projet ;
- Suivre les plannings et les moyens alloués au regard des prévisions et proposer les scénarios d'optimisation et de réallocation ;
- Archiver, organiser les données concernant les projets réalisés et en créer la mémoire de la banque

Fonction pilotage de la performance :

- Piloter le processus d'élaboration du plan stratégique ;
- Produire et réconcilier le PNB Analytique par ligne métier ;
- Suivre la rentabilité selon les axes d'analyse métier, produit et client à travers la comptabilité analytique sociale et fédérale ;
- Mettre en place et suivre les Key Performance Indicators business ;
- Réaliser les études Ad Hoc en lien avec la rentabilité ;
- Définir et assurer le suivi du dispositif de tarification interne de la banque ;

Fonction pilotage et gestion des budgets :

- Piloter le processus budgétaire en cohérence avec le plan stratégique ;
- Définir et animer le dispositif de pilotage de la performance économique ;
- Réaliser et consolider les prévisions budgétaires ;
- Optimiser l'utilisation des ressources de la banque ;
- Animer la filière en collaborant étroitement avec la direction financière, les entités relais porteuses de budget et les filiales.

4-Achats et Support Logistique

La Direction Achats et Support Logistique au sein de CDG Capital a pour mission de :

- Contribuer à l'efficacité opérationnelle de la banque en facilitant l'accès des structures internes aux moyens logistiques nécessaires pour accompagner le développement des activités et ce aux meilleurs coûts du marché.
- Garantir que la passation des marchés de CDG Capital obéit aux principes de liberté d'accès à la commande, d'égalité de traitement des concurrents et de transparence dans le choix des prestataires. Cette mission doit permettre d'assurer l'efficacité des achats et la bonne utilisation des ressources affectées à cet effet. Ils exigent une définition préalable des besoins, le respect des obligations de publicité et de mise en concurrence et le choix de l'offre la plus avantageuse.

VII. Autres comités

a) Comité Risques

Le comité Risques appuie le Comex dans l'exercice de ses fonctions de surveillance et de maîtrise des risques financiers, opérationnels et le plan de continuité d'activité, ce comité a notamment la charge de :

- Valider et évaluer régulièrement la politique de gestion des risques ;
- Valider et évaluer régulièrement les normes et méthodes adoptées en matière de gestion des risques ;
- Valider et évaluer régulièrement l'appétence pour le risque et les limites internes ;
- Valider et évaluer régulièrement les cartographies des risques et les dispositifs de maîtrise des risques ;
- Traiter les incidents majeurs auxquels la Banque est confrontée ;
- Examiner les résultats du dispositif de gestion des risques et les dispositifs de maîtrise des risques ;
- Traiter les incidents majeurs auxquels la Banque est confrontée ;
- Examiner les résultats du dispositif de gestion des risques, acter les plans d'actions en découlant et en assurer le suivi ;
- Assurer le maintien opérationnel du Plan de Continuité de l'activité pour tenir compte des différentes évolutions et des objectifs de la Banque.

Composition	Présidence	Périodicité
<p>Le Comité Risques est présidé par le Directeur Général.</p> <p>Les membres du Comité Risques sont les membres du Comex.</p> <p>Sont invités en permanence au Comité Risques : :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le responsable de la fonction Risques- Le responsable de la fonction Contrôle Permanent- Le responsable de la fonction Conformité- Le responsable de la fonction Audit Interne- Le responsable de la fonction Organisation et Qualité. <p>Le Comité Risques peut associer à ses travaux et inviter à ses réunions toute personne dont il juge la collaboration utile.</p>	<p>M. Hamid TAWFIKI</p>	<p>Le Comité Risques se réunit une fois par semestre et plus fréquemment si nécessaire.</p>

Source : CDG Capital

b) Comité des engagements

Le Comité des engagements a pour mission de statuer sur les engagements bilan et hors bilan de la banque conformément aux délégations de pouvoirs en vigueur.

Ce Comité, présidé par le Directeur Général, est chargé d'examiner et de statuer sur :

- Les demandes de crédit de la clientèle et les conditions commerciales y afférentes ;
- Les lignes d'engagement des contreparties de la Banque ;
- La mise en jeu de caution Bancaire ;
- Les demandes de rééchelonnement et de revue des conditions des crédits accordés ;

- Les garanties liées aux engagements donnés ;
- Les demandes de main levée ;
- Passer en revue le portefeuille d'engagement crédit et marché porté par la banque
- Les prises fermes ;

Et tout autre dossier engageant la Banque, qui dépasse les délégations de pouvoirs en vigueur.

Composition	Présidence	Périodicité
<p>Le Comité Engagements est présidé par le Directeur Général.</p> <p>Les membres du Comité Engagements sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le responsable du métier Corporate & Investment Banking, - Le responsable de la fonction Pilotage et Contrôle, - Le métier Investment Management est membre ponctuel pour les dossiers le concernant. <p>Sont invités en permanence au Comité Engagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le responsable de la fonction Risques ; - Le responsable de la fonction Commerciale ; - Le responsable de la fonction Juridique ; - Le responsable de la fonction Conformité. <p>Le Comité Engagements peut associer à ses travaux et inviter à ses réunions toute personne dont il juge la collaboration utile.</p>	<p>M. Hamid TAWFIKI</p>	<p>Le Comité Engagements se réunit chaque fois qu'il faut statuer sur une demande d'engagement conformément aux délégations de pouvoirs.</p>

Source : CDG Capital

c) Comité Exécutif (remplace les comités : déontologie et éthique, pilotage et contrôle interne, et nouveaux produits)

Le Comité COMEX se veut être le porteur de sens, inspirer, viser et incarner l'excellence. Il a pour mission de :

- Définir et déployer la stratégie et les politiques ;
- Mobilier l'équipe ;
- Allouer les moyens ;
- Piloter la performance ;

Pour assurer sa mission, le COMEX a des attributions structurées autour des sujets suivants, pilotées directement ou indirectement à travers des comités thématiques.

1- Missions, vision la chaine de valeur, valeurs, stratégie et plans d'actions

- Définir la mission, la vision, la chaine de valeur et les valeurs de la banque et en garantir la cohérence d'ensemble ;
- Statuer sur les plans d'action et les budgets pluriannuels constituant le plan stratégique de la Banque ;
- Statuer sur les budgets et veiller sur leur cohérence avec la stratégie arrêtée ;
- Piloter la mise en œuvre de la stratégie et acter les ajustements nécessaires ;
- Piloter le Business Développement de la banque : clients, produits, et services ;
- Acter les plans de progrès des processus.

2- Politiques et règlements :

Le comex approuve les politiques et règlements de la banque et s'assurer de leur application effective, notamment ceux relatifs à :

- L'éthique et la déontologie ;
- La gestion des risques ;
- Les ressources humaines ;
- L'équilibre bilanciel.

Et tout autre question pour laquelle le comex, juge nécessaire d'arrêter une politique ou un règlement.

3- Organisation :

- Acter les missions et les attributions des différentes structures de la banque, vérifier leur alignement avec la mission de la banque ;
- Valider les délégations de pouvoirs ;
- Superviser et veiller au respect des attributions et des délégations.

4- Dispositif de pilotage

- Arrêter le plan annuel des travaux du COMEX ;
- Acter le dispositif de pilotage de la banque, l'évaluer régulièrement et décider des améliorations à apporter ;
- Evaluer régulièrement la performance et l'efficacité du COMEX par rapport à sa mission.

5- Risques, contrôle interne, conformité et Déontologie

Risques, contrôle interne et conformité

- Suivre les travaux du comité Risques ;
- Statuer sur le dispositif de contrôle interne permettant d'établir avec une assurance raisonnable la fiabilité de l'activité, la couverture des risques dont la conformité des comptes annuels ;
- Examiner les rapports et les tableaux de bord des fonctions de contrôle et d'audit interne et suivre leurs recommandations ;
- Evaluer annuellement le dispositif de Contrôle interne ;
- Valider le rapport du contrôle interne à destination de la Banque Centrale.

Déontologie et Ethique :

- Œuvrer pour l'adhésion de l'ensemble des collaborateurs aux principes d'éthique, de déontologie et de professionnalisme ;
- Valider le code de déontologie de la Banque et les codes spécifiques en découlant ;
- Traiter, évaluer et se prononcer sur l'ensemble des cas et sujets relevant du périmètre de la déontologie ;
- Superviser les travaux de la fonction conformité en lien avec la déontologie.

Recouvrement et provisionnement :

- Statuer sur les dossiers de recouvrement et contentieux couvrant l'ensemble des créances en souffrance toute nature confondue ;
- Décider des niveaux de provisionnement à constater dans l'arrêt des comptes.

Ressources Humaines :

- Superviser et suivre les travaux du Comité des ressources humaines.

Transformations :

- Promouvoir une culture « Projets » forte favorisant l'excellence et la maîtrise des risques ;
- Valider le plan de transformation pluriannuel, le portefeuille annuel des projets et les budgets y afférents ;
- Veiller à la coordination entre les différents projets de transformation et en suivre l'avancement ;
- Décider du lancement des transformations de la banque et des achats stratégiques.

Performance:

- Piloter la performance de la banque dans son ensemble, des entités et des process ;
- Assurer le suivi de l'arrêté des comptes sociaux et consolidés et de la communication financière.

Composition	Présidence	Périodicité
Le Comex est présidé par le Directeur Général. Les membres du Comex sont les responsables de Pôles Métiers. Le Comex peut associer à ses travaux et inviter à ses réunions, tout responsable d'activité dont il juge la collaboration utile.	M. Hamid TAWFIKI	Le Comex se réunit au moins deux fois par mois. Des réunions supplémentaires peuvent être conviées par son Président à tout moment.

Source : CDG Capital

d) Comité Asset & Liability management (ALCO)

Le Comité ALCO définit, supervise l'équilibre bilanciel de la Banque et garantit la cohérence entre les enjeux de la liquidité, les choix stratégiques et l'activité commerciale de la banque.

Le Comité est ainsi chargé de :

- Définir la politique ALM et décider des orientations en matière de gestion financière de la banque ;
- Examiner et suivre les impacts de la gestion courante de la Banque sur la rentabilité financière et sur les besoins en fonds propres ;
- Valider les mécanismes du Taux de Cession Interne et préserver la rentabilité de la banque ;
- Valider et veiller à la cohérence des plans opérationnels avec la politique arrêtée, en vérifier l'avancement et acter les ajustements nécessaires ;
- Garantir la résilience opérationnelle à court et à long terme.
- Définir et surveiller les limites d'exposition aux risques de liquidité et de taux conformément à la politique arrêtée et aux exigences réglementaires ;
- Examiner de façon prospective les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de changes et à la liquidité ;
- Déterminer les conditions et le planning de refinancements et les opérations de couverture à mettre en place.

Composition	Présidence	Périodicité
- Le Comité ALCO est présidé par le Directeur Général. Les membres du Comité ALCO sont les suivants : - Le responsable du métier Coporate & Investment Banking, - Le responsable du métier Support,	M. Hamid TAWFIKI	Le Comité ALCO se réunit une fois par trimestre et plus fréquemment si nécessaire.

<ul style="list-style-type: none"> - Le responsable du métier Investor's Services, - Le responsable Pilotage et Contrôle. <p>Sont invités en permanence au Comité ALCO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le responsable de la fonction ALM, - Le responsable de la fonction Risques, - Le responsable de la fonction Commerciale, - Le responsable des activités de marché. <p>Le Comité ALCO peut associer à ses travaux et inviter à ses réunions toute personne dont il juge la collaboration utile.</p>		
--	--	--

Source : CDG Capital

VIII. Comités additionnels

a) Comité ad-hoc appelé à statuer sur le budget alloué au schéma numérique

Suite à la tenue de la réunion du conseil d'administration du 13 mars 2019, deux réunions de travail ont été tenues le 27 et 28 mai 2019 entre le pôle support de CDG Capital et le Pôle Transformation Digitale, Organisation et Processus (PTDOP) de la CDG aux termes desquelles il a été décidé du lancement sans délai de tous les projets du schéma directeur numérique (SDN) en lien avec la sécurité, l'obsolescence technologique et applicative, les risques et les exigences réglementaires.

Lors de sa réunion du 19 septembre 2019, le conseil d'administration a été informé, dans le cadre du suivi de ses recommandations, que le budget relatif au schéma directeur numérique avait été transmis au comité ad-hoc, et discuté entre CDG Capital et le PTDOP de la CDG, et ce conformément à la demande du comité ad-hoc. Ce comité ad-hoc, composé de deux administrateurs de CDG Capital ainsi que de son administrateur directeur général, avait pour unique objectif d'examiner le projet SDN préalablement à sa validation par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 19 septembre 2019 ayant validé le budget du SDN, **le comité ad-hoc n'existe plus.**

Le suivi de l'avancement du SDN se fait dans le cadre de comités exécutifs CDG Capital dédiés, avec la présence du directeur en charge de la Direction de la Transformation Digitale et Système d'Informations, et ce, à une fréquence de 2 à 4 fois par an.

PARTIE III. ACTIVITÉ DE CDG CAPITAL

I. Historique de CDG Capital

Créée en mars 2006 par la CDG, dans le cadre du processus de filialisation de ses métiers concurrentiels, CDG Capital a repris les activités du Pôle « Marchés des Capitaux » de la maison mère.

Pour réussir son projet de développement, CDG Capital s'est dotée d'une stratégie de croissance volontariste, érigée en un ensemble de leviers permettant de diversifier les activités, de consolider le capital humain et, enfin, de hisser la marque CDG Capital aux meilleurs standards.

Principales étapes d'évolution de CDG Capital

Avant 2006	<ul style="list-style-type: none">• Pôle « Marché des Capitaux » géré au sein de la CDG
2006	<ul style="list-style-type: none">• Création de la filiale CDG Capital et démarrage de ses activités en tant que banque ;• Transfert des filiales CDG Capital Bourse et CDG Capital Gestion à CDG Capital.
2007	<ul style="list-style-type: none">• Transfert de la filiale CDG Capital Private Equity à CDG Capital ;• Lancement de plusieurs fonds spécialisés (Fonds Capital Carbone Maroc, CapMezzanine).
2008	<ul style="list-style-type: none">• Intégration de CDG Capital Real Estate au sein de CDG Capital ;• Adoption des normes IFRS pour les comptes consolidés.
2009	<ul style="list-style-type: none">• Adoption d'un nouveau concept de marque pour CDG Capital et ses filiales ;• Création de l'activité banque privée.
2010	<ul style="list-style-type: none">• Création de la filiale CDG Capital Infrastructures• Définition de la nouvelle vision stratégique I-Kap 2016 ;
2011	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre d'une nouvelle organisation de la Direction Activités de Marchés en distinguant le Trading des Sales & Risks Solutions ;
2012	<ul style="list-style-type: none">• Lancement d'un vaste projet de refonte du Système d'Information de la Banque ;• Lancement d'un nouvel indice obligataire MGBX ;• Création de la direction organisation & Qualité ;
2014	<ul style="list-style-type: none">• Lancement de l'activité de Market Making des certificats de dépôts ;• Structuration et placement du fonds de titrisation CREDILOG IV (CIH) pour 1,2 milliard MAD.
2015	<ul style="list-style-type: none">• Obtention par CDG Capital Gestion de la certification internationale ISAE 3402 (International Standards for Assurance Engagements), Type I, accordée par Mazars pour son dispositif de contrôle interne ;• Création du Comité d'Entreprise, conformément à la législation du travail marocaine.
2016	<ul style="list-style-type: none">• Cession par CAP Mezzanine, le fonds géré par CDG Capital Private Equity, filiale de CDG Capital de sa participation dans Intelcia au Groupe Altice ;• Traitement pour la première fois une option de vente sur un bon de trésor de maturité 30 ans pour un nominal de MAD 80 millions ;• Réalisation de la 4^{ème} opération de titrisation de 2 Gdh initiée par l'ONEE arrangée par Maghreb titrisation et placée par CDG Capital.
2017	<ul style="list-style-type: none">• Obtention de l'accréditation du Fonds Vert pour le Climat, Green Climate Fund (GCF) en tant qu'intermédiaire financier pour la mise en œuvre des financements verts ;• Reconduction avec succès de la certification ISO 9001 v 2008 des activités de dépositaire ;• Obtention de 4 distinctions et prix de Thomson Reuters Lipper Fund Awards par des fonds gérés par CDG Capital Gestion ;
2018	<ul style="list-style-type: none">• Statut officiel de Market Maker sur le marché des changes auprès des autorités de tutelles ;• Prix Thomson Reuters Lipper Fund Awards 2018 pour le fonds diversifié « CDG Patrimoine » ;• Elargissement du périmètre de certification ISO 9001 à l'ensemble des processus du Pôle Investors' Services et migration vers la version 2015 et obtention de la Certification ISAE 3402 Type I pour les activités d'Asset Servicing en Avril 2018 ;• Désignation de CDG Capital en tant que mandataire d'Al Akhdar Bank, à travers un contrat de délégation de gestion pour la conservation des titres et la centralisation du programme d'émission de Certificats de Sukuk Souverains. Al Akhdar Bank devient ainsi le 5^{ème} affilié sous-mandat de CDG CAPITAL pour la sous-traitance de l'activité dépositaire ;• Conclusion d'un Mémoire d'entente (MoU), entre CDG Capital et la SFI (Société Financière Internationale, Groupe Banque Mondiale) relatif à leur activité de Conseil en Partenariats Public-Privé (PPP) ;• Augmentation de capital de MAD 130 millions.

<p>2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de capital de MAD 150 millions. • Renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 de l'ensemble des processus du Pôle Investors' Services ; • CDG Capital primée par Fitch Rating pour la gestion sous mandats de ses fonds institutionnels à travers sa filiale CDG Capital Gestion ; • Processus de renouvellement de la Notation Fitch rating pour la gestion collective. Ce processus a été achevé en septembre 2019 par le relèvement du rating de la catégorie « Investment Performance » de la société de gestion d'actif le faisant passer de « Consistent » à « Strong » ; • Finalisation du nouveau site Internet CDG Capital Gestion. • Domiciliation du 1er fonds OPCI au Maroc ; • Mise en production de la bourse en ligne en white labelling pour un partenaire à travers sa filiale CDG Capital Bourse • Cession à la société CDG Invest des sociétés CDG Capital Private Equity et CDG Capital Infrastructures. • Communication digitale : Conception et mise en ligne du nouveau site internet de CDG Capital. • Approbation du plan stratégique de CDG Capital au titre de la période 2019-2023
<p>2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de capital de 150 MMAD • Changement d'identité visuelle • Lancement du projet d'évaluation de la maturité RSE de CDG Capital • Obtention par CDG Capital Gestion de l'attestation de maturité ISO 26000 niveau avancé par VIGEO-EIRIS • Mise en place d'une charte mixité au sein de la banque • Renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 de l'ensemble des processus du Pôle Investors Services.
<p>2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Emission d'un emprunt obligataire subordonné par placement privé d'un montant de MAD 500 millions

Source : CDG Capital

II. Appartenance de CDG Capital au Groupe CDG

II.1. Présentation du Groupe CDG

Créée en 1959 au lendemain de l'Indépendance, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a constitué pour les Pouvoirs Publics, un organisme de sécurisation de l'épargne privée réglementée via une gestion rigoureuse des dépôts.

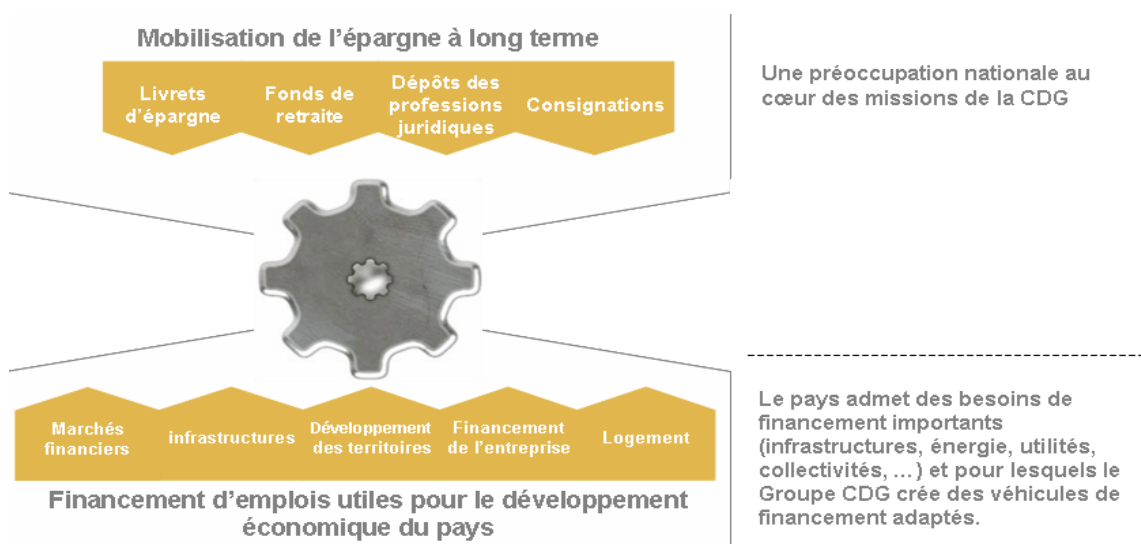
Ainsi, le législateur fait obligation à certains déposants institutionnels, principalement la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse d'Épargne Nationale (CEN), de confier à la CDG l'excédent de leurs ressources ou l'épargne qui leur est confiée afin de les investir de façon sûre et rentable. Outre les dépôts réglementés de la CNSS, de la CEN et des professions d'auxiliaires de justice, notamment les secrétaires greffiers et les notaires, et les consignations réglementées, la CDG reçoit aussi des dépôts « libres » principalement d'entreprises ou institutions publiques ou privées comme ses filiales, des caisses mutualistes, des barreaux, etc.

La CDG assure, en outre, la gestion administrative et financière de la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA), et, par son biais, du Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR). Il est à noter que la CNRA est un établissement public qui assure une activité de gestion des rentes d'accidents de travail et des maladies professionnelles, de gestion de régimes de retraites et une activité plus concurrentielle de vente de produits d'assurance ciblés.

Le développement des ressources de la CDG depuis sa création s'est accompagné d'un élargissement de ses missions ainsi que d'une modernisation continue tant de ses modes de fonctionnement que de son organisation.

Au fil des années, la CDG s'est érigée en un véritable catalyseur d'investissements de long terme tout en développant un savoir-faire unique dans la réalisation de grands projets structurants. Son statut public et la nature des fonds à caractère privé qui lui sont confiés exigent une grande rigueur dans les règles de gestion et la sélection de ses investissements. La CDG a su conjuguer cette double mission en sécurisant l'épargne réglementée collectée, tout en accompagnant le développement économique du Royaume. Cette mission duale constitue l'élément fondamental de l'identité de la CDG.

Le schéma ci-dessous démontre le rôle structurant de la CDG en matière de mobilisation et d'emploi de l'épargne :



Source : CDG

Un portefeuille d'activités diversifiées

Dans le but d'accompagner le développement national, le groupe CDG a graduellement enrichi et diversifié son portefeuille d'activités. Celui-ci s'organise aujourd'hui autour des domaines d'activités stratégiques suivants : Épargne et Prévoyance ; Banque, Finance et Assurance ; Développement Territorial, Aménagement, Immobilier, Tourisme et financement de projets verts.

L'intervention de la CDG dans ces différents métiers constitue un accélérateur de développement pour les secteurs concernés, tout en offrant de multiples possibilités de synergies intra-groupes.

II.2. Renseignements à caractère général sur la CDG

Dénomination	Caisse de Dépôt et de Gestion
Siège	Place Moulay El Hassan BP.408 – Rabat
Forme juridique	Institution financière, créée sous forme d'établissement public par le Dahir 1-59-074 du 10 février 1959.
Téléphone / Fax	05 30 66 90 00/ 05 30 66 93 70
Site Web	www.cdg.ma
Date de constitution	10 février 1959
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.
Objet	La Caisse de Dépôt et de Gestion est chargée, dans les conditions prévues au dahir 1-59-074 du 10 février 1959 : <ul style="list-style-type: none">- D'assurer la gestion des deniers et la conservation des valeurs appartenant aux fonds ou organismes qui y sont tenus ou qui le demandent ;- De recevoir les consignations administratives et judiciaires, ainsi que les cautionnements ;- De gérer les caisses ou service spéciaux qui peuvent lui être confiés.
Textes législatifs applicables	Par sa forme juridique, la Caisse de Dépôt et de Gestion est instituée par les dahirs suivants : <ul style="list-style-type: none">- Dahir n°1-59-074 du 10 février 1959 tel que modifié et complété ;- Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 portant promulgation de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;- Dahir n°1-12-20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012) portant promulgation de la loi organique n°02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution. Par son organisation financière et comptable, la Caisse de Dépôt et de Gestion est régie par le Décret n°2-60-058 du 06 février 1960.

II.3. Capital social de la CDG

Compte tenu de son statut d'Etablissement Public, la CDG n'a pas de capital social.

II.4. Organes de surveillance de la CDG

Instances de Gouvernance Centrales :

La Caisse de Dépôt et de Gestion dispose d'une Commission de Surveillance dont les principales attributions sont présentées, à titre indicatif, ci-après :

- Suivi périodique de la situation de la Caisse et de son activité ;
- Vérification des fonds en caisse et du portefeuille de la CDG ;
- Emission d'observations et d'avis relatifs aux affaires soumises par le Directeur Général ;
- Consultation lorsqu'il s'agit de confier à la CDG de nouvelles attributions, ainsi que pour certaines opérations définies par décret ;
- Examen du budget des dépenses administratives.

La Commission de Surveillance est présidée par Monsieur Abdellatif JOUAHRI, Gouverneur de Bank Al-Maghrib. Elle est composée au 31 Décembre 2020 des membres suivants :

Membre (*)	Fonction
Abdellatif JOUAHRI	Gouverneur de Bank Al-Maghrib, Président
Faouzia ZAABOUL	Directeur du Trésor et des Finances Extérieures- Ministère de l'Economie et des Finances
Mohamed LIDIDI	Secrétaire Général de l'Institution du Médiateur
Abdallah HAMMOUD	Inspecteur Général des Affaires Judiciaires du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire
Fatima BARGACH	Conseiller du Chef du Gouvernement

Source : CDG

(*) Aucun membre de la commission de surveillance n'est désigné à titre personnel.

- Commission de surveillance

Présidée par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib, la Commission de Surveillance est missionnée au nom de l'Etat pour contrôler les principales opérations de la CDG. Elle est composée de deux magistrats de la Cour de cassation, d'un représentant de la Primature et d'un représentant du Ministre de l'Économie et des Finances

- Caissier Général

Le Caissier Général est nommé par décret en vue d'assurer le maniement des fonds et valeurs. Il effectue ou constate l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. Il a la conservation et la garde des deniers et valeurs déposés entre ses mains à quelque titre que ce soit.

- Comité d'audit et des risques

Le Comité d'Audit et des Risques est une émanation de la Commission de Surveillance, dont la création a été approuvée par cette dernière en date du 23 mars 2005.

Ce comité assiste et conseille la Commission de Surveillance en toutes matières relatives aux informations financières et comptables, au système de contrôle interne et aux risques liés à l'activité de la CDG et de tout autre sujet soumis par la commission.

- Comité Investissement et Stratégie :

Il étudie les décisions impliquant un engagement ou désengagement financier du Groupe d'un montant significatif. Ce comité est composé du Directeur Général de la CDG et de deux représentants de la Commission de Surveillance.

- Comités centraux :

- Comité Exécutif Groupe (COMEX) :

Chargé des décisions opérationnelles de court terme, ce comité est composé du : Le Directeur Général de la CDG, Président La Secrétaire Générale de la CDG Le Directeur du Pôle Stratégie et Développement Le Directeur Général de CDG Capital Le Directeur Général de CDG Développement Le Directeur Général de MADAEF Le Directeur Général de CDG Invest.

- Comité Stratégie Groupe :

Ce comité est chargé des décisions, dont l'horizon est à moyen et longs termes, ayant un impact significatif sur les macro-équilibres Groupe. Il est composé de huit membres : Le Directeur Général de la CDG Les membres du COMEX Le Directeur du Pôle Finances Le Directeur du Pôle Risk Management

- Comité coordination et synergie groupe :

Ce comité est chargé de renforcer la cohésion et de développer les synergies intra-groupes. Il est composé du : Le Directeur Général de la CDG Président, la Secrétaire Générale de la CDG , le Directeur du Pôle Stratégie et Développement ,le Directeur Général de CDG Capital, le Directeur Général de CDG Développement, le Directeur Général de MADAEF, le Directeur Général de CDG Invest, le Directeur de CDG Prévoyance, les directeurs de pôles de la CDG Etablissement Public, les directeurs généraux du CIH, de la CGI, de MEDZ, de FONCIERE CHELLAH, de Fipar-Holding, de la SCR et de NOVEC, autres directeurs généraux des structures du Groupe selon une liste validée semestriellement par la Direction Générale.

Ce comité ne s'est réuni qu'une seule fois, et a été dissous.

II.5. Organes de direction de la CDG

- Direction Générale

Composition de la Direction Générale de CDG au 31/12/2020 :

Membre	Fonction
Abdellatif ZAGHNOUN	Directeur Général
Latifa ECHIHABI	Secrétaire Générale

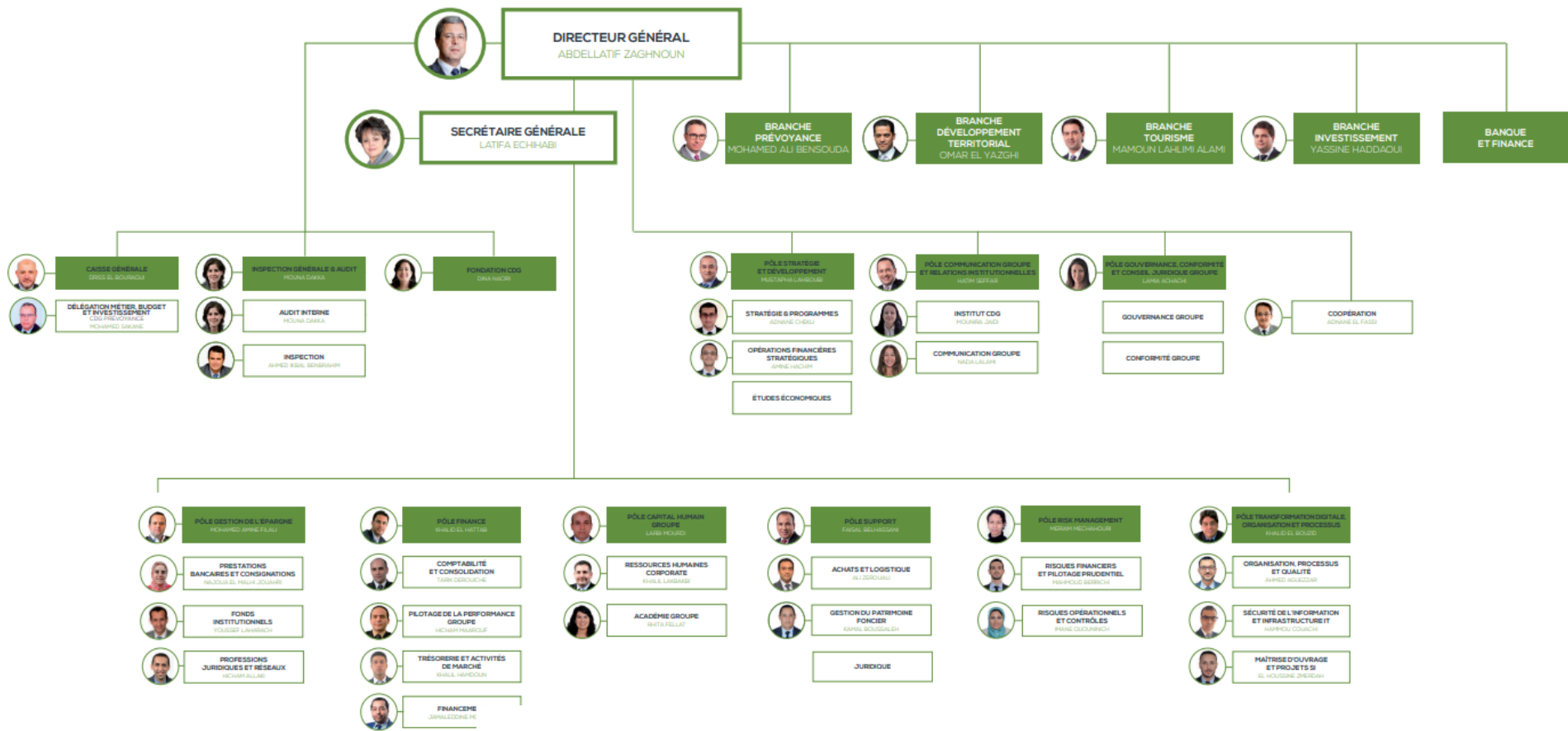
Source : CDG

Le Directeur Général de la CDG est nommé par Dahir. Ses prérogatives sont notamment :

- L'ordonnancement de toutes les opérations et règlement des diverses parties du service ;
- La prescription des mesures nécessaires pour la tenue régulière des livres et de la caisse ;
- L'émission des ordres de paiements et la signature de la correspondance générale ;
- La représentation de la CDG en justice, tant en demande qu'en défense ;
- La nomination à tous les emplois, autres que ceux de secrétaire général et de caissier général, dans des conditions fixées par décret.

Le Directeur Général est assisté, pour la direction et l'administration de la CDG, par un Secrétaire Général nommé par décret. Il peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Secrétaire Général, qui le remplace, de droit, en cas d'absence ou d'empêchement.

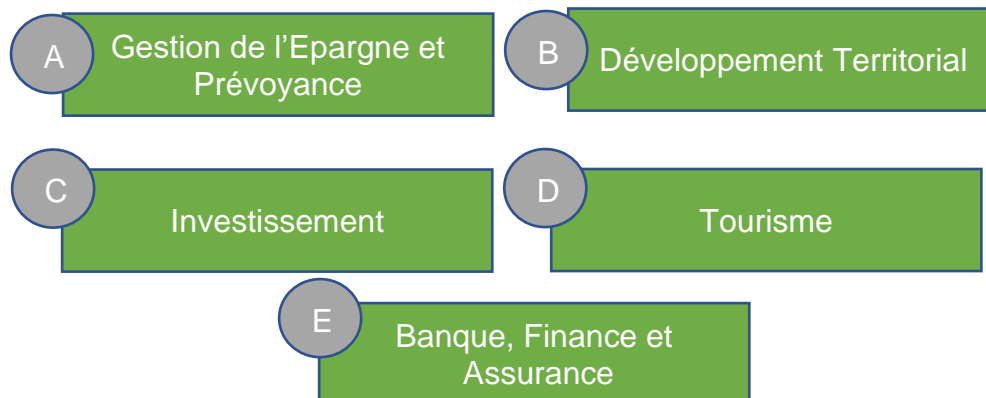
- Organigramme fonctionnel de la CDG – juillet 2021



II.6. Métiers et filiales de la CDG

Impliqué dans les principaux projets structurants du Maroc, le groupe CDG est aujourd'hui l'un des premiers investisseurs institutionnels du Royaume

Au 31 Décembre 2020, l'organisation par 5 groupes de métiers se présente comme suit :



Source : Rapport de Gestion CDG

A. Epargne et prévoyance

Gestion de l'épargne :

Métier originel de la Caisse de Dépôt et de Gestion, la Gestion de l'Épargne a pour mission de centraliser, mobiliser et sécuriser l'épargne de long terme et de la mettre à la disposition du Groupe qui joue un rôle d'investisseur institutionnel au service de l'intérêt général. Au-delà du caractère réglementé et d'intérêt général, la Gestion de l'Épargne se positionne aujourd'hui en tant que pilier fondamental de la nouvelle stratégie à horizon 2022 du Groupe CDG et s'inscrit dans sa vocation d'accompagnement des services de l'Etat dans leur transformation en proposant des solutions adaptées et des services associés de qualité.

Prévoyance

La Caisse de Dépôt et de Gestion assure, à travers CDG Prévoyance, la gestion administrative, technique et financière de deux organismes : La Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) et le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) et par conséquent, 148 Milliards de Dirhams de réserves correspondant à plus de 20 régimes de retraite et fonds de prévoyance, caractérisés par une grande diversité en termes de population et de nature de prestations.

Afin de remplir cette mission, CDG Prévoyance s'appuie sur une plateforme organisationnelle moderne, un système d'information agile, des ressources humaines compétentes et des dispositifs de bonne gouvernance pour servir plus d'un million de citoyens.

B. Développement territorial

La Branche Développement Territorial, dont les missions sont incarnées par la holding CDG Développement, pilote l'exécution des orientations stratégiques définies par le Groupe CDG dans les activités de développement territorial. Présente sur l'ensemble du territoire marocain, elle participe activement à la réussite du chantier de régionalisation avancée.

La branche a une vocation d'opérateur et d'investisseur de long terme, qui accompagne les politiques publiques dans ses divers domaines d'intervention, tout en conciliant les exigences de rentabilité et d'intérêt général. La branche a réalisé de nombreux projets structurants et emblématiques dans des secteurs d'activité clés pour le pays.

À travers les expertises métiers de ses filiales, elle contribue à la création de la richesse nationale et à la dynamisation de l'économie du pays. Elle se positionne aujourd'hui en tant qu'acteur majeur et incontournable du développement territorial intégré et durable.

Les principales filiales de CDG Développement se présentent comme suit :

Ingénierie & Maitrise d'ouvrage déléguée :

➔ NOVEC

Filiale de CDG Développement, NOVEC est un Acteur majeur de l'ingénierie marocaine, Novec intervient dans des domaines d'activité variés, couvrant les grandes infrastructures, l'eau, l'environnement, l'agriculture, l'énergie et le bâtiment. Depuis 1958, Novec n'a cessé de développer ses activités et se positionne aujourd'hui en tant qu'acteur de référence dans le domaine de l'ingénierie.

Fort de plus de 400 collaborateurs, Novec s'érige en pôle d'excellence, œuvrant au service du développement territorial au Maroc et constitue une plateforme innovante pour accompagner efficacement les grands chantiers du pays.

Novec apporte une solution d'ingénierie pertinente, en parfaite adéquation avec les besoins et les attentes de ses clients, et porteuse de solutions durables face aux grands défis du Maroc. Depuis plus de 20 années, Novec est présent à l'international.

➔ CGI Management

CGI Management est une filiale de la Compagnie Générale Immobilière, dédiée au pilotage des projets en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD). Elle a pour principale mission, grâce à son pool de compétences, de suivre la réalisation, à travers un mandat de délégation, des projets immobiliers de ses clients (publics et privés). Cela se concrétise entre autres, dans le suivi des études architecturales et techniques, la réalisation, jusqu'à la livraison du projet et ce, dans le respect des spécificités inhérentes à chaque ouvrage et de l'enveloppe budgétaire allouée

Aménagement

➔ Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA)

Filiale de CDG Développement, AUDA a pour mission l'urbanisation du site de l'ancien aéroport d'Anfa, pour y développer une nouvelle centralité de la ville de Casablanca. À ce titre, elle est en charge de l'apurement du foncier, de la viabilisation du site, de l'aménagement des espaces publics et du pilotage des opérations de développement.

AUDA participe également au développement des infrastructures de la ville de Casablanca, notamment l'aménagement du nœud A et la réalisation du super collecteur ouest et des équipements publics pour accompagner le développement de la zone.

➔ Société d'Aménagement Zenata (SAZ)

La Société d'Aménagement Zenata (SAZ) est une entreprise marocaine, filiale du groupe CDG Développement dédiée à l'aménagement de la future ville satellitaire de Casablanca : Zenata. La construction de cette nouvelle ville est prévue dans la commune d'Aïn Harrouda, relevant de la préfecture de Mohammédia. La filiale a été créée en 2006.

➔ MEDZ

MEDZ, filiale de CDG Développement, a pour mission la conception, l'aménagement, le développement et la gestion de nouvelles zones d'activités (touristiques, industrielles, offshoring et spécifiques), répondant aux normes internationales en matière d'équipement et de services, et s'inscrivant dans une démarche intégrée de recherche de performance, d'innovation et de développement durable.

Pôle immobilier Promotionnel

➔ Compagnie Générale Immobilière (CGI)

Créée en 1960, la CGI est le bras opérationnel immobilier du Groupe CDG. Filiale de CDG Développement, la CGI est bien plus qu'un simple bâtisseur et promoteur, c'est un développeur global d'immobilier intégré.

CGI opère entre autres sur le résidentiel de haut standing, le logement social, l'immobilier professionnel ainsi que les équipements communautaires.

CGI n'est plus une société cotée à la bourse de valeur de Casablanca depuis 2014.

La CGI compte parmi ses filiales, Dyar Al Mansour qui opère dans la promotion immobilière et la réalisation de programmes d'habitat économique et social.

Pôle immobilier Locatif

↳ Foncière Chellah

Filiale de CDG Développement, Foncière Chellah a repris les activités de la SOPHAL, suite à la restructuration du Groupe CDG en 2005.

Foncière Chellah est une société spécialisée dans la gestion locative des biens immobiliers à caractère professionnel sur l'ensemble du territoire marocain. Son patrimoine diversifié est constitué par un vaste ensemble d'immeubles de bureaux, de commerces, de zones d'activités à caractère logistique et industriel.

Foncière Chellah concentre ses efforts d'investissement et de développement sur le secteur tertiaire immobilier et sur la qualité de sa culture clientèle.

↳ Ewane Assets :

Ewane Assets est une foncière dédiée à l'immobilier locatif professionnel, aux Business Parcs à l'Offshoring et aux P2I Offshoring. Elle est le fruit de la fusion de Casanearshore SA, Technopolis Rabatshore SA et Nemotek Technologie SA et est initiée par MEDZ dans le cadre de ses nouvelles orientations stratégiques visant à consolider les parcs immobiliers locatifs consacrés à l'Offshoring, Aménageur et développeur des infrastructures et bâtiments professionnels au sein de parcs.

Aujourd'hui, la société possède 4 parcs soit 4 marques distinctes à savoir Casanearshore, Technopolis, FesShore et OujdaShore, 176 ha de terrains, un portefeuille immobilier locatif, près de 100 groupes de clients internationaux ainsi que des produits et offres de valeur qui permettant la création d'un écosystème et d'un vivier de compétence.

↳ Dyar Al Madina :

Leader au Maroc en matière de gestion de patrimoine, Dyar Al Madina, filiale du groupe CDG, a acquis pendant plus de soixante ans une expertise et un savoir-faire importants dans le domaine du développement et de la gestion du patrimoine immobilier. Outre la promotion immobilière et la réalisation de nombreux programmes d'habitat économique et social, DYAR AL MADINA a joué, depuis plus d'un demi-siècle, un rôle prépondérant dans le développement de l'habitat au Maroc. Ainsi, pour répondre aux besoins des fonctionnaires et des couches sociales défavorisées, DYAR AL MADINA a réalisé et géré, depuis 1960, 70 000 logements. Elle dispose, aujourd'hui d'un parc en gestion de 43 000 unités environ, qui relève principalement du domaine privé de l'Etat réparties sur plus d'une centaine de cités à travers le royaume.

Facility Management & Gestion pour compte

↳ MEDZ Sourcing :

MedZ Sourcing, filiale de MEDZ, assure la conception et la programmation, la promotion, la commercialisation, la gestion et l'animation des zones dédiées aux activités de l'offshoring au Maroc.

Partenaire de l'état pour le développement du secteur de l'offshoring, un pilier du programme Emergence, MedZ Sourcing déploie sa stratégie promotionnelle et commerciale pour faire du Maroc la première destination Offshoring du bassin méditerranéen.

↳ Compagnie Générale des Parkings :

La Compagnie Générale des Parkings (CG Park) a pour vocation principale la construction, le financement et l'exploitation des parkings en sous-sol et du stationnement en voirie.

La société se tourne vers différentes villes du Royaume pour exploiter et développer le stationnement, essentiellement en voirie, dans le cadre de concessions ou de sociétés de

développement local et ce, en partenariat avec les organismes et Communes (notamment celles de Rabat et Marrakech).

C. Investissement

La Branche Investissement de la CDG est portée par CDG Invest, un investisseur et gestionnaire de fonds de capital investissement qui intervient autour des grands enjeux de l'économie marocaine : diversification productive, régionalisation, développement des PPP, développement de l'entrepreneuriat et développement durable.

Les activités de CDG Invest sont déployées à travers deux fonds fermés : Fipar-Holding et Nama Holding, et deux sociétés de gestion CDG Invest PME et CDG Invest Infrastructures ainsi qu'un certain nombre de programmes dont « 212Founders », un programme de financement et d'accompagnement de startups innovantes

➔ Fipar-Holding :

Fipar-Holding est une société d'investissement, filiale à 100% de CDG Invest, elle-même filiale à 100% de la Caisse de Dépôt et de Gestion, ayant pour vocation de détenir et de gérer pour compte de la CDG un portefeuille diversifié de participations de taille significative, avec un objectif de rentabilité financière à moyen et long terme.

D. Tourisme

Depuis sa création, la Caisse de Dépôt et de Gestion se positionne comme un acteur de référence dans le tourisme et initie des investissements substantiels pour le développement du secteur.

Plaçant le tourisme comme pilier phare de son Plan stratégique 2022, le Groupe a mis en place la « Branche Tourisme », portée par MADAËF, et dédiée au pilotage de l'ensemble des filiales opérant dans le secteur touristique et au regroupement des actifs touristiques.

A travers ses différentes filiales, Madaëf intervient sur toute la chaîne de valeur touristique. Une complémentarité de métiers qui lui confère la capacité de développer des synergies communes à son portefeuille et de renforcer ses expertises. Le périmètre de la Branche Tourisme est constitué des filiales suivantes :

➔ MADAËF

Madaëf est une société leader de l'investissement touristique au Maroc et Branche Tourisme du Groupe CDG.

Madaëf met à profit sa connaissance pointue du secteur pour le développement et l'exploitation d'actifs touristiques, contribuant fortement à l'émergence de nouvelles destinations attractives, au renforcement de la capacité d'accueil et à la montée en gamme de l'offre touristique nationale.

Madaëf endosse aujourd'hui le rôle de Branche Tourisme de la Caisse de Dépôt et de Gestion : structure managériale en charge du pilotage de l'ensemble des entités opérant dans le secteur touristique et du déploiement de la stratégie du Groupe dans son domaine d'activité.

Le périmètre global de MADAËF porte ainsi sur :

- L'exploitation (directement ou indirectement) de 34 actifs hôteliers, représentant plus de 8% de la capacité nationale en hébergements hôteliers et couvrant 17 destinations marocaines ;
- L'aménagement et l'exploitation de 2 stations structurantes du Plan Azur, Saïdia Med et Taghazout Bay ;
- 10 parcours de golfs;
- Une société de gestion hôtelière (Hotels and Resorts of Morocco - « HRM ») et une société de gestion golfique.

➤ Société de Développement Saïdia (SDS)

Filiale de MADAEF à hauteur de 66%, et créée en 2011 pour repositionner et insuffler une nouvelle dynamique à la station de Saïdia qui connaissait alors une situation difficile.

« SDS » est chargée de la mise à niveau des infrastructures de la station (voiries, assainissement), le recentrage autour d'un cœur de vie (marina, médina et front de mer), la hausse de la capacité d'accueil et le relèvement du niveau des prestations et de l'animation touristique.

➤ Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout « SAPST »

Filiale de MADAËF à hauteur de 45%, est dédiée à l'aménagement, au développement, à la commercialisation et à la gestion de la station Taghazout Bay.

➤ Hotels and Resorts of Morocco « HRM » : Filiale de MADAEF et partenaire privilégié des grands projets de développement touristique du pays. En partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités, HRM a pour mission la conception, l'aménagement et la gestion d'une nouvelle génération d'hôtels.

HRM gère à date d'aujourd'hui un parc de 14 hôtels au Maroc, détenus par le Groupe CDG, répartis sur sur Al Hoceïma, Tétouan, Casablanca, Marrakech, Moulay Yacoub, Sidi Harazem, Agadir, Erfoud, Ouarzazate et Zagora.

➤ MADAEF Golfs :

Madaëf Golfs, filiale à 100 % de MADAËF, est une société de gestion de parcours de golfs. Madaëf Golfs gère le 1er réseau de golf au Maroc et offre une bonne couverture géographique.

Ayant été conçus par différents architectes de golf réputés, les parcours Madaëf Golfs se caractérisent par leur diversité et leur complémentarité. Ils répondent aux normes internationales et offrent les principales commodités habituelles : Proshop, Clubhouse, Practice, Académie, Restaurant, etc.

E. Banque et Finance et assurance

Le Groupe CDG a progressivement ajouté à son cœur de métier de collecteur et de gestionnaire de fonds des strates de métiers de financement et d'investissement.

Opérateur financier de référence, la CDG a su se positionner comme un acteur névralgique du système financier au Maroc. Au fil des années, le Groupe a conçu, à travers ses filiales spécialisées, une gamme étendue d'instruments et d'opérations dédiés au renforcement, à la normalisation et à la modernisation du secteur. Ses activités de banque de détail et d'investissement, de capital investissement, de réassurance et de garantie des crédits bancaires lui confèrent un savoir-faire reconnu en matière d'accompagnement des investisseurs nationaux et internationaux.

➤ CDG Capital

Créée en 2006, CDG Capital est la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe CDG. Depuis sa création, CDG Capital a développé une expertise métier reconnue, au service d'une clientèle institutionnelle, de corporates privés et appartenant au secteur public. La Banque se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur du secteur bancaire marocain à-même :

D'offrir des expertises affirmées en ingénierie financière, de développer une capacité de financement, d'investissement et de distribution utile aux acteurs publics et privés

D'offrir des solutions d'investissement performantes et efficaces, adaptées aux attentes, aux contraintes et à l'appétence au risque de ses clients. Performantes en termes d'optimisation du couple risque / rendement et Efficientes en termes d'exécution et de services

De canaliser et mobiliser l'épargne nationale et d'en assurer une gestion responsable et efficace à la hauteur des enjeux de l'épargne longue

De participer au développement du marché de capitaux et de son infrastructure en s'inscrivant comme un partenaire-acteur des autorités économiques et financières

➔ CIH Bank

CIH Bank société cotée à la bourse de valeur de Casablanca, est une filiale de la CDG à hauteur de 65% via Massira Capital Management.

Cette dernière offre à ses clients particuliers et promoteurs des solutions diversifiées pour répondre à leurs besoins en matière de financement et de services bancaires. La banque dispose d'un réseau de 307 agences⁸ implantées dans les principales villes du pays.

➔ Société Centrale de Réassurance (SCR)

Créée en 1960, la Société Centrale de Réassurance (SCR) est une compagnie de réassurance toutes branches, bénéficiant de la garantie de l'État et ayant pu confirmer son positionnement en tant que Réassureur de référence au Maroc et comme partenaire leader et fiable à l'échelle Africaine et au Moyen Orient.

La SCR occupe aujourd'hui une position de leader sur le marché marocain de la réassurance et joue un rôle d'investisseur institutionnel en participant à la conservation des primes au niveau national et à la mobilisation de l'épargne dans l'économie du pays.

Grâce à son expérience, à son expertise et à sa parfaite connaissance des marchés internationaux de réassurance, la SCR met le marché marocain à l'abri des turbulences internationales en matière de conditions de réassurances.

La SCR gère un portefeuille de 300 clients et opère dans plus de 50 pays notamment en Afrique et au Moyen-Orient ainsi qu'en Inde, en Chine et au Pakistan. Elle a œuvré à la création des sociétés régionales comme la Société Arabe de Réassurance et la Société Africaine de Réassurance.

La SCR a mis en place un nouveau Plan de Transformation 2021-2023 « WE : Transform Tomorrow Together », basé sur 4 Piliers (Croissance, business et rentabilité ; Transformation digitale & Excellence opérationnelle ; Maîtrise et renforcement de la marge de solvabilité ; Culture d'entreprise & Marque Employeur) et 8 Axes visant à renforcer son positionnement au niveau national et international.

➔ FINEA

Filiale du Groupe CDG, Finéa apporte sa contribution en faveur de la TPME marocaine et de son développement en lui proposant des solutions sur mesure, innovantes et adaptées, lui permettant un accès plus facile au financement et à la commande publique.

Elle combine ainsi le financement, le cofinancement et le refinancement, conformément à son plan de développement stratégique et son positionnement en tant qu'établissement de place. Finéa est par ailleurs gestionnaire du Fonds de Garantie dédié à la Commande Publique (FGCP) qui facilite l'accès au financement des entreprises attributaires de marchés publics.

➔ JAÏDA

JAÏDA est une société de financement des institutions de microfinance du Maroc agréée et créée par les actionnaires fondateurs : la CDG, la KfW (banque allemande d'aide au développement), la

⁸ Source : Rapport financier 2020

Caisse des Dépôts française (CDC) et l'Agence Française de Développement (AFD), qui ont été rejoints en 2010 par Barid Al Maghrib. Sa mission est de soutenir le développement des institutions de microfinance en leur accordant des financements et en les accompagnant dans la mise en place de programmes de développement basés sur des offres de microcrédit adaptées aux besoins de leurs clients.

JAÏDA est l'un des plus importants bailleurs de fonds du secteur au Maroc avec près de 19% de part de marché ;

AJARINVEST

Créée en 2016, AJARINVEST est une société spécialisée dans la gestion de sociétés et des fonds de placement d'investissement dans l'immobilier locatif. Son capital est réparti entre CDG et CIH à hauteur de 60% et 40% respectivement.

Maghreb Titrisation

Maghreb Titrisation est une société agréée par le ministère des Finances en tant qu'opérateur spécialisé dans l'arrangement et la gestion des Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT) au Maroc et à l'international. Dotée d'une expérience et expertises unique dans le domaine de la titrisation au Maroc et en Afrique, elle a structuré et géré depuis sa création un montant totalisant MAD 18 milliards dont plus de MAD 14 milliards depuis l'amendement de la loi intervenu en 2013.

II.7. Modèle économique de la CDG

Le modèle économique de la CDG traduit son engagement en faveur du pays : mobiliser les leviers et ressources nécessaires pour transformer la contrainte de rentabilité de l'épargne en opportunité d'investissement et d'appui au développement local.

Le modèle économique de la CDG :

Investisseur de long terme au service du développement du pays		Tiers de confiance pour sécuriser et faire fructifier l'épargne privée confiée	
Additionnalité	Apporter une valeur ajoutée sans se substituer aux acteurs publics ou privés	Rentabilité	Rentabilité pour rémunérer l'épargne et garantir la pérennité des fonds propres
Caractère structurant	Avoir un impact significatif sur le secteur ou la problématique traitée	Risque	Gérer les risques pour garantir sa solvabilité et la liquidité des fonds déposés

Source : CDG

La CDG est un établissement public chargé de sécuriser des ressources d'épargne qui, par leur nature ou leur origine, requièrent une protection spéciale. Il s'agit notamment des fonds de consignations et des fonds de tiers émanant des professions juridiques, ainsi que des réserves de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et de la Caisse d'Épargne Nationale.

Outre cette mission originelle de sécurisation, la CDG se doit de rentabiliser ces fonds collectés, rémunérer l'épargne qui lui est confiée et garantir la pérennité de ses fonds propres.

Le Groupe s'est donc également spécialisé dans l'investissement de projets structurants, principalement à long terme, générateurs de plus-value financière et sociale. Cette contrainte double constitue l'essence même de l'action de la CDG. Tenu d'assurer sa solvabilité et la liquidité des fonds déposés, la maîtrise des risques constitue donc pour le Groupe un enjeu prioritaire

Le modèle économique de la CDG ne se résume pas à une simple obligation de rentabilité. En effet, l'Institution se doit de répondre aux enjeux sociaux et économiques du Royaume à travers une action :

- Additionnelle : créer une valeur ajoutée sans se substituer aux acteurs publics ni concurrencer le secteur privé.
- Structurante : apporter des solutions pertinentes aux enjeux du pays

Stratégie du Groupe

Le Groupe CDG privilégie désormais des modes d'intervention en tant qu'« Expert », « Co-Financier » et « Investisseur » par rapport au mode « Opérateur » adopté précédemment par le Groupe, ce dernier mode consistant en la prise en charge par le Groupe CDG de tous les maillons de la chaîne de valeur d'un projet (conception, acquisition du foncier, aménagement, développement, commercialisation, gestion,...).

Avec cette évolution de son mode d'intervention, le Groupe CDG consolide son modèle économique et accroît significativement ses capacités d'intervention afin de mieux répondre aux enjeux du Royaume, notamment ceux liés à l'évolution de son modèle de croissance, à la régionalisation avancée, à la transition énergétique et au développement durable.

C'est ainsi que la nouvelle stratégie 2022 du Groupe CDG s'appuie sur les cinq piliers suivants :

- Epargne et Prévoyance
- Tourisme
- Développement territorial
- Co-financeur
- Investisseur

Le Groupe CDG consolide, via ces cinq piliers, son caractère de tiers de confiance auprès de ses déposants, concentre son intervention dans le domaine des stations touristiques sur celles de Saïdia et Taghazout ainsi que sur les actifs hôteliers stratégiques, fait évoluer son mode d'intervention en matière de zones industrielles et d'aménagement urbain du mode opérateur vers un mode tourné vers l'apport d'expertise pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales, sous forme de MOD ou de gestionnaire (mode "Expert").

Il contribue également au financement des PME et des collectivités territoriales en partenariat avec le secteur bancaire (mode « Co-financeur ») et renforce la dynamique d'investissements dans de nouveaux secteurs essentiels à la diversification du modèle de croissance du pays tels l'industrie, l'agro-alimentaire, les nouvelles technologies d'information et les énergies renouvelables à travers des investissements minoritaires ciblés (mode "Investisseur").

Indicateurs financiers de la CDG :

En millions	2018	2019	2020
Produit net bancaire	4 556	8 223	5 017
Résultat net part groupe	- 1 077	621	- 3 819
Total bilan	251 055	279 692	295 998
Fonds propres part groupe	17 064	19 427	15 070

Source : CDG-Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2019 :

Le PNB consolidé à fin décembre 2019 est en hausse par rapport à décembre 2018 et s'établit à MAD 8 223 millions.

Le résultat net part du Groupe (RNPG) s'établit au 31 décembre 2019 à MAD 621 millions en progression de 158% par rapport au 31 décembre 2018.

Au titre de l'exercice 2020 :

Le PNB consolidé à fin décembre 2020 est en baisse par rapport à décembre 2019 et s'établit à MAD 5 017 millions.

Le résultat net part du Groupe (RNPG) s'établit au 31 décembre 2020 à MAD - 3 819 millions en 2020.

II.8. Les conventions liant CDG Capital au Groupe CDG

1- Convention entre CDG Capital et CDG

Convention relative à la mise en place de la solution BRS ANALYTICS pour la gestion des risques financiers du Groupe CDG. Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration.

- **Personne Concernée** : CDG en tant qu'administrateur commun
- **Nature et Objet du contrat** : Modalités de mise en place de la solution Risque au niveau de CDG (EP), CDG Capital et Finea
- **Date de signature du contrat** : 10 octobre 2019
- **Charge comptabilisée en 2020 (HT)** : 108 KMAD
- **Montant TTC décaissé en 2020** : 130 KMAD
- **Solde dette TTC au 31/12/2020** : Néant

Convention de substitution pour prise en charge des honoraires de NOVEC.

- **Personne Concernée** : CDG en tant qu'administrateur commun
- **Nature et Objet du contrat** : Substitution de SAI M'DIQ à la CDG, CDG Capital et RCAR pour la prise en charge des honoraires de NOVEC relatifs au projet Chwitter
- **Date de signature du contrat** : 2019
- **Charge comptabilisée en 2020 (HT)** : Néant
- **Montant TTC décaissé en 2020** : Néant
- **Solde dette TTC au 31/12/2020** : Néant

Convention relative à la mise en place de la solution de gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du Groupe CDG

- **Partie Concernée** : CDG et M. Abdellatif ZAGHNOUN
- **Nature et objet de la convention** : Convention de mise en place de solution « DILITRUST EXEC » pour la gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du groupe CDG, conclue entre CDG, CDG Capital, Compagnie Générale Immobilière (CGI), CDG Développement, MADAEF, et MEDZ, moyennant un cout annuel de 59 827 Euros (Soit la contrevaieur de KMAD 688) dont 8 252 Euros (soit la contrevaieur de 88 KMAD) représentant la quote-part de CDG Capital.
- **Date de signature de la convention** : 26 février 2018
- **Charge HT comptabilisée en 2020 (TTC)** : 88 KMAD
- **Somme TTC décaissée en 2020 (TTC)** : 88 KMAD
- **Solde dette TTC au 31/12/2020** : Néant

Convention entre CDG Capital et CNRA

Convention d'assistance pour la gestion des fonds de la CNRA

- **Partie Concernée** : CDG
- **Date de conclusion de la convention** : Convention conclue en date du 31 mars 2006, ayant fait l'objet, depuis, de quatre avenants intervenus respectivement le 27 novembre 2006, le 1^{er} septembre 2008, le 1^{er} janvier 2010 et le 18 juillet 2012 ;
- **Modalités de rémunération** : Mise en application de nouvelles conditions tarifaires (avenant n°5 en cours de signature), applicables à partir du 1er janvier 2014 comme suit :
 - Une commission fixe de gestion financière fixée à 0,05% TTC par an, appliquée à l'encours global de l'actif moyen valorisé de chaque portefeuille de la CNRA ou de chaque portefeuille de tiers dont la gestion des ressources est dévolue à la CNRA. Cette commission est facturée trimestriellement
 - Une commission variable (performance fees) facturée au terme de chaque exercice, appliquée à l'écart de performance suivant les taux suivants :
 - 15% si la performance absolue cumulée du portefeuille est positive
 - 8% si la performance cumulée est négative

Le paiement de la commission variable est plafonné à 0,034% TTC de l'Actif Moyen de la période consommée pour chaque portefeuille de la CNRA ou chaque portefeuille de tiers dont la gestion des ressources est dévolue à la CNRA soit un ratio par rapport aux commissions fixes de maximum 66%.

L'écart de performance désigne la différence entre la performance de l'actif adossé au benchmark et la performance du benchmark. Il est constaté en cumulé sur une période de 4 ans, de manière à ce qu'il soit incrémenté / décrémenté chaque année par la surperformance / la sous-performance réalisée.

- **Produits comptabilisés au cours de l'exercice (HT)** : 10 050 KMAD
- **Sommes encaissées TTC en 2020** : 16 257 KMAD
- **Solde créance TTC au 31/12/2020** : 34 954 KMAD

Convention d'assistance pour la conservation des actifs de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de sa clientèle

- **Partie Concernée** : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère)
- **Objet de la convention** : Convention d'assistance pour la conservation des actifs de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de sa clientèle
- **Date de conclusion de la convention** : 31 mars 2006
- **Conditions de rémunération** : En contrepartie de sa prestation, CDG Capital perçoit des commissions facturées mensuellement suivant les modalités ci-après :
 - Avoir propres de la CDG : 0,012% HT applicable aux avoirs de fin de mois
 - Avoir la clientèle CDG : 90% HT des frais facturés par la CDG à ses clients.
- **Produits comptabilisés au cours de l'exercice (HT)** : 24 989 KMAD
- **Sommes encaissées en 2020 (TTC)** : 39 850KMAD
- **Solde de créance TTC au 31/12/2020** : 42 529 KMAD

Convention entre CDG Capital et RCAR

Convention d'assistance pour la gestion financière et patrimoniale du fonds RCAR

- **Partie Concernée** : CDG
- **Objet de la convention** : La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) mandate CDG Capital pour la gestion financière et patrimoniale du fonds RCAR (Régime Collectif d'Allocation des Retraites).
- **Date de conclusion de la convention** : 15 juillet 2014
- **Avenant n°1 conclu le 5 décembre 2019** : Modification de certains éléments de la tarification appliquée au titre du mandat et précision que tout amendement y afférents devra nécessairement résulter d'un avenant au mandat signé par les parties.
- **Modalités de rémunération** :
La rémunération de CDG Capital est fixée comme suit :
 - Une commission fixe de gestion financière fixée à 0,06% HT par an, appliquée à l'encours global de l'actif moyen valorisé et calculée trimestriellement. Cette commission est facturée trimestriellement
 - Une commission variable (performance fees) facturée au terme de chaque exercice, appliquée à l'écart de performance suivant les taux suivants :
 - 15% si la performance absolue cumulée du portefeuille est positive
 - 8% si la performance cumulée est négative

Le paiement de la commission variable est plafonné à 0,04% HT de l'Actif Moyen de la période consommée, soit un ratio par rapport aux commissions fixes de maximum 66%.

L'écart de performance désigne la différence entre la performance de l'actif adossé au benchmark et la performance du benchmark. Il est constaté en cumulé sur une période de 4 ans, de manière à ce qu'il soit incrémenté / décrémenté chaque année par la surperformance / la sous-performance réalisée.

- **Produits comptabilisés au cours de l'exercice (HT)** : 62 418 KMAD
- **Sommes encaissées TTC en 2020** : 196 856 KMAD
- **Solde créance TTC au 31/12/2020** : 212 194 KMAD

Convention d'assistance pour la gestion de la trésorerie de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

- **Partie Concernée** : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère)
- **Objet de la convention** : Convention d'assistance pour la gestion de la trésorerie de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)
- **Date de conclusion de la convention** : 31 mars 2006
- **Modalités de rémunération** : La commission de gestion due à CDG Capital au titre de la convention est fixée à 0,10% HT annuel de la moyenne quotidienne de la position nette de trésorerie. Cette prestation est facturée trimestriellement :
- **Produits comptabilisés au cours de l'exercice (HT)** : 2 504 KMAD
- **Sommes encaissées en 2020 (TTC)** : 1 278 KMAD
- **Solde de créance TTC au 31/12/2020** : 1 840 KMAD

II.9. Flux dans le cadre des conventions réglementées entre CDG Capital et le Groupe CDG sur les trois derniers exercices

Nature de la convention	Société concernée	2018			2019			2020		
		Encaiss/Décaiss	Produits/charges	Solde	Encaiss/Décaiss	Produits/charges	Solde	Produits/charges	Encaiss/Décaiss	Solde
Convention de mise à disposition de bureaux - Avenant n° 2 /2020-	CDG Capital Gestion	-	-	-	-	-	-	237	366	129
Contrat d'aménagement d'un site de repli utilisateurs	CDG Capital Gestion & CDG Capital Bourse	-	-	-	-	-	-	0	582	582
Contrat de cession d'actions et de compte courant	CDG Capital Infrastructures	5 000	200	-4 800	14 837	8 334	-6 503	-	-	-
Mise en place d'une ressource salarié au profit de CDG Capital	CDG Capital Infrastructures	0	-496	-496	-	-	-	-	-	-
Contrat de cession d'actions	CDG Capital Private Equity	-	-	-	9 206	9 206	0	-	-	-
Convention relative à la mise en place de la solution BRS ANALYTICS pour la gestion des risques financiers	CDG	-	-	-	-124	-115	9	-130	-108	22
Convention de substitution pour prise en charge des honoraires	NOVEC	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Mise en place d'un portail pour la gestion dématérialisée des supports pour instances de gouvernance	CDG	-95	-95	0	-95	-95	0	-88	-88	0
Assistance pour la gestion des fonds CNRA	CDG	0	9 698	9698	10 302	9 307	-995	16 257	10 050	-6 207
Assistance pour la conservation d'actifs CDG et de sa clientèle	CDG	12 147	22 256	10 109	44 387	21 460	-22 927	30 100	21 239	-8 861
Mandat pour la gestion financière et patrimoniale du fonds RCAR	CDG	0	82 209	82209	136 171	64 120	-72 051	196 856	62 418	-134 438
Convention d'assistance pour la gestion de trésorerie	CDG	2 422	2 145	-277	2 186	1 081	-1 105	1 278	2 504	1 226
Contribution pour l'organisation de l'évènement "Climate Chance 2017"	CDG	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contribution pour la participation à la COP 23	CDG	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sponsoring de la 3ème édition des rencontres africaines de l'efficacité énergétique (CIH Bank et Novec)	CDG	-60	-50	10	-	-	-	-	-	-

Organisation commune d'un événement dédié aux enjeux de la titrisation	Maghreb Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avance en compte courant d'associé	SAI M'DIQ ⁹	0	756	756	70 435	1 442	-68 993	-	-	-
Total		19 414	116 623	97 209	287 305	114 740	-172 565	244 510	96 963	-147 547

Source : CDG Capital

Chiffres en milliers de dirhams

Les flux relatifs aux charges et décaissements sont exprimés en négatif

Les conventions règlementées entre CDG Capital et le groupe CDG ont généré en 2020 des produits de 96 963 KMAD. Les produits générés proviennent principalement de la convention d'assistance pour la gestion financière et patrimoniale du fonds RCAR et de la convention d'assistance pour la conservation d'actifs de CDG. Ces conventions ont respectivement conduit à un encaissement de 62 418 KMAD et 21 239 KMAD.

Au même titre que l'exercice 2019, l'essentiel des flux liés aux conventions règlementées concernent les conventions d'assistance pour la gestion financière et patrimoniale des fonds RCAR et CNRA, ainsi que la convention d'assistance pour la conservation d'actifs de CDG. Ces conventions ont donné lieu à des produits comptabilisés en 2020 pour MAD 97,0 millions HT et des sommes encaissées totalisant MAD 244,5 millions TTC.

II.10. Flux dans le cadre des conventions réalisées aux conditions de marché entre CDG CAPITAL et le Groupe CDG sur les trois derniers exercices

	2018		2019		2020	
	Société Mère "CDG"	Société Sœurs	Société Mère "CDG"	Société Sœurs	Société Mère "CDG"	Société Sœurs
Actif						
Prêts, avances et titres	827	330 423	10 353	291 767	10 353	774 161
Comptes ordinaires	827	4 318	10 353	2 289	10 353	-
Prêts	-	6 665	-	147 493	-	445 317
Titres	-	319 439	-	141 985	-	328 844
Opération de location financement	-	-	-	-	-	-

⁹ Cette convention n'a plus d'effet en 2020 suite à la conversion du compte courant d'associé en capital en décembre 2019.

Actif divers	-	-	60 444	30 334	52 983	22 870
Total	827	330 423	70 798	322 102	63 336	797 031
Passif						
Dépôts	625 431	359 291	2 307	143 730	2 710 814	265 093
Comptes ordinaires	5 431	29 259	2 307	98 730	70 814	50 902
Autres emprunts	620 000	330 032	-	45 000	2 640 000	214 191
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Passif divers	-	-	-	-	-	-
Total	625 431	359 291	2 307	143 730	2 710 814	265 093
Hors Bilan						
Engagements de financement et de garantie	500 000	73 335	500 000	42 893	500 000	42 953
Engagements donnés	-	73 335	-	42 893	-	42 953
Engagements reçus	500 000	-	500 000	-	500 000	-
Résultat						
Intérêts et produits assimilés	-	9 617	-	14 851	11 485	1 996
Intérêts et charges assimilées	14 682	-	13 584	2 442	11 538	-
Commissions (produits)	1 942	4 480	20 006	10 756	35 786	9 984
Commissions (charges)	-	-	-	-	-	-
Loyers perçus	-	-	-	-	-	-
Loyers versés	-	4 429	-	4 149	-	4 927

Source : CDG Capital (ce tableau ne fait pas partie du rapport des CAC)
Chiffres en milliers de dirhams

II.11. Synergies entre CDG Capital et le Groupe CDG

En tant que banque d'affaires et d'investissement, CDG Capital entretient des relations commerciales avec les entités du Groupe CDG :

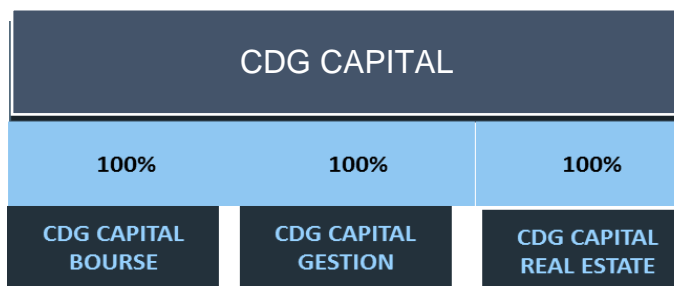
- Principalement à travers des prestations de services telles que la gestion et/ou la conservation d'actifs, le conseil financier, le placement de la dette privée. Ces prestations étant facturées dans les conditions de marché ;
- Et accessoirement par l'octroi de financements, dans les conditions normales applicables à la clientèle, sous forme de crédits de trésorerie ou de crédits à l'équipement.

Parallèlement, CDG Capital a recours à sa maison mère pour se refinancer à court terme à travers les avances interbancaires, les pensions livrées ainsi que les emprunts de titres. Ces opérations sont réalisées dans les conditions de marché.

III. Filiales de CDG Capital

III.1. Structure juridique de CDG Capital

Au 31 Décembre 2020, la structure juridique du groupe CDG Capital se présente comme suit :



Source : CDG Capital

Au 31/12/2020 :

Dénomination	Capital	Valeur nominale unitaire	Nombre de titres	% du contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
CDG Capital	930 000 000	100	930 000	-	-	Société Mère
CDG Capital Gestion	1 000 000	100	10 000	100%	100%	IG
CDG Capital Bourse	27 437 400	100	274 374	100%	100%	IG
CDG Capital Real Estate	1 000 000	100	10 000	100%	100%	IG

Source : CDG Capital

Depuis 2009, CDG Capital détenait une participation de 8% dans le capital de Maghreb Titrisation.

Suite à l'acquisition de la participation de 3 CIF (10%) à part égale par CDG Capital et CIH Bank, CDG Capital détient désormais une participation de 13%.

L'acquisition par CDG Capital de la participation de Proparco (10 actions soit 0,02%) dans le capital de Maghreb Titrisation est en cours de finalisation.

Une réorganisation de l'actionariat de Maghreb Titrisation est également en cours de finalisation.

En 2018, CDG Capital détient une participation dans la société Chwiter Jdid (Ex-SAI M'DIQ) à hauteur de 6,30%¹⁰ ; Cette participation correspond à un apport d'une créance de CDG Capital détenue sur le Groupe ADI. En effet, dans le cadre du plan de restructuration de la dette privée du Groupe Alliances, ADI et ALDARNA ont offert aux détenteurs de titres souhaitant participer à ladite restructuration, le rachat ou le cas échéant le remboursement de leurs titres, par voie de datation en paiement ou de compensation avec le prix de vente d'actifs alloués.

Un contrat de cession de certains actifs du projet Chwiter, situé à Marrakech, a été signé entre SAI M'DIQ et le Groupe ADI le 30 juin 2018. Une revalorisation de ces actifs à leur juste valeur a été faite à la clôture de l'année 2019. L'évaluation du projet sous-jacent a donné lieu à la constatation, dans les comptes de CDG Capital arrêtés au 31/12/2019, d'une dépréciation sur cette participation de CDG Capital à hauteur de 30% (soit MAD 21 millions).

Au cours de l'année 2019, la société Chwiter Jdid, a procédé à une augmentation de capital, par la conversion des comptes courants et prêts octroyés (y compris l'encours des intérêts actionnaires). Le pourcentage de participation est passé à 6.80% après l'augmentation de capital.

¹⁰ Le pourcentage de participation affiché initialement dans l'état B6 du rapport général des CAC pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (à savoir 0.37%) était provisoire et ne tenait pas compte de la situation finale de Chwiter Jdid à fin décembre 2018

III.2. Présentation des filiales de CDG Capital

a) CDG Capital Gestion :

Aperçu de l'activité

CDG Capital Gestion représente un acteur de référence du marché marocain de la gestion collective, un positionnement reconnu par l'agence de notation Fitch Ratings en 2020, qui confirme sa note nationale « Excellent (mar) » avec perspective stable de la catégorie "gestion des fonds institutionnels" de CDG Capital, soit la meilleure note attribuée par l'agence.

La société de gestion a par ailleurs obtenu l'attestation de maturité ISO 26000 niveau avancé par VIGEO-EIRIS, également niveau le plus élevé sur l'échelle de notation de l'agence.

CDG Capital Gestion met à la disposition de sa clientèle des prestations de conseil personnalisées et une large gamme d'OPCVM certifiés conformes aux normes internationales GIPS « Global Investment Performance Standards ».

Les faits marquants au 31 décembre 2020 sont les suivants :

- Confirmation par l'agence Fitch Rating de la note « Excellent » et attribution pour la deuxième année consécutive de la meilleure note sur la performance ;
- Consolidation des partenariats avec des clients institutionnels, Corporate et réseaux
- Entrée en relation avec de nouveaux clients
- Adjudication et lancement de la gestion d'un fonds obligataire dédié de 500 Mdhs;
- Adjudication pour la gestion d'un Fonds Actions dédié de 250 Mdhs;
- Agrément et lancement des deux fonds «FCP MONETAIRE PREMIUM» et «FCP TRESORERIE PLUS» déposés chez la BCP ;
- Lancement d'une campagne de commercialisation des fonds ouverts via la plateforme de bourse en ligne de CDG Capital Bourse ;
- Actions de mise en conformité aux dispositions de lutte contre le blanchiment (LAB) ;
- Réalisation des stress tests des portefeuilles, nouvellement introduits par l'Autorité des Marchés
- Renforcement de la couche de sécurité SI
- Déploiement d'une solution applicative de gouvernance
- Renforcement des dispositifs PCA

Renseignements à caractère général

Date de constitution	1997
Siège social	101, Boulevard Al Massira El Khadra, 3 ^{ème} étage. Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Gestion d'actifs
Capital social au 31/12/2020	MAD 1 000 000
Nombre d'actions	10 000
Actifs gérés (au 31 décembre 2020)	MAD 75,1 Mds
% capital détenu	100%
% droits de vote détenu	100%

Source : CDG Capital Gestion, comptes sociaux

Principaux Indicateurs d'activité

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Chiffre d'affaires ^(*)	79 200	126 663	60%	111 351	-12%
Résultat net	24 510	47 605	94%	41 897	-12%
Situation nette	26 197	48 802	86%	43 699	-10%
Dividendes versés à CDG Capital	46 000	25 000	-46%	47 000	+88%

Source : CDG Capital

(*) : CDG Capital Gestion est une société de gestion collective. Son chiffre d'affaires correspond aux frais de gestion facturés aux clients.

En 2019 :

A fin 2019, le chiffre d'affaires a enregistré une croissance positive de +60% par rapport à 2018, et ce malgré la baisse des frais de gestion facturées sur la place. Cette progression est expliquée principalement par la hausse du chiffre d'affaires variable, qui n'est autre que les frais variables appliqués aux fonds dédiés, qui ont réalisés des surperformances par rapport à leurs benchmarks.

Le Résultat Net a enregistré une croissance de +94% par rapport à 2018. Cette hausse est expliquée par la croissance importante du chiffre d'affaires et une hausse moins importante des charges.

A fin 2019 le chiffre d'affaires a enregistré une contraction de +12% par rapport à 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par la contraction de la composante variable des frais de gestion.

Le Résultat Net a enregistré une croissance de +94% par rapport à 2018. Cette hausse est expliquée par la croissance importante du chiffre d'affaires et une hausse moins importante des charges.

L'évolution des encours à fin décembre 2019 se présente comme suit :

- Les encours sous gestion s'élèvent à MAD 68,83 milliards à fin décembre 2019, soit une évolution de - 2,41% par rapport à 2018 contre une hausse de 8,23% pour le marché. Cette baisse s'explique principalement par la sortie d'un ensemble d'institutionnels.

La variation de l'encours CDG Capital Gestion s'explique essentiellement par l'effet des souscriptions nets soit MAD - 5,6 milliards. L'effet marché a atténué partiellement la contraction de l'encours affichant une évolution de MAD + 4 milliards. Les raisons de la contraction de la collecte est expliquée principalement par le décaissement des clients institutionnels pour leur besoins annuels (caisse de retraite assurance), et par un besoin d'achat de titre en directe (émission obligataire, OPV Maroc télécom...). 43% des rachats ont été faites sur les fonds monétaires, 53% sur l'OCT, et 2,6% sur le reste (fonds actions et diversifiés)

- En 2019, l'actif du marché OPCVM s'apprécie de 8,23% pour atteindre MAD 470 milliards soit un encours additionnel de MAD 35 milliards. La contribution des S/N est de 35% soit MAD 12,7 milliards contre une contribution de l'effet valorisation de 65% soit MAD 23 milliards.
- CDG Capital Gestion a vu sa part de marché passer de 16,22% à 14,63%.
- En dépit de la contraction de l'encours fin de période, l'encours moyen sous gestion par CDG Capital Gestion affiche une progression de +4% par rapport à 2018, soutenu par l'élargissement de la base clientèle suite à la concrétisation de six nouvelles relations Corporate Grands Comptes et Institutionnels.

En 2020 :

A fin 2020 le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 12% par rapport à 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par la contraction de la composante variable des frais de gestion.

Le Résultat Net a enregistré une baisse de -12% par rapport à 2019. Cette baisse résulte de la contraction du chiffre d'affaires.

L'évolution des encours à fin décembre 2020 se présente comme suit :

- Les encours sous gestion s'élèvent à MAD 75,1 milliards à fin décembre 2020, soit une évolution de +9,1% par rapport à 2019. Cela s'explique par la hausse de la collecte sur le segment institutionnel et corporate hors groupe de 14% et 8% respectivement.
- En 2020, l'actif du marché OPCVM s'apprécie de 11,2 % pour atteindre MAD 523 milliards soit un encours additionnel de MAD 53 milliards.
- L'encours moyen sous gestion par CDG Capital Gestion affiche une progression de +5% par rapport à 2019 passant de MAD 133,5 milliards à MAD 140,3 milliards.
- CDG Capital Gestion a vu sa part de marché passer de 14,63% en 2019 à 14,37%.

b) CDG Capital Bourse

Aperçu de l'activité

Spécialisée dans l'intermédiation boursière, CDG Capital Bourse intervient principalement dans le conseil et l'accompagnement de ses clients dans leur stratégie d'investissement en bourse des valeurs.

CDG Capital Bourse offre ses services à ses clients, institutionnels nationaux et étrangers, OPCVM, personnes morales et personnes physiques.

A- Réalisations commerciales en progression continues :

Plusieurs réalisations sur les plans commercial et opérationnel ont été accomplies par CDG Capital Bourse au titre de l'année 2020. En particulier, il convient de citer les évolutions ci-après :

- La participation à l'augmentation de capital Immorente (IPO)
- La commercialisation de nouveaux fonds de CDG Capital Gestion
- Le lancement de la Bourse en Ligne avec CIH Bank
- Le conseil et la participation à l'opération de fusion-absorption Atlanta-Sanad
- La participation à l'introduction en bourse Aradei
- Le lancement d'un projet de mise en conformité LAB avec le Groupe
- Les habilitations des collaborateurs (Habilitations AMMC).

B- Sur le plan de développement commercial et projets structurants :

- Réalisation de diverses communications externes
- Commercialisation davantage des produits de CDG Capital Gestion,
- Réalisation de diverses évolutions sur le site de CDG Capital Bourse

C- Améliorations organisationnels et procédurales :

- Le renforcement du rôle du contrôle interne et risques avec un périmètre plus large/transverse,
- Organisation d'un test d'intrusion concluant,
- Avancement sur la mise en conformité avec la loi ALB,
- Digitalisation davantage de process et progression sur l'archivage électronique
- Gestion exemplaire de la crise COVID avec 0 incident,
- Mobilisation des équipes avec rigueur et disponibilité
- Affacturage d'une créance envers l'état de l'ordre de MAD 2.9 millions

Renseignements à caractère général

Date de constitution	1995
Siège social	7, boulevard Kennedy, Anfa, Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Secteur d'activité	Intermédiation boursière
Capital social au 31/12/2020	MAD 27 437 400
Nombre d'actions	27 437,4
% Capital détenu	100%
% Droits de vote détenu	100%

Source : CDG Capital Bourse, comptes sociaux

Principaux Indicateurs d'activité

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Chiffre d'affaires (*)	16 382	19 432	+ 19 %	15 111	-16%
Résultat net	606	1 855	+ 206 %	16	-98%
Situation nette	45 209	46 463	+ 3 %	44 454	-2%
Dividendes versés à CDG Capital	2 300	800	-65%	800	0%

Source : CDG Capital

(*) : CDG Capital Bourse est une société d'intermédiation boursière, Son chiffre d'affaires correspond principalement aux commissions sur transactions en valeurs mobilières et activités connexes.

En 2019 :

A fin décembre 2019, CDG Capital Bourse a enregistré un chiffre d'affaires de MAD 19,4 millions en hausse de 19% relativement à 2018 avec MAD 16,4 millions. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires intermédiation de 12% comparé à 2018, fortement impacté par le marché primaire

Le résultat net a connu une hausse significative de 206% pour s'établir à MAD 1,8 millions contre MAD 0,6 millions. Cette hausse s'explique par le Démarrage du partage des coûts d'exploitation avec une banque de la place à partir d'Avril 2019 générant 589 KMAD de rétrocessions.

En 2020 :

A fin décembre 2020, CDG Capital Bourse a enregistré un chiffre d'affaires de MAD 15,1 millions en baisse de -16% relativement à 2019 avec MAD 19,4 millions. Cette baisse s'explique principalement par la baisse du volume du marché, impactée principalement par l'effet pandémie.

Le résultat net a connu une baisse significative de -98% pour s'établir à MAD 16 milles contre MAD 1,8 millions en 2019. Cette baisse s'explique par la baisse du chiffre d'affaires.

Volume Global négocié par CDG Capital Bourse et la part de marché (2018-2020)

	2018	2019	2020
Volume Global	8 971 725 700,31	9 747 481 497,59	7 471 717 516,64
PDM	8,6%	7,4%	11,2%

- En 2019 la part de marché de CDG Capital Bourse était de 7.42%.
- En 2020 la part de marché de CDG Capital Bourse était de 11,2%.

c) CDG Capital Real Estate

Aperçu de l'activité

CDG Capital Real Estate est une société de gestion de fonds immobiliers, qui a pour mission principale de contribuer à la structuration et au développement de l'investissement institutionnel orienté vers l'immobilier tertiaire.

L'année 2015 a connu le transfert des activités de CKRE à Madaëf.

Renseignements à caractère général

Date constitution	2007
Siège social	Angle Boulevard Annakhil et Mehdi Ben Barka, Immeuble Les Patios, Bâtiment 1, 2 ^{ème} étage, Rabat
Secteur d'activité	Gestion de fonds immobiliers
Capital social au 31/12/2020	MAD 5 000 000
Nombre d'actions	10 000
% Capital détenu	100%
% Droits de vote détenus	100%

Source : CDG Capital Real Estate, comptes sociaux

Principaux Indicateurs d'activité

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Chiffre d'affaires (*)	1 379	437	- 68 %	154	-65%
Résultat net	- 567	112	+ 120 %	-780	-796%
Situation nette	- 117	- 5	- 96 %	1 252	NA
Dividendes versés à CDG Capital	-	-	-	-	-

Source : CDG Capital

(*) : Le chiffre d'affaires de CDG Capital Real Estate correspond principalement à des loyers.

Il est à noter que depuis le transfert des activités de CDG Capital Real Estate à MADAEF intervenue courant 2015, cette filiale n'enregistre plus de revenus significatifs à l'exception du produit issu de la refacturation du loyer de son siège d'exploitation. On note également que CKRE continue d'exister malgré l'arrêt de ses activités. CKRE n'est pas en liquidation. Le choix de la nouvelle orientation stratégique est en cours d'étude par les instances de gouvernance de CDG Capital.

Au 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires de CDG Capital Real Estate s'est établi à MAD 0,4 millions en baisse de 68% (MAD 1,4 millions en 2018).

La hausse du résultat net de CDG Capital Real Estate de 120% en 2019 par rapport à 2018, s'explique par des redressements d'écritures comptables.

Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires de CDG Capital Real Estate s'est établi à MAD 0,2 millions en baisse de 65% (MAD 0,4 millions en 2019).

Le résultat net de CDG Capital Real Estate s'est établi à MAD -0,8 millions en baisse de -796% (MAD 0,1 millions en 2019).

III.3. Relations entre CDG Capital et ses filiales

1- Convention entre CDG Capital et CDG Capital bourse

Contrat d'aménagement d'un site de repli utilisateurs avec CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse. Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration.

- **Personnes concernées** : M. Hamid Tawfiki en ses qualités de président du Conseil d'administration de CDG Capital Gestion et d'administrateur Directeur Général de CDG Capital et M. Mehdi Bouriss¹¹ en sa qualité de président du Conseil d'administration de CDG Capital Bourse.
- **Nature et objet de la convention** : Réalisation d'un site de repli pour 18 utilisateurs et une salle informatique pour les besoins de deux filiales pour mutualiser les équipements. Les couts d'investissement et de fonctionnement (loyers et charges locatives, consommation eau et électricité, facility Management, taxes locales) liés sont refacturés par CDG Capital à l'identique selon les clefs de répartition suivantes.
 - Les dépenses d'investissements liés au site sont réparties à égalité entre les deux filiales ;
 - Les dépenses de fonctionnement sont réparties à raison de 55% pour CDG Capital Gestion et 45% pour CG Capital Bourse.
- **Date de signature du contrat** : 01 juillet 2019
- **Produits comptabilisés en 2020 (HT)** : 582 KMAD
- **Montant TTC encaissé en 2020** : Néant
- **Solde créance TTC au 31/12/2020** : 844 KMAD

Convention d'avance en compte courant entre CDG Capital et CDG Capital Real Estate

- **Personne concernée** : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère)
- **Nature et objet de la convention** : Convention de mise en place d'une avance en compte courant d'associé par CDG Capital au profit de CDG Capital Real Estate destinée au reprofilage de la dette globale de cette dernière envers CDG Capital et dont le solde au 31 décembre 2016, intérêts courus compris, s'élève à 23 371 KMAD. Cette avance est accordée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction au taux d'intérêt fiscal en vigueur, soit 2,21% pour 2017 et 2,22% en 2018
- **Date de conclusion de la convention** : 30 décembre 2016 prenant effet à partir du 1er janvier 2017
- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020** : Néant
- **Sommes TTC encaissées en 2020** : Conversion partielle en capital à hauteur de KMAD 500
- **Solde créance TTC au 31/12/2020** : 22 871 KMAD

Convention d'avance en compte courant entre CDG Capital et CDG Capital Real Estate

- **Personne concernée** : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère)
- **Nature et objet de la convention** : Octroi d'une avance en compte courant d'associé de 1.500 KMAD au taux d'intérêt fiscal en vigueur, soit 2,21% en 2017 et 2,22% en 2018 à compter du 24 avril 2017 pour une durée de 12 mois, soit jusqu'au 24 avril 2018

¹¹ Les rapports spéciaux des CACS 2019 et 2020 présentent Mr Hamid Tawfiki en tant que président du Conseil d'administration de CDG Capital Bourse. Il s'agit d'une omission n'ayant aucun impact sur les critères de qualification du contrat en convention réglementée dont la rectification sera opérée lors de l'arrêté de l'exercice 2021.

- Date de signature de la convention : 24 avril 2017
- Produits comptabilisés en 2020 (HT) : Néant
- Montant TTC encaissé en 2020 : Créance convertie en capital
- Solde créance TTC au 31/12/2020 : Néant

2- Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de bureaux conclue entre CDG Capital et CDG Capital Gestion

- **Partie concernée** : Hamid Tawfiki en ses qualités de Président du Conseil d'Administration de CDG Capital Gestion et d'Administrateur Directeur Général de CDG Capital.
- **Nature et objet Du contrat** : Mise à disposition d'espace de bureaux pour une superficie globale de 80,72m2 au profit de CDG Capital Gestion dans l'annexe située à Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 15 711 HT, auquel s'ajoute une quote part dans les charges communes fixée à 18% des frais suivants : prime d'assurance multirisque, prestations d'entretien et de réparation et prestations de maintenance et nettoyage.
- **Date de signature du contrat** : 22 juillet 2020
- **Produits comptabilisés en 2020 (HT)** : 366 KMAD
- **Montant TTC encaissé en 2020** : 237 KMAD
- **Solde créance TTC au 31/12/2020** : 129 KMAD

III.4. Flux dans le cadre des conventions réglementées entre CDG Capital et ses filiales sur les trois derniers exercices

Nature de la convention	Société concernée	2018		2019		2020	
		Encaiss/D écaiss	Produits/c harges	Encaiss/D écaiss	Produits/c harges	Encaiss/D écaiss	Produits/c harges
Avances en compte courant d'associé	CDG Capital Real Estate					500 ¹²	
Avance en compte courant d'associé	CDG Capital Real Estate					0	2 000
Mise à disposition de bureaux (location)	CDG Capital Gestion	196	196	102	124	237	366
Aménagement d'un site de repli utilisateurs	CDG Capital Bourse						582
Total		196	-300	102	124	737	2 948

Source : CDG Capital

Chiffres en milliers de dirhams

Les flux relatifs aux charges et décaissements sont exprimés en négatif

Les conventions réglementées entre CDG Capital et ses filiales ont généré en 2020 des produits de 948 KMAD. Les produits générés proviennent de la Mise à disposition de bureaux (location) à CDG Capital Gestion et l'aménagement d'un site de repli utilisateurs à CDG Capital Bourse. Ces conventions ont conduit à un encaissement de 2 948 KMAD.

III.5. Flux dans le cadre des conventions réalisées aux conditions de marché entre CDGK et ses filiales sur les trois derniers exercices

2018

2019

2020

¹² Conversion partielle en capital à hauteur de MAD 500 millions

Entreprises consolidées par intégration globale

Actif			
Prêts, avances et titres	-	-	-
Comptes ordinaires	-	-	-
Prêts	-	-	-
Titres	-	-	-
Opération de location financement	-	-	-
Actif divers	2 312	262	22 871
Total	2 312	262	22 871
Passif			
Dépôts	13 071	25 109	16 052
Comptes ordinaires	13 071	25 109	16 052
Autres emprunts	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-
Passif divers	-	-	-
Total	13 071	25 109	16 052
Hors Bilan			
Engagements de financement et de garantie	3 000	-	3 000
Engagements donnés	3 000	-	3 000
Engagements reçus	-	-	-
Résultat			
Intérêts et produits assimilés	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-
Commissions (produits)	2 995	3 567	-
Commissions (charges)	28	-	-
Loyers perçus	-	-	-
Loyers versés	-	-	-

Source : CDG Capital (ce tableau ne fait pas partie du rapport des CAC)
Chiffres en milliers de dirhams

III.6. Synergies entre CDG Capital et ses filiales

CDG Capital, à travers le développement de ses principaux piliers, le conseil, le financement et la gestion de l'épargne –, a développé les expertises et les capacités nécessaires pour jouer un rôle prépondérant dans la mission de « financeur – investisseur ».

En effet, la forte complémentarité des offres entre CDG Capital et ses filiales permet d'offrir aux clients un service intégré à forte valeur ajoutée, répondant à leurs besoins sur l'ensemble de la chaîne de valeur du conseil à la distribution en passant par la conservation des titres et la gestion de l'épargne. C'est d'ailleurs cette complémentarité et cette synergie intelligente au service du Client qui constitue l'avantage concurrentiel de la Banque et la différence de ses confrères.

IV. Secteur d'activité de CDG Capital

IV.1. Cadre réglementaire et institutionnel

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

L'activité bancaire au Maroc est régie par les prescriptions de la loi n° 103-12 (loi Bancaire) relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir n°1-14-193 du 1er rabii 1436 (24 décembre 2014), ainsi que par les dispositions réglementaires prises pour leur application.

La loi bancaire est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit, renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macro prudentielle et de gestion des crises systémiques.

Sur le plan institutionnel, la Loi Bancaire a instauré un cadre de concertation et d'échange avec les autorités publiques notamment le Ministère chargé des finances et les représentants de la profession bancaire, ainsi qu'avec les autres autorités de régulation et de supervision du secteur financier.

Evolution du cadre légal et réglementaire :

Le système bancaire Marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la levée, par les autorités monétaires, de l'encadrement du crédit. Ces réformes ont impliqué une modernisation du cadre juridique régissant le système bancaire.

La loi bancaire a ainsi été promulguée par le Dahir du 6 juillet 1993 permettant la libéralisation de l'activité bancaire et la dynamisation des marchés des capitaux. Cette loi confère plus d'indépendance à Bank Al Maghrib en élargissant ses pouvoirs, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle.

En 2006, la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés a été promulguée par le Dahir n°1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) donnant au gouverneur de BAM le pouvoir de fixer les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Après l'entrée en vigueur du nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) dans son approche standard, au cours de 2007, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Afin de doter le secteur bancaire d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux, Bank Al-Maghrib, en concertation avec la profession bancaire et comptable, a procédé à la révision des dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit pour les mettre en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) entrées en vigueur à partir de 2008.

En 2013, Bank Al-Maghrib a adopté les circulaires n°14-G-2013 et 15-G-2013 dans le but de mettre le secteur bancaire marocain en conformité avec les dispositions de Bâle 3.

Par ailleurs, le cadre légal et réglementaire du secteur bancaire a été renforcé par la loi 103-12, relative aux établissements de crédits et organismes assimilés, adoptée en novembre 2014 et publiée au bulletin officiel le 05 Mars 2015. Cette nouvelle loi porte principalement sur les activités de microcrédit, la finance participative et les moyens de paiement électronique.

Cette loi est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit, renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques. Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les sujets suivants :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire ;
- Supervision intégrale des Associations de MicroCrédit et Banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration ;
- Le nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle : Institution d'un Comité inter autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en œuvre de toutes mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- Le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent ;
- Le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts.

En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs.

Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance.

Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque. Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change

dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.

L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018. Cette norme introduit notamment une rupture dans l'approche de dépréciation des portefeuilles de crédits bancaires, en instaurant, en particulier, un provisionnement prospectif des crédits dès leur octroi.

Principales évolutions légales et réglementaires

- **Adoption de la loi régissant le secteur bancaire :**
 - Le cadre réglementaire a été complété par la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés adoptée en novembre 2014 et publiée au bulletin officiel le 05 Mars 2015. Cette nouvelle loi porte, principalement, sur les activités de microcrédit, la finance participative et les moyens de paiement électronique.
- **Renforcement du dispositif réglementaire régissant le contrôle interne et la gestion des risques bancaires :**
 - La circulaire n° 4/W/2014 relative au contrôle interne des établissements de crédit ;
 - La circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 8/G/2012 relative au « coefficient minimum de division des risques des établissements de crédit ».
- **Adoption de la réglementation contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme :**
 - La circulaire n° 2/G/2012 relative à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit. Adoption des règles de gestion de la gouvernance et de la conformité ;
 - La nouvelle instruction de l'Office des Changes.
 - La circulaire n° 5/W/2017 fixant les conditions et les modalités devant être observées par les établissements de crédit pour la mise en place d'un dispositif de vigilance et de veille interne
- **Adoption de la réglementation relative à la commercialisation des produits alternatifs :**
 - La circulaire n° 33/G/2007 de Bank Al Maghrib sur la « commercialisation des produits alternatifs » fixe les conditions générales selon lesquelles les établissements de crédit peuvent présenter au public les produits Ijara, Moucharaka et Mourabaha.
- **Adoption de la réglementation relative aux modalités de couverture des risques par les fonds propres :**
 - La circulaire n°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, édictée le 14 août 2013. Cette circulaire a intégré les recommandations de Bank AlMaghrib pour permettre de transposer au Maroc les dispositions du Comité de Bâle destinées à renforcer la qualité et la quantité des fonds propres ;
 - La circulaire n°8/G/2010 telle que modifiée et complétée par la circulaire n°6/G/12 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnel, selon les approches internes aux établissements de crédit. Cette circulaire a fixé le cadre à observer pour que des établissements bancaires soient autorisés à appliquer ces approches ;
- **Adoption du texte relatif aux Modalités de mise en œuvre des plans d'épargne :**

- Le décret n° 2-11-248 du 06 septembre 2011 d'application de l'article 68 du Code général des impôts a été publié au BO n° 5984 du 06 octobre 2011. Ce texte réglementaire prévoit que les modalités de mise en œuvre des plans d'épargne éducation, logement et actions, institué par la loi de finances pour l'année budgétaire 2011, seront fixées par arrêté du Ministre des Finances.
- La circulaire n°1/w/2016 modifiant et complétant les dispositions de la circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghreb n°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit.
- **Adoption des dispositions relatives au Ratio de Liquidité des Banques à court terme qui transposent au Maroc le Liquidity Coverage Ratio (LCR) du Comité de Bâle, en intégrant les évolutions apportées en janvier 2013 à cette réforme.**
- La circulaire n°15/G/2013 relative au ratio de liquidité des banques. Cette circulaire a fixé les dispositions relatives au ratio de liquidité devant être observées par les banques.

Rôle de Bank Al Maghrib :

Les établissements de crédit sont soumis à l'agrément de BAM après avis du comité des établissements de crédits. Préalablement à cet agrément BAM s'assure de l'adéquation des moyens humains, techniques et financiers des établissements de crédit et de l'expérience professionnelle des fondateurs et membres du conseil d'administration et de direction

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- Les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur
- Les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées
- Les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

Elle veille par ailleurs, à l'occasion de ses contrôles sur place, à s'assurer du respect par les banques de l'accès gratuit de la clientèle aux services bancaires de base et à l'ouverture de comptes de dépôts à vue, sans versement de fonds au préalable.

Elle s'assure également du respect par les établissements de crédit des règles encadrant les intérêts débiteurs et créditeurs. Dans ce cadre, elle contrôle le respect du Taux Maximum des intérêts Conventionnels et les modalités de détermination et de communication du Taux Effectif Global.

En application des dispositions de la loi relative à la protection du consommateur, Bank Al-Maghrib est chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions ayant trait aux exigences suivantes :

- L'information appropriée et claire du consommateur sur les produits, biens ou services qu'il acquiert ou utilise ;
- Les obligations à respecter à l'occasion de l'octroi du crédit (publicité, offre préalable de crédit, délais de rétractation, etc.), pendant la vie du crédit et en cas de résiliation avant terme du contrat de crédit.

Rôle du Ministère de l'Economie, des Finances et de la réforme de l'administration :

Dans le cadre du soutien et de la transmission des politiques du gouvernement et tel que défini dans l'article 51 de la loi bancaire , le ministère de l'Economie, des Finances, et de la Réforme de l'Administration peut fixer par arrêtés, après avis du comité des établissements de crédit, pour l'ensemble des établissements de crédit ou pour chaque catégorie ou sous-catégorie de ces établissements, les taux maximum des intérêts conventionnels et les taux d'intérêt pouvant être appliqués à l'épargne et les conditions de distribution de crédits par le biais de conventions avec les établissements concernés.

IV.2. Aperçu du secteur bancaire marocain

Le secteur bancaire joue un rôle clé dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits, il est le moteur du développement de l'économie.

Selon son rapport annuel 2019, le champ de contrôle de Bank Al-Maghrib couvre 90 établissements répartis entre 24 banques conventionnelles dont 3 dotées d'une fenêtre participative, 5 banques participatives, 27 sociétés de financement, 6 banques offshore, 12 associations de microcrédit, 19 établissements de paiement, la Caisse de Dépôt et de Gestion et la Caisse Centrale de Garantie.

L'actionnariat étranger au niveau du secteur bancaire est resté majoritaire au niveau de 7 banques et 7 sociétés de financement. Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public est resté à 5 banques et 4 sociétés de financement.

Le secteur bancaire Marocain compte quatre catégories de banques, à savoir :

- Les banques de dépôts classiques : Attijariwafa Bank, BMCE Bank, BMCI, SGMB et Crédit du Maroc ;
- Le Crédit Populaire du Maroc, constitué de la BCP et de huit Banques Populaires Régionales ;
- Les ex-OFS : le Crédit Agricole du Maroc et le CIH ;
- Et les autres banques telles que Citibank, Bank Al Amal, CFG Bank, le Fonds d'Equipement Communal, MediaFinance, AL BARID Bank.

Evolution du réseau bancaire :

Le rythme d'évolution du réseau bancaire a continué à décélérer à 0,6% en 2019, contre 1,8% en 2018, à la faveur du développement des canaux digitaux. Le nombre de guichets bancaires s'est établi à 6 539, soit 36 agences additionnelles, dont 33 nouveaux guichets ouverts par les banques participatives. Pour sa part, le réseau des banques conventionnelles est demeuré quasiment stable.

Concentration du réseau bancaire :

En 2019, le niveau de concentration a continué son inflexion enregistrée ces dernières années. La part des trois premières banques dans le total-actif du secteur s'est établie à 63,3% en 2019, contre 64,3% une année auparavant et celle des cinq plus grandes banques s'est située à 78,1% contre 78,7%

La même tendance est enregistrée en termes de dépôts, les trois plus grandes banques de la place ont collecté près de 64% des dépôts contre 65% une année plus tôt. Les cinq premières banques détenaient une part de 79% contre 79,9% en 2018.

S'agissant du crédit, les trois plus grandes banques ont concentré 62,2% des crédits distribués, contre 63,7% en 2018 et les cinq plus grandes ont représenté 79,8% des financements contre 80,8% une année auparavant.

Selon l'indice Herfindahl-Hirshman, le niveau de concentration du total-actif et des crédits des banques a enregistré une légère baisse à 0,16 contre 0,17 une année auparavant, tandis que celui des dépôts est demeuré identique aux années précédentes, soit 0,17, traduisant un marché bancaire modérément concentré.

En fonction du statut de l'actionnariat, les banques à capital privé majoritairement marocain détiennent 53,5% des guichets, au même niveau que l'année précédente. Cette part s'est contractée de 0,9 point en termes de total-actif et de dépôts à 64,2% et 64,6% respectivement et de 1,3 point à 62,9% en termes de crédits.

Assise financière :

En 2019, le secteur bancaire a consolidé son assise financière à travers une appréciation de ses résultats et un renforcement de ses fonds propres.

A. Organes consultatifs

Comité des Etablissements de Crédit

Placé sous la présidence du Gouverneur de Bank Al-Maghrib, le Comité des Etablissements de Crédit « CEC » est régi par les dispositions des articles 26 et 26 de la Loi Bancaire. Il donne son avis au Gouverneur de Bank Al-Maghrib sur toute question, à caractère général ou individuel, ayant trait à l'activité des établissements assujettis.

Commission de Discipline des Etablissements de Crédit

Dans le cadre de la procédure disciplinaire instituée par la Loi Bancaire, cette commission est chargée d'instruire les dossiers disciplinaires relatifs aux infractions aux dispositions légales et réglementaires et de donner un avis au Gouverneur de Bank Al-Maghrib sur les sanctions susceptibles d'être prononcées à l'encontre des établissements concernés.

B. Instances de concertation

Rôle de l'association professionnel du secteur bancaire

Les missions du GPBM sont définies par la loi bancaire en vigueur et ses statuts.

Les statuts et le fonctionnement du GPBM qui sont conformes aux dispositions du dahir du 15 novembre 1958 sur les associations et aux dispositions de la loi bancaire actuellement celle du 24 décembre 2014, sont approuvés par le Wali de Bank Al-Maghrib après avis du Comité des Etablissements de Crédit.

Les missions du GPBM sont définies par la loi bancaire en vigueur et ses statuts.

➤ **Mission de concertation et représentativité**

Le GPBM est une instance de concertation entre ses membres pour toutes les questions liées aux activités des banques,

Le GPBM sert d'intermédiaire exclusif entre les membres, d'une part, et les pouvoirs publics ou tout autre organisme national ou étranger pour les questions intéressant la profession, d'autre part,

Il peut représenter l'un de ses membres auprès de la Commission de Discipline des établissements de crédit,

Il est habilité à ester en justice dans toute instance où une banque est en cause et où il estime que les intérêts généraux de la profession sont en jeu.

➤ **Mission de veille réglementaire et professionnelle**

Sans préjudice aux attributions de Bank Al-Maghrib, le GPBM veille par la concertation avec ses membres à attirer leur attention et à adopter des approches et moyens appropriés, pour le respect des législations, réglementations et diverses mesures concernant la profession bancaire.

➤ **Missions d'études, de réflexion, de consultation, de propositions, de création et de gestion de services interbancaires ainsi que d'encouragement de l'investissement.**

Le GPBM œuvre pour l'encouragement de l'investissement au Maroc en mettant en exergue les opportunités d'investissement de notre pays et en accompagnant l'investisseur local ou étranger dans le processus d'investissement par le conseil, l'assistance et le financement.

A cet effet, les banques marocaines se sont réorganisées pour une meilleure gestion déconcentrée et régionalisée de l'investissement, pour proposer de nouveaux services et des crédits adaptés à chaque catégorie d'investisseur et prospecter de nouveaux marchés en élargissant le réseau de leurs correspondants et en ouvrant des agences dans plusieurs pays notamment dans les pays du Golfe, en Europe, en Chine, aux Etats-Unis d'Amérique et en Afrique.

Le tout en faisant une utilisation optimale des nouvelles technologies de l'information qui leur permettent d'être encore plus près et à l'écoute de leurs clients.

Par ailleurs, le GPBM peut être consulté ou, soumettre des propositions au Ministre des Finances, au Gouverneur de Bank Al-Maghrib, au Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et au Comité des établissements de Crédit et généralement à toute autorité compétente.

Il étudie toutes les questions et projets de lois ou circulaires intéressant la profession notamment l'amélioration des techniques de banque et de crédit, la justice, la stimulation de la concurrence interbancaire, la création de services communs, l'introduction de nouvelles technologies, la formation du personnel et les relations avec les représentants des employés.

Il est habilité à gérer tout service commun ou société interbancaire quelle qu'en soit la forme à l'exception de ceux qui sont gérés par Bank Al-Maghrib et sauf habilitation spécifique par celui-ci.

➤ **Mission de développement durable et de responsabilité sociale**

Outre leur rôle dans le financement de l'économie et l'accompagnement de l'investisseur, les banques marocaines individuellement ou au niveau du GPBM, développent plusieurs actions de développement durable et de responsabilité sociale avec plusieurs partenaires concernant notamment la solidarité pour la lutte contre la pauvreté, la protection de l'enfance, la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques, l'aide aux associations caritatives diverses (Association Marocaine des Handicapés, SIDACTION....).

Conseil National du Crédit et de l'Épargne

Le Conseil national du crédit et de l'épargne « CNCE », dont la présidence est assurée par le Ministre des Finances, a pour attribution de débattre des questions relatives au développement de l'épargne et à l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il peut mener toutes études qu'il juge nécessaires ou qui peuvent lui être confiées par le Ministre chargé des finances ou le Gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Commission de Coordination des Organes de Supervision du Secteur Financier

La Commission de coordination des organes de supervision du secteur financier (CCOSSF) constitue un cadre au sein duquel les autorités de régulation et de supervision du secteur financier coordonnent leurs actions en matière de supervision.

IV.3. Dispositifs prudentiels

Sur le plan réglementaire, le dispositif prudentiel en vigueur a fait, au cours des dernières années, l'objet d'une refonte en profondeur, dictée par le souci d'une plus grande convergence avec les bonnes pratiques internationales.

Dans ce sens, Bank Al-Maghrib a lancé, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle. La loi bancaire promulguée au début de 2015 est venue ainsi, introduire le fondement légal pour l'exercice de cette nouvelle mission.

Au niveau réglementaire, l'année 2014 a connu l'adoption par le Parlement de la loi n°103-12 « loi bancaire », relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et le lancement des travaux d'élaboration des projets de circulaires d'application de ses principales dispositions. Ce texte structurant définit notamment le cadre légal pour l'exercice de la surveillance macro-prudentielle, tout en renforçant les mécanismes de résolution de crise mis à la disposition de Bank Al-Maghrib. Il introduit également les fondements légaux visant à permettre l'émergence de nouveaux acteurs et services financiers, notamment dans le domaine de la finance participative. Par ailleurs, 2014 a également enregistré l'entrée en vigueur des normes de Bâle III, au titre des fonds propres et de la liquidité, et la fixation des dispositions transitoires devant accompagner leur mise en application.

L'entrée en vigueur des normes Bâle III s'est accompagnée par l'entrée en vigueur progressive, à partir de juillet 2015, du Ratio de Liquidité à Court Terme (Liquidity Coverage Ratio (LCR)). Ce ratio impose aux banques de disposer de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour surmonter une crise grave de liquidité qui durerait 30 jours calendaires. Les banques sont ainsi tenues de respecter un ratio minimum de liquidité d'un niveau de 60% à compter du 1er juillet 2015, pour atteindre 100% à compter du 1er juillet 2019.

Principaux critères relatifs aux dispositifs prudentiels des établissements de crédit :

Critères	Définition	Taux/Exigence
Ratio de solvabilité¹³	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	≥ 12%
Ratio Tier 1¹⁴	Rapport entre les fonds propres prudentiels de catégorie 1 et les actifs de la banque pondérés par les risques.	≥ 9%
LCR	Les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de liquidité au moins égal à 100% entre d'une part le montant des actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent et d'autre part leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité.	≥ 100%
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	≥ 100%

¹³ En date du 16 juin 2020, Le Wali de Bank Al Maghrib a annoncé un relâchement sur une période 12 mois du ratio de solvabilité en ramenant le seuil à 11,5%

¹⁴ En date du 16 juin 2020, Le Wali de Bank Al Maghrib a annoncé un relâchement sur une période 12 mois du ratio Tier 1 en ramenant le seuil à 8%

Critères	Définition	Taux/Exigence
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	≤20%
Réserve monétaire¹⁵	Bank Al-Maghrib impose à ce titre aux banques de conserver sous forme de comptes gelés auprès d'elle et équivalents en moyenne mensuelle à 2% de leurs dépôts à vue. Le taux est passé de 4% à 2% suite à la décision de Bank Al Maghrib du 24 septembre 2019, puis Le taux est passé de 2% à 0% suite à la décision de Bank Al Maghrib du 16 juin 2020.	= 0%
Règles prudentielles	Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	≥ 20%, ou 50%, ou 100%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions.	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses.	
Ratio de levier	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 et le total des expositions de la banque ⁴ (article 3 directive BAM n° 6/W/2021)	≥ 3%,

Les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée sous consolidée, les ratios de prudentiels fixés par circulaires du wali de Bank Al Maghrib.

Principaux facteurs et faits marquants ayant une influence sur le secteur d'activité sur la période

Les principaux faits marquants du secteur depuis 2008 se résument comme suit :

- Nouvelle orientation de Barid Al Maghrib (devenu Poste Maroc SA) qui se veut plus une entreprise multiservice à dimension internationale offrant des services dans les domaines du courrier, de la messagerie et des services financiers.
- Le projet de création de la banque postale, filiale bancaire de Barid Al-Maghrib en 2008.
- Démarrage effectif de l'Unité de Traitement du Renseignement Financier au Maroc (ou UTRF) en 2009
- Promulgation de la nouvelle loi sur la titrisation en mai 2009
- Démarrage effectif du crédit bureau en octobre 2009
- Démarrage effectif du dispositif de médiation bancaire en décembre 2009

¹⁵ Le taux est passé de 2% à 0% suite à la décision de Bank Al Maghrib du 16 juin 2020.

- Publication au bulletin officiel du dahir n°1-10-196 du 7 moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n°44-10 relative au statut de Casablanca Finance City.
- Baisse du taux directeur passant de 3,0% à 2,5% (-25 pbs en septembre 2014 et -25 pbs en décembre 2014) ;
- Publication au bulletin officiel de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organisme assimilés en janvier 2015 ;
- Dépôt en février 2015 par le Ministère de l'Economie et des Finances de l'avant-projet de Loi réformant le statut de la Banque Centrale ;
- Circulaire relative aux informations et documents minimums nécessaires pour l'instruction de demandes d'agrément édictée par Bank Al-Maghrib en mai 2015 ;
- Baisse du taux directeur passant de 2,5% à 2,25% (-25 pbs en mars 2016) ;
- Démutualisation du capital de la Bourse de Casablanca en Juin 2016 ;
- Octroi de cinq agréments pour l'exercice de l'activité bancaire participative de la part du comité des Etablissements de Crédit et émission d'autorisations à ouvrir des fenêtres participatives pour le compte de 3 banques de la place (Agences ou guichets spécialisés Islamic Window) le 29 Novembre 2016 ;
- En 2017, communiqué du Comité des Établissements de Crédit relatif à l'agrément pour l'exercice de l'activité bancaire participative ;
- Communiqué du Comité des Établissements de Crédit relatif à l'octroi d'agréments pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement en 2018 ;
- Mise en place de la nouvelle norme IFRS 9 à partir du 1er janvier 2018 ;
- Mise en place de la nouvelle norme IFRS 16 et l'IFRIC 23 à partir du 1er janvier 2019
- Baisse du taux directeur passant de 2,25% à 1,5% (-25 pbs en mars 2020 et -50 pbs en juin 2020) ;
- Maintien du taux directeur à 1,5% en mars 2021.
- Publication de la directive n° 4/W/2021 relative aux opérations de dation en paiement et de vente à réméré le 04 mars 2021
- Publication de la directive n°5/W/2021 relative aux risques financiers liés au changement climatique le 04 mars 2021
- Publication de la directive n°6/W/2021 relative aux modalités d'application à l'échelle du groupe des obligations de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés

IV.4. Emplois et ressources du secteur bancaire

Evolution des Ressources :

En millions	2018	2019	Var	2020	Var
Dettes envers les Sociétés de Financement	3 924	3 423	- 13 %	4 162	22%
Dépôt de la clientèle	924 886	950 042	3 %	999 939	5%
Comptes chèques	409 729	427 918	4 %	469 096	10%
Comptes courants	148 475	160 653	8 %	181 211	13%
Comptes d'épargne	158 303	165 553	5 %	168 638	2%
Dépôt à terme	164 444	155 637	- 5 %	137 426	-12%
Autres dépôts et comptes créditeurs	43 936	40 282	- 8 %	43 569	8%
Titres de créances émis	61 013	73 963	21 %	67 401	-9%
Total ressources	989 823	1 027 429	4 %	1 071 503	4%

Source : Statistiques GPBM

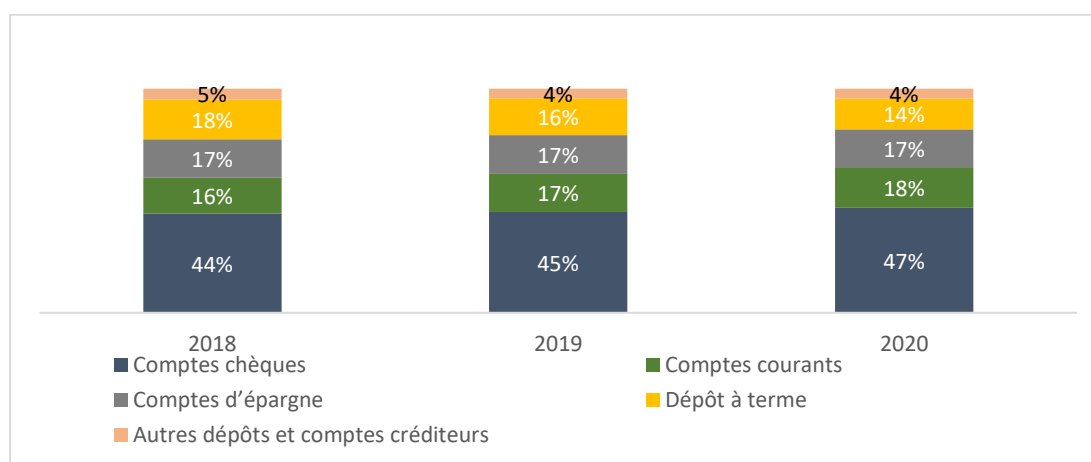
Au 31 décembre 2019, le total des ressources collectées dans le secteur bancaire s'est établi à près de MAD 1 027 milliards, soit une hausse de 4% par rapport à fin 2018. Cette augmentation est principalement expliquée par l'évolution des titres de créances émis de 21% à MAD 74 milliards contre MAD 61 milliards à fin 2018.

La structure des ressources des banques est principalement dominée par les dépôts de la clientèle (92% des ressources). Ce poste est composé à 45% des comptes chèques, à 17% des dépôts à terme, à 17% par les comptes épargne, à 16% des comptes courants, et de 4% autres dépôts et comptes créditeurs.

Au 31 décembre 2020, le total des ressources collectées dans le secteur bancaire s'est établi à près de MAD 1 071 milliards, soit une hausse de 4% par rapport à fin 2019. Cette augmentation est principalement expliquée par l'évolution des dépôts de la clientèle de 5% à MAD 999 milliards contre MAD 950 milliards à fin 2019.

La structure des ressources des banques est principalement dominée par les dépôts de la clientèle (93% des ressources). Ce poste est composé à 47% des comptes chèques, à 18% des dépôts à terme, à 17% par les comptes épargne, à 14% des comptes courants, et de 4% autres dépôts et comptes créditeurs.

Structure des dépôts de la clientèle par catégorie sur la période 2018-2020 :



Source : Statistiques GPBM

L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle sur la période 2018 – 2020 fait ressortir la

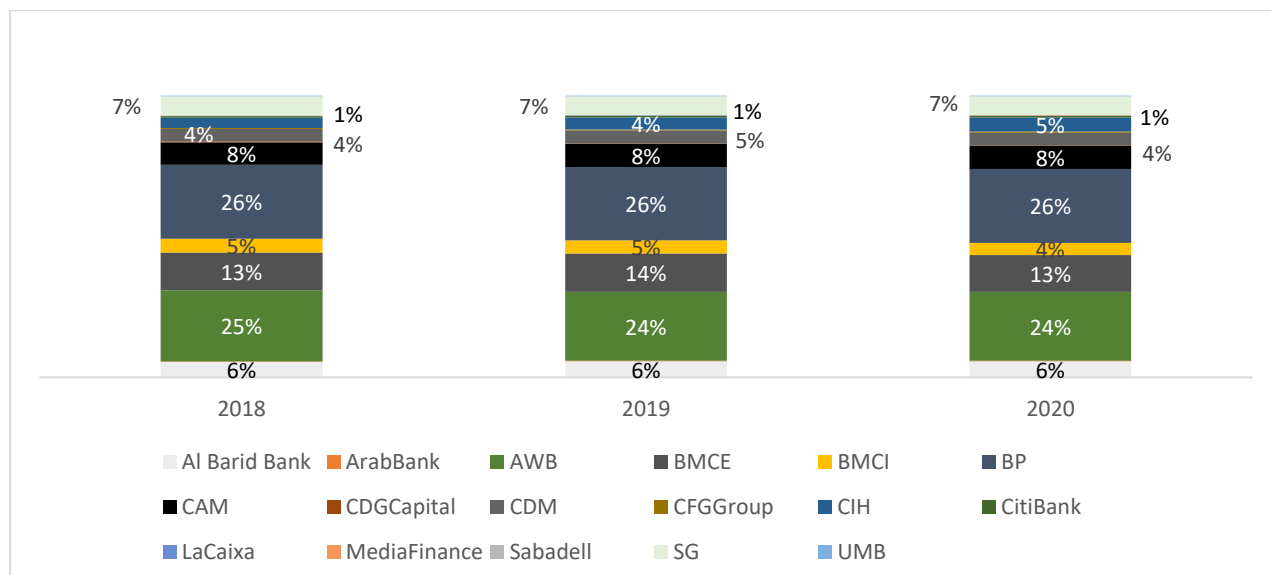
prépondérance des comptes chèques (45 % en moyenne), suivie des dépôts à terme avec une proportion moyenne de 17 %. Les comptes d'épargne et les comptes courants ont, quant à eux, contribué en moyenne à hauteur de 17 % et 16 % respectivement.

Ventilation des dépôts auprès des principales banques :

Ventilation des dépôts	2018	2019	2020
Al Barid Bank	50 913	54 175	57 196
ArabBank	1 868	2 157	1 951
AWB	233 872	232 352	244 692
BMCE	123 710	129 238	130 138
BMCI	45 198	44 220	43 538
BP	242 820	247 543	262 657
CAM	73 976	78 337	82 955
CDGCapital	2 187	1 369	1 553
CDM	41 253	43 017	44 142
CFGGroup	3 072	3 487	4 431
CIH	34 279	41 410	49 886
CitiBank	5 323	5 922	6 211
LaCaixa	698	868	1 098
MediaFinance	229	0	1 725
Sabadell	679	564	403
SG	63 571	64 102	66 023
UMB	1 238	1 190	1 339
Dépôts de la clientèle	924 886	950 042	999 939

Source : Statistiques GPBM

Part de marché des principaux acteurs pour les dépôts de la clientèle :



Source : Statistiques GPBM

Evolution des crédits à l'Economie :

Les emplois du secteur bancaire marocain ont atteint 939 Mds MAD à fin 2019 contre 896 MMAD à fin 2018 et contre 841 Mds MAD en 2017, soit une hausse annuelle moyenne de 6% au cours de cette période. L'évolution des emplois du secteur sur la période entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

En millions	2018	2019	Var	2020	Var
Créances sur les sociétés de financement	59 144	55 065	- 7 %	53 730	-2%
Créances sur la clientèle dont :	837 268	883 781	6 %	923 532	4%
<i>Comptes chèques débiteurs</i>	6 713	6 715	0,03 %	6 646	-1,03%
<i>Comptes courants débiteurs</i>	75 333	76 038	1 %	72 043	-5%
<i>Crédit de trésorerie</i>	94 897	106 795	13 %	124 572	17%
<i>Crédits à l'équipement</i>	200 268	209 237	4 %	208 014	-1%
<i>Crédits à la consommation</i>	53 300	55 293	4 %	52 720	-5%
<i>Crédits immobiliers</i>	261 870	269 844	3 %	272 738	1%
<i>Autres crédits</i>	80 051	90 602	13 %	106 533	18%
<i>Créances en souffrance brutes</i>	64 836	69 256	7 %	80 266	16%
Total crédits à l'économie	896 412	938 845	5 %	977 262	4%

Source : Statistiques GPBM

Au 31 décembre 2019 :

Les crédits à l'économie ont connu une progression de 5% sur la période atteignant ainsi MAD 939 milliards. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

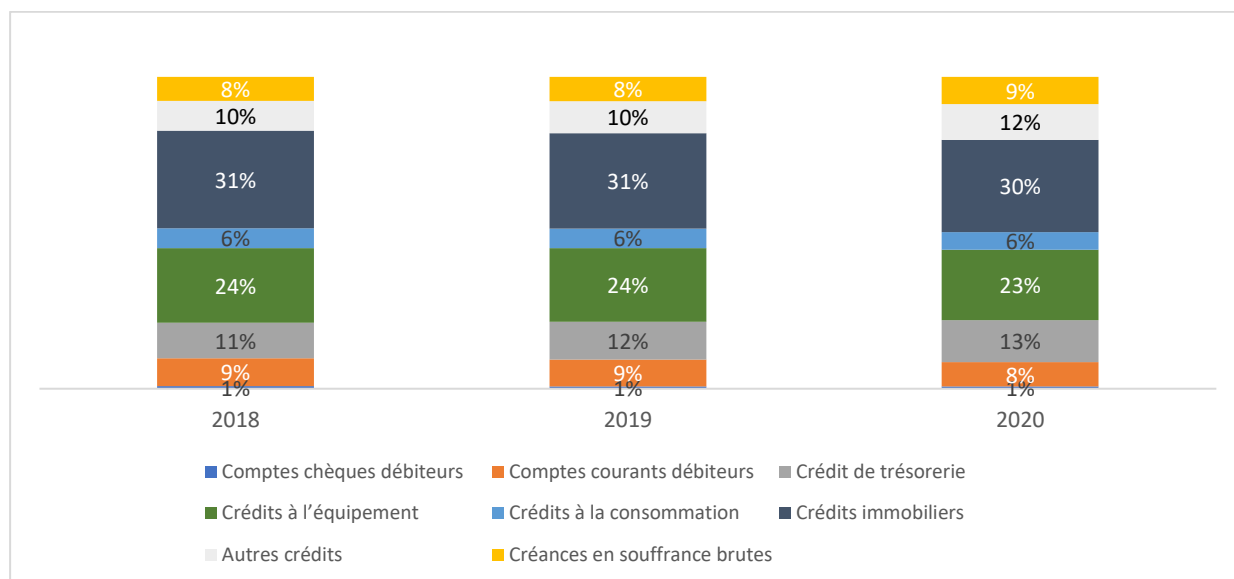
- L'augmentation de l'encours des autres crédits qui s'établit à MAD 91 milliards au 31 décembre 2019 soit une hausse de 13% sur la période.
- La hausse des crédits de trésorerie atteignant ainsi MAD 107 milliards au 31 décembre 2019 soit une hausse de 13% sur la période.
- La hausse des créances en souffrance brutes de 7% pour atteindre MAD 69 milliards.

Au 31 décembre 2020,

Les crédits à l'économie ont connu une progression de 4% sur la période atteignant ainsi MAD 977 milliards. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

- L'augmentation de l'encours des autres crédits qui s'établit à MAD 107 milliards au 31 décembre 2020 soit une hausse de 18% sur la période.
- La hausse des crédits de trésorerie atteignant ainsi MAD 125 milliards au 31 décembre 2020 soit une hausse de 17% sur la période.
- La hausse des créances en souffrance brutes de 16% pour atteindre MAD 80 milliards.

Structure des créances sur la clientèle par catégorie sur la période (2018-2020) :



Source : Statistiques GPBM

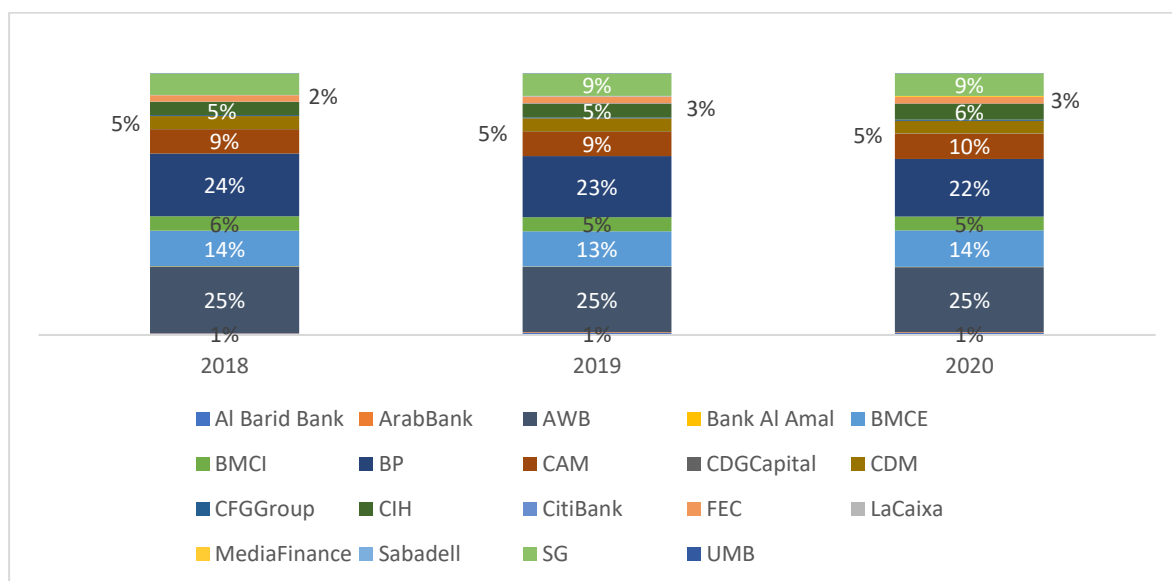
L'analyse de la structure des créances sur la clientèle sur la période 2018 - 2020 fait ressortir la prépondérance des crédits immobiliers (30 % en moyenne), suivie des crédits à l'équipement avec une proportion moyenne de 23 %.

Ventilation des créances sur la clientèle auprès des principales banques :

En millions	2018	2019	2020
Al Barid Bank	5 290	7 491	7 309
ArabBank	917	1 879	2 246
AWB	212 470	220 989	229 815
Bank Al Amal	748	685	715
BMCE	113 777	118 258	128 519
BMCI	46 655	48 032	49 037
BP	200 521	205 851	203 317
CAM	77 544	83 193	88 727
CDG Capital	372	398	807
CDM	41 756	44 137	44 084
CFGGroup	2 654	3 538	5 197
CIH	41 837	46 141	55 804
CitiBank	1 296	1 642	931
FEC	20 296	22 464	24 434
LaCaixa	935	1 069	1 560
MediaFinance	0	0	449
Sabadell	587	641	561
SG	68 712	76 357	78 990
UMB	901	1 017	1 031
Créances sur la clientèle	837 268	883 781	923 532

Source : Statistiques GPBM

Evolution de la part de marché des principaux acteurs pour les créances sur la clientèle :



Source : Statistiques GPBM

Evolution des engagements hors bilan sur la période :

Les engagements par signature concernent les engagements de financement ou de garanties données ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

L'évolution des engagements hors bilan du secteur bancaire entre 2018 et 2020 se détaillent comme suit :

En millions	2018	2019	2020
Engagements Hors Bilan Donnés	302 490	301 276	314 003
Engagements de financement donnés	148 158	153 441	164 161
Dont engagements de financement en faveur des EC	3 870	4 339	3 594
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	144 288	149 103	149 842
Engagements de garantie donnés	154 332	145 646	149 842
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	51 285	42 386	44 601
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	103 047	103 259	105 242
Engagements Hors Bilan Reçus	90 148	82 669	104 067
Engagements de financement reçus	3 476	2 853	2 998
Dont engagements de financement reçus des EC	3 476	2 853	1 498
Engagements de garantie reçus	86 672	78 315	101 069
Dont engagements de garantie reçus des EC	66 540	54 329	69 972
Dont engagements de garantie reçus de la clientèle	20 132	23 986	31 096
Engagements hors bilan en souffrance	2 431	3 044	3 665
Dont provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 400	1 582	1 684
Créances en souffrance brutes sur la clientèle	64 836	69 256	80 266

Source : Statistiques GPBM

Ventilation des engagements hors bilan des principales banques sur la période :

Engagements hors bilan (En MMAD)	2018		2019		2020	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Al Barid Bank	140	39	191	42	199	43
ArabBank	2 299	460	2 072	282	2 976	509
AWB	123 730	19 188	131 961	17 520	148 853	17 694
Bank Al Amal	7	53	0	53	0	36
BMCE	18 593	16 622	22 232	11 199	23 556	18 484
BMCI	26 249	6 504	22 508	4 356	18 920	5 228
BP	52 095	15 156	51 936	21 308	55 825	23 737
CAM	13 865	0	16 087	0	11 714	0
CDGCapital	1 366	509	1 423	509	66	500
CDM	13 376	1 622	12 017	1 252	12 421	2 980
CFGGroup	305	4 772	406	5 591	601	5 526
CIH	14 202	6 759	10 514	7 097	9 874	10 280
CitiBank	2 454	1 153	2 601	1 302	3 203	903
FEC	8 131	1 095	5 465	1 500	5 639	1 500
LaCaixa	2 468	1 346	2 136	1 542	2 012	2 151
MediaFinance	0	0	0	0	0	0
Sabadell	959	1 519	785	1 537	942	1 465
SG	22 110	13 351	18 816	7 578	17 080	13 032
UMB	141	0	126	0	123	0
En millions	302 490	90 148	301 276	82 669	314 003	104 067

Source : Statistiques GPBM

Créances en souffrance :

En millions	2018	2019	Var	2020	Var
Créances en souffrance brutes sur SF	59	54	-8%	26	-52%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle dont :	64 836	69 256	7%	80 266	16%
Total créances en souffrance	64 895	69 310	7%	80 292	16%
Taux de créances en souffrance=Créances en souffrance brutes/Crédits à l'économie	7,2%	7,4%	+0,2pts	8,21%	-0,8 pts

Source : Statistiques GPBM

Répartition des créances en souffrance sur les principaux acteurs :

En millions	2018	2019	2020
Al Barid Bank	175	212	282
ArabBank	20	547	534
AWB	11 939	12 614	14 878
Bank Al Amal	453	377	489
BMCE	8 034	8 271	10 409
BMCI	6 297	6 510	6 670
BP	15 310	17 145	19 991
CAM	6 136	6 313	7 488
CDGCapital	11	11	12
CDM	3 472	3 520	4 108
CFGGroup	13	30	62
CIH	2 800	3 405	3 919
CitiBank	88	55	35
FEC	35	33	78
LaCaixa	32	26	26
MediaFinance	-	-	-
Sabadell	8	9	57
SG	9 762	9 798	10 847
UMB	253	381	381
Créances en souffrance	64 836	69 256	80 266

Source : Statistiques GPBM

IV.5. Cadre réglementaire et institutionnel de la BFI

En 1993, une réforme réglementaire, matérialisée par la promulgation de trois dahirs, permet l'émergence des marchés financiers modernes marocains :

- Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993, relatif à la Bourse des Valeurs ;
- Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété ;
- Dahir portant loi n° 1-93-213 du 21 septembre 1993, relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

Ces trois dahirs apportent des avancées fondamentales qui permettent la naissance d'une communauté de professionnels marocains spécialisés dans les marchés financiers. En particulier, naissent alors les premières sociétés entièrement spécialisées dans ces activités et qu'il est possible de considérer comme des embryons de banques d'affaires marocaines. La naissance d'entités spécialisées pousse, dans un second temps, les banques commerciales installées au Maroc à accorder un intérêt nouveau aux activités de marchés financiers, même si certaines d'entre elles voient en cette démarche un canal de financement concurrent à celui du circuit traditionnel de la banque de détail et d'entreprise (collecte des dépôts et octroi de crédits).

La naissance d'entités indépendantes ainsi que la création de filiales dédiées à ces métiers par les banques commerciales constituent, à la suite de cette rupture réglementaire, les bases du développement rapide et soutenu que les marchés financiers marocains connaissent depuis.

Parmi les principales avancées réglementaires en 1993, il convient de noter :

- L'obligation de ne pratiquer l'intermédiation à la Bourse de Casablanca qu'au travers d'entités séparées, dédiées à ce métier, et titulaires d'un agrément du Ministère des Finances : les sociétés de bourse. La loi impose des conditions à respecter pour l'obtention de l'agrément, ainsi que des conditions à respecter dans l'exploitation de ces sociétés, notamment de type prudentiel (niveau des fonds propres, dispersion des risques, ségrégation des actifs clients...) ou concernant les moyens humains et informatiques ;
- La démutualisation de la gestion de la Bourse des Valeurs, confiée à l'ensemble des parties prenantes du marché (banques, assureurs, etc.) ; • la définition des règles et procédures qu'une entreprise doit suivre pour se financer par le biais des marchés des capitaux (l'appel public à l'épargne notamment) ;
- La création des SICAV et Fonds Communs de Placement, véhicules pratiques et adaptés permettant aux petits épargnants de confier leur épargne à des gestionnaires professionnels, assujettis à des règles prudentielles et déontologiques. Ces véhicules, appelés OPCVM, sont également soumis à un agrément individuel du Ministère des Finances ;
- La création de l'autorité de contrôle et de régulation de ces marchés financiers ainsi que des professionnels qui y opèrent, du CDVM (actuel AMMC) ;
- et enfin, l'adoption de la loi n° 44-12 qui reprend les dispositions relatives à l'Appel Public à l'Épargne (APE) qui étaient contenues dans le Dahir portant loi 1-93-212 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne et les complète par une série d'améliorations destinées à répondre aux objectifs suivants : (i) introduire des mécanismes permettant de renforcer la sécurité et l'intégrité des opérations d'APE, (ii) améliorer la transparence du marché et (iii) instaurer une certaine souplesse du dispositif légal afin d'accompagner efficacement les évolutions du marché.

Par la suite, dans le milieu des années 1990, la direction du Trésor du Ministère chargé des Finances, avec l'aide de Bank Al-Maghrib, entreprennent une série de réformes réglementaires visant à moderniser le financement de l'Etat et à le convertir vers un financement de marché, c'est-à-dire par émission d'obligations ou bons du trésor libellé en dirhams et négociables entre intermédiaires et épargnants. Auparavant, le financement de l'Etat était opéré essentiellement au travers du système bancaire national (donc par l'intermédiaire du circuit dépôts-crédits, par le biais d'« emplois obligatoires »), ainsi que sous forme de dettes libellées en devises et enfin sous forme de crédits. Le basculement vers un financement domestique (intérieur), sous forme de valeurs mobilières constitue un catalyseur pour la création d'un marché obligataire national c'est-à-dire un marché de produits de taux, la bourse étant généralement réservée aux titres de propriété (actions). Les caractéristiques de ce marché obligataire, d'abord de titres de l'Etat puis de titres de sociétés privées, confèrent un atout important aux entités titulaires d'un agrément de banque pour en être les intermédiaires.

IV.6. Autorité de tutelle et de contrôle de la BFI :

L'Autorité Marocaine du marché des capitaux (AMMC)

L'AMMC est chargé de s'assurer de la protection de l'épargne investie en instruments financiers et de proposer à cette fin les mesures nécessaires.

A ce titre, elle contrôle que l'information devant être fournie par les entreprises ayant recours à des émissions de valeurs mobilières est établie et diffusée conformément aux textes en vigueur. Afin de renforcer la protection de l'épargne, l'AMMC contribue à la promotion de l'éducation financière des épargnants. Elle s'assure de l'égalité de traitement des épargnants, à la transparence et à l'intégrité du marché des capitaux et à l'information des investisseurs.

L'AMMC s'assure également du bon fonctionnement du marché des capitaux et veille à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives audit marché. L'AMMC doit également s'assurer du respect de la législation et de la réglementation en vigueur relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

L'AMMC, dans la limite des prérogatives qui lui sont dévolues, représente le Maroc auprès des institutions internationales créées en vue de promouvoir la coopération internationale dans le domaine du contrôle du marché des capitaux. Elle est également amenée à assister le Gouvernement en matière de réglementation du marché de capitaux, qui la consulte sur les questions susceptibles d'impacter ce dernier. Il a également pour mission de s'assurer de l'équité, de la transparence et de l'intégrité des marchés d'instruments financiers.

En outre, l'AMMC exerce des attributions de contrôle en vérifiant le respect des dispositions légales et réglementaires par :

- Les sociétés de bourse ;
- Les établissements de gestion des OPCVM, les OPCVM eux-mêmes et leurs établissements dépositaires ;
- Les fonds de placement collectifs en titrisation, leurs établissements gestionnaires dépositaires et leurs établissements initiateurs ;
- Le dépositaire central Maroclear, les teneurs de comptes et les personnes morales émettrices ;
- Les organismes de placement en capital-risque et leurs sociétés de gestion ;
- Les personnes physiques ou morales soumises aux dispositions de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier ;
- Les personnes faisant appel public à l'épargne conformément aux dispositions de la loi n° 44-12 ;

- Les négociateurs, les compensateurs, les négociateurs-compensateurs, la société gestionnaire et la chambre de compensation ;
- Les opérations de pensions, régies par la loi n° 24-01 ; 105
- Certains titres de créances négociables, régis par la loi n° 35-94 ;
- Les personnes habilitées visées par l'article 31 de la loi 43-12 relative à l'AMMC.
- L'AMMC peut leur demander communication de tout document et renseignements nécessaires à l'accomplissement de sa mission. L'AMMC est également habilitée à effectuer à tout moment des contrôles sur place et sur pièces auprès de ces personnes et de ces organismes.
- Enfin, l'AMMC est dotée d'un pouvoir de sanction. En effet, dans le cas où elle vient à relever des pratiques qui constituent un non-respect :
 - D'une règle de pratique professionnelle se traduisant par des obligations matérielles clairement définies ;
 - D'une obligation de transmission d'information dont le contenu et les modalités sont clairement précisés.

L'AMMC est habilitée à prononcer à l'encontre des auteurs de ces pratiques une mise en garde ou un avertissement et/ou une sanction pécuniaire. Par ailleurs, l'AMMC peut initier des poursuites judiciaires selon la gravité des manquements.

Si les pratiques relevées constituent une infraction considérée comme plus lourde, l'AMMC est habilitée à prononcer à l'encontre des auteurs une sanction pécuniaire dont le montant est fonction de la gravité des manquements commis et en relation avec les avantages et les profits tirés de ces manquements. Notamment, si des profits ont été réalisés, la sanction ne peut excéder le quintuple desdits profits. Une sanction disciplinaire allant jusqu'à la proposition de retrait d'agrément peut également être prononcée en sus de la sanction pécuniaire.

Associations et groupements professionnelles en lien avec la BFI

- L'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB) est l'association professionnelle qui regroupe l'ensemble des sociétés de bourse qui opèrent sur le marché boursier marocain. Sa mission consiste donc à représenter ses membres auprès des autres acteurs du marché et des pouvoirs publics ;
- L'Association des Sociétés de gestion et Fonds d'Investissement Marocains (ASFIM) est l'organisation professionnelle représentant les sociétés de gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Elle regroupe aujourd'hui plusieurs sociétés de gestion adhérentes, et des membres experts : avocats, cabinet de comptabilité et d'audit, etc. ;
- L'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC) est une association professionnelle dont la vocation est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs et des pouvoirs publics au Maroc et à l'international. L'AMIC compte 25 membres actifs. Les membres associés, conseillant et accompagnant les acteurs du secteur, sont au nombre de 23.

Pour la commodité de l'analyse, l'environnement de la banque de financement et d'investissement est présenté ci-après en distinguant les activités suivantes :

- Gestion d'actifs pour compte de tiers (essentiellement gestion d'OPCVM et accessoirement gestion de portefeuilles sous mandat) ;
- Marchés des capitaux (intermédiation et négoce sur le marché des actions et sur le marché des produits de taux) ;

-
- Finance d'entreprises (missions de conseil, transactions de fusions & acquisitions et financement par émission de valeurs mobilières) ;
 - Capital investissement (gestion de fonds de capital-risque, etc...).

Pour certaines activités, il n'existe pas d'association professionnelle ou de statistiques publiques. En général, les filiales dédiées qui pratiquent ces activités ne publient pas leurs comptes non plus, ce qui ne permet pas d'apprécier l'évolution globale desdites activités sur le marché marocain. En particulier, les données relatives aux activités de conseil en finance d'entreprises ne sont pas disponibles.

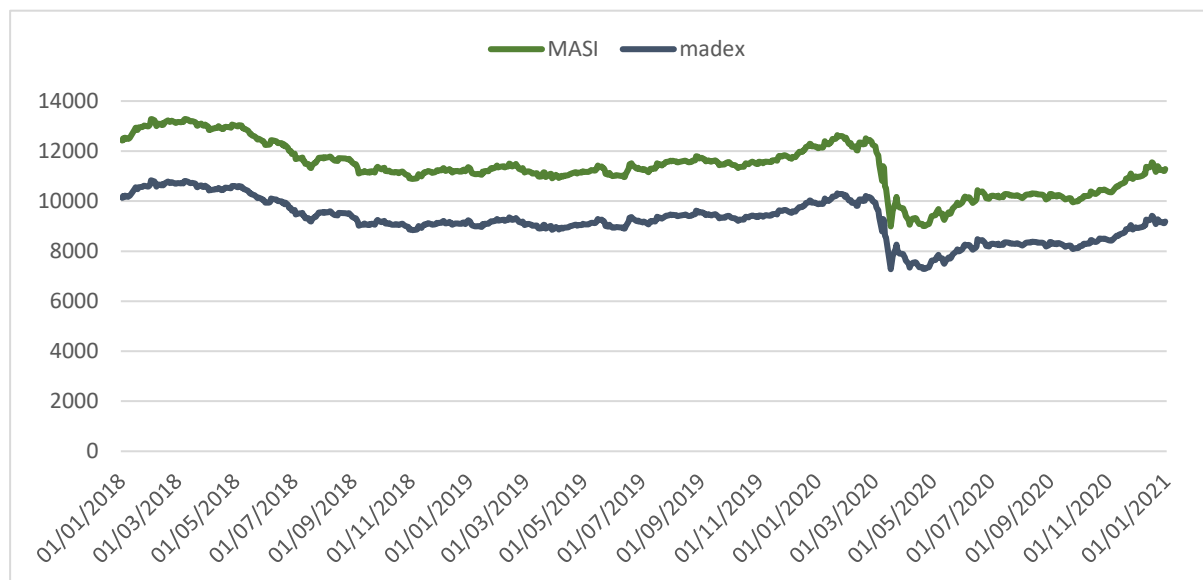
Les principaux intervenants dans les métiers de banque de financement et d'investissement au Maroc peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

- Les filiales dédiées des banques universelles marocaines (y.c. les filiales des banques étrangères) ;
- Les entités indépendantes, présentes sur une partie ou sur la totalité des métiers de la BFI ;
- Certaines banques d'affaires internationales, ponctuellement mandatées pour certaines transactions spécifiques dans le métier de Corporate Finance (soit dans le conseil en fusions & acquisitions ou privatisations, soit dans les appels publics à l'épargne à caractère international) ;
- Certains cabinets de comptabilité, d'audit ou de conseil en stratégie, pour certaines opérations de conseil en fusions & acquisitions.

IV.7. Aperçu du marché boursier, de la dette privée et des OPCVM

1- Marché boursier

Evolution des indices MASI et MADEX sur la période 2018-2020



Source : Bourse de Casablanca

En 2018, les indices MASI et MADEX de la place casablancaise ont baissé de 8,3% et 8,6% respectivement, au cours de cette année, pour s'établir aux niveaux respectifs de 11 364,3 et 9 233,3. La capitalisation boursière a baissé de 7% pour atteindre un niveau de MAD 582 milliards.

En 2019, les indices MASI et MADEX de la place casablancaise ont progressé de 7,1% et 7,4% Pour s'établir aux niveaux respectifs de 12 177,9 et 9 919,2. La capitalisation boursière a augmenté de 8% pour atteindre un niveau de MAD 626 milliards. Cette hausse s'explique principalement par :

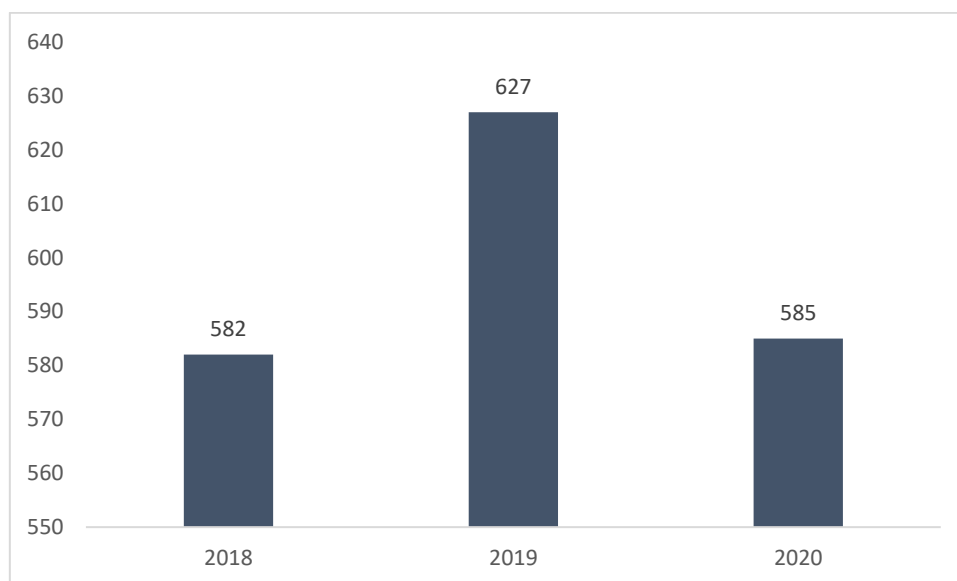
- L'accélération de la baisse des taux long terme avec des rendements en baisse de 60 pbs ;
- L'amélioration des bénéfices des entreprises durant le T2 et T3 2019 ;
- L'OPV de Maroc Telecom et les mesures techniques sur les ratios d'expositions des OPCVM ;
- Amélioration de la communication financière avec l'introduction pour la première fois d'indicateurs d'activité trimestriels pour les entreprises

En 2020 :

Les indices MASI et MADEX de la place casablancaise ont baissé de 7,27% et 7,35% Pour s'établir aux niveaux respectifs de 11 287,4 et 9 189,9. La capitalisation boursière a baissé de 7% pour atteindre un niveau de MAD 585 milliards.

Cette baisse s'explique principalement par l'impact de la pandémie COVID-19

Capitalisation boursière



Source : Bourse de Casablanca
En Milliard de dirhams

En 2018, la capitalisation boursière est passée de MAD 627 milliards à fin 2017 à MAD 582 milliards à fin 2018, soit une dépréciation de -7%. Cette baisse est attribuable à l'effet prix, et ce malgré les introductions en bourse de Mutandis et Immorente Invest.

En 2019, la capitalisation boursière est passée de MAD 582 milliards à fin 2018 à MAD 627 milliards à fin 2019, soit une hausse de 8%. Cette hausse est attribuable à l'effet prix.

En 2020, la capitalisation boursière est passée de MAD 627 milliards à fin 2019 à MAD 585 milliards à fin 2020, soit une baisse de 7%. Cette baisse est attribuable à l'effet prix, et ce malgré l'introductions en bourse de Aradei Capital.

Répartition de la Capitalisation boursière

	2018	2019
Banque	35%	36%
Télécommunication	21%	22%
Bâtiment et Matériaux	12%	11%
Agroalimentaire/Production	6%	6%
Assurances	4%	4%
Pétrole et Gaz	3%	4%
Immobilier	2%	2%
Electricité	4%	4%
Mines	2%	2%
Distributeurs	2%	2%
Boissons	2%	1%
Service de transport	2%	2%
Autres	4%	4%

Source : Bourse de Casablanca

En 2018, le Masi est essentiellement composé de sociétés opérant dans les secteurs de : banque, télécommunication et bâtiment avec respectivement 35%, 21% et 12%.

En 2019, le Masi est essentiellement composé de sociétés opérant dans les secteurs de : banque, télécommunication et bâtiment avec respectivement 36%, 22% et 11%.

2- Dette privée

Le marché de la dette privée, un des piliers du système financier national, en étant d'une part, une source de financement pour les deux sphères publique et privée et d'autre part, une alternative de placement pour les fonds de gestion et les investisseurs institutionnels, a connu une dynamique particulière, tirée principalement par les émissions des banques et des Entreprises et Etablissements Publics (EEP).

Le tableau ci-dessous présente les admissions de dette privée entre 2017 et 2019 :

En millions de dirhams	2017	2018	Var	2019	Var
Emprunts obligataires	24 823	24 445	- 2 %	24 350	0%
TCN	53 294	44 609	- 16 %	62 688	41%
Total	78 117	69 054	- 12 %	87 038	26%

Source : Maroclear

A fin 2018, le marché primaire de la dette privée affiche une baisse de 12 % passant de MAD 78 milliards en 2017 à MAD 69 milliards en 2018, et cela essentiellement en raison de la baisse de 16% des émissions de Titres de Créances Négociables passant de MAD 53 milliards en 2017 à MAD 44 milliards en 2018.

A fin 2019, le marché primaire de la dette privée affiche une hausse de 26 % passant de MAD 69 milliards en 2018 à MAD 87 milliards en 2019, et cela essentiellement en raison de la hausse de 41% des émissions de Titres de Créances Négociables passant de MAD 44 milliards en 2018 à MAD 63 milliards en 2019.

Emprunts Obligataires

A fin 2018, les émissions d'emprunts obligataires privés ont connu une légère baisse de 2% avec un montant total de MAD 24 milliards, un montant similaire aux émissions de 2017.

A fin 2019, les émissions d'emprunts obligataires privés sont restées stables par rapport à 2018, à MAD 25 milliards.

Titres de créances négociables

Le tableau ci-dessous présente les émissions de TCN entre 2017 et 2019 :

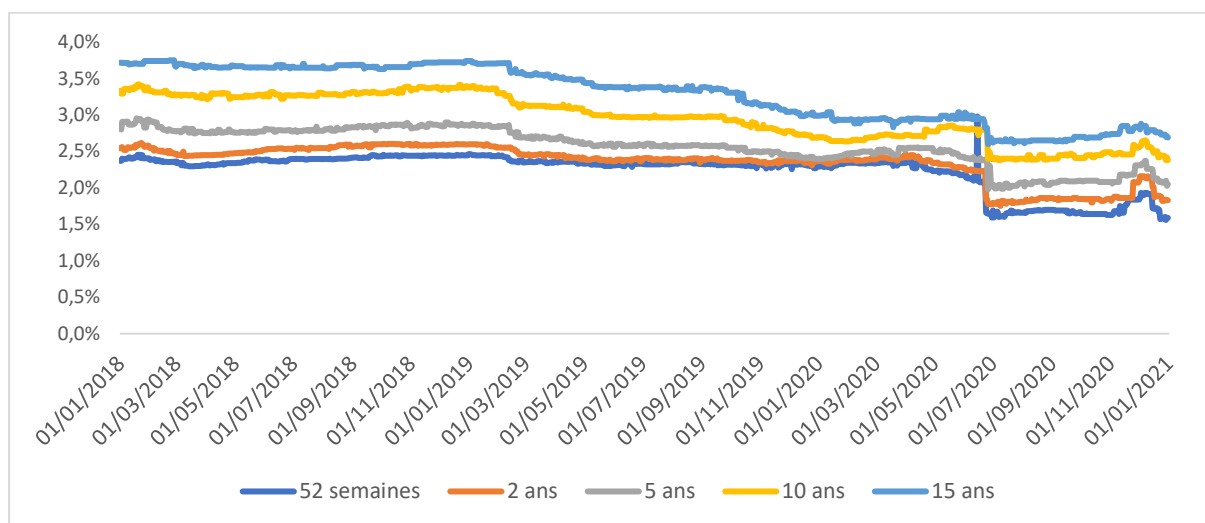
En millions de dirhams	2017	2018	Var	2019	Var
Billets de Trésorerie	5 929	2 612	- 56 %	3 313	27%
Bons de Sociétés de Financement	7 225	5 327	- 26 %	10 041	88%
Certificats de Dépôt	40 140	36 670	- 9 %	49 334	35%
Total	53 294	44 609	- 16 %	62 689	41%

Source : Maroclear

A fin 2019, le volume global des émissions de titres de créances négociables s'établit à MAD 63 milliards en hausse de 41% par rapport à 2018 à MAD 44 milliards (MAD +19 milliards).

Cette hausse a été remarquée au niveau de l'ensemble des catégories des TCN dont les montants émis en 2019 ont été supérieurs à ceux de 2018. Il est à noter que les Certificats de Dépôt représentent la part plus importante des montants émis au niveau des TCN (79% du total).

Courbe des taux de référence du marché secondaire



Source : CDG Capital

En 2019, les taux des bons du Trésor ont enregistré une baisse pour la totalité des maturités, cette baisse s'explique principalement par :

- L'atténuation des besoins de financement du Trésor sur le marché local suite aux recettes des privatisations et à la levée de fonds à l'international.
- Le manque d'alternatives d'investissement sur le marché de la dette privée et la méfiance vis-à-vis du marché Actions,
- L'augmentation des besoins d'investissement des institutionnels

En 2020, les taux des bons du Trésor ont enregistré une baisse pour la totalité des maturités, cette baisse s'explique principalement par :

- Baisse du taux directeur passant de 2,25% à 1,5% (-25 pbs en mars 2020 et -50 pbs en juin 2020) ;
- La réussite de la levée de 3 milliards sur le marché financier international

3- OPCVM

Actif net géré par les sociétés de gestion

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'Actif net géré par les sociétés de gestion par catégorie d'OPCVM sur la période 2017-2019 :

En milliards de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
OMLT	244	278	18%	307	10%
Monétaires	61	59	-2%	72	22%
OCT	67	65	-4%	72	11%
Actions	32	37	18%	37	0%
Diversifiés	27	29	4%	31	7%
Contractuels	3	2	-19%	3	50%
Total	435	471	8%	523	11%

Source : ASFIM

A fin 2018, l'encours sous gestion des OPCVM a enregistré une hausse de 5% à MAD 435 milliards contre MAD 416 milliards en 2017. Ceci est expliqué par la progression de la majorité des catégories d'OPCVM, notamment les OMLT (56% du total) et les OCT (16% du total) de 12% et 4% respectivement et cela malgré la baisse de 11% des OPCVM monétaires (14% du total) et de 9% des OPCVM actions (7% du total).

A fin 2019, l'encours sous gestion des OPCVM a enregistré une hausse de 8% à MAD 471 milliards contre MAD 435 milliards en 2018. Ceci est expliqué par la progression de la majorité des catégories d'OPCVM, notamment les OMLT (59% du total) et les actions (8% du total) de 18% et cela malgré la baisse de 2% des OPCVM monétaires (13% du total) et de 4% des OCT (14% du total).

A fin 2020, l'encours sous gestion des OPCVM a enregistré une hausse de 11% à MAD 523 milliards contre MAD 471 milliards en 2019. Ceci est expliqué par la progression de la majorité des catégories d'OPCVM, notamment les OMLT (59% du total) de 10% et monétaires (14% du total) de 22%.

Nombre d'OPCVM

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre d'OPCVM sur la période 2018-2020 :

En nombre	2018	2019	Var	2020	Var
OMLT	154	161	+ 5 %	177	10%
Monétaires	92	61	- 34 %	96	57%
OCT	84	56	- 33 %	100	79%
Actions	59	92	+ 56 %	64	-30%
Diversifiés	50	98	+ 96 %	59	-40%
Contractuels	9	6	- 33 %	6	0%
Total	448	474	+ 6 %	502	6%

Source : ASFIM

V. Activité de CDG Capital

CDG Capital est issue de la filialisation des activités « Marché des Capitaux » du Groupe CDG. Dès sa création en 2006, la Banque a imprimé sa marque sur le paysage bancaire marocain et est devenue rapidement une banque de référence, adossée à un groupe institutionnel et acteur majeur dans l'économie marocaine.

CDG Capital a construit sa stratégie autour d'une mission structurante : être une banque d'affaires et d'investissement responsable, de premier rang, et au service du développement de l'économie nationale et de son marché financier.

CDG Capital offre à ses clients, particuliers ou corporate, émetteurs ou investisseurs sur les marchés de la dette et de l'action, des solutions adaptées, en termes de levée de capitaux, de financement, de gestion de risque et de placements diversifiés.

Aujourd'hui, après 14 années d'existence, CDG Capital est un acteur de référence et un opérateur reconnu sur les trois pôles d'expertise suivant :

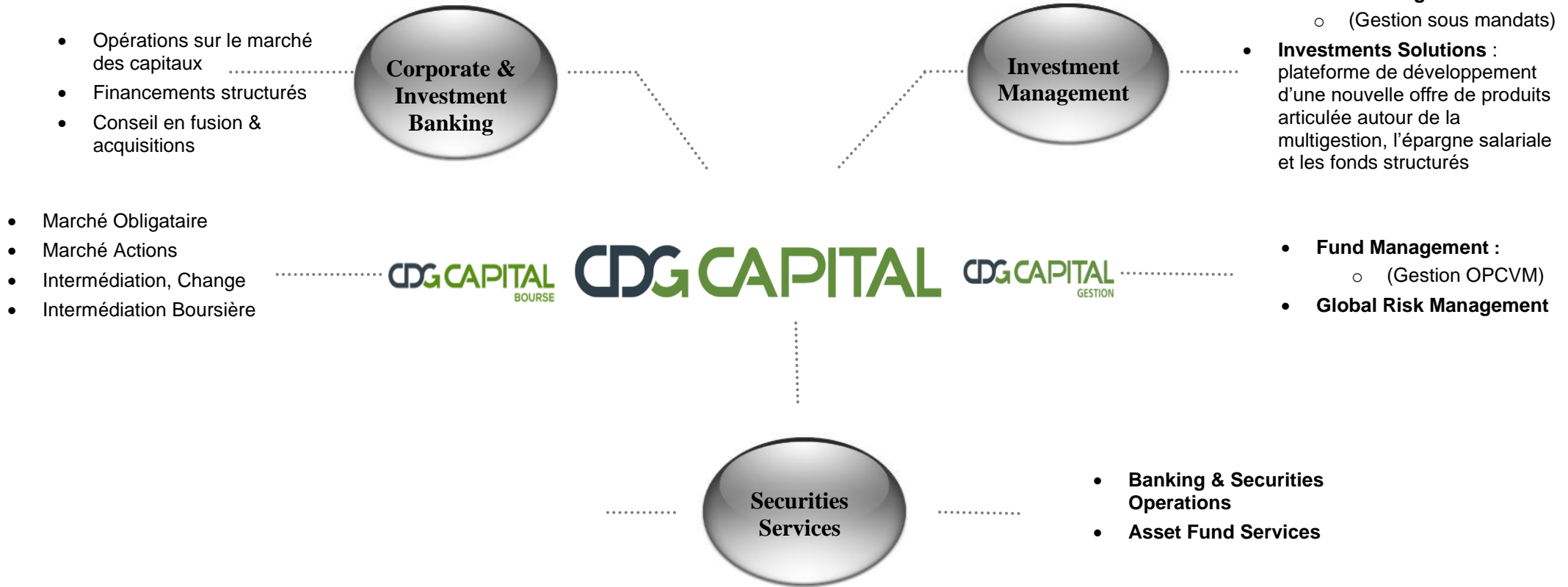
- Corporate & Investment Banking ;
- Investment Management ;
- Securities Services.

En effet, CDG Capital jouit aujourd'hui d'une bonne position dans plusieurs activités :

- Acteur de référence dans les activités de Gestion d'Actifs ;
- Un des principaux intermédiaires en valeurs du Trésor (IVT) ;
- Un des principaux acteurs dans l'activité Dépositaire ;
- Expert reconnu dans le conseil en fusions-acquisitions, les financements structurés et les opérations d'émission d'actions et d'obligations.

La structure métiers de CDG Capital est présentée ci-après :

Organisation par métier de CDG Capital au 31.12.2020



Source : CDG Capital

V.1. Pôle Corporate & Investment Banking

a) Global Markets

Cette activité concerne principalement l'intermédiation et la vente sur l'intégralité des instruments traités au Maroc, au profit d'une très large clientèle, locale et internationale, composée d'entreprises, d'institutions financières et de clients Corporate.

Les équipes Global Markets proposent à leurs clients des solutions financières à valeur ajoutée, à travers une gamme étendue de services et de produits couvrant l'ensemble des classes d'actifs : Actions et Obligations en direct, Produits de Change et de Taux, Produits structurés innovants, etc.

L'année 2018 a été marquée par un contexte marché offrant moins d'opportunités de trading en raison de la stabilité de la courbe de taux et des tensions importantes sur la liquidité suite à la libéralisation du régime de change.

Toutefois, l'érosion des revenus liés à la monétisation de la courbe de taux a pu être compensée par la montée en charge des produits structurés (dérivés de change notamment) et du placement suite aux opérations de placement privé.

Dans ces conditions, les activités de marché ont permis de générer MAD 68,7 millions de revenus au titre de l'exercice 2018, en progression de 8% par rapport à 2017.

L'année 2019 a été marquée par une forte réduction de l'offre de bons du trésor sur le marché local, avec des levées nettes qui se sont élevées à 12 milliards de dirhams en 2019 contre 34 milliards de dirhams en 2018, induisant une forte baisse de la courbe des taux sur l'ensemble des maturités.

L'année 2019 s'est également caractérisée par le retour du Maroc, en novembre 2019, sur le marché financier international. Le Trésor marocain a, en effet, procédé à une levée d'un milliard d'euros sous forme d'emprunt obligataire, à des conditions avantageuses ; ce qui reflète une perception positive du risque Maroc par les investisseurs étrangers.

Par ailleurs, le marché monétaire a connu un resserrement de liquidité sur toute l'année, avec un pic en mois d'Août où les injections de la Banque Centrale ont atteint 102 milliards de dirhams, à travers les avances à 7 jours. Pour sa part, le marché des changes a enregistré une baisse progressive de la surcote marché atteignant un plus bas historique (-2,2%), expliquée principalement par une diminution des flux imports.

Malgré ce contexte, l'année 2019 s'est traduite par une bonne tenue des portefeuilles taux et OPCVM, à travers une monétisation réussie des variations de la courbe, ainsi qu'un bon positionnement dans le placement des émissions de dette privée des opérateurs publics avec une part de marché de 41%. Sur l'activité market making, CDG Capital occupe la 2ème place dans le classement des Intermédiaires en Valeurs du Trésor (IVT).

L'année 2020 a connu le déclenchement de la crise sanitaire COVID-19 qui a secoué le marché financier marocain, et nécessité une orientation expansionniste de la politique monétaire de Bank Al Maghrib, comprenant des injections de liquidités et des baisses du taux directeur. Les levées du Trésor ont par ailleurs fortement augmenté en 2020 vs. 2019 (+46% à 152,6 milliards de dirhams), en lien avec les besoins de financements nécessaires pour pallier les conséquences de cette crise. L'ampleur des besoins ont en effet nécessité également le recours aux marchés internationaux, avec de levées de 1 milliard d'euros (pour le remboursement d'une tombée en devise) et 3 milliards

de dollars (pour le renflouement des réserves) en septembre 2020 et décembre 2020 respectivement.

Dans ce contexte marché, CDG Capital a réussi à monétiser le mouvement baissier de la courbe, et ce au moyen de repositionnements pertinents et opportuns de ses portefeuilles de tradings sur les différentes maturités d'exposition, ainsi que d'un maintien des efforts de market-making permettant des transactions efficaces de titres.

Avec le déclenchement de la crise, le marché de la dette privée a connu une période d'aversion au risque, avant de reprendre son dynamisme face à la hausse des besoins de financement de différents opérateurs, et l'amélioration des conditions de marché. CDG Capital a ainsi placé cinq émissions obligataires et deux titrisations en 2020. CDG Capital continue ainsi de confirmer son positionnement auprès des établissements publics, avec une part de marché de 41% sur le placement de leurs titres.

Compte Propre & structuration :

- Développer les capacités d'analyse des marchés et de lecture des risques à travers une veille fondamentale et quantitative du marché ;
- Opérer les investissements marché pour le compte propre de la banque ;
- Assurer la gestion de la trésorerie de la banque et des mandats dans les meilleures conditions de rentabilité et de risque.
- Concevoir et piloter la mise en place des nouveaux produits relatifs aux activités de marché pour répondre aux besoins spécifiques

Activité de marché - Flux :

Assurer la veille du marché des capitaux

Commercialiser les produits et les solutions de couverture de taux et de change et assurer l'interface des clients sur les produits relatifs aux activités de marché ;

Négocier et suivre l'exécution des mandats de conseil en stratégie de couverture des risques financiers

Opérer les levées de fonds sur les marchés de capitaux pour le compte des émetteurs ;

Animer le marché des bons du trésor et du change et couvrir les risques relatifs aux activités de taux et de change

Capital Markets Development :

Regroupe les activités de développement innovation et recherche quantitative :

- Développer les modèles quantitatifs et analytiques en soutien aux autres directions de Global Markets
- Contribuer à l'optimisation de l'infrastructure et à la mise en place de solutions agiles ;
- Poursuivre le développement de la plateforme destinée à porter les traitements analytiques.

B) Debt & Equity Finance

Les principales réalisations en 2018

1- Activité de financement bancaire :

CDG Capital propose une large gamme de prestations spécialisées et des moyens de financement complémentaires adaptés aux besoins de sa clientèle institutionnelle et corporate. L'activité de financement bancaire (crédits) s'est traduite en 2018 par la concrétisation d'un nouveau contrat de crédit corporate et le renouvellement des lignes de facilité de caisse pour les dossiers en cours. Parallèlement, plusieurs consultations clients ont été traitées : financement du crédit de TVA, projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg, projet de production d'algues (financement avec le GCF).

2- Activité debt capital markets :

Dans le domaine des émissions de dette, l'entité Debt Capital Markets (DCM) a réalisé plusieurs missions d'accompagnement pour la levée de dette privée, totalisant 1.5 milliards de dirhams. Elle a également remporté des appels d'offre en matière de restructuration financière et levée de dette obligataire.

3- Activité de conseil et structuration :

Cette activité s'appuie sur un positionnement mature auprès d'opérateurs 'core', avec une offre complète, différenciée et à forte valeur ajoutée, allant de la refonte des montages institutionnels et stratégie de financement à l'exécution de financements et de solutions de gestion de risques. Au plan des réalisations commerciales, plusieurs missions de conseil financier ont été conduites en 2018 pour le compte d'opérateurs publics et privés, qu'il s'agisse de stratégie ou de restructuration financière, de revue de montage institutionnel, ou encore d'accompagnement dans la cession d'actifs ou de levée de dette sur le marché.

Les principales réalisations en 2019

1- Activité de financement bancaire :

En 2019, L'activité de financement bancaire (crédits) s'est traduite par la concrétisation d'un nouveau contrat de crédit corporate et le renouvellement des lignes de facilité de caisse pour les dossiers en cours. Parallèlement, plusieurs dossiers ont été présentés dans le cadre du Green Climate Fund.

2- Activité debt capital markets :

Dans le domaine des émissions de dette, l'entité Debt Capital Markets (DCM) a réalisé plusieurs missions d'accompagnement pour la levée de dette privée.

3- Activité de conseil et structuration :

Au plan des réalisations commerciales, plusieurs missions de conseil financier ont été conduites en 2019 pour le compte d'opérateurs publics et privés, portant notamment sur l'accompagnement dans la mise en place de la stratégie de financement, sur la restructuration financière et revue de montage institutionnel, ou encore sur l'accompagnement dans le cadre de cession d'Actifs.

Les principales réalisations commerciales en 2020

1- Activité de financement bancaire :

En 2020, L'activité de financement bancaire (crédits) s'est traduite par l'accompagnement de divers acteurs économiques publics et privés dans le contexte de crise sanitaire, à travers l'étude et la proposition de diverses solutions de financement.

3- Activité de conseil et structuration :

Au plan des réalisations commerciales, plusieurs missions de conseil financier ont été conduites en 2020 pour le compte d'opérateurs publics et privés, portant notamment sur l'accompagnement dans la définition et exécution de la stratégie de financement.

La Direction a conseillé et structuré le 1er emprunt obligataire assorti à la garantie du Fonds de Garantie des Etablissements Publics (FGEEP), et ce pour un montant de 2 milliards de dirhams.

Par ailleurs, CDG Capital a procédé en 2020 à la co-structuration d'un fonds de garantie (sous forme d'un FPCT synthétique) pour le compte d'un acteur industriel majeur permettant de faciliter l'accès de ses fournisseurs éligibles aux financements nécessaires. Le montage a été réalisé en partenariat avec Finéa.

V.2. Pôle Investment Management

L'activité Investment Management se situe aux premiers rangs de la gestion sous mandat et de la gestion d'actifs dans sa globalité au Maroc. Elle constitue le plus important investisseur sur les marchés financiers.

L'intervention de CDG Capital en matière de gestion d'actifs concerne principalement les aspects suivants :

a) Portfolio Management :

L'activité de Portfolio Management porte sur la gestion d'actifs pour compte de tiers : les actifs gérés sous mandat sont principalement constitués par les portefeuilles de clientèle institutionnelle et corporate.

En 2018 :

L'année 2018 a été marquée par l'obtention de la note « Excellent (mar) avec perspective stable », soit la note la plus élevée, attribuée par Fitch Ratings à l'activité de gestion sous mandats de CDG Capital.

Cette distinction vient confirmer le positionnement de la banque en tant que gestionnaire d'actifs institutionnels global, responsable et engagé.

En termes de réalisations, l'encours global sous gestion a évolué de 2% à MAD 156 milliards, tenant compte d'un effet marché provenant de la stabilité des taux d'intérêts et ce malgré la baisse du marché actions.

Par ailleurs, l'année 2018 a été marquée par la tenue de la 2ème édition de "l'Investment management forum" sur les nouvelles solutions d'investissements face aux défis de la gestion institutionnelle.

En 2019 :

L'année 2019 a été marquée par l'obtention de la note « Excellent (mar) avec perspective stable », à CDG Capital pour la gestion sous mandats de ses Fonds Institutionnels. Cette distinction vient confirmer le positionnement de CDG Capital en tant que gestionnaire d'actifs institutionnels global, responsable et engagé.

En termes de réalisations, l'encours annuel sous gestion s'est renforcé de 11% à 137.9 milliards de dirhams à la faveur de l'évolution des conditions de marché.

Au plan commercial, la banque a été déclarée adjudicataire d'un appel d'offres pour la mise en place de la gestion des risques pour le compte d'une importante institution de gestion des retraites.

En 2020 :

L'année 2020 s'est caractérisée par un contexte de crise sanitaire sévère, ayant fortement impacté l'économie du Maroc. Les effets de cette crise sur le marché financier comprennent notamment une accentuation des besoins en financement du Trésor ainsi que le creusement du déficit de liquidité. Face à ce nouvel environnement, la banque centrale a procédé à l'assouplissement de sa politique monétaire, avec des baisses successives de son taux directeur, ainsi que l'alimentation du marché en cash. La courbe des taux a en conséquence connu une forte baisse, favorisant les levées à moindre coûts.

Les encours gérés par la direction Portfolio Management pour les mandats exposés sur la classe d'actifs obligataires ont ainsi profité de l'impact positif de la baisse des taux d'intérêts, ce qui a permis de compenser l'impact négatif de la crise, y compris sur la classe d'actifs actions.

L'encours annuel moyen se renforce de 5% en 2020 pour atteindre MAD140.3 milliards.

En plus de l'évolution favorable du marché obligataire en 2020, l'activité de gestion sous mandat a bénéficié de souscriptions importantes de la part de certains clients institutionnels.

b) Gestion OPCVM :

Cette activité est assurée par la société de gestion « CDG Capital Gestion », filiale de CDG Capital.

Au travers de cette filiale, la banque gère un actif important via une large gamme de fonds « OPCVM » couvrant toutes les classes d'actifs. CDG Capital Gestion constitue aujourd'hui une référence en matière de gestion d'actifs pour compte de tiers au Maroc.

En 2018 :

En 2018, l'encours des actifs sous gestion s'est apprécié de 13% contre 4% pour le marché, parallèlement à l'élargissement de la base clientèle par la concrétisation de nouvelles relations Corporate Grands Comptes et Institutionnels.

En 2019 :

L'encours de fin de période des actifs sous gestion enregistre un léger repli de 2% à 68.8 milliards de dirhams. Pour sa part, l'encours annuel moyen des actifs sous gestion s'est apprécié de 4%, soutenu par l'élargissement de la base clientèle suite à la concrétisation de six nouvelles relations Corporate Grands Comptes et Institutionnels.

En 2020 :

L'encours sous gestion fin de période a évolué de 9% en 2020 pour atteindre 75,1 milliards de dirhams, avec une hausse de la collecte sur le segment institutionnel et corporate hors-groupe de 14% et 8% respectivement. L'encours moyen est quant à lui en stabilisation par rapport à 2019, et s'établit à 70 milliards de dirhams. La société de gestion a pu adjudger deux nouveaux fonds (obligataire et action) en 2020 pour un montant total de MAD 750 millions. Elle a par ailleurs noué plusieurs partenariats avec CDG Capital Bourse et deux grandes banques de la place pour la commercialisation de nouveaux fonds ouverts.

c) Global Risk Management

Cette direction a pour mission d'établir et de déployer les stratégies de gestion des risques et de mettre en place des outils de gestion des risques au niveau du Pôle Investment Management.

IV.3. Pôle Securities Services

Le pôle Securities Services a pour mission de vendre, de réaliser l'ensemble des prestations liées aux services titres et bancaires et de sécuriser les avoirs détenus. Il assure la bonne fin des opérations initiées sur les marchés financiers pour le compte de la clientèle et du compte propre et il accompagne le développement de l'industrie du post marché avec l'ensemble des parties prenantes.

Le pôle Securities Services est organisé en deux directions, Banking & Securities Operations et Asset Fund Services, dont les attributions sont les suivantes :

Direction Banking & Securities Operations:

- Assurer la tenue des comptes titres et espèces et la conservation des avoirs
- Assurer la gestion des flux titres et espèces des opérations initiées par les clients et le dénouement des opérations avec les contreparties, via les différents systèmes de la place
- Traiter les événements survenant lors de la vie d'un titre (Opérations sur titres)
- Réaliser le contrôle dépositaire
- Réaliser les prestations liées aux services aux émetteurs : tenue de compte émission, tenue de registre nominatif, centralisation des opérations sur titres OST, etc
- Opérer les prêts/ emprunts de titres (rôle d'intermédiaire)
- Enregistrer, vérifier la conformité et l'intégralité des opérations de marché et contribuer au suivi des risques des activités de marché
- Valoriser, calculer, analyser et rapprocher les résultats économiques du compte propre
- Exécuter les opérations bancaires et assurer l'administration des crédits
- Maintenir les référentiels des instruments financiers et les tiers

Direction Asset Fund Services :

- Assurer la promotion de l'offre de produits et services du PSS avec la contribution de la Direction Business Development
- Assurer le suivi de la relation et de la satisfaction client

-
- Développer et assurer une offre d'administration de Fonds comprenant les prestations de comptabilité, de calcul de valeur liquidative et de production de reporting pour le fonds OPC
 - Assurer la prestation de routage et d'exécution des ordres de la clientèle (carnet d'ordre)
 - Maintenir le référentiel de tarification des opérations et des services offerts.
 - Facturer les opérations et la clientèle assujetties et en assurer le recouvrement
 - Traiter les requêtes et les réclamations clients

Les principales réalisations en 2020

Les actifs en conservation ont évolué de 2% à MAD 360 milliards à fin décembre 2020, parallèlement à la centralisation d'importantes émissions obligataires pour un encours global 10,7 milliards de dirhams.

Le portefeuille du pôle s'est enrichi par la domiciliation de huit nouveaux fonds OPCVM d'une taille cible de 4 milliards de dirhams, ainsi que par la domiciliation d'un 2er fonds OPCI d'une taille de MAD 1,7 milliards.

L'année 2020 a également été marquée par le renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 de l'ensemble des processus du Pôle.

VI. Evolution de l'activité de CDG Capital

VI.1. Crédit à la clientèle

L'évolution des crédits par type de clientèle sur la période 2018- 2020 se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	22 944	25 247	10%	201 506	ns
<i>Part de marché</i>	0,02%	0,01%	- 0,01 pts	0,16%	+ 0,15 pts
Crédits à l'équipement	271 722	358 999	32%	325 688	-9%
<i>Part de marché</i>	0,14%	0,17%	+ 0,03 pts	0,16%	- 0,01 pts
Autres crédits (dont crédits immobiliers)	66 905	2 319	-97%	218 749	ns
<i>Part de marché</i>	0,02%	0,00%	- 0,02 pts	0,02%	+ 0,02 pts
Créances sur la clientèle	361 571	386 565	7%	745 943	93%

Source : CDG Capital SA - comptes sociaux & Statistiques GPBM

Au 31 décembre 2019, l'encours net des créances sur la clientèle progresse de 7% à MAD 387 millions, suite à la hausse significative des crédits à l'équipement et des crédits de trésorerie et à la consommation respectivement de 32% à MAD 359 millions, et 10% à MAD 25 millions, et ce malgré la baisse de 97% des autres crédits à MAD 2 millions. Cette hausse tient compte à la fois de l'amortissement du stock de début de période (-75 MDH) et de la nouvelle production à hauteur de +140 MDH.

Au 31 décembre 2020, l'encours net comptable des créances sur la clientèle s'inscrit en hausse de 93% à MAD 746 millions, tirée principalement par la nouvelle production de crédits de trésorerie (+ MAD 150 millions) et la réalisation d'opérations de pensions reçues pour MAD 218 millions.

VI.2. Dépôts de la clientèle

L'évolution des dépôts par type de produits sur la période 2018-2020 se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Comptes à vue créditeurs	1 684 949	754 660	-55%	741 004	-2%
Dépôts à terme	496 508	513 831	3%	571 028	11%
Autres comptes créditeurs	12 542	237 523	NS	254 472	7%
Dépôts de la clientèle	2 193 998	1 506 015	-31%	1 566 504	4%
Part de marché	0,2%	0,2%		0,2%	

Source : CDG Capital SA - comptes sociaux

Au 31 décembre 2019, l'encours des dépôts de la clientèle s'inscrit en baisse de 31% à MAD 1 506 millions contre MAD 2 194 millions suite à la baisse importante de 55% des comptes à vue créditeurs à MAD 755 millions contre MAD 1 685 millions à fin 2018.

- Les encours des dépôts à terme ont reculé en raison de la baisse des taux d'intérêts. Cette baisse a généré moins d'engouement pour le produit DAT, ce qui a entraîné le non-renouvellement du stock existant et un faible taux de nouveaux apports.
- La baisse des dépôts à vue entre 2018 et 2019 s'explique principalement par l'impact des dépôts exceptionnels régularisés après le 31/12/2018. Sur la même période, les soldes DAV moyens sont plus stables avec une variation annuelle de 1%.

Au 31 décembre 2020, les dépôts de la clientèle progressent dans l'ensemble de 4% à MAD 1 567 millions, intégrant pour l'essentiel la hausse de 11% à MAD 571 des dépôts à terme suite à de nouvelles collectes et la baisse de 2% à MAD 741 des comptes à vue créditeurs.

L'évolution du solde des comptes à vue dépend des opérations initiées par la clientèle (versements, retraits, virements émis et reçus, etc.).

Le poste « autres comptes créditeurs » est composé des éléments suivants :

- Des pensions livrées avec la clientèle ;
- Des provisions pour saisies-arrêts.

VI.3. Créances sur les établissements de crédit et assimilés

L'évolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés sur la période 2017-2019 est présentée dans le tableau ci-dessous :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	728 047	715 355	-2%	658 534	-8%
<i>Part de marché</i>	<i>1,23%</i>	<i>1,30%</i>	<i>0,07 pts</i>	<i>1,23%</i>	<i>- 0,07 pts</i>
<i>A vue</i>	<i>7 231</i>	<i>171 252</i>	<i>NS</i>	<i>135 616</i>	<i>-21%</i>
<i>A terme</i>	<i>720 815</i>	<i>544 103</i>	<i>-25%</i>	<i>522 918</i>	<i>-4%</i>

Source : CDG Capital SA - Comptes Sociaux & Statistiques GPBM

Au 31 décembre 2019, l'encours des créances sur les établissements de crédit s'inscrit en baisse de 2% pour atteindre MAD 715 millions contre MAD 728 millions à fin 2018. Cette baisse résulte de la baisse des créances à terme de 25% à MAD 544 millions contre MAD 720 millions.

La hausse de l'encours des créances à vue sur les établissements de crédit correspond à l'augmentation des avoirs en dirham et en devises détenus au 31 décembre 2019 dans les comptes courants de la banque ouverts au Maroc et à l'étranger.

Au 31 décembre 2020, l'encours des créances sur les établissements de crédit recule dans l'ensemble de 8% s'établissant à MAD 659 millions contre MAD 715 millions au 31 décembre 2019. Cette baisse concerne à la fois les créances à vue et les créances à terme, dont les encours ont diminué respectivement de 21% et 4% pour s'établir respectivement à MAD 136 millions et MAD 523 millions.

VI.4. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

CDG Capital fait appel au marché interbancaire afin de mobiliser des ressources financières essentiellement sur des maturités de courtes durées.

L'évolution des dettes envers les établissements de crédit sur la période 2018-2020 est présentée dans le tableau ci-dessous :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 119 069	3 310 291	6%	4 660 148	41%
Part de marché					
A vue	1 122 027	1 533 339	37%	2 767 798	81%
A terme	1 997 042	1 776 951	-11%	1 892 349	6%

Source : CDG Capital SA – comptes sociaux

Au 31 décembre 2019, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a connu une hausse de 6 %, passant de MAD 3 119 millions à MAD 3 310 millions expliquée par la hausse des dépôts à vue de 37% à MAD 1 533 millions contre MAD 1 122 millions à fin 2018 et cela malgré la baisse des dépôts à terme de 11% à MAD 1 777 millions contre MAD 1 997 millions en 2018.

Au 31 décembre 2020, l'encours des dettes envers les établissements de crédit évolue de 41%, atteignant MAD 4 660 millions vs MAD 3 310 millions à fin décembre 2019. Cette hausse fait suite à un recours plus important de la banque aux instruments à vue et à terme du marché interbancaire pour couvrir ses besoins en refinancement dans un contexte de liquidité bancaire soutenu par les injections de la Banque Centrale.

VII. Informations environnementales et sociales de CDG Capital

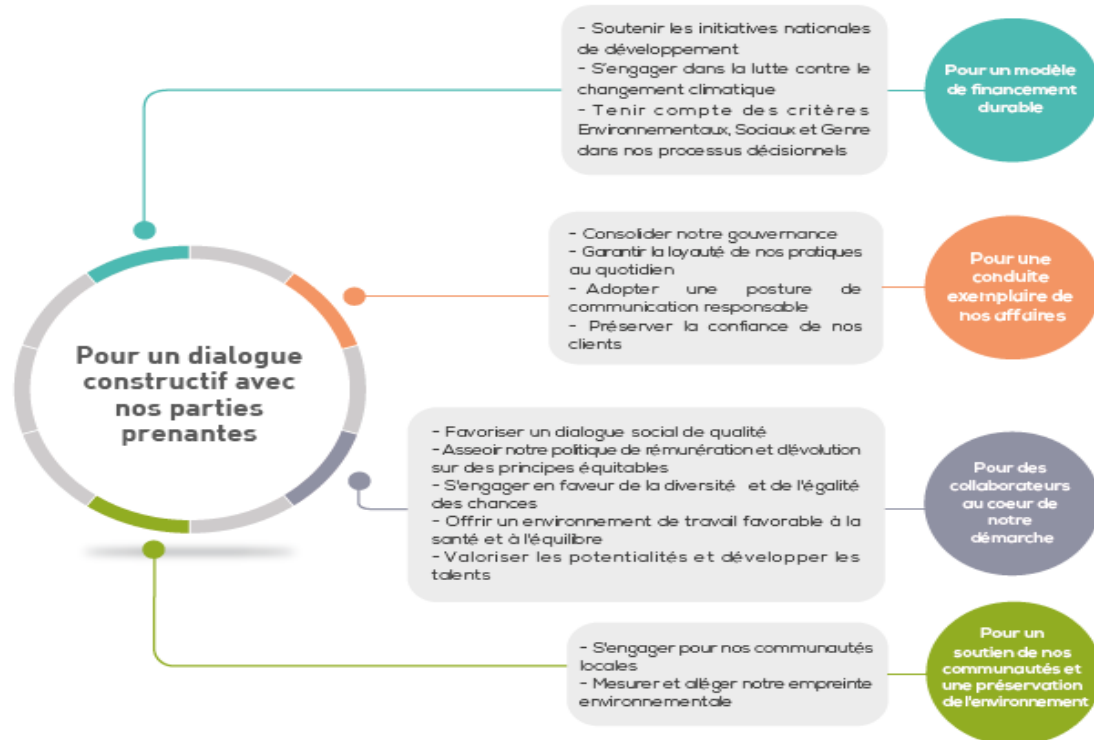
VII.1. Politique RSE de CDG Capital

La politique RSE de CDG Capital, a été construite sur une approche participative et collaborative avec l'ensemble de ses parties prenantes, internes et externes.

Cette politique RSE découle d'une analyse de matérialité faisant ressortir 15 enjeux prioritaires pour 2021. CDG Capital a pris soin, lors de ce processus, de questionner sa contribution à l'atteinte des Objectifs de développement durable de l'ONU et a pris pour cadre de référence la norme internationale ISO 26000. Un benchmark national et international a donné lieu à l'identification d'une centaine d'enjeux du secteur financier. Un croisement avec une revue documentaire, l'ISO 26000 et un diagnostic réalisé par un tiers expert a permis de retenir les 15 enjeux potentiellement pertinents. Dans le même temps, CDG Capital a identifié les parties prenantes avec lesquelles elle entretient un haut degré de relation.

Ces 15 enjeux ont été soumis à une sélection par un Comité Projet constitué de référents des différents métiers d'une part et par le Comité Exécutif d'autre part.

Au total, 17 responsables se sont exprimés sur l'importance de ces enjeux au regard de la stratégie de CDG Capital et du niveau d'impact sur sa performance économique, environnementale et sociale. En parallèle, une large consultation en ligne des collaborateurs a été menée. En externe, divers fournisseurs, clients, experts et représentants de la société civile ainsi que l'actionnaire ont répondu présents à la sollicitation. Une évaluation des attentes des autorités de régulation et du GCF (Green Climate Fund) a complété ce dispositif de consultation externe. Cette analyse de matérialité a permis de prioriser 15 enjeux s'articulant en 4 grands axes, soutenus par un enjeu transversal.



Source CDG Capital

VII.2. Responsabilité sociale et environnementale

1- Dialogue constructif avec les parties prenantes

Dans le cadre de sa politique RSE, CDG Capital s'inscrit, dans une démarche de dialogue constructif avec ses parties prenantes, et en cette période de pandémie, cet engagement a été encore plus fort.

Pour maintenir un dialogue continu avec ses parties prenantes, CDG Capital a adopté une communication plus renforcée, et ce notamment grâce à l'adoption d'outils technologiques adaptés aux nouvelles contraintes imposées par la crise sanitaire actuelle.

CDG Capital a ainsi pu respecter ses engagements auprès de l'ensemble de ses partenaires, tout en maintenant le même niveau de qualité et en respectant les plannings définis initialement.

2- Soutenir les initiatives nationales de développement

Le Maroc a adopté une Stratégie Nationale de Développement Durable ambitieuse, dotée de plans sectoriels dédiés à la création de valeur et au financement durable de notre économie.

A travers des financements pensés en relais au marché de capitaux, CDG Capital, aux côtés de partenaires publics et privés, œuvrent à apporter son concours à la réalisation de cette stratégie.

CDG Capital se positionne ainsi comme partenaire privilégié de l'ensemble des acteurs de la sphère publique, qu'il s'agisse d'entreprises, d'établissements, d'autorités ou encore d'instances de gouvernance.

CDG Capital structure, à travers sa banque d'affaires, des opérations financières et fournit des financements sous forme de prêts et de garanties dans les principaux secteurs suivants :

- Les infrastructures de base : notamment les ports, les voies ferrées, les aéroports, la production d'eau, la production d'électricité d'origine conventionnelle, la distribution d'eau et d'électricité, les infrastructures de communication, les réseaux routiers ;
- Les infrastructures urbaines : notamment les tramways, les bus, les infrastructures liées à la santé et à l'éducation ;
- L'économie verte : dont les solutions d'énergie renouvelable, les technologies d'énergie propre et de réduction de la consommation énergétique, les réseaux d'irrigation, la collecte et le traitement des eaux usées et déchets ;
- Le tissu productif : soit les entreprises de droit marocain, créatrices de valeur ajoutée et opérant dans les secteurs de l'agroalimentaire, l'industrie ou les activités liées aux infrastructures...

Ces services sont proposés aux opérateurs publics et institutionnels et aux entreprises privées qu'elles soient industrielles, de services ou dédiées à un projet.

Dans un souci de soutien à l'économie nationale et de promotion de modèles de financement durable, CDG Capital a enrichi son offre en 2020 en l'élargissant au financement de TPME dans le cadre d'écosystèmes de donneurs d'ordre de premier plan.

Dans le cadre de la régionalisation avancée, CDG capital accompagne cette dynamique de deux façons complémentaires :

- D'une part, dans le cadre d'une offre globale du Groupe CDG en faveur du déploiement des Programmes de Développement Régional (impliquant également d'autres filiales

comme Novac et MedZ). Cette offre de service comprend toutes les expertises techniques et financières clés permettant d'adresser l'ensemble des besoins des régions.

- D'autre part, dans le cadre d'une offre propre de structuration des montages juridico-financiers des projets et de recherche d'opérateurs en faveur des Agences Régionales d'Exécution des Projets (AREP) et des Sociétés de Développement Régional (SDR).

Cette offre spécifique à l'accompagnement des régions couvre toute la chaîne de valeur, de la réflexion en amont sur la stratégie de financement du plan de développement régional à la mobilisation du financement par la recherche d'opérateurs ou en dette, en passant par le schéma juridico-financier et la structuration du financement de projet.

En tant que leader des métiers de la gestion d'actifs, CDG Capital est un des principaux investisseurs en dette publique.

A travers ses fonds gérés, CDG Capital est investisseur actif et significatif en bons du Trésor et autres instruments de dette auxquels l'Etat a recours pour le financement de son déficit public et de son budget important d'investissement.

Ces mêmes fonds sont également actifs sur la dette des établissements publics à travers des placements importants en dette obligataire émises par ces agences et offices de l'Etat, contribuant ainsi indirectement à l'effort de financement des infrastructures nationales. Ainsi, CDG Capital participe régulièrement aux émissions de dette privée émises par les principaux Etablissements et Entreprises Publiques.

CDG Capital participe également au financement de l'économie nationale à travers l'investissement de l'épargne institutionnelle sur les marchés financiers, en Immobiliers et en Private Equity :

- Prise de participation dans les sociétés cotées et non cotées permettant de financer leur développement, croissance et création d'emploi ... ;
- Investissements pour le compte de clients Institutionnels sur le marché d'Immobilier Professionnel, sur les zones offshores et sur les grands projets urbains ;
- Financement de projets d'infrastructures et prise de participation dans des projets à dimension socioculturelle (ex. Universités privées).

CDG Capital accompagne ainsi ses clients Institutionnels, fonds de prévoyance, caisse de retraites dans le déploiement de leur stratégie Immobilière en réalisant pour leur compte des acquisitions d'envergures sur des projets structurants qui permettent de promouvoir la destination Maroc tout en créant de des emplois direct et indirect.

3- S'engager dans la lutte contre le changement climatique

Les impacts du changement climatique sur la chaîne de valeur des entreprises sont nombreux, faisant de ce phénomène un défi majeur pour notre pays.

▪ A) Accreditation Green Climate Fund (GCF)

En 2017, CDG Capital a obtenu l'accréditation du GCF en tant qu'intermédiaire financier pour la mise en œuvre de financements verts. Grâce à cette accréditation, CDG Capital est habilitée par le GCF à lui présenter, en vue d'un co-financement ou co-investissement, des projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en ligne avec la NDC (National Determined Contribution) du Maroc. Afin de soutenir cet engagement et accompagner sa mise en œuvre, CDG Capital a assuré la tenue d'une formation sur les critères d'investissement du GCF à l'attention de ses collaborateurs et des membres du COMEX. Cette formation a été financée par la GIZ, l'agence de coopération internationale allemande pour le développement

- **B) Financement de la première station de dessalement d'eau de mer**

En 2018, CDG Capital a participé, dans le cadre d'un partenariat public-privé, à la structuration et au financement de la première station de dessalement d'eau de mer au Maroc, mobilisant un montant de près de 4 milliards de dirhams. Ce projet constitue un modèle à l'échelle nationale de projet d'adaptation au changement climatique. En effet, cette station va permettre d'assurer le service public de distribution d'eau potable dans une région à fort développement économique et social tout en stimulant l'emploi et l'approvisionnement local. Elle garantira également un apport constant en eaux d'irrigation assurant ainsi le maintien d'une activité agricole à forte valeur ajoutée. Lors de la conférence internationale tenue par l'Association Internationale de Dessalement (IDA) du 20 au 24 octobre 2019 à Dubaï, ce projet a remporté le prix du meilleur Partenariat Public-Privé.

- **C) Cercles de réflexions autour du développement durable**

CDG Capital participe activement à des cercles de réflexion autour de thématiques relatives au développement durable. En effet, CDG Capital a pris part à plusieurs initiatives organisées par des think tanks et des coalitions de premier rang, composés d'acteurs financiers engagés en faveur du climat et du développement durable

- **D) International Development Finance Club (IDFC)**

L'International Development Finance Club (IDFC) est un réseau de 26 banques de développement nationales, régionales et bilatérales. Créé en 2011, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) en est membre fondateur et CDG Capital un de ses Sherpas.

Les membres de ce club travaillent activement à mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les agendas de l'Accord de Paris, à travers la promotion des investissements de développement durable à travers le monde.

Grâce à son engagement auprès de l'IDFC, CDG Capital a pris part à plusieurs initiatives menées par le Club :

- CDG Capital a piloté un groupe de travail sur le business model des banques de développement au sein de l'IDFC, ce qui a donné lieu à la production d'un rapport sur l'impact de la covid-19 sur le business model des membres de IDFC ;
- CDG Capital a modéré la session de recherche externe sur la thématique des business models ;
- CDG Capital a participé au Sommet des banques de développement (Finance in Common) en novembre 2020 sous format digital en animant un webinaire sur le rôle du public equity dans la relance.

CDG Capital a également participé à la réalisation d'une étude au Maroc, pour analyser les facteurs clés de succès de la coopération entre les banques de développement régionales et nationales en vue de financer les ODDs.

4- Tenir compte des critères Environnementaux, Sociaux et Genre dans les processus décisionnels

La prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les décisions de financement revêt une importance capitale chez CDG Capital. Aussi, et afin d'éviter, de réduire et dans certains cas compenser les effets négatifs des projets sur les populations et l'environnement, CDG Capital met en œuvre les diligences qui s'imposent.

Ces dernières s'appuient sur un processus rigoureux d'évaluation des risques, de mesure et de suivi des impacts environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie du projet. Elles prennent également en considération l'approche genre dans le but d'assurer une meilleure équité socio-économique entre les hommes et les femmes au niveau des projets financés.

L'identification des risques environnementaux, sociaux et genre se fait en concertation avec le client, et induit la définition d'un plan d'actions correctif. Ces éléments font également l'objet d'une présentation au Comité de Crédit de la banque pour décision collégiale

Durant l'étude du projet et pour accompagner l'identification des risques environnementaux, sociaux et genre, les collaborateurs impliqués bénéficient de formations dédiées : possibilité de faire appel à des expertises spécialisées internes (Direction Développement Durable) ou externes (assistance technique).

Enfin, un suivi rapproché est opéré par les équipes métiers lorsque l'impact environnemental et/ou social d'un financement de projet est jugé « modéré » à « élevé ». Ce contrôle est réalisé tout au long de la durée de vie du projet grâce à des rapports d'avancement fournis par le client.

5- Consolider la gouvernance

Les meilleures pratiques internationales en termes de gouvernance dictent CDG Capital d'aller encore plus loin dans l'indépendance de son conseil d'administration et l'intégration de la RSE à l'ordre du jour des différents conseils et comités. La performance des dirigeants, garants de cette démarche, s'appréciera à l'aune de critères globaux, à la fois financiers et extra-financiers.

6- Garantir la loyauté des pratiques au quotidien

CDG Capital veille au respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence. En effet, en tant que banque responsable et tiers de confiance, nous portons une attention particulière aux risques potentiels de conflits d'intérêts, de délits d'initiés et de blanchiment d'argent.

Les équipes de CDG Capital agissent quotidiennement dans le respect d'engagements éthiques et déontologiques, couvrant des sujets aussi importants que la protection des données personnelles de nos parties prenantes, l'obligation de confidentialité et de transparence, la lutte contre la corruption....

7- Adopter une posture de communication responsable

La communication responsable est l'un des enjeux stratégiques sur lesquels repose la politique RSE. En effet, CDG Capital s'engage, envers l'ensemble de ses parties prenantes, à adopter une communication plus sensible aux enjeux extra-financiers et à prendre ainsi ses responsabilités dans un contexte de transition écologique. Ainsi et conformément aux standards internationaux, CDG Capital communique de manière transparente sur ses sujets matériels, allant de la gouvernance aux dilemmes rencontrés dans le cadre de ses activités. L'ensemble de nos progrès sont également étayés par des indicateurs dédiés. En effet, et au-delà des informations financières publiées régulièrement, CDG Capital s'est engagée à informer ses parties prenantes sur ses performances extra-financières, notamment en publiant des rapports d'activité et de responsabilité depuis 2018.

En 2020, CDG Capital a également publié un rapport dédié aux informations ESG.

8- Préserver la confiance des clients

CDG Capital attache une importance particulière à la qualité de sa relation client. Aussi, elle continue à les conseiller et les orienter vers les produits et services idoines répondant à leurs besoins, et ce de manière totalement indépendante et dénuée de conflit d'intérêt. CDG Capital adoptera une démarche plus proactive dans sa communication des nouveautés réglementaires et comptera fluidifier davantage ses échanges de documents par de nouveaux outils digitaux sécurisés. Par ailleurs, préserver la confiance de ses clients c'est aussi porter une attention particulière au traitement de leurs réclamations tout en préservant la confidentialité de leurs données. Ainsi, des études de satisfaction régulières lui permettent d'évaluer la qualité de la relation et de procéder à des ajustements le cas échéant.

Des collaborateurs au cœur de sa démarche

CDG Capital place ses collaborateurs au cœur de sa responsabilité sociétale, parce qu'ils sont impactés au premier plan par les agissements de la banque et que leur mobilisation est précieuse. CDG Capital souhaite faire vivre sa démarche au quotidien par et pour ses collaborateurs.

9- Favoriser un dialogue social de qualité

CDG Capital a réussi à instaurer un véritable dialogue avec ses parties prenantes, en particulier avec les représentants du personnel. Il s'agit pour la banque d'aller au-delà des obligations réglementaires, en favorisant des échanges de qualité qui répondent aux intérêts des différentes parties. Ces dernières années, de tels échanges ont permis de compléter son offre d'avantages sociaux à la faveur d'un climat social stable.

10- Asseoir la politique de rémunération et d'évolution sur des principes équitables

En matière de rémunération et d'évolution, CDG Capital poursuit l'équité interne sans discrimination de quelque nature que ce soit, avec une attention particulière à l'égalité homme / femme.

Lors des recrutements, CDG Capital appuie ses offres salariales sur une grille définie en fonction du marché, du niveau d'études et des compétences. Tout au long de la carrière, CDG Capital veille à renforcer les liens entre performance et rémunération en basant sa politique de rétribution variable sur l'atteinte des objectifs.

Au-delà des aspects financiers, reconnaître la performance c'est aussi offrir des perspectives d'évolution et encourager la mobilité interne. CDG Capital s'assure que la fidélisation de ses collaborateurs ne s'en trouvera que renforcée, impactant ainsi positivement sa performance.

11- S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances

La diversité du Capital Humain de CDG Capital est multidimensionnelle et s'apprécie particulièrement en termes de genre, de profil académique, et d'âge. L'ensemble des processus de gestion de son capital humain (recrutement, rémunération, promotion...) se fonde sur des critères objectifs. CDG Capital est consciente qu'elle a un rôle à jouer dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ainsi que dans l'accès à l'emploi des personnes issues de milieux défavorisés et des personnes handicapées.

12- Offrir un environnement de travail favorable à la santé et à l'équilibre

Ergonomie des postes de travail, risques psycho-sociaux, et équilibre des temps de vie sont autant de sujets qui préoccupent CDG Capital. Elle tâche d'être à l'écoute à tous les niveaux de management et déploie des actions de sensibilisation. L'accompagnement de la charge de travail et de la parentalité demeure de vrais sujets, qui nécessitent d'introduire de nouvelles actions, tout en favorisant une culture managériale respectueuse de la vie privée.

13- Valoriser et développer les talents

Dans une démarche prospective, il semble important d'anticiper l'évolution des métiers de CDG Capital et de préparer les futurs managers par le développement des compétences. Un plan de formation annuel ambitieux comprend un large spectre de sujets allant des compétences métier au développement personnel. La mobilité interne est, en outre, un véritable levier de valorisation des potentialités et de développement de la transversalité, aptitude nécessaire à ses futurs managers et dirigeants. Ces éléments nourrissent tout naturellement l'employabilité de ses salariés et améliorent ainsi leurs perspectives de carrières.

14- S'engager pour les communautés locales

Mécène des arts et soutien financier de Fondations, CDG Capital aspire à codévelopper des programmes pour le développement des communautés locales. De tels programmes sont à définir selon les enjeux qui semblent pertinents pour ces communautés, et en synergie avec les activités de la banque. Aussi, CDG Capital ambitionnons d'être pleinement acteur de ces initiatives, afin d'en mesurer l'impact et de les pérenniser.

15- Mesurer et alléger l'empreinte environnementale

Bien que son fonctionnement propre n'ait pas d'impact majeur sur l'environnement, CDG Capital demeure solidaire de l'effort national de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 42% à l'horizon 2030.

C'est dans ce cadre que la mesure de l'empreinte carbone permettra d'évaluer l'impact du fonctionnement de CDG Capital sur le climat et de prendre les mesures nécessaires pour réduire ses émissions et éventuellement les compenser.

Aussi, CDG Capital considère l'optimisation des ressources et le recyclage comme d'importants leviers de diminution de son empreinte environnementale

VII.2. Moyens Humains

1- Politique RH

La politique Ressources Humaines de CDG Capital est structurée autour d'un certain nombre d'axes permettant d'assurer un management personnalisé de son encadrement, et œuvrant pour mettre en place les conditions favorables pour un meilleur développement de ses collaborateurs.

La vision ressources humaines de CDG Capital s'articule autour des trois mots clés : Attirer, développer et retenir les profils prometteurs, pour la construction d'une organisation efficiente et tenant compte de la diversité des métiers, pour :

- Soutenir les ambitions de croissance durable et rentable de CDG Capital ;
- Faire de CDG Capital « The best place to work ».

Pour ce faire CDG Capital a mis en place des politiques RH permettant d'accompagner aussi bien ses enjeux business que de répondre aux ambitions et attentes de son encadrement.

2- Mesure prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

CDG Capital adopte une politique proactive de recrutement pour accompagner le développement de ses activités dans le domaine de la Finance, en anticipant le renouvellement de ses collaborateurs par une politique basée principalement sur la parité des genres.

3 -Participation et intéressement du personnel de CDG Capital

A la date d'établissement du présent document de référence, ni le personnel du CDG Capital ni les membres de son organe de direction ne bénéficient d'un plan de stock-options ou d'intéressement au titre du capital social de la Banque.

4-Politique de Rémunération :

La politique de rémunération de CDG Capital est structurée autour de deux éléments essentiels :

- **La partie Fixe** : Cette partie est fixée en tenant compte des grilles des salaires en interne sur la base du système de classification. Les grilles de salaires sont évolutives et tiennent compte des conditions de la rémunération sur le marché et en particulier sur le secteur.
- **La partie Variable** : Cette partie est fixée en tenant compte aussi bien de l'évaluation des objectifs collectifs, qu'individuels.

Un ensemble d'avantages sociaux vient compléter cette rémunération, à savoir :

- ✓ Assurance maladie complémentaire
- ✓ Assurance Accident de Travail, 100% patronale
- ✓ Assurance décès invalidité, 100% patronale
- ✓ Assurance voyage
- ✓ Retraite complémentaire

-
- ✓ Taux de crédit bonifiés (convention CIH) avec une contribution à l'acquisition au logement
 - ✓ Prêts pour l'acquisition d'une voiture
 - ✓ Prêts personnels
 - ✓ Prêt de scolarité
 - ✓ Dons : scolarité, Achoura, Aïd AL Adha
 - ✓ Service de restauration
 - ✓ Centres d'estivage

5- Recrutement :

CDG Capital adopte une politique proactive de recrutement pour accompagner le développement de ses activités dans le domaine de la Finance, en anticipant le renouvellement de ses collaborateurs par une politique basée principalement sur la parité des genres et un recrutement soutenu de jeunes diplômés de toutes les catégories sociales.

Pour attirer et intégrer dans son sillage les meilleurs profils, CDG Capital multiplie les contacts et les initiatives à travers une vision prospective.

La politique de recrutement déployée, est focalisée principalement sur une présence forte dans les "bassins d'emplois" i.e. salons, foires, forums, etc. organisés au niveau national et international.

Le processus de recrutement est constitué de plusieurs étapes adaptées à la nature du poste afin de garantir la meilleure adéquation entre le poste et le profil des candidats. Ce processus se déroule dans les règles de transparence et d'équité pour garantir l'égalité des chances entre les candidats et pour évaluer leurs compétences de façon objective. Les offres d'emplois de l'ensemble des postes à pourvoir sont communiquées sur différents canaux internes et externes.

Par ailleurs, CDG Capital offre des opportunités uniques de stages PFE, aux étudiants et lauréats des grandes écoles nationales et étrangères, rémunérées pour les meilleurs d'entre eux, afin de renforcer son attractivité auprès des jeunes et favoriser leur insertion professionnelle.

6-Développement des compétences :

Le développement des compétences est un axe clé de la politique RH de CDG Capital, visant à accompagner ses collaborateurs tout au long de leur carrière avec une approche ciblée et individuelle. Basé sur les conclusions du processus de l'entretien annuel de performance, le plan de développement est construit et partagé avec les collaborateurs, avec une vision à moyen terme et structuré selon le niveau de séniorité des managers :

- **Pour les jeunes :** à travers un plan d'intégration et un accompagnement individualisé sur le plan métiers et management (Coaching permanent par le manager), le financement des formations diplômantes (Masters, CFA...) et des parcours métiers adaptés aux orientations de carrières de tout un chacun.
- **Pour les expérimentés :** à travers une gestion individualisée des hauts potentiels, un plan de formation ciblé avec des approches adaptées (Formations diplomates, E-Learning, Formations à l'international, Coaching externe...).

7-Mobilité et gestion des carrières :

C'est un axe clé pour soutenir les ambitions de croissance de CDG Capital. La diversité des métiers de CDG Capital offre des opportunités intéressantes d'évolution interne pour ses collaborateurs en fonction des aspirations de carrière de chacun.

La gestion de mobilité et de carrière des collaborateurs de CDG Capital, se fait selon une approche structurée dans le cadre de comités dédiés, et tenant compte aussi bien de la performance durable des managers, de leurs souhaits d'évolution que de leur potentiel à pouvoir évoluer vite vers des niveaux de responsabilités importants.

8- Effectif :

Sur les trois derniers exercices (2018, 2019 et 2020)

Depuis sa création en 2006, le groupe CDG Capital est passé d'un effectif de 45 personnes à 204 personnes à fin 2020 (filiales comprises). Cette croissance s'inscrit en ligne avec le développement continu de la Banque et de ses filiales durant ces dernières années.

Le tableau ci-dessous présente la structure de l'effectif de CDG Capital et des ses filiales au 31 décembre 2020 :

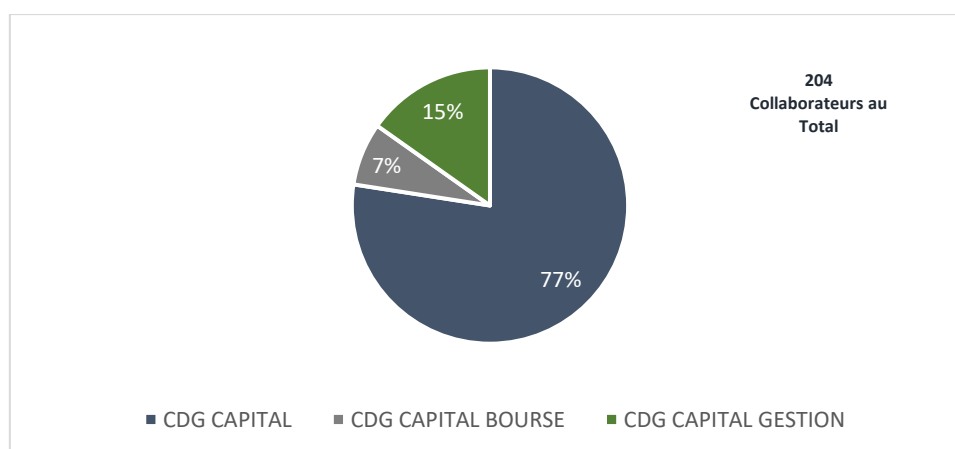
Entité (*)	Effectif au 31/12/2020
CDG CAPITAL	158
CDG CAPITAL BOURSE	15
CDG CAPITAL GESTION	31
Total	204

Source : CDG Capital

(*) : CDG Capital Real Estate n'emploie aucun salarié (d'où la nécessité de s'assurer du maintien ou non du pôle alternative investment)

Le graphique ci-dessous présente la répartition de l'effectif de CDG Capital et de ses filiales au 31 décembre 2020 :

Répartition de l'effectif de CDG Capital et des ses filiales au 31 décembre 2020



Source : CDG Capital

Afin d'anticiper et d'accompagner l'élargissement de ses activités, CDG Capital veille au développement constant de ses compétences. En effet, au titre de l'exercice 2020, 38 formations continues ont été proposées aux collaborateurs dans le cadre de cycles ou de séminaires spécifiques visant à améliorer les compétences techniques, managériales et comportementales.

Par ailleurs, CDG Capital tient à maintenir et à renforcer davantage la cohésion et le dialogue entre l'ensemble de ses collaborateurs. Elle inscrit, à ce titre, sa convention annuelle comme un événement phare qui accueille l'ensemble du personnel de la Banque. Enfin, la politique de santé préventive et de sécurité constitue l'une des préoccupations majeures, avec notamment la mise en place et le renforcement des procédures internes ainsi que le lancement de plusieurs campagnes de sensibilisation.

a- Evolution des effectifs

L'évolution du personnel de CDG Capital SA se présente comme suit :

Effectif	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	163	158	- 3 %	158	0%

Source : CDG Capital

A fin décembre 2018, l'effectif de CDG Capital S.A a atteint 163 collaborateurs

A fin décembre 2019, l'effectif de CDG Capital S.A a atteint 158 collaborateurs.

A fin décembre 2020, l'effectif de CDG Capital S.A a atteint 158 collaborateurs.

b-Répartition de l'effectif par catégorie par sexe :

Genre Catégorie	2018		2019		2020	
	F	H	F	H	F	H
Directeurs	12	22	14	21	15	23
Cadres	59	63	58	60	56	59
Agents	1	6	1	4	1	4
Total	72	91	73	85	72	86

CDG Capital adopte une politique proactive de recrutement pour accompagner le développement de ses activités dans le domaine de la Finance, en anticipant le renouvellement de ses collaborateurs par une politique basée principalement sur la parité des genres.

c-Répartition de l'effectif par ancienneté :

Tranche Ancienneté	2018	2019	2020
<=5	64	67	63
] 5;10]	52	41	41
] 10;15]	47	50	54
Total	163	158	158

d- Structure de l'effectif de CDG Capital

A fin 2020, l'effectif féminin du groupe CDG Capital représente plus de 46% du personnel (72 femmes et 86 hommes).

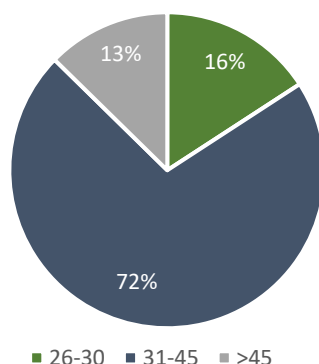
Le tableau ci-dessous présente la structure de l'effectif de CDG Capital par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2020 :

Répartition par tranche d'âge et par sexe	Femmes	Hommes	Total par âge
18-25	-	-	-
26-30	13	12	25
31-45	52	61	113
>45	7	13	20
Total	72	86	158

Source : CDG Capital

Le graphique ci-dessous présente la répartition de l'effectif de CDG Capital par tranche d'âge au 31 décembre 2020 :

Répartition de l'effectif du groupe CDG Capital par tranche d'âge à fin décembre 2020



Source : CDG Capital

Le tableau ci-dessous présente la structure de l'effectif de CDG Capital par branche d'activité sur les trois derniers exercices :

Effectif	2018	2019	Var	2020	Var
Direction Général (DG)	23	21	- 9 %	20	-5%
Pôle Corporate and Investment Banking (CIB)	27	30	+ 11 %	30	0%
Pôle Investment Management (PIM)	17	15	- 12 %	14	-7%
Pôle Investors Services (PIS)	22	24	+ 9 %	36	50%
Pôle Pilotage & Contrôle (PPC)	17	16	- 6 %	18	13%
Pôle Support (PS)	57	52	- 9 %	40	-23%
Total	163	158	- 3 %	158	0%

Source : CDG Capital

Le tableau ci-dessous présente la structure de l'effectif de CDG Capital par nature du contrat de travail sur les trois derniers exercices :

Effectif	2018	2019	Var	2020	Var
CDI	162	158	- 2 %	158	0%
CDD	1	-	- 100 %	-	-
Total	163	158	- 3 %	158	0%

Source : CDG Capital

e- Représentants du personnel

Le nombre de représentants du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Représentants du personnel	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	5	5	-	5	-

Source : CDG Capital

f- Nombre de jours de grève

Le nombre de jours de grève du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Jours de grève	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	-	-	-	-	-

Source : CDG Capital

g- Nombre d'accidents de travail

Le nombre d'accidents de travail du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Accidents de travail	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	6	-	- 100 %	1	+ 100 %

Source : CDG Capital

Un accident de Travail a été enregistré en 2020. Les 6 cas enregistrés en 2018 ont un indice de gravité très faible (type entorse)

h- Nombre de recrutements

Le nombre de recrutements du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Recrutements	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	20	19	- 5 %	9	-53%

Source : CDG Capital

Le nombre de recrutements par catégorie du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Recrutements	2018	2019	Var	2020	Var
Directeur	1	2	100%	0	-100%
Cadre	19	17	-11%	9	-47%
Agent	-	-	-	0	-

Source : CDG Capital

i- Nombre de licenciements

Le nombre de licenciements du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Licenciements	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	1	-	- 100 %	-	-

Source : CDG Capital

Le nombre de licenciements par catégorie du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Licenciements	2018	2019	Var	2020	Var
Directeur	-	-	-	-	-
Cadre	1	-	- 100 %	-	-
Agent	-	-	-	-	-

Source : CDG Capital

g- Nombre de démissions

Le nombre de démissions du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Démissions	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	16	15	- 6 %	5	-67%

Source : CDG Capital

Le nombre de démissions par catégorie du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Démissions	2018	2019	Var	2020	Var
Directeur	2	1	- 50 %	0	-100%
Cadre	14	13	- 7 %	5	-62%
Agent	-	1	+ 100 %	-	-

Source : CDG Capital

k- Nombre de litiges sociaux

Le nombre de litiges sociaux du personnel de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Litiges sociaux	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	-	-	-	-	-

Source : CDG Capital

I- Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement au niveau de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Taux d'encadrement ^(*)	2018	2019	Var	2020	Var
CDG Capital	96%	97%	+ 1 pts	97%	+ 0 pts

Source : CDG Capital

(*) : Taux d'encadrement = (Nombre de directeurs + Nombre de cadres) / Effectif total

M-Turnover

Le turnover au niveau de CDG Capital SA sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Turnover ^(*)	2018	2019	Var	2020	Var
Nombre de départs	16	24	+ 50 %	9	-63%
Effectif début de période	160	163	+ 2 %	158	-3%
CDG Capital	10%	15 %	+ 5 pts	6%	- 11 pts

Source : CDG Capital

(*) : Turnover = Nombre de départs / Effectif début de période (1^{er} Janvier)

VIII. Stratégie d'investissement et moyens techniques de CDG Capital

VIII.1. Stratégie d'investissement

Stratégie de développement suivie depuis 3 ans par CDG Capital.

La stratégie de développement suivie par CDG Capital se décline comme suit :

Investment Management :

- Continuer à produire plus de performance absolue qui reste le principal critère « objectif » de différenciation du gestionnaire
- Appréhender le marché institutionnel selon une démarche personnalisée et en cherchant plus de valeur ajoutée

Securities Services :

- Assurer une orientation clients fondée sur un système de management par la qualité visant l'excellence
- Se positionner en tant que leader dans les solutions d'externalisation
- Développer une offre de services intégrée à valeur ajoutée sur l'ensemble des classes d'actifs
- Réussir la transformation digitale en répondant aux attentes des clients

Corporate & Investment Banking :

- Renforcer le positionnement sur le marché de la dette
- Renforcer le positionnement sur les placements privés et augmenter la capacité de prises fermes
- Consolider l'offre de financement notamment sur les financements de projets et sur les financements des opérateurs (publics principalement) en structuré

VIII.2. Investissement

Investissements (MDh) ¹	2018	2019	2020	Total 2018-2020
Projets SI	13,5	19,5	36,1	69,1
Aménagements et agencements	1,8	2,2	1,3	5,3
Besoins récurrents	1,6	1,7	1,7	5,0
Procédures/certification/audit	2,0	0,7	1,2	3,9
Projets hors SI	0,5	0,3	1,7	2,5
TOTAL	19,4	24,3	41,9	85,6

Source : CDG Capital

Les investissements opérés par CDG Capital sur la période 2018-2020 s'élèvent à MAD 85,6 millions, et sont destinés principalement à la modernisation et au renforcement de l'infrastructure SI de la banque (MAD 69,1 millions). Les autres investissements concernent l'aménagement des locaux et les besoins récurrents en termes de matériel informatique, de transport, et de mobilier de bureau (MAD 10,3 millions), les projets relatifs aux procédures, audits et certifications (3,9MDh),

¹ Les chiffres transmis sont ceux du contrôle de gestion permettant de présenter les différentes catégories de CAPEX qui sont hors TVA non-récupérable, et intègrent également les dépenses qualifiées de charges à répartir sur plusieurs exercices et correspondant aux charges de type prestation intellectuelle, qui sont immobilisées.

ainsi que les projets hors SI (ex : missions de conseil, études stratégiques, besoins spécifiques métiers, etc) (MAD 2,5 millions).

Pour l'année 2019, les investissements de CDG Capital se sont élevés à MAD 24,3 millions, constitués essentiellement par les projets SI (80%), qui portent principalement sur la digitalisation et l'urbanisation technologique. Les besoins en aménagements se sont élevés à MAD 2,2 millions, et concernent notamment la mise en place d'un système de gestion technique centralisée au sein du siège, et la mise à niveau d'une salle informatique. Les besoins récurrents se sont élevés en 2019 à MAD 1,7 millions, avec des investissements additionnels pour MAD 1 million. Ces derniers incluent les projets hors SI, notamment d'audit et de certifications (MAD 0,7 million), ainsi que ceux destinés à couvrir les besoins spécifiques des métiers (acquisition de base de données, intégration de l'inventaire physique des immobilisations dans système, etc). Le montant des investissements présenté dans le rapport d'audit sur les états financiers de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2019 est de MMAD 59,35. Cette différence s'explique par le fait que contrairement aux chiffres fournis par le contrôle de gestion de CDG Capital, les états financiers dans le rapport d'audit intègrent la TVA nonrécupérable, ainsi que les dépenses qualifiées de charges à répartir sur plusieurs exercices. Par ailleurs, en termes d'investissements financiers, CDG Capital a relevé sa participation dans SAI M'diq de 70 MDh en 2019.

Pour l'année 2020, les investissements de CDG Capital se sont élevés à MAD 41,9 millions, constitués essentiellement par les projets SI (86%), qui portent principalement sur la digitalisation et l'urbanisation technologique. Les besoins en aménagements se sont élevés à MAD 1,3 millions, et concernent notamment la mise en place d'un système de gestion technique centralisée au sein du siège, et la mise à niveau d'une salle informatique. Les besoins récurrents se sont élevés en 2020 à MAD 1,7 millions, avec des investissements additionnels pour MAD 2,9 million. Ces derniers incluent les projets hors SI, notamment d'audit et de certifications (MAD 1,2 million), ainsi que ceux destinés à couvrir les besoins spécifiques des métiers (acquisition de base de données, intégration de l'inventaire physique des immobilisations dans système, etc).

Le montant des investissements présenté dans les rapports d'audits sur les états financiers des exercices 2019 et 2020 sont respectivement de MMAD 59,35 et MMAD 36,8.

Cette différence s'explique par le fait que contrairement aux chiffres fournis par le contrôle de gestion de CDG Capital, les états financiers dans le rapport d'audit intègrent la TVA non-récupérable, ainsi que les dépenses qualifiées de charges à répartir sur plusieurs exercices.

VIII.3 Investissement en cours

Les principaux investissements en cours de CDG Capital sont comme suit :

Principaux investissements (*)	Descriptif	Objectif	Montant (MDh)
Interpréteur comptable	Sécurisation de la chaîne comptable à l'occasion de la refonte de socles métiers	Sécurité, réglementaire et couverture du risque opérationnel	1,8
Datalake banque	Acquisition, traitement, et sécurisation de données externes et internes (macro, micro, clients, etc)	Services différenciants client	1,7
Référentiel tiers	Mise en place de référentiel banque central et mutualisé pour les tiers et réponse aux exigences réglementaires en termes de qualité d'informations	Sécurité, conformité, réglementaire, risque opérationnel	1,5
Référentiel évènements	Répertoire d'opérations, d'historiques clients, évènements instruments	Services différenciants client Reportings réglementaires	1,1

Nouveau socle « Investment Management »	Nouveau socle de logiciels pour couvrir les processus (front et back office) de l'activité de gestion sous-mandat	Couverture du risque opérationnel	0,7
Dispositif LAB	Dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et terrorisme	Conformité et réglementaire Réglementaire, et risques	0,7
IT Services back-end et front-end	Solution clientèle pour une offre de services en ligne	Services différenciants client	0,5
Total			8,6

^(*) Investissements engagés et réalisés hors prise de participation dans Maghreb Titrisation et Ajar Invest

L'ensemble de ces investissements impliquent des engagements fermes de la part des organes de direction, et sont financés en fonds propres.

VIII.4 Investissements financiers

Les investissements financiers réalisés par CDG Capital sur la période 2018-2020 sont les suivants :

- Chwiter Jdid (Ex-SAI M'DIQ) : conversion du compte courant d'associé en capital en décembre 2019 d'un montant de MAD 69,9 millions.
- CDG Capital Real Estate : conversion de la créance en capital en 2020 d'un montant de MAD 2 millions

VIII.5. Principales réalisations du plan d'investissement sur la période

Les principales réalisations du plan d'investissement de CDG Capital sur la période (2018-2020) sont comme suit :

- Implémentation du module Megara de contrôle dépositaire pour répondre aux besoins réglementaires
- Déploiement de l'infrastructure hyperconvergé dans le cadre de l'urbanisation technologique
- Projet SI ALM : mise en place de fonctionnalités de reporting et d'explication de gaps de liquidité
- Automatisation du processus d'émission/comptabilisation des factures et amélioration des reportings
- Implémentation de la phase 1 du projet de plateforme analytique
- Déploiement de solutions de sécurité dans le cadre du SMSI (Système de Management de la Sécurité des SI)
- Aménagements :
 - De l'agence bancaire, de la mezzanine et du local de supervision informatique au niveau du siège
 - Du site de repli et de la salle informatique de back-up
 - D'une salle informatique au niveau du site CDG Capital Casablanca
 - Du site de repli des filiales CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse
- Mise en place d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC) au niveau du siège
- Finalisation de la phase de conception du projet SIME (Système Intégré de Management par l'Excellence pour le Client)
- Réalisation d'une étude « Genre ».

VIII.5. Politique de partenariat

A) Al Barid Bank :

En 2017, dans le cadre d'un partenariat entre CDG Capital et Al-Barid Bank, une solution SI a été déployée pour le compte propre et clientèle de Al-Barid Bank (Exécution to Custody) s'étendant sur un périmètre de 150 agences à travers le Royaume.

B) Société Financière Internationale :

En décembre 2018, CDG Capital et la SFI (Société Financière Internationale, Groupe Banque Mondiale) ont conclu un mémorandum d'entente (MoU) relatif à leur activité de Conseil en Partenariats Public-Privé (PPP).

Grâce à la complémentarité de leurs expertises respectives, les deux institutions pourront fournir conjointement des services de Conseil financier, aux ministères, aux entreprises publiques ou aux agences du secteur public du Royaume, pour la structuration en PPP de projets de développement d'infrastructures et de services publics.

C) Al Akhdar Bank:

En 2018, désignation de CDG Capital en tant que mandataire d'Al Akhdar Bank, à travers un contrat de délégation de gestion pour la conservation des titres et la centralisation du programme d'émission de Certificats de Sukuk Souverains pour un montant de MAD 1 milliard.

D) CIH Bank et Novec:

En 2018, CDG Capital a conclu un contrat de partenariat avec CIH Bank et NOVEC pour le sponsoring de la 3^{ème} édition des rencontres africaines de l'efficacité énergétique.

VIII.6. Moyens matériels et informatiques

CDG Capital dispose d'un Système d'Information (SI) organisé de façon à satisfaire les besoins des pôles métiers et des structures « support » dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles.

Pour mieux accompagner ses projets de développement futurs, CDG Capital place le volet SI parmi les principaux leviers visant à maintenir et accroître la performance de la Banque sur l'ensemble de ses métiers.

Ainsi, outre les projets dictés par les besoins réglementaires, les projets SI sont répertoriés selon trois principales catégories : métiers, support & pilotage et infrastructure.

Métiers

Consciente de l'importance des systèmes d'information « métiers », CDG Capital a lancé un vaste projet de refonte de son SI afin de mieux accompagner les objectifs de croissance des activités de Gestion d'Actifs, de Services Bancaires et Dépositaires.

Le pôle BMI (Banque de Marchés et d'Investissement) connaît également une consolidation importante de ses outils de travail, ce qui permettra d'accompagner de façon optimale la montée en charge et la diversification souhaitée par les métiers. Ainsi, plusieurs modules ont été mis en place, notamment pour les activités de Change.

Support et pilotage

A l'instar des autres activités, les fonctions support et pilotage sont également au cœur de la stratégie SI de CDG Capital.

Les actions entreprises portent principalement sur les domaines suivants :

- Mise en place d'un SI « Ressources Humaines » pour une gestion plus efficace de l'administration du personnel, un suivi des processus de recrutement, une optimisation et un suivi des formations, ainsi qu'une meilleure gestion des compétences ;
- Mise en place d'un outil de consolidation selon les normes IFRS ;
- Mise en place d'un outil pour la réalisation du calcul et du reportings Bâle II selon l'approche Standard dictée par Bank Al-Maghrib pour les risques de crédit, de marché et le risque opérationnel ;
- Mise en place d'un outil pour le reportings réglementaire destiné à Bank Al-Maghrib.

Infrastructure

Pour inscrire sa stratégie dans une optique de continuité selon des pratiques modernes, inspirées des meilleurs standards internationaux et conformes à la réglementation nationale, CDG Capital a ouvert plusieurs chantiers sur le plan infrastructure, notamment à travers la mise en place d'une nouvelle plateforme de sauvegarde des données.

Dans le cadre de la sécurisation du centre de données, CDG Capital se dote d'une politique de gestion de la sécurité, d'un plan de continuité de l'activité et d'un plan de secours informatique.

Réseau de distribution

N'étant pas une banque commerciale, CDG Capital ne dispose pas de réseau de distribution.

IX. Gouvernance des risques de CDG Capital

IX.1. Gestion des risques

La gestion des risques liée aux activités de CDG Capital est une composante permanente et transversale qui intervient dans l'ensemble des phases commerciales, opérationnelles, décisionnelles et de suivi.

Dans ce sens, la Banque accorde une importance majeure à la mise en œuvre d'un dispositif de gestion des risques efficace, efficient et adapté en permanence avec la stratégie de développement de ses activités. En effet, ledit dispositif, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le dispositif Bâle II ainsi que des recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

De ce fait, l'approche de gestion des risques de CDG Capital est axée autour des objectifs suivants :

- Accompagner les différents métiers de la banque dans leur développement, par l'optimisation de leur rentabilité compte tenu de l'aversion au risque de leurs activités ;
- Sécuriser l'ensemble des activités de la banque par la mise en œuvre permanente de dispositifs proactifs d'identification, de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Les principes directeurs qui régissent la politique de gestion des risques au sein de CDG Capital sont les suivants :

- Responsabilité première des entités opérationnelles. Autrement dit, les directions métiers demeurent les premiers garants du risque, ce qui suppose une parfaite connaissance des risques auxquels CDG Capital est exposé ;
- Stricte indépendance de la Direction des risques relevant du Pôle Pilotage et Contrôle placé sous l'autorité du Directeur Général. L'objectif étant de garder une parfaite objectivité lors des diligences menées ou lors de l'attribution des avis et commentaires sur les opérations qui lui sont soumises ;
- Délégations du pouvoir d'approbation formalisées ;
- Suivi consolidé des risques ;
- Contrôle permanent des activités et opérations ;
- Optimisation du couple Risque / Rendement.

IX.2. Mode de gouvernance des risques à CDG Capital

CDG Capital a su bâtir un mode de gouvernance de gestion des risques conforme aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques en la matière.

Ce mode de gouvernance couvre les deux aspects suivants :

- Les rôles et les attributions des différentes instances et entités de CDG Capital intervenants dans les processus de gestion et de maîtrise des risques inhérents à l'activité ;
- Les dispositifs de suivi, de mesure et de pilotage permanents des risques encourus.

La structure de gouvernance des risques de CDG Capital permet la prise de décisions opérationnelles judicieuses en optimisant le couple rendement/risque. Elle veille à ce que les activités de la banque soient conformes au degré de tolérance au risque et aux normes en la matière et contribue à optimiser le rendement à long terme des fonds propres.

En conséquence, ce mode de gouvernance a permis de faire de la gestion des risques un souci transversal au sein de CDG Capital, impliquant notamment :

- Le Conseil d'Administration ;
- La Direction Générale ;
- La Direction de la Gestion Globale des Risques ;
- Les Comités Spécialisés ;
- Les entités opérationnelles.

A cet effet, CDG Capital a entrepris une série d'actions :

Intégrer la notion de risque dans les processus de prise de décisions business :

- En distillant une culture risque forte dans toute l'organisation via des formations ciblées et continues et des procédures internes ;
- En développant des outils et des méthodes permettant une prise en compte systématique de la composante risque dans la prise de décision business : Octroi d'un crédit, prise ferme « underwriting », tarification des transactions, sélection de titres d'investissement, gestion globale de portefeuille ;
- En renforçant la capacité d'analyse des risques crédit et de contrepartie (entreprises, banques, projets, opérations de marché) notamment, par la mise en place d'un système de notation interne des contreparties aligné sur les meilleures pratiques en la matière ;
- En systématisant la prise en compte des risques encourus (réglementaires et modélisés) dans la prise de décision, la compréhension et l'analyse des performances générées.

Focaliser l'attention des collaborateurs sur la réduction du risque opérationnel :

- En recentrant l'attention de l'ensemble des collaborateurs vers une réduction systématique des risques opérationnels au travers d'actions de sensibilisation, de formation ciblée et de renforcement des processus opérationnels.
- En affinant la cartographie des risques à travers l'adoption d'une démarche reflétant de manière plus spécifique la réalité des activités de la banque.
- En développant les mesures nécessaires pour mitiger les différents risques opérationnels encourus et pour assurer la continuité de l'activité.

PARTIE IV. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE CDG
CAPITAL

I. Situation financière du groupe CDG Capital 2018-2020 (IFRS)

I.1. Principaux indicateurs financiers consolidés

Avertissement :

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe CDG Capital (CDG Capital et ses filiales) sur les trois derniers exercices :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18 - 19	2020	Var 18 - 19
PNB	314 612	356 689	13%	393 378	10%
RBE	104 002	146 238	41%	171 034	17%
RNPG	65 247	91 402	40%	93 714	3%
Coût du risque	3 288	-957	ns	15 716	1742%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 473 494	5 865 792	31%	7 215 827	23%
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 015 007	2 173 668	8%	2 176 617	0%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 119 078	3 338 889	7%	4 723 759	41%
Dettes envers la clientèle	2 181 986	1 480 906	-32%	1 550 452	5%
Titres de créances émis	1 308 254	1 714 786	31%	1 926 197	12%
Fonds propres consolidés	1 188 961	1 172 351	-1%	1 190 779	2%
Total Bilan	9 145 724	10 302 595	13%	12 007 876	17%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

I.2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes

a. Comptes consolidés

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés pour l'exercice 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CDG Capital et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 190 779, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 93.714.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie du Covid-19, sur la base des éléments disponible à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Évaluation des instruments financiers classés en niveau 2	
Comme indiqué au niveau des notes annexes 5.1.2 et 5.1.3 aux comptes consolidés, les instruments financiers classés en niveau 2 s'élèvent à 8.962.267 KMAD au 31 décembre 2020. L'estimation de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminée selon les principes décrits au niveau de la note 3.1 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance autour des modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;

<p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces instruments financiers constitue un point clé de l'audit, ces instruments financiers étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation en date de clôture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tester par sondage l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2 ; - Examiner les informations relatives à l'évaluation des instruments financiers présentées au niveau des annexes aux comptes consolidés.
---	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou

situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 Mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés pour l'exercice 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la BANQUE CDG CAPITAL et ses filiales (Groupe CDG CAPITAL), comprenant le bilan au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 172 351 KMAD dont un bénéfice net consolidé de KMAD 91 402.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 27 Mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés pour l'exercice 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la société CDG CAPITAL S.A. et de ses filiales (Groupe CDG CAPITAL) comprenant le bilan au 31 décembre 2018 ainsi que le compte de résultat, l'état de variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 188 961 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 65 247.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble CDG CAPITAL, constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note présentant les effets de la première application de la nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Casablanca, le 14 Mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

Rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2020

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CDG Capital SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.182.429, dont un bénéfice net de KMAD 91.801.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie du Covid-19, sur la base des éléments disponible à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CDG Capital SA au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Evaluation des titres de transaction et de placement	
<p>Les titres de transaction et de placement figurent à l'actif de CDG Capital au 31 décembre 2020 pour un montant de 9.193.348 KMAD.</p> <p>Les titres de transaction et de placement sont évalués conformément aux principes décrit dans l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de transaction et de placement constitue un point clé de l'audit, ces titres étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation (hors actions cotées) en date de clôture.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des titres de transaction et de placement.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner le dispositif de gouvernance relatif aux modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - Tester par sondage l'évaluation des titres de transaction et de placement.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à

l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la BANQUE CDG CAPITAL S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 1 160 587 dont un bénéfice net de KMAD 81 169.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANQUE CDG CAPITAL S.A. au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 27 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

Rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société CDG Capital S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges le hors bilan, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 159 418 dont un bénéfice net de KMAD 83 460.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société CDG Capital S.A. au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 14 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

I.3. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe à fin décembre 2020 se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	2018			2019			2020		
		% du contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% du contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% du contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
CDG Capital	Banque	100%	100%	Société Mère	100%	100%	Société Mère	100%	100%	Société Mère
CDG Capital Gestion	Gestion d'actifs	100 %	100%	IG	100%	100%	IG	100 %	100%	IG
CDG Capital Bourse	Intermédiation boursière	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CDG Capital Real Estate	Gestion de fonds immobiliers et touristiques	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CDG Capital Private Equity	Capital Investissement	100%	100%	IG						
CDG Capital Infrastructures	Gestion de fonds en infrastructures	100%	100%	IG						

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Suite à la cession des titres de participation que CDG Capital détenait à 100% sur « CDG Capital Infrastructures » et « CDG Capital Private Equity », ces dernières ne font plus parties du périmètre de consolidation à partir de 2019.

I.4. Principaux faits marquants

Les comptes consolidés de CDG Capital sont établis à partir des comptes individuels de CDG Capital et de ses filiales.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe.

Contrats de location

La norme IFRS 16 « Contrats de location » est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Imposant ainsi pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location « location simple et location de financement »

- Un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;

- Une dette de location correspondant à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les contrats de location identifiés sont pour l'essentiel des baux immobiliers et dans une moindre mesure des contrats de location de véhicules. Le Groupe a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur à savoir ceux dont la valeur individuelle à neuf ne dépasse pas KMAD 45.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Pour les locations immobilières non assorties d'option de reconduction, la durée retenue pour l'évaluation des droits d'utilisation est celle du contrat. En revanche, en présence de clause de reconduction dans les contrats de location, il est retenu des durées allant jusqu'à 9 ans pour l'évaluation des droits d'utilisation associés aux baux concernés.
- En ce qui concerne le matériel de transport objet de contrats de crédit-bail, la durée de location est de 48 mois. Les durées de location prennent en compte les options de renouvellement du contrat dès lors qu'elles sont précisées dans les contrats
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.
- Le taux d'endettement marginal est le taux d'intérêt auquel l'entité pourrait emprunter les fonds nécessaires à l'acquisition d'un actif de valeur identique à celui du droit d'utilisation, sur une durée et avec une garantie similaire à celles du contrat et dans un environnement économique similaire.

Le tableau ci-après présente les rubriques du bilan ayant fait l'objet d'ajustements par application de la norme IFRS 16 :

Première application de la norme IFRS 16	31.12.2018	Effet de l'application d'IFRS 16	31.12.2019	31.12.2020
Actifs d'impôt	4 059	1 332	6 274	17 106
Immobilisations corporelles	37 951	33 274	61 911	92 890
Dont valeur brute comptable	101 066	64 089	155 968	185 393
Dont cumul des amortissements et pertes de valeur	-63 115	-30 814	-94 057	-92 503
Effet sur le total Actif	42 011	34 606	68 185	109 996
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 119 078	36 873	3 338 889	4 723 759
Passifs d'impôts	-	-	-	0
Capitaux propres	488 894	-2 268	305 397	174 222
Effet sur le Total Passif	3 607 972	34 606	3 644 286	4 897 980

- Le détail des charges de contrats de location à fin décembre 2020

	31.12.2020
Charges d'intérêts	1 495
Dotations aux amortissements	6 594
Total charges de contrats de location	8 089

Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)

IFRIC 23 est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer. Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière : • totalement rétrospective, selon la norme IAS 8, en retraitant les états financiers comparatifs présentés ; • partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé à l'ouverture de l'exercice de première application dans les capitaux propres d'ouverture de cet exercice ; l'information comparative dans ce cas n'est pas retraitée. Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les

capitaux propres du bilan d'ouverture. Son impact sur les comptes au 31 décembre 2019 et 2020 est respectivement de millions 1,6 MAD et 1,4 millions.

Impôt sur la cohésion sociale :

L'impact de l'impôt sur la cohésion sociale est de MAD 1,75 millions et MAD 4,19 respectivement en 2019 et 2020 ;

I.5. Contribution des filiales au PNB et RNPG

Les contributions des filiales en termes de PNB et de RNPG au 31 décembre 2020 se présentent comme suit :

En milliers de dirhams	PNB IFRS ⁽¹⁾ au 31.12.2018		PNB IFRS ⁽¹⁾ au 31.12.2019		PNB IFRS ⁽¹⁾ au 31.12.2020		RNPG ⁽¹⁾ IFRS au 31.12.2018		RNPG ⁽¹⁾ IFRS au 31.12.2019		RNPG ⁽¹⁾ IFRS au 31.12.2020	
	En KDH	En %	En KDH	En %	En KDH	En %	En KDH	En %	En KDH	En %	En KDH	En %
CDG Capital	223 374	71%	232 599	65%	285 327	73%	40 461	62%	38 282	42%	49 763	53%
CDG Capital Gestion	62 812	20%	107 177	30%	94 995	24%	25 200	39%	51 618	56%	44 762	48%
CDG Capital Bourse	14 756	5%	16 573	5%	13 648	3%	1 207	2%	1 493	2%	-31	0%
CDG Capital Real Estate	1 581	1%	340	0%	-592	0%	-741	-1%	9	0%	-780	-1%
CDG Capital Private Equity	7 738	2%	-	NA	-	NA	303	1%	-	NA	-	NA
CDG Capital Infrastructures	4 352	1%	-	NA	-	NA	-1 183	-2%	-	NA	-	NA
CONSOLIDE	314 612	100%	356 819	100%	393 378	100%	65 247	100%	91 402	100%	93 714	100%

" * " "Retraités des flux intra-groupes

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin décembre 2018, les contributions de CDG Capital au PNB et au RNPG demeurent prépondérantes avec des parts respectives de 71% du PNB et 62% du RNPG.

Au sein des activités filialisées, CDG Capital Gestion est le contributeur le plus important avec 20% du PNB et 39% du résultat net du groupe.

A fin décembre 2019, les contributions de CDG Capital au PNB et au RNPG demeurent prépondérantes avec des parts respectives de 65% du PNB et 42% du RNPG.

Au sein des activités filialisées, CDG Capital Gestion est le contributeur le plus important avec 30% du PNB et 56% du résultat net du groupe.

Au terme de l'exercice 2020, CDG Capital et de CDG Capital Gestion demeurent les principaux contributeurs en termes d'activité et de résultat, avec des parts respectives de 73% et 24% pour le PNB et de 53% et 48% pour le RNPG.

I.6. Analyse du compte de résultat consolidé en normes IFRS

Le compte de résultat consolidé, sur la période 2018-2020, se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Intérêts et produits assimilés	114 664	105 205	-8%	122 557	16%
Intérêts et charges assimilées	164 280	145 948	-11%	145 891	0%
MARGE D'INTERET	-49 616	-40 743	-18%	-23 335	-43%
Commissions (produits)	182 482	164 039	-10%	180 394	10%
Commissions (charges)	5 896	5 132	-13%	8 141	59%
MARGE SUR COMMISSIONS	176 586	158 907	-10%	172 254	8%

Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	100 569	109 513	9%	128 518	17%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 114	10 447	235%	12 182	17%
Produits des autres activités	113 829	148 205	30%	127 674	-14%
Charges des autres activités	29 871	29 640	-1%	23 916	-19%
PRODUIT NET BANCAIRE	314 612	356 689	13%	393 378	10%
Charges générales d'exploitation	196 177	186 842	-5%	197 539	6%
DEAP des immo. Corp et incorp	14 434	23 609	64%	24 805	5%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	104 002	146 238	41%	171 034	17%
Coût du risque	3 288	-957	-129%	15 716	1742%
RESULTAT D'EXPLOITATION	100 714	147 195	46%	155 318	6%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-36	317	NS	227	-28%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition					
RESULTAT AVANT IMPOT	100 678	147 513	47%	155 545	5%
Impôt sur les résultats	35 431	56 110	58%	61 831	10%
RESULTAT NET	65 247	91 402	40%	93 714	3%
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	65 247	91 402	40%	93 714	3%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

a. Produit Net Bancaire

L'évolution du produit net bancaire consolidé de CDG Capital entre 2018 - 2020 est présentée dans le tableau suivant :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Intérêts et produits assimilés	114 664	105 205	-8%	122 557	16%
Intérêts et charges assimilées	164 280	145 948	-11%	145 891	0%
MARGE D'INTERET	-49 616	-40 743	-18%	-23 335	-43%
Commissions (produits)	182 482	164 039	-10%	180 394	10%
Commissions (charges)	5 896	5 132	-13%	8 141	59%
MARGE SUR COMMISSIONS	176 586	158 907	-10%	172 254	8%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	100 569	109 513	9%	128 518	17%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 114	10 447	235%	12 182	17%
Produits des autres activités	113 829	148 205	30%	127 674	-14%
Charges des autres activités	29 871	29 640	-1%	23 916	-19%
PRODUIT NET BANCAIRE	314 612	356 689	13%	393 378	10%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin 2018, le PNB consolidé affiche une baisse de 19% par rapport à 2017 et s'établit à MAD 315 millions. Cela s'explique par :

- La baisse de MAD 36 millions de la contribution de CDG Capital au PNB consolidé, provenant majoritairement d'une contraction des commissions sur les activités de gestion et de conservation d'actifs ;

-
- La baisse de MAD 32 millions de la contribution de CDG CAPITAL Gestion induite par la baisse des frais de gestion facturés ; la baisse des frais de gestion provient majoritairement de la baisse des commissions variables de gestion (effet marché). En revanche, les commissions fixes progressent dans l'ensemble de 3% sous l'effet de la hausse de l'encours moyen sous gestion en dépit des baisses tarifaires.
 - La baisse de MAD 4 millions de la contribution de CDG CAPITAL Infrastructures induite par l'arrivée à échéance de certains mandats de gestion

Au terme de l'exercice 2019, le PNB consolidé affiche une croissance de 13% (+MAD 42.0 millions) à MAD 357 contre MAD 315 millions une année auparavant. Cette évolution provient pour l'essentiel de l'effet compensé des éléments ci-après :

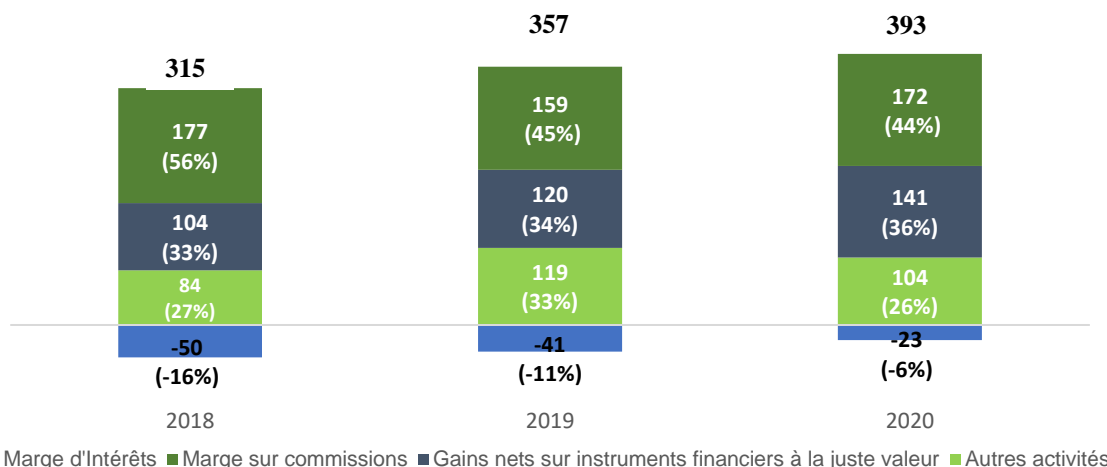
- L'amélioration de MAD 8,8 millions de la marge d'intérêt, rendue possible suite à une bonne maîtrise du coût de refinancement (-11%), ayant atténué la baisse de 8% des intérêts perçus sur les activités titres et crédits ;
- Contraction de 10 % (- MAD 17,7 millions) de la marge sur commissions, impactée par la baisse des commissions perçues sur les activités de gestion et de conservation d'actifs, dans un contexte de pression tarifaire ;
- La hausse de MAD 8,9 millions des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur, attribuable à la bonne tenue des revenus issus des compartiments taux et OPCVM des activités de marché ;
- La hausse de MAD 34,4 millions des produits liés aux autres activités, tirée par la bonne tenue des frais de gestion variables rendue possible suite aux performances réalisées dans les fonds OPCVM sous gestion.

Au terme de l'exercice 2020, le PNB consolidé affiche une croissance de 10%, atteignant MAD 393 millions contre MAD 357 millions en 2019 (+MAD 37 millions). Cette évolution intègre l'effet contrasté des éléments ci-après :

- L'amélioration de MAD 17,4 millions de la marge d'intérêt, tirée principalement par la hausse des produits de placements interbancaires et des coupons sur titres en portefeuille, couplée à la quasi-stabilité du coût de refinancement ;
- La hausse de 8% (+ MAD 13 millions) de la marge sur commissions, portée principalement par les commissions de gestion et de conservation d'actifs ainsi que les commissions sur prestations de conseil financier ;
- La hausse de 17% (+ MAD 19 millions) des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur, attribuable à la bonne performance du portefeuille taux et des placements en OPCVM relevant des activités de marché ;
- La baisse de 14% (- MAD 20,5) des produits liés aux autres activités, liée notamment à la contraction des frais de gestion dits variables facturés sur des fonds OPCVM sous gestion, en raison d'un contexte de marché moins favorable qu'en 2019.

❖ Structure du PNB

L'évolution de la structure du PNB sur la période 2018-2020 se présente comme suit :



Source : CDG Capital, comptes consolidés

A fin décembre 2018, le PNB consolidé est composé majoritairement de la marge sur commissions et des gains nets sur instruments financier à la juste valeur pour respectivement 56% et 33%

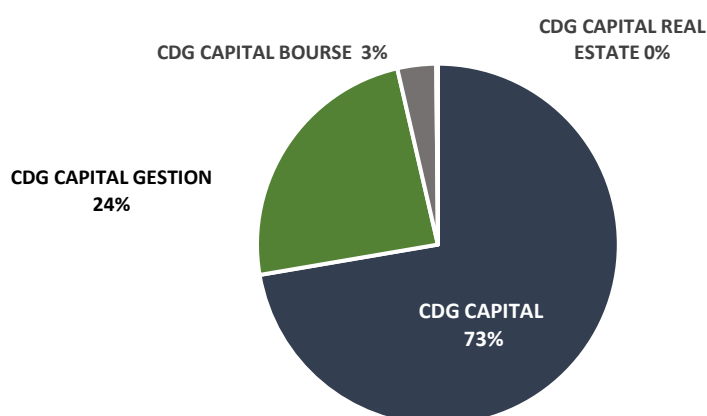
Au même titre que l'exercice 2019, le PNB consolidé est composé majoritairement de la marge sur commissions et des gains nets sur instruments financier à la juste valeur pour respectivement 45% et 34%.

A fin décembre 2020, la structure du PNB consolidé met en évidence la part prépondérante des gains nets sur instruments financier à la juste valeur et de la marge sur commissions à hauteur respectivement de 44% et 36%.

La marge sur commissions concerne en totalité les activités de CDG Capital. Les revenus que les filiales perçoivent à titre de frais de gestion sont enregistrés au niveau du poste « produits et charges des autres activités »,

❖ Contribution des filiales au PNB en 2020

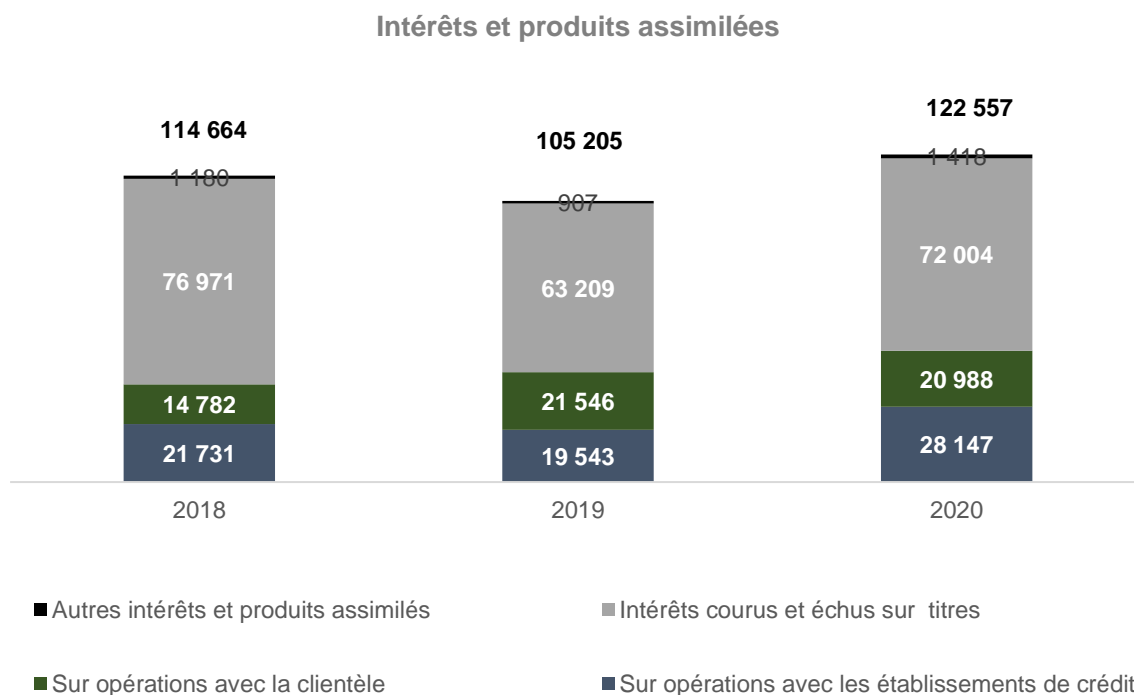
A fin décembre 2020, le PNB consolidé s'est établi à MAD 393 millions. Les contributions des entités du groupe CDG Capital à la formation du PNB consolidé se présentent comme suit :



Source : CDG Capital, comptes consolidés

CDG Capital et CDG Capital Gestion demeurent les principaux contributeurs, avec respectivement 73% et 24% du PNB consolidé. CDG Capital Bourse apporte 3% du PNB, tandis que la contribution de CDG Capital Real Estate demeure quasi-nulle (-0,2%).

Evolution des produits et charges d'intérêts (en milliers de dirhams)



Source : CDG Capital, comptes consolidés

Au terme de l'exercice 2018, les produits d'intérêts baissent de 5,5 millions de dirhams (-4,6%) à 114,7 millions de dirhams contre 120,2 millions de dirhams en 2017. Cette évolution résulte de l'effet compensé des principales variations ci-après :

- La baisse de 15,7 millions de dirhams (-51,5%) des intérêts perçus sur opérations avec la clientèle, reflétant principalement la baisse de l'encours moyen des crédits, dans un contexte de production nouvelle limitée ;
- La hausse de 8,5 millions de dirhams (+65%) des intérêts perçus sur les opérations avec les établissements de crédit sous l'effet de l'augmentation du volume des placements de trésorerie sur le marché monétaire.

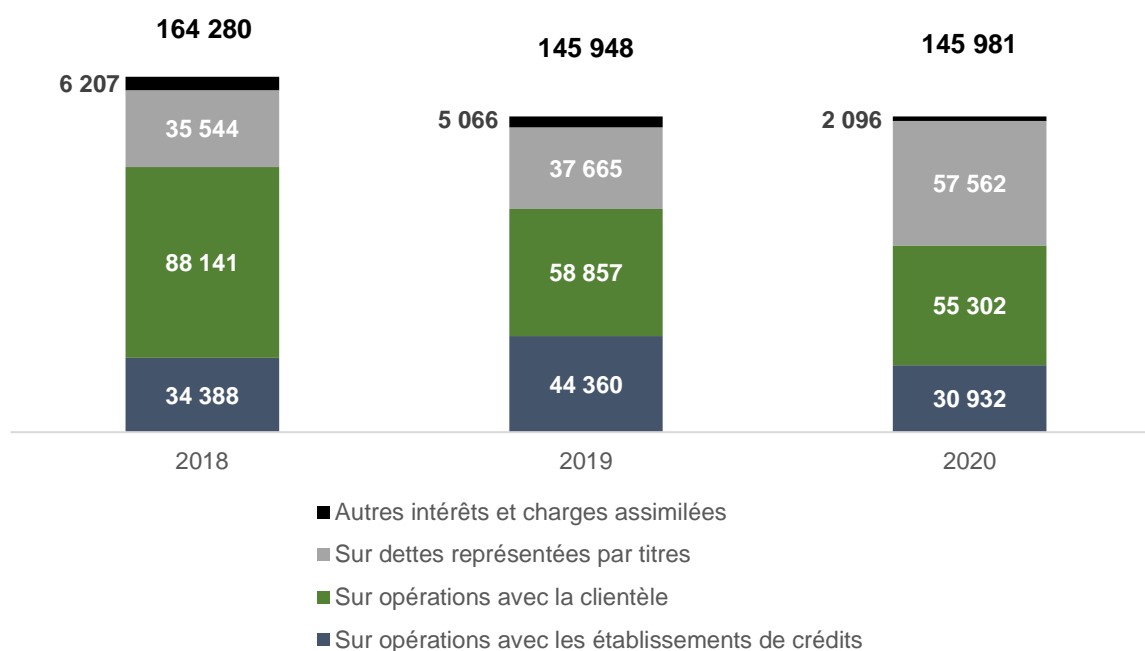
A fin décembre 2019, les produits d'intérêts se contractent dans l'ensemble de 8,2% à 105,2 millions de dirhams contre 114,7 millions de dirhams une année plus tôt. Cette évolution résulte pour l'essentiel des variations compensées suivantes :

- La baisse de 13,7 millions de dirhams (-17,9%) des coupons perçus sur titres de créance suite principalement à la diminution de l'encours moyen du portefeuille de placement (effet volume) ;
- La hausse de 6,8 millions de dirhams des intérêts perçus sur opérations avec la clientèle, tirée principalement par l'appréciation de l'encours des pensions reçues ;
- La baisse de 2,2 millions de dirhams des produits d'intérêts sur opérations interbancaires, traduisant pour l'essentiel la diminution du volume des placements réalisés sur le marché interbancaire.

A fin décembre 2020, les produits d'intérêts se sont élevés à MAD 122,6 millions contre MAD 105,2 millions en 2019, soit une hausse de MAD 17,4 (+16%), déclinée comme suit :

- La hausse de MAD 8,6 millions (+44%) des produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit, suite à la hausse du volume des placements de trésorerie réalisés sur le marché interbancaire ;
- La hausse MAD 8,8 millions (+14%) des coupons perçus sur titres de créance en lien avec l'augmentation de l'encours moyen du portefeuille titres de placement (effet volume) ;
- La légère baisse de 3% des intérêts perçus sur opérations avec la clientèle.

Intérêts et charges assimilées



Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin décembre 2018, les charges d'intérêts totalisent 164,3 millions de dirhams, en hausse de 27,6% comparativement à l'exercice 2017 (+35,5 millions de dirhams). Cette évolution reflète principalement l'accroissement des besoins en refinancement de la banque en 2018 du fait des investissements réalisés en portefeuille titres et se décline par instrument comme suit :

- La hausse de 9,3 millions de dirhams des intérêts sur opérations avec les établissements de crédits suite à la hausse du volume des financements en pensions et emprunts de trésorerie levés sur le marché interbancaire ;
- La hausse de 16,5 millions de dirhams des intérêts servis sur les opérations avec la clientèle, intégrant une hausse de 21 millions de dirhams des intérêts sur les pensions livrées, compensée toutefois par une baisse de 4,4 millions de dirhams des intérêts servis sur les dépôts à terme ;
- L'augmentation de la charge d'intérêt sur les certificats de dépôt émis de 4,3 millions de dirhams consécutive à la hausse des émissions effectuées courant 2018 ;

En 2019, les charges d'intérêts enregistrent globalement une baisse de 11,2%, totalisant 145,9 millions de dirhams contre 164,3 millions de dirhams en 2018. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de la baisse des besoins de refinancement de la banque suite à la diminution de l'encours moyen des portefeuilles titres et de la maîtrise du coût d'endettement. Par instrument, l'évolution de la charge d'intérêt s'analyse comme suit :

- La hausse de 10 millions de dirhams des intérêts sur opérations de refinancement interbancaires suite à un recours plus important pensions livrées incluant les avances de Bank Al-Maghrib ainsi qu'aux emprunts de trésorerie sur le marché monétaire ;
- La baisse de 29,3 millions de dirhams des intérêts servis sur les opérations avec la clientèle, qu'il s'agisse d'intérêts sur dépôts à terme (baisse de 22,8 millions de dirhams) ou d'intérêts sur pensions livrées (baisse de 6,5 millions de dirhams).
- Hausse de 2,1 millions de dirhams des intérêts servis sur les certificats de dépôt émis, en lien avec l'augmentation de l'encours moyen des émissions en 2019 par rapport à l'exercice 2018.
- La baisse des autres intérêts et charges assimilés de 1 million de dirhams. Ce poste intègre à fin 2019 une charge de 1,5 million de dirhams liée à la mise en application d'IFRS 16.

En 2020, les charges d'intérêts se sont élevées globalement à MAD 145,9 millions, en quasi-stabilité par rapport à l'exercice 2019. L'analyse de l'évolution de la charge d'intérêt par type d'instrument fait ressortir les principales variations compensées suivantes :

- La baisse de MAD 13,4 millions (-30%) des intérêts servis sur les opérations avec les établissements de crédit suite à un recours moins important aux pensions livrées et aux emprunts de trésorerie conclus sur le marché monétaire ;
- La baisse de MAD 3,5 millions (-6%) des intérêts servis sur les opérations avec la clientèle, intégrant à la fois les dépôts à terme ainsi que les pensions livrées ;
- La hausse de MAD 19,9 millions (+53%) des intérêts servis sur certificats de dépôt émis, en lien avec l'augmentation de l'encours moyen des émissions réalisées en 2020.

❖ Marge sur commissions

Commissions	2019			2020			Var		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Gestion et conservation d'actifs	143 888	3 532	140 356	158 027	4 950	153 078	14 139	1 418	12 722
Prestations et services pour conseil financier	18 701	0	18 701	21 678	0	21 678	2 977	0	2 977
Autres	1 449	1 600	-151	690	3 191	-2 502	-759	1 592	-2 351
Produits nets des commissions	164 038	5 132	158 907	180 394	8 141	172 254	16 356	3 009	13 347

En 2018, les produits nets des commissions enregistrent une baisse de 15% (MAD - 30 millions) liée principalement à la baisse des produits sur opérations avec la clientèle de 52% à MAD 85 millions en 2018 (Contre MAD 180 millions en 2017).

En 2019, les produits nets des commissions s'établissent à MAD 159 millions, avec une diminution de 10% (MAD 176 millions en 2018), liée principalement à la diminution de 10% des produits de gestion et conservation d'actifs passant de MAD 157 millions en 2018 à MAD 140 millions en 2019.

Cette évolution provient principalement de l'effet de revue à la baisse de tarifs contractuels avec certains clients sous mandat de gestion.

En 2020, les commissions nettes progressent de 8,4% (+ MAD 13,3 millions) pour atteindre MAD 172 millions et demeurent constituées majoritairement des commissions de gestion et de conservation d'actif pour MAD 153 millions contre MAD 140,4 millions en 2019 (+ MAD 12,7 millions).

Les frais de gestion collective sont enregistrés comptablement au niveau du poste « produits des autres activités ». Il en est de même des frais de gestion perçus par les autres filiales.

❖ Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2019, le résultat des autres activités a atteint MAD 118,6 millions, soit une progression de 41% par rapport à l'exercice 2018, profitant de la bonne tenue des revenus issus des compartiments taux et OPCVM des activités de marché. En 2019, le résultat des autres activités a atteint MAD 118,6 millions, soit une progression de 41% par rapport à l'exercice 2018, provenant majoritairement de la bonne tenue des frais de gestion d'OPCVM dans un contexte d'appréciation de la valeur des actifs sous gestion.

A fin 2020, les gains nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent une hausse de 17% (+ MAD 19 millions), attribuable à la bonne performance du portefeuille taux et des placements en OPCVM relevant des activités de marché.

❖ Autres activités

Autres activités	2018	2019	Var	2020	Var
Produits des autres activités	113 829	148 205	30%	124 674	-14%
Charges des autres activités	29 871	29 640	-1%	23 916	-19%
Résultat des autres activités	83 959	118 565	41%	103 758	-12%

En 2019, le résultat des autres activités a atteint MAD 118,6 millions, soit une progression de 41% par rapport à l'exercice 2018, profitant de la bonne tenue des revenus issus des compartiments taux et OPCVM des activités de marché.

En 2019, le résultat des autres activités a atteint MAD 118,6 millions, soit une progression de 41% par rapport à l'exercice 2018, provenant majoritairement de la bonne tenue des frais de gestion d'OPCVM dans un contexte d'appréciation de la valeur des actifs sous gestion.

En 2020, le résultat des autres activités affiche une contraction de 12% à MAD 103,8 millions contre MAD 118,6 millions une année auparavant. Cette évolution résulte principalement de la baisse des commissions de gestion dites variables facturées aux fonds OPCVM sous gestion (*performance fees*) dans un contexte de marché moins favorable qu'en 2019.

La répartition par entité des produits et charges des autres activités se présente comme suit (en milliers de dirhams) :

Entité	2018	2019	var	2020	var
CDG Capital	143	526	267,8%	859	63,4%
CDG Capital Gestion	79 208	126 663	59,9%	111 352	-12,1%
CDG Capital Bourse	17 031	19 861	16,6%	15 309	-22,9%
CDG Capital Infrastructures*	4 691	-	-100,0%	-	NA
CDG Capital Private Equity*	9 752	-	-100,0%	-	NA
CDG Capital Real Estate	3 004	1 155	-61,5%	154	-86,7%
Produits des autres activités	113 829	148 205	30,2%	127 674	-13,9%
CDG Capital	6 401	4 472	-30,1%	3 854	-13,8%
CDG Capital Gestion	16 756	20 297	21,1%	17 106	-15,7%
CDG Capital Bourse	3 577	4 600	28,6%	2 759	-40,0%
CDG Capital Infrastructures*	139	-	-100,0%	-	NA
CDG Capital Private Equity*	2 126	-	-100,0%	-	NA
CDG Capital Real Estate	872	270	-69,0%	197	-27,0%

Charges des autres activités	29 871	29 640	-0,8%	23 916	-19,3%
------------------------------	--------	--------	-------	--------	--------

b. Résultat Brut d'Exploitation

L'évolution du Résultat Brut d'Exploitation de CDG Capital sur la période 2018-2020 se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
PRODUIT NET BANCAIRE (1)	314 612	356 819	13%	393 378	10%
Charges générales d'exploitation (2)	196 177	186 842	-5%	197 539	6%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	62%	52%	- 10 pts	50%	- 2 pts
<i>Charges de personnel</i>	127 185	123 282	-3%	126 858	3%
<i>Impôts et taxes</i>	3 847	3 144	-18%	3 246	3%
<i>Services extérieurs et autres charges</i>	65 147	60 415	-7%	67 435	12%
DEAP des immo. Corp et incorp	14 434	23 609	64%	24 805	5%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	104 002	146 238	41%	171 034	17%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Au terme de l'exercice 2019,

Les charges générales d'exploitation baissent dans l'ensemble de 5% à MAD 187 millions. Cette variation se décline comme suit :

- Les charges de personnel baissent de 3% à MAD 123 millions, cette baisse s'explique principalement par la baisse des salaires et appointements de 15%.
- Les impôts et taxes s'atténue de 18% à MAD 3,1 millions
- Les services extérieurs et autres charges diminuent de 7% à MAD 60 millions.

Pour leur part, les dotations aux amortissements et aux provisions enregistrent une hausse de MAD 9,2 millions à MAD 23,6 millions. Cette évolution intègre l'effet de la première application de la norme IFRS 16 pour MAD 6,1 millions, ainsi que le surplus d'amortissements lié aux nouveaux investissements en immobilisations corporelles et incorporelles pour MAD 3,1 millions.

Dans ces conditions, le résultat brut d'exploitation affiche une progression de 41% atteignant MAD146 millions contre MAD 104 millions en 2018. Le coefficient d'exploitation s'est établi à 52% à fin 2019 contre 62% en 2018.

Le coefficient 'exploitation a baissé de 10% en 2019 par rapport à 2018, suite à la hausse du PNB de 13% et la baisse des charges générales d'exploitation de -5%.

Au terme de l'exercice 2020 :

Les charges générales d'exploitation évoluent dans l'ensemble de 6% à MAD 198 millions. Cette variation s'analyse comme suit :

- Les charges de personnel augmentent de 3% à MAD 127 millions reflétant la progression de la masse salariale ;
- Les impôts et taxes, composés principalement de taxes professionnelles, augmentent de 3% à MAD 3,2 millions ;
- Les services extérieurs et autres charges augmentent de 12% à MAD 67 millions.

Pour leur part, les dotations aux amortissements et aux provisions enregistrent une hausse de MAD 1,2 millions à MAD 24,8 millions. Cette variation fait suite aux nouveaux investissements en immobilisations corporelles et incorporelles réalisés en 2020 à hauteur de MAD 5,6 millions.

Dans ce contexte, le résultat brut d'exploitation affiche une progression de 17% atteignant MAD 171 millions contre MAD 146 millions en 2019. Il en ressort un coefficient d'exploitation de 50% vs 52% en 2019, soit une baisse de 2 points. Cette amélioration résulte d'une hausse du PNB (+10%) plus soutenue que celle des charges générales d'exploitation (+6%).

Le coefficient d'exploitation fait l'objet d'un suivi rapproché par les instances du Groupe de manière à le maintenir à un niveau soutenable, à travers à la fois l'optimisation des charges d'exploitation et l'accroissement des sources de revenus actuels et potentiels.

❖ Ventilation des charges de personnel

En milliers de dirhams	2018	2019	VAR	2020	Var
Salaires et appointements	52 710	44 816	-15%	53 405	19%
Primes et indemnités	55 733	60 887	9%	56 586	-7%
Charges d'assurances sociales, et de retraite	12 685	11 657	-8%	11 963	3%
Autres charges de personnel	6 057	5 922	-2%	4 904	-17%
TOTAL	127 184	123 282	-3%	126 858	3%

❖ Ventilation des dotations aux amortissements et aux provisions

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 663	14 685	70%	15 590	6%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	7 196	8 924	24%	13 023	46%
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation	- 1 426	-	ns	- 3 808	ns
TOTAL	14 434	23 609	64%	24 805	5%

Coût du risque

(En milliers)	2018	2019	VAR	2020	VAR
Dotations aux provisions	29 567	100	-100%	12 010	11 910%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 036	100	-90%	4 941	4 841%
Provisions pour dépréciation des titres de créance	27 927	-	NS	7 069	NS
Provisions pour risques et charges	604	-	NS	-	NS
Reprise de provisions	26 279	1 057	-96%	1 464	39%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	29	-	NS	-	-
Provisions pour dépréciation des titres de créance	26 250	890	-97%	-	-100%
Provisions pour risques et charges	-	168	NS	1 464	772%
Variation des provisions	3 288	-957	-129%	10 546	1 202%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-	-	-	5 171	NS
Récupérations sur prêts et créances amorties	-	-	-	-	-
Autres pertes	-	-	-	-	-
Coût du risque	3 288	-957	-129%	15 716	1 742%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

❖ Décomposition du Coût du risque par « Bucket »

Coût du risque par Bucket	31/12/2018				31/12/2019				31/12/2020			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
<small>sous IFRS 9[1]</small>												
Coût du risque	4 567	0	-1 279	3 288	203	-1 142	-19	-957	6 096	4 331	5 290	15 716
Total	4 567	0	-1 279	3 288	203	-1 142	-19	-957	6 096	4 331	5 290	15 716

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin 2018, le coût du risque atteint MAD 3,3 millions, intégrant des dotations aux provisions pour MAD 29,6 millions (MAD + 28,7 millions) nette des reprises à hauteur de MAD 26,3 millions. La hausse des provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux) consiste principalement en une dépréciation de MAD 25 millions constatée sur un titre de dette en défaut classé au coût amorti. Le reliquat concerne des provisions au titre des ECL à 12 mois et à maturité sur des instruments de dette non dépréciés. La hausse des reprises relatives à ces provisions fait suite à la cession du titre de dette objet de la provision en question.

2019, le coût du risque s'établit à MAD – 1, en amélioration de MAD 4,2 par rapport à l'exercice précédent, reflétant dans l'ensemble une évolution favorable du risque de crédit sur les portefeuilles crédits et titres éligibles à dépréciation sous IFRS 9.

Plus particulièrement, il est constaté :

- Une baisse de KMAD 907 des dotations nettes des reprises relatives aux provisions des prêts et créances, en lien avec l'amélioration de la qualité du risque de crédit y afférent. Le rapport « coût du risque / l'encours net des prêts et créances » s'en trouve amélioré, passant de 0,28% en 2018 à 0,03% à fin 2019.
- Une nette amélioration des paramètres de risque liés au portefeuille de titres, qui s'est traduite par des reprises de provisions à hauteur de KMAD 890 et de l'absence de nouvelles dépréciations.

Les provisions au 31 décembre 2020 atteignent MAD 15,7 millions, contre MAD -1 millions une année auparavant, avec globalement un provisionnement plus important des créances saines, soit un coût du risque on hausse de MAD +16,7 millions, expliqué comme suit :

- Hausse des provisions IFRS 9 de MAD 7,5 millions sur le bucket 1, avec MAD 4,8 millions sur actifs financiers au coût amorti et MAD 2,7 millions sur actifs financiers à la JVOCI, liée principalement à l'actualisation des paramètres de calcul suite au Covid-19, ainsi qu'une légère évolution des encours.
 - o Compensé par une reprise des provisions IFRS 9 avec MAD 1,5 million sur le bucket 1, liée principalement à une baisse d'encours sur les engagements de financement et de garantie.
- Hausse des provisions IFRS 9 avec un coût du risque de MAD 4,3 millions sur le bucket 2, liée à un transfert du bucket 1 vers bucket 2, avec KMAD 22 sur actifs financiers au coût amorti et 4,3 millions sur actifs financiers à la JVOCI.
- Hausse des provisions IFRS 9 avec un coût du risque de MAD 5,3 millions sur le bucket 3, liée principalement à des pertes sur prêts et créances irrécouvrables.

Suite au déclenchement de la crise sanitaire Covid-19, CDG Capital a procédé à l'exercice de revue des paramètres du modèle de calcul des dépréciations sous IFRS 9. De ce fait, ce changement s'est traduit par une hausse des ECL¹ à 1 an de MAD 8,5 millions sur l'encours des actifs financiers éligibles (crédits et titres) au 31/03/2020.

L'écart entre l'évolution du coût de risque en social (+5 MDH) et en consolidé (+15MDH) en 2020 s'explique par les ECL Expected Credit loss (pertes de credit attendues) sous IFRS 9, soit MAD +10,5 millions.

- Il est à noter que le coût du risque consolidé provient en totalité de CDG Capital.

¹ ECL : Expected Credit loss (pertes de credit attendues)

- N'étant pas une banque de détail, le portefeuille crédits et titres de CDG Capital fait l'objet de suivi individuel compte tenu du nombre restreint des contreparties (constituées majoritairement de banques, institutionnels et corporate).

❖ Décomposition des actifs du groupe et engagements par « Bucket »

- Le détail du coût du risque sur la période 2019- 2020 prend en compte l'application de la norme IFRS 9 tel que présenté ci-dessous :

Décomposition des actifs du Groupe et engagements par « Bucket » à fin décembre 2019

CATÉGORIE D'ÉVALUATION	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	31.12.2019
Actifs financiers au coût amorti	1 162 868	-	-	1 162 868
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	775 639	-	-	775 639
Prêts et créances sur la clientèle	387 228	-	6 955	394 183
Titres au coût amorti	-	-	50 000	50 000
Actifs financiers à la JVOCI	2 132 895	-	-	2 132 895
Titres de créance	2 132 895	-	-	2 132 895
Engagements hors bilan	1 421 520	-	-	1 421 520
Engagements de financement et de garantie	1 421 520	-	-	1 421 520

Couverture par « Bucket » à fin décembre 2019

CATÉGORIE D'ÉVALUATION	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	31.12.2019
Actifs financiers au coût amorti	5 534	-	56 819	62 253
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 720	-	-	2 720
Prêts et créances sur la clientèle	2 714	-	6 819	9 533
Titres au coût amorti	-	-	50 000	50 000
Actifs financiers à la JVOCI	8 501	-	-	8 501
Titres de créance	8 501	-	-	8 501
Engagements hors bilan	1 878	-	-	1 878
Engagements de financement et de garantie	1 878	-	-	1 878

Décomposition des actifs du Groupe et engagements par « Bucket » à fin décembre 2019 (Encours nets des dépréciations)

CATÉGORIE D'ÉVALUATION	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	31.12.2019
Actifs financiers au coût amorti	1 157 433	-	-	1 157 433
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	772 919	-	-	772 919
Prêts et créances sur la clientèle	384 514	-	135	384 650
Titres au coût amorti	-	-	-	-
Actifs financiers à la JVOCI	2 124 394	-	-	2 124 394
Titres de créance	2 124 394	-	-	2 124 394
Engagements hors bilan	1 419 642	-	-	1 419 642
Engagements de financement et de garantie	1 419 642	-	-	1 419 642

Décomposition des actifs du Groupe et engagements par « Bucket » à fin décembre 2020

CATÉGORIE D'ÉVALUATION	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	31.12.2020
Actifs financiers au coût amorti	1 435 493	25 044	56 938	1 517 475
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	714 137	-	-	714 137
Prêts et créances sur la clientèle	721 357	25 044	6 938	753 339
Titres au coût amorti	-	-	50 000	50 000

Actifs financiers à la JVOCI	2 086 081	56 832	-	2 142 913
Titres de créance	2 086 081	56 832	-	2 142 913
Engagements hors bilan	62 974	-	-	62 974
Engagements de financement et de garantie	62 974	-	-	62 974

Couverture par « Bucket » à fin décembre 2020

CATÉGORIE D'ÉVALUATION	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	31.12.2020
Actifs financiers au coût amorti	10 235	22	56 938	67 195
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 185	-	-	3 185
Prêts et créances sur la clientèle	7 049	22	6 938	14 009
Titres au coût amorti	-	-	50 000	50 000
Actifs financiers à la JVOCI	11 261	4 309	-	15 569
Titres de créance	11 261	4 309	-	15 569
Engagements hors bilan	414	-	-	414
Engagements de financement et de garantie	414	-	-	414

Décomposition des actifs du Groupe et engagements par « Bucket » à fin décembre 2020 (Encours nets des dépréciations)

CATÉGORIE D'ÉVALUATION	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	31.12.2020
Actifs financiers au coût amorti	1 425 259	25 022	-	1 450 281
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	710 951	-	-	710 951
Prêts et créances sur la clientèle	714 308	25 022	-	739 330
Titres au coût amorti	-	-	-	-
Actifs financiers à la JVOCI	2 074 820	52 523	-	2 127 344
Titres de créance	2 074 820	52 523	-	2 127 344
Engagements hors bilan	62 561	-	-	62 561
Engagements de financement et de garantie	62 561	-	-	62 561

c. Résultat net

En milliers de dirhams	2018	2019	Var	2020	Var
RESULTAT D'EXPLOITATION	100 714	147 196	46%	155 318	6%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-36	317	-981%	227	-28%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition					
RESULTAT AVANT IMPOT (1)	100 678	147 513	47%	155 545	5%
Impôt sur les résultats (2)	35 431	56 110	58%	61 831	10%
RESULTAT NET (3)	65 247	91 402	40%	93 714	3%
Intérêts minoritaires	-	-	NS	-	NS
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	65 247	91 402	40%	93 714	3%
Taux Effectif d'Impôts (2) / (1)	35,19%	38,04%	+ 285 pts	39,75%	+171 pts
PRODUIT NET BANCAIRE (4)	314 612	356 689	13%	393 378	10%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin 2018, le résultat net part du groupe a connu une baisse significative de 46% pour s'établir à MAD 65 millions contre MAD 122 millions à fin 2017.

A fin décembre 2019, le résultat net part du groupe s'apprécie de 40% atteignant MAD 91 millions contre MAD 65 millions une année auparavant. Cette évolution tient pour l'essentiel à une progression plus soutenue du produit net bancaire par rapport à celle des charges générales d'exploitation.

A fin décembre 2020 :

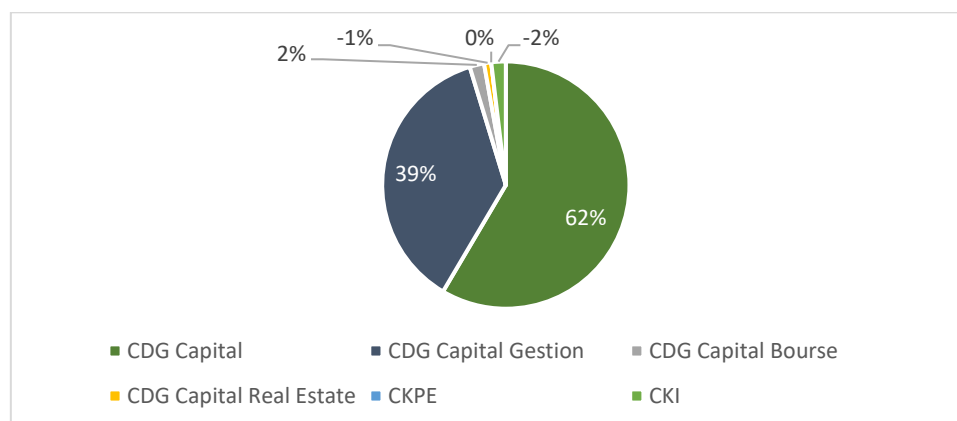
Le résultat courant avant impôt a atteint MAD 155,6 millions contre MAD 147,5 millions une année auparavant, soit une hausse de 5% (+ MAD 8 millions). Cette hausse est expliquée principalement par l'effet compensé de l'augmentation de la charge d'impôt courant en social +19 MDH, et une baisse de -13 MDH de la charge d'impôt différé en IFRS.

Le résultat net part du groupe évolue de 3% à MAD 94 millions. Cette évolution tient pour l'essentiel à une hausse du coût du risque qui découle d'une approche prudente d'anticipation des risques dans le contexte de crise sanitaire liée à la covid-19.

Contribution des filiales au RNPG

En 2018 :

A fin décembre 2018, le Résultat Net Part du Groupe s'établit à MAD 65 millions ; sa formation à partir des résultats retraités des flux intra-groupe se présente comme suit :

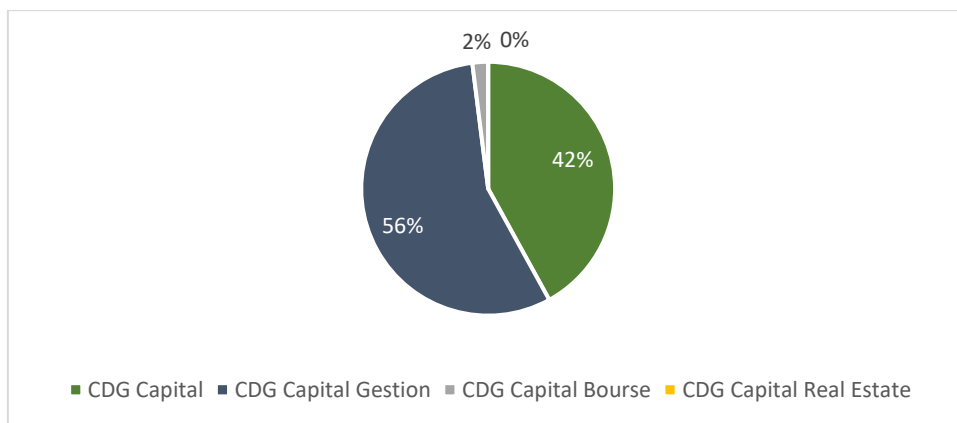


Source : CDG Capital, comptes consolidés

Le RNPG au 31 décembre 2018 provient majoritairement des contributions de CDG Capital Gestion et CDG Capital, à hauteur respectivement de 39% et 62%.

En 2019 :

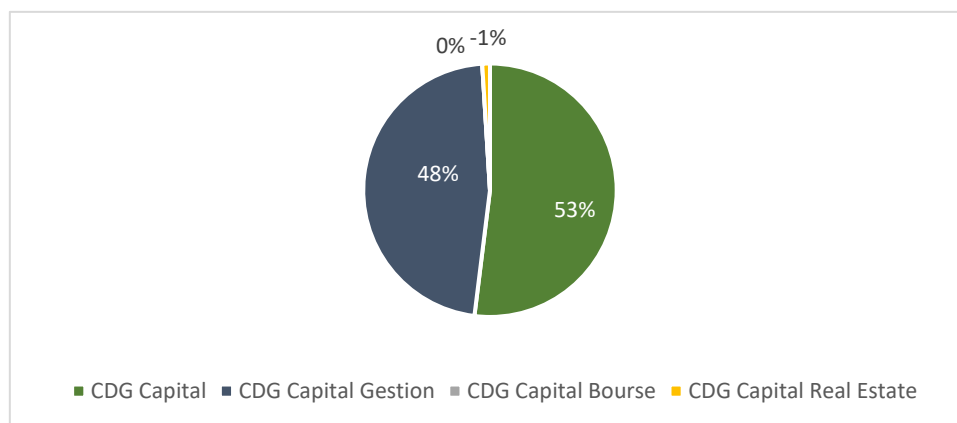
A fin décembre 2019, le Résultat Net Part du Groupe s'établit à MAD 91 millions ; sa formation à partir des résultats retraités des flux intra-groupe se présente comme suit :



Le RNPG au 31 décembre 2019 provient majoritairement des contributions de CDG Capital Gestion et CDG Capital, à hauteur respectivement de 42% et 56%.

En 2020 :

A fin décembre 2020, le Résultat Net Part du Groupe s'établit à MAD 94 millions ; sa formation à partir des résultats retraités des flux intra-groupe se présente comme suit :



Source : CDG Capital, comptes consolidés

Le RNPG au 31 décembre 2020 provient majoritairement des contributions de CDG Capital Gestion et CDG Capital, à hauteur respectivement de 48% et 53%.

I.7. Analyse du bilan consolidé (normes IFRS)

a. Bilan consolidé en norme IFRS

Actif

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18-19	2020	Var 19-20
1 Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	274 710	21 636	-92%	73 027	238%
2 Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 473 494	5 865 792	31%	7 215 827	23%
3 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 015 007	2 173 668	8%	2 176 617	0%
4 Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA	-	NA
5 Titres au cout amorti	-	-	-	-	NA
6 Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	778 748	772 919	-1%	710 951	-8%
7 Prêts et créances sur la clientèle	360 736	384 650	7%	739 330	92%
8 Actifs d'impôt exigible	58 765	5 594	-90%	4 871	-13%
9 Actifs d'impôt différé	4 059	6 274	55%	17 106	173%
10 Comptes de régularisation et autres actifs	994 081	865 834	-13%	821 022	-5%
11 Immobilisations corporelles	37 951	61 911	63%	92 890	50%
12 Immobilisations incorporelles	49 938	46 083	-8%	58 000	26%
13 Ecarts d'acquisition	98 235	98 235	-	98 235	0%
Total de l'Actif	9 145 724	10 302 595	13%	12 007 876	17%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

❖ Composition du poste « Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux »

En milliers de dirhams	2019	2019	2020	Var
Caisse	370	370	370	0%
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	274 339	21 265	72 656	242%
TOTAL	274 710	21 634	73 027	238%

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Il en est ainsi des cas ci-après :

- Calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif, qu'il s'agisse d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ou d'instruments à la juste valeur par résultat ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement)
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

Passif

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18-19	2020	Var 19-20
1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat	55 556	64 233	16%	42 524	-34%
2 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 119 078	3 338 889	7%	4 723 759	41%
3 Dettes envers la clientèle	2 181 986	1 480 906	-32%	1 550 452	5%
4 Titres de créance émis	1 308 254	1 714 786	31%	1 926 197	12%
5 Passifs d'impôt exigible	28 709	41 482	44%	45 834	10%
6 Passifs d'impôt différé	-	-	NS	-	NS
7 Comptes de régularisation et autres passifs	1 259 273	2 487 172	97%	2 524 471	1%
8 Provisions	3 908	2 775	-29%	3 861	39%
9 Capitaux propres	1 188 961	1 172 351	-1%	1 190 779	2%
10 Capitaux propres part du groupe	1 188 961	1 172 351	-1%	1 190 779	2%
11 Capital et réserves liées	630 000	780 000	24%	930 000	19%
12 Réserves consolidées	488 894	305 397	-38%	174 222	-43%
13 Gains ou pertes latents ou différés	4 819	-4 449	-192%	-7 157	61%
14 Résultat de l'exercice – Part du groupe	65 247	91 402	40%	93 714	3%
15 Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
Total du Passif	9 145 724	10 302 595	-5%	12 007 876	17%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Éléments de l'actif du bilan

A fin 2019

A fin décembre 2019, le total bilan s'accroît de 13% à MAD 10 303 millions contre MAD 9 146 millions au 31/12/2018. Cette évolution intègre les principales variations ci-après :

- Baisse des valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux passant de MAD 275 millions au 31/12/2018 à MAD 22 millions à fin 2019. L'évolution de ce poste est corrélée à la variation du compte central des règlements de la banque ouvert auprès de la Banque Centrale ;
- L'augmentation de 31% à MAD 5 866 millions des actifs financiers à la juste valeur par le résultat, lesquels sont composées à hauteur de 90% d'instruments détenus à des fins de transaction ;
- La baisse de 8% à MAD 2 174 millions des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ;
- La diminution de 13% du poste « comptes de régularisation et autres actifs » liée principalement à l'impact du recouvrement de créances commerciales dont l'antériorité dépasse 12 mois.

A fin 2020

A fin décembre 2020, le total bilan s'accroît de 17% à MAD 12 007 millions contre MAD 10 303 millions au 31/12/2019. Cette évolution intègre les principales variations ci-après :

- La hausse des valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux passant de MAD 21,6 millions au 31/12/2019 à MAD 73,0 millions à fin 2020. L'évolution de ce poste est corrélée à la variation du compte central des règlements de la banque ouvert auprès de la Banque Centrale ;

- L'augmentation de 23% à MAD 7 215 millions des actifs financiers à la juste valeur par le résultat, lesquels sont composés à hauteur de 93% d'instruments détenus à des fins de transaction ;
- La hausse de 92% à MAD 739 millions des prêts et créances, tirée principalement par la nouvelle production de crédits de trésorerie (+MAD 150 millions) et des pensions reçues à hauteur de MAD 218 millions.
- Le repli de 5% à MAD 821 millions du poste « Comptes de régularisation et autres actifs »

Eléments du passif du bilan :

A fin 2019

- Hausse de 7% de l'endettement auprès des établissements de crédit et assimilés, passant de MAD 3 119 millions au 31 décembre 2018 à MAD 3 339 millions à fin 2019 ;
- Baisse de 32% des dépôts de la clientèle à MAD 1 483 millions contre MAD 2 182 millions un an plus tôt ;
- Hausse des titres de créance émis de 31%, passant de MAD 1 308 millions au 31/12/2018 à MAD 1 715 millions à fin 2019. Cette évolution a permis de compenser la baisse des dépôts de la clientèle ;
- Hausse de 97% du poste « Comptes de régularisation et autres passifs » à MAD 2 486 millions à fin décembre 2019. Cette variation est liée principalement à la hausse de la dette sur titres empruntés, dont l'encours est passé de MAD 853 millions à MAD 2 130 millions (+150%) ;
- Baisse de 1,4% des capitaux propres part du groupe, s'établissant à MAD 1 172 millions contre MAD 1 220 à fin décembre 2018.

A fin 2020

L'évolution du Passif entre 2019 et 2020 met en évidence les principales variations ci-après :

- La hausse de 41% des dettes auprès des établissements de crédit et assimilés à MAD 4 724 suite à un recours plus important aux pensions livrées et aux emprunts interbancaires ;
- La progression de 5% des dettes envers la clientèle pour s'établir à MAD 1 550 millions contre MAD 1 481 millions un an auparavant ;
- Augmentation de 12% de l'encours des certificats de dépôt émis à MAD 1 926 millions contre MAD 1 715 à fin décembre 2019 ;
- Quasi-stabilité du poste « comptes de régularisation & autres passifs », lequel est constitué majoritairement de la dette sur emprunt de titres à hauteur de MAD 2 245 millions (vs MAD 2 130 millions à fin 2019) ;
- Légère progression (+2%) des fonds propres à MAD 1 191 millions vs MAD 1 172 millions au 31 décembre 2019.

❖ Composition du poste « Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux »

En milliers de dirhams	2018	2019	2020	Var
Caisse	370	370	370	0%
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	274 339	21 265	72 656	242%
TOTAL	274 710	21 634	73 027	238%

Le poste « Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux » a baissé de 92% pour se situer à MAD 21,6 millions en 2019 contre MAD 274,3 en 2018. Ce poste loge principalement les avoirs du Compte Central des Règlements (CCR) ouvert auprès de Bank AlMaghrib et dont le solde enregistre des mouvements quotidiens importants au jour le jour, le rendant très volatil par nature.

Le poste « Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux » a augmenté de 242% pour se situer à MAD 72,7 millions en 2020 contre MAD 21,6 en 2019. Ce poste loge principalement les avoirs du Compte Central des Règlements (CCR) ouvert auprès de Bank Al-Maghrib et dont le solde enregistre des mouvements quotidiens importants au jour le jour, le rendant très volatil par nature.

❖ Actifs financiers à la juste valeur

- **Actifs financiers à la juste valeur par résultat** : Ce poste est constitué des titres détenus à des fins de transaction ainsi que les instruments dérivés, et relèvent majoritairement des activités telles que le market-making et le portage. Leur encours de fin d'année augmente globalement de 23% à MAD 7 215 millions.
- L'évolution et la composition des actifs financiers à la juste valeur par résultat se présentent comme suit (en milliers de dirhams):

	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 473 494	5 865 792	7 215 827
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 157 095	5 253 132	6 702 718
Bons du Trésor	3 464 988	4 070 989	4 483 407
Obligations et autres titres à revenu fixe	573 274	1 060 725	2 110 455
Actions et autres titres à revenu variable	16 696	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-
Instruments dérivés	121 418	121 418	108 855
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	316 399	612 661	513 109

La ligne « Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat » loge les instruments de dette non détenus à des fins de transaction, dont les caractéristiques ne permettent pas leur comptabilisation au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres.

Les instruments détenus à des fins de transaction font l'objet de transactions fréquentes avec des volumes importants tout au long de l'année ; d'où la volatilité fréquente des encours y afférents.

- **Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres** : s'agissant d'une nouvelle catégorie comptable découlant de la classification introduite par IFRS 9, ce poste loge majoritairement les instruments financiers qui, avant le 1er janvier 2019, figuraient comptablement au niveau du poste « Actifs disponibles à la vente ».

- L'évolution et la composition des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres se présentent comme suit (en milliers de dirhams):

	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020
Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres	2 015 007	2 173 668	2 176 617
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par OCI recyclables	2 015 007	2 124 394	2 127 344
Bons du Trésor	547 878	340 098	527 190
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 467 129	1 784 296	1 600 153
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par OCI non recyclables	-	49 274	49 274

L'encours net global des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'est inscrit en légère hausse de 0,1 % à 2 177 millions de dirhams à fin décembre 2020. Ce portefeuille est composé majoritairement d'instruments de dette privée pour 74% (contre 82% à fin 2019), suivis des bons de Trésor à raison de 24% (vs 16% en 2019) et des actions pour 2%.

Titres au coût amorti : sans changement par rapport à fin 2019, ce poste loge un titre de créance compromis (bucket 3) dont l'encours brut est de 50 millions de dirhams, déprécié à 100%

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19-20
Crédit de trésorerie	20 006	22 888	14%	198 777	768%
Crédits à la consommation	2 938	2 248	-23%	2 577	15%
Crédit à l'équipement	271 599	358 658	32%	325 234	-9%
Crédit immobiliers	1 463	1 276	-13%	1 090	-15%
Autres créances	12 499	8 661	-31%	7 477	-14%
Intérêt courus à recevoir	127	453	257%	605	34%
Valeurs reçues en pension	61 354	-	-100%	217 579	NS
Créances acquises par affacturage	-	-	NS	-	NS
Créances sur la clientèle (Brut)	369 987	394 183	7%	753 339	91%
Dépréciation	9 251	9 533	3%	14 009	47%
Créances sur la clientèle (Net)	360 737	384 650	7%	739 330	92%
Créances sur la clientèle (Net) /total Bilan	4%	4%		6%	

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin 2019 :

L'encours brut des créances sur la clientèle s'accroît globalement de 7% à MAD 394 millions contre MAD 370 millions au 31/12/2018. Cette évolution intègre pour l'essentiel la hausse de l'encours des crédits de trésorerie et à l'équipement de respectivement 14% et 32%, tirée par les nouvelles productions de crédit intervenues courant 2019.

L'encours des créances sur la clientèle demeure caractérisé par la prédominance des crédits à l'équipement qui représentent près de 91% de l'encours brut global à fin décembre 2019.

Le poste « Autres crédits » est constitué majoritairement, soit 6 955 milliers de dirhams au 31 décembre 2019, de créances en souffrance relevant du bucket 3 et provisionnées à hauteur de 98%.

A fin 2020 :

L'encours brut des créances sur la clientèle s'accroît globalement de 91% à MAD 753 millions contre MAD 394 millions au 31/12/2019. Cette évolution intègre pour l'essentiel l'effet de la nouvelle production de crédits de trésorerie (+ MAD 150 millions) ainsi que des pensions reçues consenties à la clientèle à hauteur de MAD 218 millions.

Hors valeurs reçues en pension, l'encours des créances sur la clientèle est constitué principalement de crédits à l'équipement et de trésorerie à hauteur respectivement de 61% et 37%.

Le poste « Autres créances » loge majoritairement les créances en souffrance relevant du bucket 3 pour MAD 6,9 millions, totalement provisionnées.

Il est à noter que la rubrique « créances sur la clientèle » provient en totalité de l'activité bancaire portée par CDG Capital ; les filiales ne portent pas de crédits, ni de dépôts de la clientèle dans leurs bilans respectifs.

❖ Encours et dépréciations

Présentation de l'encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9 des créances sur la clientèle

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	2018				2019				2020			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
<i>Encours Brut</i>	363 143	0	6 844	369 987	387 228	0	6 955	394 183	721 357	25 044	6 938	753 339
<i>Dépréciations</i>	2 407	0	6 844	9 251	2 714	0	6 819	9 533	7 049	22	6 938	14 009
TOTAL	360 736	0	0	360 737	384 514	0	135	384 650	714 308	25 022	0	739 330

A fin décembre 2019, l'évolution des dépréciations est contenue à 3,05% (+282 milliers de dirhams) à 9 533 milliers de dirhams contre 9 251 milliers de dirhams au 31 décembre 2018. Cette évolution intègre une hausse de 307 milliers de dirhams, compensée par la baisse de 25 milliers de dirhams des dépréciations au titre du bucket 3.

A fin décembre 2020, l'encours a évolué de (+355 millions de dirhams) à 739 millions de dirhams contre 385 millions de dirhams au 31 décembre 2019. Cette évolution intègre une hausse au niveau des crédits de trésorerie et des valeurs reçues en pension, avec respectivement 175 millions de dirhams et 218 millions de dirhams, nonobstant la baisse de 33 millions de dirhams des crédits à l'équipement.

Les dépréciations au titre du risque de crédit s'affichent en hausse de près de 47% à MAD 14 millions, soit une variation de MAD 4,5 millions. Celle-ci concerne majoritairement les provisions relatives au bucket 1, lesquelles sont passées de MAD 2,7 millions à MAD 7 millions.

Indicateurs de risque :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18-19	2020	Var 19-20
Créances sur la clientèle brutes	369 987	394 183	7%	753 339	91%
Créances sur la clientèle nettes	360 737	384 650	7%	739 330	92%
Encours total par bucket	369 987	394 183	7%	753 339	91%
Dont encours bucket 1	363 143	387 228	7%	721 357	86%
Dont encours bucket 2	0	0	-	25 044	-
Dont encours bucket 3	6 844	6 955	2%	6 938	0%
Provisions totales par bucket	9 252	9 533	3%	14 009	47%
Dont provisions bucket 1	2 407	2 714	13%	7 049	160%
Dont provisions bucket 2	0	0	-	22	<100%
%Dont provisions bucket 3	6 844	6 819	0%	6 938	2%
Taux de couverture bucket 1 ¹	1%	1%	-0,04 pts	1%	-0,28 pts
Taux de couverture bucket 2	-	-	-	-	-
Taux de couverture bucket 3	100%	98%	-1,96 pts	100%	1,96 pts
Taux de contentieux ²	1,8%	1,8%	-0,09 pts	0,9%	-0,84 pts
Ratio du coût du risque ³	8%	7%	-0,25 pts	6%	-1,68 pts

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Le taux de couverture des encours « bucket 3 » s'établit à 100% en 2020, contre 98% en 2019, une évolution expliquée principalement par le fait qu'il s'agisse de crédits majoritairement couverts par des garanties réelles éligibles qui permettent l'atténuation de la provision en se référant à la réglementation de Bank Al Maghrib.

Le taux de couverture des encours « bucket 1 » s'établit, quant à lui, à 1% sur la période 2018-2020 ;

Le taux de contentieux s'élève à 1,8% respectivement en 2018 et 2019 et à 0,90% 2020, soit une baisse de 0,9 pts sur la période 2018-2020 ;

Le ratio du coût du risque s'établit pour sa part à 6% en 2020, soit en baisse par rapport à 2019 et 2018.

¹ Taux de couverture bucket = (provisions bucket / encours bucket associé)

² Taux de contentieux = (encours des créances bucket 3 / encours brut des créances sur la clientèle)

³ Ratio du coût du risque = (coût du risque / moyenne des encours nets des créances sur la clientèle)

Créances sur les établissements de crédit

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19-20
A vue	60 841	231 536	281%	191 219	-17%
Comptes ordinaires	60 841	231 536	281%	191 219	-17%
Prêts et comptes au jour le jour	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-
A terme	720 815	544 103	-25%	522 918	-4%
Prêts et comptes à terme	509 711	433 333	-15%	513 424	18%
Prêts subordonnés et participants	-	0	-	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	199 961	100 000	-50%	-	-
Créances rattachées	11 143	10 769	-3%	9 494	-12%
Créances sur les établissements de crédit (Brut)	781 656	775 639	-1%	714 137	-8%
Dépréciation	2 908	2 720	-6%	3 185	17%
Créances sur les établissements de crédit (Net)	778 748	772 919	-1%	710 951	-8%
Créances sur les établissements de crédit (Net)/ Total Bilan	9%	8%	-0,1 pt	6%	-2,1 pt

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Au terme de l'exercice 2019, l'encours brut des créances interbancaires s'inscrit globalement en légère baisse de 1%, s'établissant à MAD 776 millions contre MAD 782 millions à fin décembre 2018. Le faible niveau de dépréciation s'explique par la qualité du risque des contreparties (banques majoritairement) qui relèvent pour l'essentiel du Bucket 1.

L'évolution de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés intègre principalement :

- La hausse de 281% des comptes ordinaires à vue à MAD 231,5 millions liée principalement à l'augmentation des avoirs en comptes courants auprès des banques locales et des correspondants étrangers ;
- La baisse de 15% du poste « prêts et comptes à terme » à MAD 433 millions sous l'effet des remboursements intervenus courant 2019 ;
- La baisse de 50% à MAD 100 millions des valeurs reçues en pension en raison de la baisse de demande y afférente sur le marché monétaire.

A fin décembre 2020, l'encours brut des créances sur les établissements de crédit s'affiche en baisse de 8% à MAD 714 millions contre MAD 776 millions au 31 décembre 2019, sous l'effet des principales variations compensées ci-après :

- La diminution de 17% des comptes à vue à MAD 191 millions, en lien avec le solde disponible au 31/12/2020 des avoirs en comptes courants auprès des banques locales et des correspondants étrangers ;

Le repli de 4% à MAD 523 millions des créances à terme, intégrant la hausse de 18% à MAD 513 millions de l'encours des prêts et comptes à terme, atténuée par l'absence de pensions reçues à fin 2020 contre un encours de MAD 100 millions à fin 2019.

Présentation de l'encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9 des créances sur les établissements de crédits.

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	2018				2019				2020			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours Brut	781 656			781 656	775 639			775 639	714 137			714 137
Dépréciations	2 908			2 908	2 720			2 720	3 185			3 185
TOTAL	778 748			778 748	772 919			772 919	710 951			710 951

A fin décembre 2020 les dépréciations sur les établissements de crédit et assimilés sont composés de :

- 2 803 milliers de dirhams concernant des prêts financiers
- 382 milliers de dirhams liés à des prêts de trésorerie à terme.

Nonobstant la baisse de l'encours notamment sur les valeurs reçues en pension à MAD 100 millions avec une dépréciation nulle, l'encours de prêts de trésorerie vis-à-vis des sociétés de financement à évoluer de MAD 50 millions avec une dépréciation de MAD 382 milliers.

Dépôts de la clientèle

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19-20
Comptes à vue créditeurs	1 672 359	599 569	-64%	724 952	21%
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	489 375	504 907	3%	562 406	11%
Valeurs données en pension	-	129 975	+100%	-	-
Autres comptes créditeurs	13 117	237 531	1711%	254 472	7%
Intérêts courus à payer	7 135	8 925	25%	8 622	-3%
Dettes envers la clientèle	2 181 986	1 480 906	-32%	1 550 452	5%
Dettes envers la clientèle / Total Bilan	24%	14%	-0,4 pt	13%	-1,5 pt

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Au 31 décembre 2019, l'encours de fin d'année des dépôts de clientèle enregistre une baisse de 32%, s'établissant à MAD 1 481 millions contre MAD 2 182 millions à fin 2018.

Par instrument, l'évolution des dépôts se déclinent comme suit :

- La baisse de 64% à MAD 600 millions des comptes à vue créditeurs impactés par la baisse des dépôts d'espèce des fonds OPCVM et des institutionnels, dont les mouvements sont tributaires de leurs opérations sur les marchés monétaire et financier ;
- La progression de 3% des dépôts à terme à MAD 505 millions suite à la reconduction des principaux dépôts arrivés à échéance courant 2019 et de l'absence de nouveaux dépôts à terme ;
- La conclusion d'opérations de pensions reçues pour MAD 130 millions comparativement à un encours nul à fin 2018 ;

- La hausse significative du poste « Autres comptes créditeurs » liée à la constatation d'importantes saisies-arrêts sur certains comptes de la clientèle.

Au 31 décembre 2020, l'encours de fin d'année des dettes envers la clientèle s'affiche en hausse de 5%, s'établissant à MAD 1 550 millions contre MAD 1 481 millions à fin 2019. Par instrument, l'évolution des dépôts se décline comme suit :

- La progression de 21% à MAD 725 millions des comptes à vue créditeurs, tirée par la hausse des comptes courants ;
- L'augmentation de 11% des dépôts à terme à MAD 562 millions suite à de nouvelles collectes réalisées en 2020 ;
- L'absence d'opérations de pensions livrées à fin 2020 contre un encours de MAD 130 millions au 31/12/2019 ;
- La hausse de 7% du poste « Autres comptes créditeurs à MAD 254 millions contre MAD 238 millions à fin décembre 2019.

Taux de transformation des dépôts en crédits 2018-2020 (Base comptes consolidés IFRS)

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Créances sur la clientèle (Brut) (1)	369 986	394 183	7%	753 339	91%
Dépôts de la clientèle (2)	2 181 986	1 480 906	-32%	1 550 452	5%
Taux de transformation = (1/2)	17%	27%	+ 10 pts	49%	+ 22 pts

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin 2019 :

Le taux de transformation des dépôts enregistre une hausse de 10 points à 27%, sous l'effet conjugué de la hausse des crédits à la clientèle (+7%) et de la baisse de l'encours des dépôts (-32%).

CDG Capital n'étant pas une banque de détail ; son taux de transformation est donc structurellement inférieur à celui de l'ensemble du secteur. L'essentiel de emplois de la banque étant investi en instruments financiers de marché (titres et opérations interbancaires).

A fin 2020 :

Le taux de transformation des dépôts s'inscrit en hausse de 22 points de base à 49%, tirée par la progression plus importante des crédits à la clientèle (+91%) comparativement à celle des dépôts (+5%).

CDG Capital n'étant pas une banque de détail ; son taux de transformation est donc structurellement inférieur à celui de l'ensemble du secteur. L'essentiel de emplois de la banque étant investi en instruments financiers de marché (Titres et opérations interbancaires)

Les créances brutes correspondent à l'encours brut avant dépréciation (vs encours net).

Taux de transformation des dépôts en crédits 2018-2020 (Base comptes sociaux)

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Créances sur la clientèle (Brut) (1)	368 415	393 384	7%	752 745	91%
Dépôts de la clientèle (2)	2 193 998	1 506 015	-31%	1 566 504	4%

Taux de transformation = (1/2)	17%	26%	+9 pts	48%	+22 pts
---------------------------------------	------------	------------	---------------	------------	----------------

Source : CDG Capital – Comptes Sociaux

Le taux de transformation des dépôts – base sociale se situe pratiquement au même niveau que celui sur base consolidé, dans la mesure où CDG Capital est le seul établissement de crédit parmi l'ensemble consolidé.

Taux de transformation 2018-2020 (Secteur bancaire marocain)

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Créances sur la clientèle (Brut) (1)	837 268	883 781	5,6%	923 532	4,50%
Dépôts de la clientèle (2)	924 886	950 042	2,7%	999 939	5,25%
Taux de transformation = (1/2)	90,5%	93%	+3 pts	92%	-1 pt

Source : GBPM

CDG Capital n'étant pas une banque de détail, son taux de transformation est donc structurellement inférieur à celui de l'ensemble du secteur. L'essentiel de emplois de la banque étant investi en instruments financiers de marché (Titres et opérations interbancaires)

Dettes envers les établissements de crédit :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Comptes ordinaires créditeurs	42 472	61 292	44%	127 684	108%
Valeurs données en pension	1 921 619	2 278 264	19%	1 722 793	-24%
Emprunts de trésorerie	1 154 216	970 063	-16%	2 809 191	190%
Emprunts financiers	-	-	-	-	-
Autres dettes	227	-	-100%	2942	-
Intérêts courus à payer	544	501	-8%	479	-4%
Dettes locatives	-	28 769	NA	60 669	111%
Dettes envers les établissements de crédit	3 119 078	3 338 889	7%	4 723 759	41%
Dettes envers les Etab. De crédit / Total bilan	34%	32%	-2 pt	39%	+7 pt

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Au 31 décembre 2019, les dettes interbancaires évoluent globalement de 7% à MAD 3 339 millions contre MAD 3 119 millions à fin 2018, tirée principalement par le renforcement de 19% de l'encours des pensions livrées. A cela s'ajoute, la constatation pour la première fois de dettes locatives pour MAD 29 millions, dans le cadre de la première application de la norme IFRS 16.

Au 31 décembre 2020, les dettes interbancaires évoluent globalement de 41% à MAD 4 724 millions contre MAD 3 339 millions à fin 2019, principalement sous l'effet compensé de la hausse de 190% à MAD 2 809 millions des emprunts de trésorerie et la baisse de 24% à MAD 1 723 millions des pensions livrées au vu du contexte du marché renforcé par les injections de liquidité de Bank Al Maghrib.

En tant que banque d'investissement, l'essentiel des ressources de la banque provient des instruments de marché, tels que les pensions, les avances interbancaires et les émissions de certificats de dépôt. Dans ce contexte, le tiers des financements provient généralement des instruments du marché interbancaires à savoir les pensions et les emprunts de trésorerie. Aussi, le ratio « dettes envers les établissements de crédit / total bilan » se situe à 39% à fin décembre 2020 contre 32% une année auparavant.

Variation de la dette locative	31/12/2019	31/12/2020	Var
Dette Locative	54 658	78 269	43%
Amortissements	25 889	17 600	-32%
TOTAL	28 769	60 669	111%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin décembre 2020, la dette locative atteint MAD 78,2 millions contre MAD 54,7 millions en 2019, soit une hausse de 43%. Cette hausse s'explique principalement par les changements de clauses de l'ancien contrat de bail du siège de CDG Capital.

- **L'état de variation des droits d'utilisation par actif sous-jacent entre le 01 janvier 2020 et décembre 2020.**

Variation du droit d'utilisation	01.01.2020	Augmentations	Diminutions	31.12.2020
Immobilier				
Valeur brute	54 658	54 386	30 776	78 269
Amortissements & dépréciations	29 372	6 594	17 098	18 868
Valeur nette	25 286	47 793	13 678	59 401
Matériel, outillage et transport				
Valeur brute	-	-	-	-
Amortissements & dépréciations	-	-	-	-
Valeur nette	-	-	-	-
Total droit d'utilisation	25 286	47 793	13 678	59 401

Titres de créances émis

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Bons de caisse	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-	-
Titres de créances négociables	1 308 254	1 714 786	31%	1 926 197	12%
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-
Titres de créances émis	1 308 254	1 714 786	31%	1 926 197	12%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin décembre 2020, l'encours des certificats de dépôt émis se renforce de 12% à MAD 1 926 millions et vient pallier la faible progression des dépôts de la clientèle.

Comptes de régularisation et autres actifs

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Dépôts de garantie et cautionnements constitués	1 590	2 224	10%	1 590	-29%
Créances fiscales	162 070	190 497	122%	162 070	-15%
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	43 830	50 796	-45%	43 830	-14%
Débiteurs Divers	641 331	566 323	-24%	641 331	13%
Comptes de liaison	17 012	11 182	ns	17 012	52%
Comptes de régularisation et autres actifs	865 833	821 022	-13%	865 834	5%
Comptes de régularisation et autres actifs/ Total Bilan	8%	7%	-1 pt	7%	0 pt

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

En 2019

L'évolution de la rubrique « comptes de régularisation et autres actifs » intègre pour l'essentiel :

- La hausse de 122% des créances fiscales à MAD 162 millions suite à la constatation à fin 2019 de crédits d'impôts au titre de la retenue à la source sur les intérêts de placement à revenu fixe (IPPRF) ;
- La baisse de 24% de l'encours du poste « débiteurs divers » sous l'effet des recouvrements intervenus courant 2019. Ce poste est constitué des factures commerciales liées aux commissions de service (conseil financier, gestion d'actifs, droits de garde, etc) facturées par les filières du Groupe ;
- La baisse de 45% à MAD 44 millions du compte de régularisation relatif aux produits à recevoir et aux charges constatées d'avance.

En 2020

L'évolution de la rubrique « comptes de régularisation et autres actifs » intègre pour l'essentiel :

- La hausse de 18% des créances fiscales à MAD 190 millions liée principalement à la constatation de nouveaux crédits d'impôts au titre de la retenue à la source sur les intérêts de placement à revenu fixe (IPPRF).
- La baisse de 12% de l'encours du poste « débiteurs divers » sous l'effet des recouvrements intervenus courant 2019. Ce poste est constitué des factures commerciales liées aux commissions de service (conseil financier, gestion d'actifs, droits de garde, etc) facturées par les filières du Groupe.
- La hausse de 16% à MAD 51 millions du compte de régularisation relatif aux produits à recevoir et aux charges constatées d'avance.

Comptes de régularisation et autres passifs

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18 /19	2020	Var 19/20
Opérations diverses sur titres	870 466	2 137 767	146%	2 263 911	6%
Sommes dues à l'Etat	84 033	112 800	34%	89 427	-21%
Clients avances et acomptes	3 637	2 642	-27%	2 700	2%
Charges à payer	42 247	27 899	-34%	33 270	19%
Dividendes à payer	-	-	-	-	-
Autres passifs	258 890	206 065	-20%	135 163	-34%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 259 273	2 487 172	98%	2 524 471	1%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin 2019 :

L'évolution de 98% du poste « comptes de régularisation et autres passifs » à MAD 2 487 millions couvre principalement :

- La hausse de 146% des opérations diverses sur titres, en ligne avec l'augmentation de l'encours de la dette sur titres empruntés qui est passé de MAD 853 millions au 31/12/2018 à MAD 2 130 millions à fin décembre 2019 (+150%) ;
- La hausse des sommes dues à l'Etat de 34%, liée principalement à la hausse de la charge d'impôt sur les résultats ;
- La baisse des charges à payer de 34% à MAD 28 contre MAD 42 millions en 2018.

A fin 2020 :

Sans changement significatif par rapport au 31 décembre 2019, le poste « comptes de régularisation et autres passifs » est constitué majoritairement de l'encours des opérations sur titres, lequel est passé de MAD 2 138 millions à MAD 2 264 millions à fin décembre 2020. Le poste « des opérations diverses sur titres » loge principalement la dette sur titres empruntés pour 2 245 MDH contre 2 129 MDH à fin décembre 2019.

Les autres variations concernent principalement :

- La baisse des sommes dues à l'Etat de 21% à MAD 89 millions, suite notamment à la diminution de l'encours de TVA facturée ;
- La hausse des charges à payer de 19% à MAD 33 millions contre MAD 28 contre à fin 2019.

Evolution des immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations incorporelles

En milliers de dirhams	2018	2019	2020	Var 19/20
Valeur brute	113 330	117 778	142 719	21%
Amortissement	63 392	71 696	84 719	18%
Valeur nette	49 938	46 083	58 000	26%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

En 2020, les immobilisations incorporelles nettes s'affichent en hausse de 26% MAD 58 millions, compte tenu des nouveaux projets SI déployés en 2020.

La nature des nouveaux projets SI déployés en 2020 portent principalement sur la digitalisation et l'urbanisation technologique.

Immobilisations corporelles

En milliers de dirhams	2018	2019	2020	Var 19/20
Terrains et constructions	18 033	16 805	15 134	-10%
Matériel, Outillage et transport	1 666	2 815	2 630	-7%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	18 081	16 752	15 196	-9%
Autres	-	-	-	-
En-cours	171	254	530	109%
Droit d'utilisation	-	25 286	59 401	135%
Valeur Nette	37 951	61 911	92 890	50%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin 2020, l'encours net comptable des immobilisations corporelles évolue de 50% MAD 92 millions, tiré pour l'essentiel par la conclusion de nouveaux baux courant 2020 ayant eu pour effet d'augmenter la valeur des droits d'utilisation reconnus à l'actif.

L'année 2020 a été marquée par le lancement et/ou la poursuite de plusieurs projets couvrant l'ensemble des métiers et activités de la banque, qu'il s'agisse d'applicatifs, d'urbanisation technique ou de système de management de la sécurité informatique (SMSI).

Droit d'utilisation :

En milliers de dirhams	01/01/2019	31/12/2019	31/12/2020
Immobilier			
Valeur brute	64 089	54 658	78 269

Amortissement & dépréciations	30 814	29 372	18 868
Valeurs nette	33 274	25 286	59 401
Mobilier			
Valeur brute	1 275	-	-
Amortissement & dépréciations	1 059	-	-
Valeurs nette	216		
Total droit d'utilisation	33 490	25 286	59 401

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

A fin décembre 2020, l'évolution du droit d'utilisation est liée au changement des clauses de l'ancien contrat de bail du siège social CDG Capital.

Ventilation des provisions par nature

En milliers de dirhams	2018	2019	2020	Var 19/20
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	0	0	0	ns
Provisions pour autres risques et charges	3 908	2 775	3 861	39%
Total	3 908	2 775	3 861	39%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

L'évolution à la baisse du poste provisions pour risques et charges fait suite à des reprises intervenues courant 2019, en lien avec le dénouement des dossiers auxquels elles se rapportent.

Les provisions de passif correspondent dans leur totalité à des provisions pour risques et charges.

En 2020 :

Le solde des provisions s'affiche en hausse de 39% à MAD 4 millions, en lien avec la constatation de nouvelles provisions pour risques.

Les provisions constatées sont de MAD 414 milliers liées à des risques d'exécution d'engagements par signature et de MAD 3 447 milliers concernant les autres risques et charges.

Structure de financement et liquidité

Structure de financement sur la période 2018-2020

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Capitaux propres	1 188 960	1 172 351	-1%	1 190 779	2%
Dont part du groupe	1 188 960	1 172 351	-1%	1 190 779	2%
Capital et réserves liées	630 000	780 000	24%	930 000	19%
Réserves consolidées	488 894	305 397	-38%	174 222	-43%
Gains ou pertes latentes ou différés	4 819	-4 449	-192%	-7 157	61%
Résultat net	65 247	91 402	40%	93 714	3%
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
Dettes	6 609 317	6 534 581	-1%	8 200 407	25%
Etablissements de crédits	3 119 078	3 338 889	7%	4 723 759	41%
Clientèle	2 181 986	1 480 906	-32%	1 550 452	5%
Titres de créances émis	1 308 254	1 714 786	31%	1 926 197	12%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

En 2019 :

Sans changement significatif par rapport à l'exercice 2018, la banque présente en 2019 la structure de financement suivante : 15% de fonds propres et 85% de ressources externes.

Les fonds propres enregistrent globalement une légère baisse de 1% à MAD 1 172 millions contre MAD 1 189 millions à fin décembre 2018. Cette évolution découle toutefois des variations contrastées au niveau des principaux postes ci-après :

- La hausse de 24% du poste « capital et réserves liées » suite à une augmentation de capital intervenue courant 2019 pour MAD 130 millions ;
- La baisse de 38% des réserves consolidées à MAD 305 millions, impactées par le prélèvement sur le report à nouveau de MAD 147 millions à titre de dividendes, auquel s'ajoute l'effet de la sortie du périmètre de consolidation des entités «CDG Capital Infrastructures » et « CDG Capital Private Equity ».

Pour leur part, les ressources externes s'établissent à MAD 6 535 millions, en légère baisse de 1% par rapport à leur niveau au 31 décembre 2018 et se répartissent entre dettes auprès des établissements de crédit, dépôts de clientèle et émissions de certificats de dépôts à hauteur respectivement de 51%, 23% et 26%.

L'analyse de l'évolution par instrument fait ressortir :

- La hausse de 7% à MAD 3 339 millions des dettes contractées auprès des établissements de crédit, tirant profit du contexte de liquidité du marché monétaire ;
- La baisse de 32% à MAD 1 481 millions des dépôts de la clientèle, compensée par la hausse de 31% à MAD 1 715 millions des émissions de certificats de dépôt.

En 2020 :

Le bilan consolidé fait apparaître la structure de financement suivante : 13% de fonds propres et 87% de ressources externes.

Les fonds propres évoluent globalement de 2% à MAD 1 191 millions contre MAD 1 172 millions à fin décembre 2019. Cette évolution résulte de l'effet compensé des variations ci-après :

- La hausse de 19% du poste « capital et réserves liées » suite à une augmentation de capital de MAD 150 millions intervenue en juin 2020 ;
- La baisse de 43% des réserves consolidées à MAD 174 millions, tenant compte principalement du paiement des dividendes.

Pour leur part, les ressources externes s'inscrivent en hausse de 25% à MAD 2 800 millions, réparties entre dettes auprès des établissements de crédit, dépôts de clientèle et émissions de certificats de dépôts à hauteur respectivement de 58%, 19% et 23%.

L'analyse de l'évolution par instrument fait ressortir :

- La hausse de 41% à MAD 4 724 millions des dettes contractées auprès des établissements de crédit, dans un contexte de marché renforcé par les injections de liquidité de Bank Al Maghrib ;
- La hausse de 5% à MAD 1 550 millions des dépôts de la clientèle ;
- La hausse de 12% à MAD 1 926 millions des émissions de certificats de dépôt.

Ratio de solvabilité

En %	2018	2019	Var	2020	Var
Actifs pondérés par le risque	3 398	3 834	+ 12,83 %	3 842	0,21%
Fonds propres prudentiels	754	769	+ 1,99 %	920	19,64%
Fonds propres prudentiels Catégorie 1	734	746	+ 1,63 %	884	18,50%
Ratio de solvabilité base sociale	22,2 %	20,1%	-2,2 pts	23,9%	+3,8 pts
Ratio de Tiers 1 base sociale	21,6 %	19,5%	-2,1 pts	23,0%	+3,5 pts
Actifs pondérés par le risque	3 783	4 043	+ 6,87 %	4 011	-0,79%
Fonds propres prudentiels	837	835	- 0,24 %	987	18,20%
Fonds propres prudentiels Catégorie 1	813	812	- 0,12 %	950	17,00%
Ratio de solvabilité base consolidée	22,1 %	20,7%	-1,4 pts	24,6%	+3,9 pts
Ratio de Tiers 1 base consolidée	21,5 %	20,1%	-1,4 pts	23,7%	+3,6 pts

Source : CDG Capital SA

Ratio de solvabilité = Fonds propres prudentiels / Actifs pondérés par le risque

Actifs pondérés par le risque = (Risques de crédit pondérés + Risques de marché pondérés + Risques opérationnels pondérés)

Ratios conformes aux calculs de Bank Al Maghrib

Depuis sa création, CDG Capital a pu entretenir un profil de solvabilité particulièrement fort et supérieur au seuil réglementaire exigé. Le maintien de ce niveau s'explique principalement par deux facteurs :

- La maîtrise permanente des risques encourus par CDG Capital ;
- L'adéquation du rythme d'évolution de l'activité à celui de ces fonds propres prudentiels.

Le ratio Tiers 1 base sociale à fin 2020 s'est établi à 23,0 % contre 19,5 % en 2019, et le ratio Tiers 1 base consolidée s'est quant à lui établi à 23,7% contre 20,1% une année auparavant.

Le ratio de solvabilité base sociale à fin 2020 s'est établi à 23,9% contre 20,1% en 2019 et le ratio de solvabilité base consolidée s'est quant à lui établi à 24,6% contre 20,7% une année auparavant.

CDG Capital possède ainsi un excellent profil de solvabilité et une marge significative de prise de risque. Il est à préciser que le coefficient maximum de division de risque, est toujours respecté.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

CDG Capital s'assure du respect permanent de la limite réglementaire du LCR :

	LCR base sociale	LCR base consolidé
31/12/2018	140%	140%
31/12/2019	136%	136%
31/12/2020	257%	257%

Source : CDG Capital SA

b. Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

Rentabilité des actifs

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18 / 19	2020	Var 19/20
Total bilan	9 145 724	10 302 595	13%	12 007 876	17%
Total bilan moyen (moyenne (n, n-1)) ^(*)	9 390 043	9 724 159	4%	11 155 236	15%
Résultat net part du groupe	65 247	91 402	40%	93 714	3%
RoA (en %)	0,69%	0,94%	+ 0,25 pts	0,84%	- 0,10 pts

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

(*) : Moyenne au 31 décembre 2018 : Total bilan au 31/12/2018 / Total bilan au 01/01/2018

A fin 2019, le RoA ressort à 0,94%, en légère amélioration (+0,25 points) par rapport au niveau constaté à fin 2018.

A fin 2020, le RoA ressort à 0,84%, en légère baisse (- 0,10 points) par rapport au niveau constaté à fin 2019.

Rentabilité des capitaux propres :

En milliers de dirhams	2018	2019	Var 18 / 19	2020	Var 19/20
Capitaux propres part du Groupe hors RNPG	1 123 714	1 080 949	-4%	1 097 065	1%
Moyenne (n, n-1) ^(*)	1 110 995	1 102 331	-1%	1 089 007	-1%
Résultat net part du groupe	65 247	91 402	40%	93 714	3%
RoE (en %)	5,87%	8,29%	+ 2,42 pts	8,61%	+ 0,32 pts

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

(*) : Moyenne au 31 décembre 2020 : CPPG au 31/12/2020 / CPPG au 01/01/2020

A fin décembre 2019, le RoE se bonifie de 2,42 points à 8,29% contre 5,87% au titre de l'exercice 2018. Cette évolution reflète la bonne tenue du résultat net part du groupe (+40%).

A fin décembre 2020, le RoE se bonifie de 0,32 points à 8,61% contre 8,29% au titre de l'exercice 2019. Cette évolution reflète la bonne tenue du résultat net part du groupe (+3%).

c. Tableau de passage des capitaux propres

Le calcul relatif au passage des capitaux propres du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020 est présenté dans le tableau suivant :

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	En milliers de DH	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 décembre 2018		630 000	-	-	554 141	4 820	-	1 188 961	-	1 183 982
Changement des méthodes comptables										
Impacts liés à la 1 ^{ère} application d'IFRS 16		-	-	-	(2 268)	-	-	(2 268)	-	(2 268)
Autres variations		-	-	-	(2 711)	-	-	(2 711)	-	(2 711)
Capitaux propres d'ouverture 1^{er} janvier 2019		630 000	-	-	549 163	4 820	-	1 183 982	-	1 183 982
Opérations sur capital		150 000	-	-	-	-	-	150 000	-	150 000
Paievements fondés sur des actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes		-	-	-	(230 000)	-	-	(230 000)	-	(230 000)
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2019		-	-	-	91 402	-	-	91 402	-	91 402
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	(E)	-	-	-	-	3 962	(13 230)	(9 268)	-	(9 268)
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat	(F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	(D) + (E) + (F)	-	-	-	-	3 962	(13 230)	(9 268)	-	(9 268)
Variation de périmètre		-	-	-	(13 765)	-	-	(13 765)	-	(13 765)
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture 31 décembre 2019		780 000	-	-	396 800	8 782	(13 230)	1 172 351	-	1 172 351
Changement de méthodes comptables										
Impacts liés à la 1 ^{ère} application d'IFRS 16		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations		-	-	-	(2 618)	-	-	(2 618)	-	(2 618)
Capitaux propres d'ouverture 1 janvier 2020		780 000	-	-	394 182	8 782	(13 230)	1 169 733	-	1 169 733
Opérations sur capital		150 000	-	-	-	-	-	150 000	-	150 000
Paievements fondés sur des actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes		-	-	-	(219 960)	-	-	(219 960)	-	(219 960)
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2020		-	-	-	93 714	-	-	93 714	-	93 714
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	(E)	-	-	-	-	(2 708)	-	(2 708)	-	(2 708)
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat	(F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>En milliers de DH</i>	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Gains ou pertes latents ou différés	(D) + (E)	-	-	-	-	(2 708)	-	(2 708)	-	(2 708)
Variation de périmètre	+ (F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture 31 décembre 2020		930 000	-	-	267 935	6 074	(13 230)	1 190 779	-	1 190 779

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Les pertes sur réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées au niveau de la rubrique : « Instruments Financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat ».

A fin décembre 2019 :

- Les capitaux propres consolidés s'établissent à MAD 1 172 millions, en baisse de 1,4% (MAD - 17 millions) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution intègre l'effet combiné des principaux éléments ci-après :

- ✓ Distribution de dividendes au titre du résultat de l'exercice 2018 pour MAD 230 millions, compensée partiellement par une augmentation de capital à hauteur de MAD 150 millions ;
- ✓ Constatation du résultat net consolidé de l'exercice 2019 pour MAD 91 millions ;
- ✓ Variation des gains et pertes nets – non recyclables pour MAD -13, ce montant correspond à la dépréciation d'un instrument de capitaux propre classé en actif financier à la juste valeur par capitaux propres ;
- ✓ L'impact de la sortie du périmètre de consolidation des entités « CDG Capital Infrastructures » et « CDG Capital Private Equity » pour MAD -14 millions.
- ✓ L'impact de la variation des instruments financiers

A fin décembre 2020 :

- Les capitaux propres consolidés s'établissent à MAD 1 191 millions, en hausse de 1,6% (MAD +18 millions) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution intègre l'effet combiné des principaux éléments ci-après :

- ✓ Distribution de dividendes à l'actionnaire à hauteur de MAD 220 millions, compensée partiellement par l'augmentation de capital de MAD 150 millions ;
- ✓ Constatation du résultat net consolidé de l'exercice 2020 pour MAD 93 millions ;
- ✓ L'impact de la variation des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

8. Tableau des flux de trésorerie consolidés en normes IFRS

Le tableau de flux de trésorerie consolidée est présenté ci-après :

En milliers de dirhams		31/12/2018	31/12/2019	Var	31/12/2020	Var
1. Résultat avant impôts	(A)	106 678	147 513	38%	155 545	5%
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		14 434	23 609	64%	24 805	5%
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			-	-	-	-
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		2 684	-809	130%	10 529	1402%
5. +/- Dotations nettes aux provisions		604	-924	253%	-1 464	59%
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			-	-	-	-
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement			-	-	-	-
8. +/- Produits/charges des activités de financement			-	-	-	-
9. +/- Autres mouvements		-292	-1 847	533%	-2 377	29%
10 = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	(B)	17 430	20 030	15%	31 492	57%
11 +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		1 033 106	377 703	-63%	1 414 472	274%
12 +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		-1 208 104	-725 276	-40%	-289 610	-60%
13 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		768 107	-1 135 750	248%	-1 163 282	2%
14 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-412 213	1 407 680	441%	-25 105	-102%
15 - Impôts versés		-66 268	-53 749	-19%	-72 123	34%
16 = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15)	(C)	114 628	-129 391	213%	-135 648	5%
17 FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	(D)	232 735	38 151	-84%	51 389	35%
18 +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations			-	-	-	-
19 +/- Flux liés aux immeubles de placements			-	-	-	-
20 +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-10 309	-59 350	476%	-36 748	-38%
21 FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	(E)	-10 309	-59 350	476%	-36 748	-38%

22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-100 000	-80 000	-20%	-69 960	-13%
23	+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-	-	-	-
24	FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	(F) -100 000	-80 000	-20%	-69 960	-13%
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		-	-	-	-
26	AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	122 426	-101 199	- 183%	-55 319	-45%
Composition de la trésorerie						
27	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	170 652	293 079	72%	191 880	-35%
28	Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	287 021	274 710	-4%	21 636	-92%
29	Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-116 369	18 369	-116%	170 244	827%
30	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	293 079	191 880	-35%	136 561	-29%
31	Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	274 710	21 636	-92%	73 027	238%
32	Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	18 369	170 244	827%	63 535	-63%
33	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	122 426	-101 199	-183%	-55 319	-45%

Source : CDG Capital – Comptes consolidés IFRS

Au terme de l'exercice 2019 :

Il est constaté dans l'ensemble des flux une sortie nette de trésorerie pour MAD 101 millions, résultante de l'effet compensé des principaux éléments suivants :

- Des entrées nettes de trésorerie pour MAD 38 millions, au titre des flux d'actifs et de passifs provenant des activités opérationnelles ;
- Des sorties nettes de trésorerie de MAD 59 millions, découlant des activités d'investissement en immobilisations corporelles et incorporelles ;

Des sorties nettes de trésorerie pour MAD 80 millions liés aux opérations avec l'actionnaire, intégrant une augmentation de capital de MAD 150 millions et des distributions de dividendes pour MAD 230 millions.

Au terme de l'exercice 2020 :

Les flux de trésorerie enregistrés se sont traduits dans l'ensemble par une sortie nette de trésorerie pour MAD 55 millions, intégrant l'effet compensé des éléments ci-après :

Des entrées nettes de trésorerie pour MAD 51 millions, au titre des flux d'actifs et de passifs provenant des activités opérationnelles ; Cette évolution est expliquée par une hausse des éléments en provenance de résultat soit +187 MDH et d'une baisse nette de -135 MDH sur des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles.

Des sorties nettes de trésorerie de MAD 37 millions, en ce qui concerne les opérations d'investissement en immobilisations corporelles et incorporelles, cette baisse est liée en totalité à l'évolution au niveau des immobilisations corporelles et incorporelles.

- Des sorties nettes de trésorerie pour MAD 70 millions liées aux opérations avec l'actionnaire, intégrant une augmentation de capital de MAD 150 millions et des distributions de dividendes pour MAD 230 millions.

9. Estimations financières au 30/06/2021 :

	S1- 2021 E
Chiffres d'affaires	145
RNPG	31

Source : CDG Capital

A fin juin 2021 :

- Le produit net bancaire consolidé est estimé à MAD 145 millions.
- Le RNPG est estimé à MAD 31 millions.

PARTIE V. INDICATEURS TRIMESTRIELS

I- Indicateurs financier du 1^{er} trimestre 2021 (comptes non audités à la date de publication)

- Au terme du 1er trimestre 2021, le produit net bancaire consolidé s'affiche en croissance de 86,6% à MAD 70,8 millions contre MAD 38 millions à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution est tirée par la bonne performance des revenus des activités de marché, ainsi que l'amélioration du coût de refinancement de la banque.
- L'encours des actifs sous gestion progresse de 2% à MAD 231,5 milliards, contre MAD 227 milliards une année auparavant. Pour leur part, les actifs en conservation se renforcent de 10,6%, pour atteindre MAD 471,7 milliards contre MAD 426,6 milliards à fin mars 2020.
- L'endettement financier net de la banque, constitué majoritairement d'instruments du marché monétaire, s'établit à MAD 4,8 milliards à fin mars 2021, contre MAD 6,2 milliards au 31 décembre 2020. Cette évolution fait suite à la hausse des dépôts à vue de la clientèle.
- Le 9 mars 2021, CDG Capital a clôturé avec succès sa première émission obligataire subordonnée par placement privé pour un montant de MAD 500 millions. A travers cette levée de fonds sur une maturité de 10 ans, la banque entend renforcer ses fonds propres, tout en diversifiant ses sources de financement et en consolidant son positionnement en tant qu'émetteur régulier sur le marché de la dette à long terme.
- La Banque affiche un profil de liquidité très solide, avec un ratio de liquidité à court terme (LCR) moyen de 259% sur les trois premiers mois de l'année en cours.

II- Indicateurs financier du 2^{ème} trimestre 2021 (comptes non audités à la date de publication)

- A fin juin 2021, le produit net bancaire consolidé s'inscrit en baisse de 40,7% à MAD 145 millions, impacté pour l'essentiel par la contraction des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur, en raison de la constatation au S1-2020 de résultats exceptionnels au titre des activités de marché, en lien avec la baisse des taux sur le marché obligataire.
- L'encours des actifs sous gestion s'affiche en quasi-stagnation (-0,8%) s'établissant à MAD 235 milliards, tandis que les actifs en conservation se renforcent de 11,7% pour atteindre MAD 479 milliards contre MAD 428 milliards à fin juin 2020.
- L'encours net des créances sur la clientèle progresse de 57% à près de MAD 1,2 milliards, tirée principalement par la hausse de 120% des crédits à l'équipement à MAD 716 millions.
- L'endettement financier de la banque, constitué majoritairement d'instruments du marché monétaire, atteint MAD 7,7 milliards, contre MAD 6,2 milliards au 31 décembre 2020.
- La Banque affiche un profil de liquidité très solide, avec un ratio de liquidité à court terme (LCR) moyen de 196% sur les six premiers mois de l'année en cours.
- CDG Capital et sa filiale spécialisée en gestion d'actifs –CDG Capital Gestion– se sont vues décerner 12 trophées lors de la dernière édition des «Lipper Mena Markets 2021 Fund awards » à Dubai. CDG Capital continue ainsi à se distinguer par ses solides performances ajustées aux risques dans toute la zone MENA.

PARTIE VI. PERSPECTIVES

I. Orientations stratégiques

CDG Capital continue de développer ses activités et le marché financier dans lequel elle évolue. Pour cela, CDG Capital repose sur six éléments qui reflètent sa mission :

1. Clients : Nos clients sont notre première priorité et leur satisfaction notre préoccupation principale ;
2. Performance Financière : Nos résultats financiers doivent être à la hauteur des attentes de nos actionnaires ;
3. Capital Humain : Nos collaborateurs sont notre réel capital et nous cultivons leur excellence ;
4. Plateforme Opérationnelle : Notre plateforme est constamment améliorée la rendant plus robuste et fluide pour permettre le bon fonctionnement de notre activité ;
5. Gestion de Risque : Au-delà de la prudence, notre approche risque nous permet de maximiser notre rendement et celui de nos clients pour le niveau de risque accepté ;
6. Innovation : L'innovation nous permet de nous démarquer de la compétition en offrant des solutions sur mesure pour nos clients, et ainsi encourager le développement du marché financier Marocain.

Le management de CDG Capital reste à l'écoute des besoins de l'organisation en allouant les moyens nécessaires, tant bien humain que matériel pour permettre à la Banque d'atteindre ses ambitions.

II. Principales tendances, incertitudes ou événements susceptibles d'avoir une influence sur l'activité de CDG Capital ou sur son secteur pour l'exercice en cours.

- Un creusement du déficit de liquidités, qui devrait être comblé par les instruments de BAM, ce qui maintiendrait un cadre monétaire globalement stable.
- Une stabilisation des besoins du Trésor, malgré la légère baisse prévue du déficit public, et ce en raison de la hausse prévue des tombées en 2021, avec une demande toujours excédentaire. La courbe des taux devrait rester quasi-stable, avec de légères variations au cours de l'exercice.
- Ralentissement des crédits (notamment aux entreprises non-financières), malgré la baisse des taux débiteurs.
- Révision tarifaire de la gestion d'actifs de certains clients sous mandat.

IV. Principales orientations stratégique de CDG Capital

Les principales orientations stratégiques de CDG Capital sont comme suit :

- **La politique générale**

Investment Management :

- Améliorer la performance de l'ensemble des fonds gérés sous mandat via des stratégies innovantes en ligne avec les attentes des besoins des clients, et des synergies globales entre les différentes lignes de métiers de CDG CAPITAL
- Maintenir le positionnement institutionnel via une forte présence et un conseil rapproché

Securities Services :

- Maintenir et fidéliser la clientèle existante et développer la clientèle hors groupe
- Déploiement de la stratégie digitale

Corporate & Investment Banking :

- Elargir l'offre du conseil à des acteurs nouveaux et concrétiser l'accompagnement des acteurs décentralisés
- Privilégier les engagements-courts dans l'activité de financement

- **Les activités anciennes et nouvelles qui seront développées et/ ou abandonnées**

- Création et développement de nouveaux produits relatifs à la gestion d'actifs (Lancement du fonds Tracker 5 ans, du fonds garantie de capital, du fonds ISR – Socialement responsable, Sharia-compliant, et une gamme de fonds en devise)
- Commercialisation de l'offre intermédiaire Prêt/Emprunt de titres (alignement à la loi 45-12)
- Déploiement de la stratégie digitale dans la gestion des comptes en mettant en place un portail en ligne
- Développement de l'offre dépositaire OPCI
- Développement d'une offre de crédit diversifiée en mettant en place des outils de financement pour les PME's dans le cadre d'écosystèmes de grands donneurs d'ordres.

- **La stratégie future d'investissement.**

La stratégie future d'investissement de CDG Capital s'articule principalement autour de la sécurisation, la modernisation et la mise en conformité de son patrimoine SI, avec une montée en charge sur les services applicatifs différenciants et l'institutionnalisation de l'intelligence collective de la banque, ainsi que sur le volet digitalisation, y compris du parcours client. La stratégie d'investissement comprend également la mise en place de dispositifs de contrôle (notamment un manuel de contrôle SI), et de lutte contre le blanchiment de capitaux, ainsi que le déploiement d'un projet RH groupe²¹.

²¹ Comprend la revue de la politique de rémunération et le système d'évaluation de la performance.

PARTIE VII. FAITS EXCEPTIONNELS

Impact liés à la Covid 19:

Dans le contexte actuel de pandémie de Coronavirus-Covid19, les impacts potentiels sur les projections de la banque en termes d'activité et de résultat ne peuvent être quantifiés à ce stade de manière fine. Néanmoins, la banque n'anticipe pas d'impact défavorable significatif sur ses activités.

CDG Capital a constitué une dotation de MAD17 millions à titre de PRG, destinée à renforcer son dispositif d'anticipation des risques, en particulier ceux liés à la pandémie de covid19.

Mesure prises par CDG Capital pour remédier à l'impact de la pandémie :

CDG Capital a instauré un ensemble de mesures pour faire face l'impact de la pandémie COVID-19, notamment :

- ✓ La généralisation du port du masque de manière systématique au sein de l'institution.
- ✓ La Mise en place d'un dispositif de télétravail ;
- ✓ Equipements en matériel (masque, gel, visière, plexiglass...) pour les collaborateurs.
- ✓ Lancement de plusieurs campagnes de dépistage au COVID-19 auprès de ses collaborateurs

PARTIE VIII. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'enregistrement du présent document de référence, CDG Capital n'a aucun litige ou affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de CDG Capital.

PARTIE IX. FACTEURS DE RISQUES

I. Facteurs de risques

1. Cadre général et gouvernance

La gestion des risques liés aux activités du Groupe CDG Capital est une composante permanente et transversale, qui intervient dans l'ensemble des phases commerciales, opérationnelles, décisionnelles et de suivi.

La gestion des risques est assurée à tous les niveaux organisationnels, notamment par le Conseil d'Administration et une multitude d'instances décisionnelles et opérationnelles.

La typologie des risques retenue par le Groupe évolue au rythme du développement de l'activité et des exigences réglementaires. La gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

- **Risque de contrepartie ;**
- **Risque de crédit ;**
- **Risque de concentration ;**
- **Risque sectoriel ;**
- **Risque Pays ;**
- **Risque de marché ;**
- **Risques structurels du bilan (Risques de taux et de liquidité) ;**
- **Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.**
- **Risques financiers liés à l'environnement**
- **Caractère imprévisible de la durée et des effets de la pandémie de Covid-19.**
- **Risque sur les activités externalisés.**

2. Risques de Crédit

Le risque de crédit est défini comme la probabilité qu'une contrepartie (banque, entreprise, office, institution, fonds ou une personne physique) ne remplisse pas ses obligations conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel de l'évaluation de la qualité du crédit.

2.1. Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements

CDG Capital a organisé un corps procédural concernant la maîtrise des risques qui rassemble les concepts, principes et règles à observer durant la vie d'un engagement. Toute opération de crédit/engagement nécessite une analyse approfondie de la capacité du client à honorer ses obligations et de la façon la plus efficiente de structurer l'opération, notamment en termes de sûretés, de maturité et de tarification du risque de crédit.

Le Comité de Crédit (CdC) est une instance décisionnelle qui couvre l'ensemble des expositions de la banque, dont le montant dépasse les délégations de pouvoirs en la matière. Il est chargé d'examiner et de statuer sur toute demande de crédit/engagement/exposition de toute nature (activité de marché et de crédit) et contrepartie (entreprise, institution financière, client privé) et sur tout autre dossier que l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements estime nécessaire de présenter.

Le Comité des Grands Risques (CGR) est une instance décisionnelle émanant du Conseil d'Administration de CDG Capital qui a pour rôle d'examiner et de valider toutes les expositions de la banque, dont le montant est fixé par sa charte.

Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contrepartie engagées avec la banque :

Segment corporate

Au niveau du segment corporate (Grandes entreprises, contreparties financements spécialisés et office), le processus de gestion est décliné comme suit :

- Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus repris dans la notice technique de gestion des dossiers d'engagements en sa version de référence, définit le fond de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements et de la décision du CdC ou du CGR ;
- Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie ;
- Un dispositif de limite d'exposition aligné sur les seuils réglementaires, notamment sur le coefficient maximum de division des risques et calibré en fonction de la notation interne ;
- Un système de délégation de pouvoir par Direction Métier ;
- Un système d'échéancier interne de revue des dossiers de crédit, indépendant de la maturité des concours bancaires accordés ;
- Un dispositif de gestion des engagements sensibles composé de deux listes de suivi interne.

Segment des personnes physiques

Le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate. Autrement dit, il nécessite une analyse et une appréciation approfondie de la capacité de remboursement de l'emprunteur intégrant le dispositif de garanties proposé.

Autres segments

Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

Par ailleurs, le dispositif de suivi des engagements repose sur la tenue régulière du reporting interne dédié au risque de crédit et au suivi des engagements. Ce dernier reprend l'ensemble des expositions en propre de la banque, de toute nature qu'elles soient issues des activités de crédit ou de marché.

La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi du crédit (ou de prise d'engagement) et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- Le système de notation propre aux grandes entreprises ;
- Le système de notation spécifique aux établissements bancaires (modèle en cours de mise à jour) ;
- Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projet et l'immobilier professionnel.

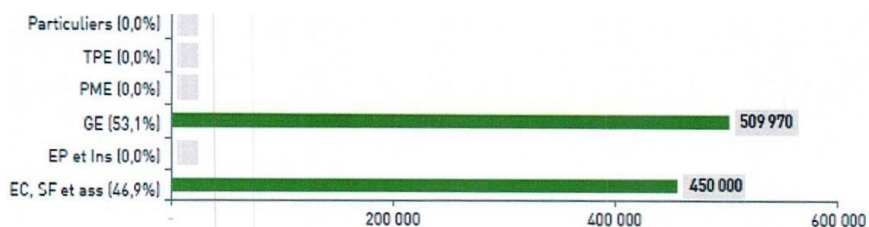
L'exercice de révision des notes est réalisé au moins une fois par an é. la réception des liasses fiscales ou encore lors de la revue de portefeuille. Il peut également être provoqué suite à la constatation d'un événement d'alerte.

Dans un objectif de couverture des risques (crédit et contrepartie), auxquels CDG Capital est exposée, la Direction de la Gestion Globale des Risques (DGGR) a mis en place un dispositif de gestion et d'évaluation des garanties recueillies par la banque. Ce dispositif repose sur le principe que la recherche de garantie est recommandée pour tout type de financement.

En outre le risque de contrepartie est ta manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché d'investissements et/ou de règlements. Ces opérations comprennent les contrats bilatéraux, que ce soit de gré à gré ou standardisés qui peuvent exposer CDG Capital au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées.

2.2. Données quantitatives de mesure et de suivi du risque de crédit

La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci- dessous un aperçu de cette répartition à fin 2020 (en milliers de dirhams) :



Source : CDG Capital

Le portefeuille des crédits de CDG Capital demeure constitué essentiellement des crédits corporate et des crédits de trésorerie, avec une prédominance structurelle des crédits corporate (77,6%).

3. Risques de Concentration

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière de CDG Capital ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration peut dé couler de l'exposition, envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ou des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une mémé activité ou d'un même produit de base.

La gestion de ce risque est assurée par l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements. Cette dernière centralise l'ensemble des expositions portées par les entités et filières de CDG Capital et permet de disposer en permanence d'un tableau de bord offrant :

- Une vision globale du profil d'exposition en risque de crédit/contrepartie de la banque et de son évolution ;
- Un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires en vigueur.

4. Risques pays

Le risque pays mesure l'impact potentiel des conditions économiques, financières, politiques ou sociales spécifiques d'un pays étranger sur les créances ou expositions de CDG Capital.

Le dispositif de gestion de ce risque repose sur une combinaison d'analyses des environnements macro et micro économiques et politiques du pays et sur les notations externes des souverains attribuées par les agences de rating.

5. Risques de marché

5.1. Facteurs de risque

Les risques de marché représentent les risques de pertes liées à la variation des paramètres de marché, notamment :

- **Les taux d'intérêt** : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- **Les taux de change** : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- **Les prix** : le risque de prix résulte de la variation de prix et de la volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions ;
- **Les spreads de crédit** : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit sur un émetteur ou sur un panier d'émetteurs. Pour les produits structurés de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs (base-corrélation).

5.2. Modèle interne du risque de marché

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la Value at Risk (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par BAM pour le calcul des fonds propres réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché.

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisé dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites de différentes natures et faisant l'objet d'un suivi quotidien.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

5.3. Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

A fin décembre 2020, les fonds propres prudentiels absorbent les pertes issues de la réalisation du programme de stress tests. Les ratios tier 1 et de solvabilité demeurent supérieurs aux minimums exigés.

6. Risques structurels du bilan

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le suivi du risque de taux d'intérêt s'appuie principalement sur les gaps cumulés de taux d'intérêt à travers le suivi régulier des indicateurs suivants :

- La chronologie de gaps de taux d'intérêt ;
- L'interprétation des gaps mesurés par tranches d'échéances en vue de prévoir les risques encourus face à une baisse ou à une hausse des taux ;
- La sensibilité de la marge d'intermédiation aux différents scénarios d'évolution des taux ;
- Le comportement de la marge d'intérêt suite à des scénarios de stress.

A fin décembre 2020, les résultats des scénarios de stress, font ressortir une perte maximale de 4,2% des fonds propres de base, obtenue sous l'hypothèse d'un déplacement parallèle de la courbe de taux de 200 bps.

Le risque de liquidité désigne le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, des engagements financiers prévus.

Le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, un moyen de mesure de l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court terme. Ce suivi est complété par des scénarios de stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités.

CDG Capital a assuré le respect permanent de la limite réglementaire du LCR. Ce dernier a affiché des niveaux confortables durant 2020, avec un niveau minimum de 117% à fin décembre 2020.

Le comité Asset and Liability Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress tests appliquées.

7. Risques opérationnels

Au cours des dernières années, CDG CAPITAL a développé des processus, des outils de gestion et une infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels dans l'ensemble de ces métiers. Ces dispositifs comprennent, entre autres, des procédures générales et spécifiques, une surveillance permanente, des plans de continuité d'activité, des Comités nouveaux produits et des comités dédiés à la surveillance et la gestion de risques opérationnels.

CDG CAPITAL dispose d'un manuel de procédures qui définit les processus opérationnels des différents segments de ses activités. Ces procédures prévoient des règles de gestion, de contrôle et de séparation de fonction. Elles reposent aussi sur un système de délégation de signature qui permet une définition des responsabilités et une meilleure gestion des « back-up ».

Cette organisation a collaboré, à la mise en place de cartographie des risques par lignes métier qui permet d'identifier, d'évaluer et de contrôler l'ensemble des risques opérationnels.

Contenu de la situation sanitaire mondiale, CDG Capital a mis en place un plan de continuité dédié à la pandémie du « Covid-19 », elle permet d'évaluer l'impact du risque sanitaire sur la continuité d'activité de la banque et met en place des moyens et des procédures, pour traiter éventuellement l'ensemble des risques opérationnels générés par cette crise.

Sécurité de l'information

L'information et plus particulièrement les données numériques constituent une des matières premières principales des activités d'une banque. La dématérialisation quasi achevée, le besoin de rapidité des opérations et leur automatisation toujours plus poussée, renforcent continûment le besoin de maîtrise du risque relatif à la sécurité de l'information.

CDG Capital dispose d'un Système d'Information (SI) organisé de façon à satisfaire les besoins des pôles métiers dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles. On classe les applications en trois catégories :

- Cœur de métier (critique pour l'activité de CDG Capital) ;
- Verticale (SI dédié à une direction de CDG Capital) ;
- Horizontale (Transverse aux directions de CDG Capital).
- La sécurité informatique se traduit à travers 2 principaux axes :
 - Sécurité réseau ;
 - Sécurité opérationnelle et veille de sécurité.

La surveillance des pertes internes

La collecte des pertes internes (mais également des gains et des quasi-pertes) concerne l'ensemble des métiers de CDG CAPITAL, depuis 2012. Ce processus a permis aux opérationnels de (') :

- Définir et mettre en œuvre les actions correctrices appropriées (évolution des activités ou des processus, renforcement des contrôles, etc.) ;
- S'approprier de nouveaux concepts et outils de gestion des risques opérationnels ;
- Acquérir une meilleure connaissance de leurs zones de risques ;
- Mieux diffuser une culture du risque opérationnel au sein de la banque et de ces filiales.

8. Plan de continuité d'activité

Les dispositifs de gestion de crise et de continuité d'activité visent à minimiser autant que possible les impacts d'éventuels sinistres sur les clients, le personnel ou les infrastructures, et donc à préserver la réputation de CDG CAPITAL, l'image de ses produits et sa solidité financière. Ils répondent également à une obligation réglementaire.

La démarche de mise en place et d'optimisation des dispositifs de continuité d'activité de toute entité de la banque s'appuie sur une méthodologie conforme aux standards.

Elle consiste principalement à identifier les menaces qui pèsent sur l'entreprise et leurs effets possibles, à mettre en place une capacité de réponse efficace à divers scénarii de crise.

A ce titre CDG Capital a initié depuis début 2009 la mise en place de son Plan de Continuité d'Activité (y compris la composante Plan de Secours Informatique), afin de se prémunir face à l'éventuelle survenance d'une menace de nature à perturber significativement le bon déroulement de son activité.

Suite à la finalisation du projet de déploiement du PCA en 2013, en incluant les scénarios majeurs précédemment cité, l'année 2014 a été consacrée au lancement de la phase de maintien en conditions opérationnelles du PCA. Ceci nous a permis de s'assurer de la fiabilisation des installations. Aussi l'année nous a permis de finaliser le projet PCA de la filiale casablancaise CDG Capital Gestion.

L'exercice 2020 a été marqué principalement par l'activation du PCA pandémie CDG Capital en date du 15 mars 2020 ;

La continuité d'activité et la santé de nos collaborateurs comme objectif pour dépasser cette crise sanitaire.

La gestion de crise Covid-19 a été placée au centre des actions programmées courant l'année 2020.

9. Risques sur les activités externalisées

CDG Capital est liée par un contrat de sous-traitance en matière d'infogérance conclu avec un prestataire externe. CDG CAPITAL assure en interne la gestion applicative.

Les autres activités externalisées à savoir : la gestion de l'archivage, la gestion des locaux et la gestion du transport des fonds sont suivies par l'entité Moyens Généraux.

Quant au suivi de la gestion de la monétique, elle est assurée par la Direction des Services Bancaires.

Afin de se focaliser sur son cœur de métier, CDG capital a confié les activités suivantes à des prestataires spécialisés :

- **Gestion du système d'information (ATOS) :**

Dans le but d'assurer une gestion de son système d'information dans les meilleurs standards, CDG capital a sous-traité la production, l'exploitation et la maintenance de son infrastructure informatique à un prestataire externe.

- A travers ce contrat, CDG capital a confié la gestion des éléments ci-dessous :

- **Gestion des infrastructures :**

Service desk ; gestion des réseaux ; gestion de la sécurité ; gestion de la téléphonie ; gestion des serveurs ; gestion de la production ; gestion des bases de données.

- **Gestion de l'archivage (DOC ARCHIVE) :**

Un contrat de prestation d'archivage a été signé avec Doc Archive en 2009, afin d'assurer une bonne gestion des documents administratifs et financiers de la banque et éventuellement ses clients. Ci-après les prestations négociées par CDG Capital :

- **Gestion des archives :**

La collecte des fonds d'archives, le transport des fonds d'archives, le stockage des fonds d'archives dans des locaux dédiés respectant les normes de sécurité, la tenue de l'inventaire des archives confiées, la restitution au client des archives appelées en consultation, l'organisation et l'assainissement des archives échues et le stockage de tout autre support (bandes magnétiques, disquettes, microfilms, ...).

- **Gestion du transport des fonds (Business Cash Center) :**

Depuis 2007, le transport des fonds est assuré par le prestataire G4S, la prestation porte essentiellement sur l'enlèvement et le transport de fonds de/et vers CDG Capital.

- **Gestion de la monétique (HPS) :**

Un contrat mis en place entre les deux parties CDG Capital et HPS. Ce dernier a développé une solution monétique proposant des services d'émission de cartes dans le réseau d'acceptation local et international ainsi que l'acquisition des transactions GAB.

- Autres prestations de jardinage de gardiennage :

CDG a signé d'autres contrats de différentes activités telles que : Jardinage au sein des locaux CDG Capital et Annexes avec le prestataire FLEUR BELLE VIE, Gestion des locaux CDG Capital à Casablanca avec la société ENMOS.

Les activités externalisées sont surveillées et suivies au sein de la DSI par l'entité « service et opérations ». Cette entité pilote entre autres ces activités. Un manager infrastructure et infogérance est dédié quotidiennement au suivi des opérations et des services. Un comité hebdomadaire et un comité de pilotage sont en place. Un responsable pour la gestion et le suivi des services externalisés « services et SLA » au sens de la DSI est dédié au management des services rendu de l'info gérant.

CDG Capital a prévu de renforcer son dispositif de maîtrise et surveillance du risque lié aux activités externalisées à travers l'adoption d'une approche basée sur les trois axes suivants :

- Contrôle réguliers opérationnels à travers notamment la cartographie des risques ;
- Evaluation périodique des prestations ;
- Evaluation du dispositif mis en place chez le prestataire par un cabinet spécialisé.

10. Risques lié au caractère imprévisible de la durée et des effets de la pandémie de Covid 19

L'année 2020 a été exceptionnelle à bien des égards. Il y a toujours eu des perturbations, mais cette année a vu une crise sanitaire qui a impacté le monde entier. Le contraste entre les conséquences subies par les différents segments de l'économie et le très haut niveau d'incertitude ont créé un environnement bancaire complexe et un défi très intéressant.

Par ailleurs, CDG Capital a déployé un dispositif d'écoute spécifique pour soutenir l'économie marocaine. Dans ce sens, les métiers de CDG Capital se sont mobilisés pour conseiller et soutenir financièrement les clients, simplifier au maximum les démarches impactées par les mesures sanitaires. Les encours de crédits ont ainsi connu une hausse de 24% par rapport à fin 2019.

CDG Capital a accompagné ses clients en matière de reports des échéances et de restructuration, tout en comptant 80 nouveaux clients et prospects.

CDG Capital a joué un rôle proactif pour prévenir les clients et leur apporter les solutions adéquates, toujours en démontrant les valeurs fondamentales qui nous animent : partenariat, service et intégrité.

Aujourd'hui, CDG Capital travaille à anticiper le monde d'après, à prévoir les conséquences de cette crise sur le moyen et long terme, à identifier les enjeux futurs en s'y préparant, avec les clients.

CDG Capital contribue à la relance économique en prémunissant les clients des risques émergents auxquels ils sont confrontés.

Les impacts potentiels sur les projections de la banque en termes d'activité et de résultat ne peuvent être quantifiés à ce stade de manière très fine. Néanmoins, de par la qualité de nos portefeuilles et notre clientèle, majoritairement institutionnelle et Corporates, nous n'anticipons pas d'impact défavorable significatif sur nos activités.

11. Risques financiers liés à l'environnement

CDG Capital est parmi les premières banques à établir son empreinte carbone.

Ainsi, CDG Capital est très sensible aux risques liés à l'environnement et travaille étroitement avec le régulateur pour se conformer entièrement à la directive 5-w-2021 concernant les risques financiers liés aux changements climatiques.

Courant l'année 2020, aucun risque financier lié aux changements climatiques n'a été identifié.



PARTIE X. ANNEXES

I. Statuts

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Statuts_MAJ_16-07-2019_CDG%20Capital.pdf

II. Rapport financier annuel

31 décembre 2019

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport-financier-annuel-2019_CDG%20Capital_.pdf

31 décembre 2020

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport-financier-annuel-2020_CDG%20Capital_.pdf

III. Rapports généraux des Commissaires aux comptes

31 décembre 2018

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport%20ge%CC%81ne%CC%81ral_CAC_31-12-2018_CDG%20Capital.pdf

31 décembre 2019

<https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport%20ge%CC%81ne%CC%81ral%20des%20CAC%202019.pdf>

31 décembre 2020

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport-des-CAC-sur-les-comptes-sociaux-2020_0.pdf

IV. Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes

31 décembre 2018

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport%20spe%CC%81cial_CAC_31-12-2018_CDG%20Capital.pdf

31 décembre 2019

<https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport%20spe%CC%81cial%20des%20CAC%202019.pdf>

31 décembre 2020

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport-des-CAC-sur-les-conventions-re%CC%81glemente%CC%81es-2020_0.pdf

V. Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

31 décembre 2018

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport_Conso_CAC_31-12-2018_CDG%20Capital.pdf

31 décembre 2019

<https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport%20des%20CAC%20sur%20les%20comptes%20consolide%CC%81s%202019.pdf>

31 décembre 2020

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport-des-CAC-sur-les-comptes-consolide%CC%81s-2020_0.pdf

VI. Rapports de gestion

31 décembre 2018

<https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/CDG%20Capital-Rapport%20de%20gestion%202018.pdf>

31 décembre 2019

<https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport%20de%20gestion%202019.pdf>

31 décembre 2020

https://www.cdgcapital.ma/sites/default/files/Rapport-de-gestion-2020_0.pdf

VII. Rapports et indicateurs financiers

<https://www.cdgcapital.ma/fr/communication-financiere>

VIII. Communiqués de presse publiés durant les trois derniers exercices

Publications

<https://www.cdgcapital.ma/fr/publications>

Actualités et évènements

<https://www.cdgcapital.ma/fr/news-room>

Les documents validés par les Commissaires aux comptes, les rapports de gestion ainsi que les statuts sont accessibles au niveau du site web de CDG Capital au niveau de la rubrique « Documents destinés aux investisseurs » en suivant le lien suivant : <https://www.cdgcapital.ma/fr/documents-destines-aux-investisseurs>.